

JUIN 2021 À FÉVRIER 2022

# Live or die?

Quelles alternatives à la mise à mort des jeunes mâles dans les élevages avicoles de ponte et laitiers bovins ou caprins en Wallonie ?



**PRÉPARÉ ET PRÉSENTÉ PAR**

Le Centre wallon de Recherches agronomiques  
en collaboration avec l'UNamur



Cette étude a été réalisée dans le cadre de la subvention octroyée par l'Arrêté ministériel du 18 décembre 2020 de la Ministre du bien-être animal, Céline TELLIER

**AUTEUR.E.S : Séverine Lagneaux, Sara Gisella Omodeo, Claire Diederich, Philippe Burny et Eric Froidmont**

Pour toutes informations : [www.cra.wallonie.be](http://www.cra.wallonie.be)  
[info@cra.wallonie.be](mailto:info@cra.wallonie.be)

## Table des matières

<b>Introduction</b>	p. 3
<b>Cadrage du contenu du rapport et vocabulaire</b>	p. 5
<b>Cadrage législatif</b>	p. 7
<b>Méthode</b>	p.10
<b>Chapitre 1 : les deux fins des poussins</b>	p. 15
Panorama des mondes des poussins	p. 17
Quelles solutions de remplacement à la mort des poussins de un jour ?	p. 28
Solutions de remplacement ante natum	p. 29
<i>L'ovosexage</i>	p. 29
Solutions de remplacement directes	p. 51
<i>Elever les coqs frères de pondeuses</i>	p. 51
<i>Elever de la volaille à deux fins</i>	p. 64
Evaluation des solutions de remplacement à la mise à mort des poussins	p. 76
<b>Chapitre 2 : Les veaux, le mâle nécessaire</b>	p. 77
Paysage du veau wallon	p. 77
Quelles solutions de remplacement à la mort des jeunes veaux laitiers maigres ?	p. 84
Fixation du prix d'achat du veau à la ferme	p. 84
Solution préventive : l'utilisation de semences sexées	p. 92
Solution directe : élever des races mixtes ... et diversifier sa production	p. 104
Solution de remplacement directe : la valorisation des veaux laitiers à la ferme	p. 111
Estimation des solutions de remplacement à la mise à mort des veaux laitiers	p. 131
<b>Chapitre 3 : les chevreaux, le point noir</b>	p. 133
Elever des chèvres en Wallonie : des pros pas bobo	p. 134
Le funeste destin des cabris, un sujet délicat	p. 138
Les solutions de remplacement à la mise à mort des jeunes mâles de la filière caprine	p. 143
Solution préventive: la lactation longue	p. 143
Solution préventive: l'insémination artificielle sexée	p. 148
Solution directe : engraisser les chevreaux	p. 152
Estimation finale des solutions de remplacement à la mise à mort des chevreaux	p. 173
<b>Discussion conclusive transversales aux filières</b>	p. 175
<b>Outil d'aide à la décision : CIBLE</b>	p. 189
<b>Recommandations finales et perspectives</b>	p. 191

## Introduction

Les considérations éthiques envers les animaux sont devenues centrales dans les manières de consommer de notre société. La population accorde beaucoup plus d'importance aux conditions d'élevage et s'inquiète des pratiques jugées non éthiques<sup>1</sup>. La mise à mort des jeunes mâles est vivement critiquée dans différentes campagnes de défense des animaux d'élevage. La mort de 6 milliards de poussins mâles d'un jour (dans le monde et par an), de veaux et chevreaux laitiers « euthanasiés » à la ferme de naissance sont au centre de préoccupations jusqu'au plus haut niveau<sup>2</sup>. Une préoccupation croissante soulevée par les critiques des pratiques litigieuses en élevage circulant dans les documentaires et sur les réseaux sociaux est à prendre en considération. Ainsi, de nombreux projets gouvernementaux émergent, afin de trouver des alternatives à la mise à mort des jeunes mâles. La France et l'Allemagne ont pris, par exemple, des mesures afin de mettre un terme à la mort des jeunes poussins mâles en 2022. En Suisse, comme en Wallonie, c'est leur broyage qui est visé par une proscription, tandis que le gavage reste une technique autorisée<sup>3</sup>. Dans le monde anglo-saxon, le sort des veaux bobby suscite l'attention<sup>4</sup>. En France, des recherches visent à réenchanter la filière de viande caprine durement impactée par la crise sanitaire de la COVID 19<sup>5</sup>. Avec le soutien des pouvoirs publics, des systèmes « modifiés » sont pensés, testés et parfois adoptés par les filières de productions animales, sans toujours coïncider avec les attentes des citoyens. Ceux-ci sont souvent déclarés incompetents en matière d'élevage car jugés engoncés dans des visions pastoralistes et romantiques passivistes de l'agriculture. Ils se confrontent à des agriculteurs dont ils ignorent bien souvent les pratiques actuelles et le quotidien. Les controverses animales creusent ainsi un fossé entre éleveurs et consommateurs. La mise à mort des jeunes mâles s'inscrit dans ce contexte.

La cause de la mise à mort précoce des jeunes mâles de ces trois espèces, majoritairement invoquée, est d'ordre économique. Ces animaux sont des coproduits qui ne seraient pas/plus valorisables actuellement et deviendraient dès lors dispensables. Deviennent-ils des déchets ? Les raisons de cette dévalorisation ou de cette non valorisation varient selon les filières. Cependant, la spécialisation des

---

<sup>1</sup> Bertrandias L., Cazes-Valette G., Gurviez, P., 2021, "La préoccupation du bien-être animal, quels effets sur la consommation de viande ?", in *Décisions Marketing*, n°103, pp. 83-105; Robbins J.A., Franks B., Weary D.M., et al., 2016, "Awareness of ag-gag laws erodes trust in farmers and increases support for animal welfare regulations", in *Food Policy*, n°61, pp. 121-5.

<sup>2</sup> He L., Martins P., Huguenin J., et al., 2019, "Simple, sensitive and robust chicken specific sexing assays, compliant with large scale analysis", in *PLoS ONE*, n°14(3). <https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0213033>

<sup>3</sup> Haas E.N., Oliemans E., van Gerwen M.A.A.M., 2021, "The Need for an Alternative to Culling Day-Old Male Layer Chicks: A Survey on Awareness, Alternatives, and the Willingness to Pay for Alternatives in a Selected Population of Dutch Citizens", in *Frontiers in Veterinary Science*, n°8, <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fvets.2021.662197>; Gautron J., Réhault-Godbert S., Van de Braak T.G.H., et al., 2021, "Review: What are the challenges facing the table egg industry in the next decades and what can be done to address them?", in *Animal*, <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1751731121001257>

<sup>4</sup> Les Bobbie's sont, dans le monde anglo-saxon, des veaux laitiers qui quittent la ferme très tôt et rejoignent l'abattoir. Haskell M. J., 2020, "What to do with surplus dairy calves? Welfare, economic, and ethical consideration", in *J Sustainable Organic Agric Syst*, n° 70(1), pp. 45-48; Bolton S.E., von Keyserlingk M.A.G., 2021, "The Dispensable Surplus Dairy Calf: Is This Issue a "Wicked Problem" and Where Do We Go From Here?", *Front. Vet. Sci.*, n°8.

<sup>5</sup> FNEC, 2021, "Notre stratégie pour une filière chevreau valorisante", <http://www.fnec.fr/spip.php?article1558>, Valcabri, <https://idele.fr/valcabri/objectifs-et-actions>

productions, ayant mené à une spécialisation des animaux, va de pair avec la disqualification des jeunes mâles de racespondeuses ou laitières. Ils sont déclarés improductifs dans ces filières<sup>6</sup>, en surnombre ou insuffisamment consommés dans la filière viandeuse. "L'abattage" d'un grand nombre d'animaux sains mais dits indésirables qui en résulte pose, avec acuité, des problèmes de bien-être animal et d'ordre éthique<sup>7</sup>. C'est dans ce cadre que la Ministre C. Tellier en charge du bien-être animal pour la Wallonie a lancé un appel à projets afin de réaliser une étude scientifique ayant pour but d'objectiver et de promouvoir des techniques qui permettent d'éviter la mise à mort des jeunes mâles dans les élevages laitier (bovins et caprins) et dans la production d'œufs. Le présent rapport expose les résultats de l'étude menée par le Centre wallon de Recherches agronomiques et l'Université de Namur. Ses objectifs sont les suivants :

- Établir un état des lieux de la situation wallonne vis-à-vis de la mise à mort des jeunes mâles pour la production laitière bovine et caprine ainsi que pour la production d'œufs (mise à mort directe sur le lieu de production, mais aussi indirecte en amont de la production, éventuellement en dehors de la Wallonie);
- Recenser les différentes alternatives possibles à ces mises à mort en compilant et prenant en compte les études déjà réalisées (engraissement, insémination avec sperme sexé, sexage in ovo, ...) mais également en investiguant des concepts originaux;
- Envisager les conditions de faisabilité techniques, économiques (coûts/bénéfices) et légales des différentes alternatives ainsi que l'intérêt sociétal à leur égard;
- Analyser l'opportunité de développement de ces alternatives en Wallonie en tenant compte :
  - de la plus-value en terme de bien-être animal
  - de la faisabilité technique
  - de la faisabilité économique
  - des attentes de la société pour des pratiques plus éthiques et respectueuses du bien-être animal

---

<sup>6</sup> FVE, 2017, "FVE position on killing unwanted offspring in farm animal production", [https://www.fve.org/cms/wp-content/uploads/045-Surplus-animals\\_adopted.pdf](https://www.fve.org/cms/wp-content/uploads/045-Surplus-animals_adopted.pdf)

<sup>7</sup> Appleby M.C., Weary D.M., Sandøe P., 2014, *Dilemmas in Animal Welfare, Chapter: Welfare and Quantity of Life*, CAB International, Editors, pp. 46-66.  
[https://www.researchgate.net/publication/275341830\\_Welfare\\_and\\_Quantity\\_of\\_Life](https://www.researchgate.net/publication/275341830_Welfare_and_Quantity_of_Life)

## Cadrage du contenu du rapport et vocabulaire

La mise à mort des jeunes mâles est, sur le terrain, l'objet de différents euphémismes. Les termes utilisés par les acteurs, pour désigner cette pratique particulière, varient selon les points de vue. Ainsi, si les-uns mobilisent la notion « d'euthanasie », d'autres évoquent des « massacres ». Pour éviter toute confusion, nous définissons ici les balises de notre étude en précisant le sens des mots auxquels nous recourons dans ce rapport.

### **Mort:**

- **L'abattage** a lieu lorsque la dépouille de l'animal est valorisée pour la consommation humaine.
- **L'euthanasie** interdit la consommation humaine des produits issus des animaux. Il s'agit d'un geste légal pratiqué par un médecin vétérinaire pour éviter que les animaux ne souffrent, surtout en cas de maladie.
- **L'abattage d'urgence** est légal et contrôlé, effectué en cas d'accident ou de maladie qui ne comporte pas de risques sanitaires pour les consommateurs. En ce cas, l'animal peut être valorisé en tant qu'aliment pour les humains.
- **L'abattage sur ordre** est un geste légal pratiqué pour des motifs sanitaires.
- **La mise à mort** peut être soit illégale soit légale, quand elle est pratiquée en cas de maladie ou d'élimination autorisée. Elle peut être systématique ou pratiquée dans un contexte particulier et donc être sporadique.
- **L'agonie** est une souffrance prolongée qui peut se vérifier quand il y a un non soin, une négligence volontaire à l'égard des animaux.
- **L'interruption volontaire** de l'embryogenèse est une pratique *ante natum* associée par certains à l'« avortement ».

### **Jeune mâle (JM) :**

- Les poussins d'un jour (à l'éclosion);
- Les veaux jusqu'à 1 mois (date maximale de la vente de l'animal à un marchand de bétail);
- Les chevreaux (autour de la naissance)

**“ Alternative”** est également un terme délicat. Selon le TLFi<sup>8</sup>, une alternative est (outre l'usage du terme en taumachie)

- une obligation de choisir entre deux possibilités ;
- un système de deux propositions telles que la vérité de l'une entraîne la fausseté de l'autre, et réciproquement
- une succession de deux choses, de deux états, de deux propositions le plus souvent opposés et qui reviennent tour à tour (jour/nuit; ouvert/fermé).

Proposer une alternative signifie donc faire un choix entre deux possibilités (dont l'une exclut l'autre). En ce sens, le mot ne se prête pas totalement à l'étude de **solutions** de remplacement. L'alternative est de mettre à mort ou non les JM. Nous étudions des solutions qui sont **préventives, directes ou indirectes** afin de dépasser le sophisme du faux dilemme.

- Les **solutions préventives** interviennent **avant la naissance des JM** pour lever leur mise à mort.

---

<sup>8</sup> Trésor de la langue française informatisé : <http://atilf.atilf.fr/>

- Les **solutions directes** sont des actions **sur les JM après leur naissance**, pour lever leur mise à mort.
- Les **solutions indirectes** agissent **sur le milieu** pour lever la mise à mort des JM.

Ces solutions sont **réelles ou potentielles** et peuvent se combiner.

## Cadragre législatif

Quelles législations européennes réglementent la mise à mort des jeunes mâles ? Quelles sont les législations européennes qui réglementent l'élevage dans ces filières ? Quelles sont les législations supplémentaires concernant la mise à mort de ces animaux ainsi que celles qui réglementent leur production ? Quelles sont les alternatives envisagées dans d'autres pays de l'UE, et celles mises en place<sup>9</sup>?

### Les législations réglementaires des animaux de production :

Les pays européens sont soumis à diverses directives en termes de protection animale. L'Union Européenne laisse ensuite la liberté aux États membres de mettre en place des réglementations plus strictes.

La Directive 98/58/CE<sup>10</sup> du conseil du 20 juillet 1998 concernant la protection des animaux dans les élevages, informe les pays membres des règles mises en place pour la protection des animaux de rente. Cette directive réclame par exemple que les animaux soient détenus dans des conditions optimales et adaptées à leurs espèces. L'annexe comporte des indications sur la réglementation du personnel, des inspections, de la tenue de registres, la liberté de mouvement des animaux, les bâtiments d'élevage. Elle donne également des recommandations sur les conditions d'hébergement, d'éclairage, de la qualité de l'air, et les méthodes d'élevage, ...

La Directive 93/119/CE<sup>11</sup> du conseil du 22 décembre 1993 abrogée par le règlement (CE) N°1099/2009<sup>12</sup> du conseil du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort, apporte des informations sur les conditions de mise à mort autorisées. Il précise les pratiques autorisées pour l'abattage des chevreux, des veaux et des poussins, et en annexe, les méthodes d'étourdissement sont listées : les veaux sont étourdis par un dispositif à tige non perforante puis tués ; les embryons de volaille et les poussins (jusqu'à l'âge de 72 h) peuvent être broyés, subir une dislocation cervicale, une percussion de la boîte crânienne, ou être mis à mort par des méthodes de gazage ; et les chevreux sont étourdis électriquement de la tête à la queue (minimum 1 ampère) ou par percussion de la boîte crânienne.

Il existe d'autres directives plus spécifiques. Celle sur la protection des veaux, Directive du conseil du 18/12/08<sup>13</sup>, établit des normes minimales relatives à la protection des veaux. La directive 1999/74/CE<sup>14</sup> du Conseil du 19 juillet 1999 établit les normes minimales relatives à la protection des

---

<sup>9</sup> Cette section du rapport a été établie avec l'aide des étudiants de l'Unamur et notamment de Lucie Evrard.

<sup>10</sup> EU, 20 juillet 1998, Directive 98/58/CE du conseil du 20 juillet 1998 concernant la protection des animaux dans les élevages. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:31998L0058&from=EN>, consulté le 7/10/21

<sup>11</sup> EU, 22 décembre 1993, Directive 93/119/CE du Conseil, du 22 décembre 1993, sur la protection des animaux au moment de leur abattage ou de leur mise à mort. <https://eur-lex.europa.eu/legalcontent/FR/ALL/?uri=CELEX%3A31993L0119>, consulté le 7/10/21

<sup>12</sup> EU, 24/09/2009, Council Regulation (EC) No 1099/2009 of 24 September 2009 on the protection of animals at the time of killing. <http://data.europa.eu/eli/reg/2009/1099/oj>, consulté le 7/10/21

<sup>13</sup> EU, 18/12/2008, Directive 2008/119/CE du conseil du 18 décembre 2008 établissant les normes minimales relatives à la protection des veaux. <https://eur-lex.europa.eu/legalcontent/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32008L0119&from>, consulté le 7/10/21

<sup>14</sup> EU, 19/09/1999, Directive 1999/74/CE du Conseil du 19 juillet 1999 établissant les normes minimales relatives à la protection des poules pondeuses. <https://eur-lex.europa.eu/legalcontent/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:31999L0074&from=EN>, consulté le 7/10/21

poules pondeuses et la directive 2007/43/CE<sup>15</sup> du Conseil du 28 juin 2007 fixe les règles minimales relatives à la protection des poulets destinés à la production de viande. Ces documents ne donnent aucune information concernant l'abattage des jeunes mâles des espèces concernées. De plus, la directive 91/628/CEE<sup>16</sup> abrogée par le Règlement (CE) n° 1/2005<sup>17</sup> du Conseil du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes, énonce les conditions et les durées de transport, ainsi que les conditions d'exportation des mâles vers les ateliers d'engraissement ou l'abattoir.

En Belgique, le code Wallon du bien-être animal<sup>18</sup> en vigueur depuis le 1er janvier 2019, révisé la loi relative à la protection et au bien-être des animaux du 14 août 1986<sup>19</sup>. En Flandre, les réglementations du bien-être animal sont basées sur la loi du 14 août 1986 et divers arrêtés royaux<sup>20</sup> sont venus la compléter et/ou l'amender. En ce qui concerne Bruxelles capitale, le Code bruxellois du bien-être animal<sup>21</sup> est en cours de rédaction et est prévu pour 2022.

La mise en application des directives européennes dans les pays membres conduit à des précisions identifiées dans le tableau suivant (Tableau 1).

En terme de transport, il est à noter que la Suisse a des réglementations (FF 2009 5913<sup>22</sup>) plus contraignantes: le transit de bovins, moutons, chèvres, porcs, chevaux et volailles d'abattage par la Suisse n'est admis que par rail ou par avion. Le transport ne peut pas excéder 6 heures en prenant en compte le temps de chargement.

---

<sup>15</sup> EU, 28/06/2007, Council Directive 2007/43/EC of 28 June 2007 laying down minimum rules for the protection of chickens kept for meat production. <https://eur-lex.europa.eu/eli/dir/2007/43/oj>, consulté le 7/11/21

<sup>16</sup> EU, 19/11/1991, Directive du Conseil du 19 novembre 1991 relative à la protection des animaux en cours de transport. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:31991L0628&from=FR>, consulté le 7/11/21

<sup>17</sup> EU, 22/12/2004, Règlement (CE) n° 1/2005 du Conseil du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/TXT/?uri=CELEX%3A32005R0001>, consulté le 23/10/21

<sup>18</sup> Di Antonio C. Ministre wallon du Bien-être animal, 1er janvier 2019, Le code wallon du Bien-être animal, 32 pages, Chapitres 3-7. <http://bienetreanimal.wallonie.be/files/documents/BEA-code-web.pdf>, consulté le 21/11/12

<sup>19</sup> Belgique, 14/08/1986, Loi relative à la protection et au bien-être des animaux, ejustice. [https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_loi/change\\_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1986081434&table\\_name=loi](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1986081434&table_name=loi), consulté 21/11/2021

<sup>20</sup> Flandre, Wetgeving dierenwelzijn, Vlaanderen. <https://www.vlaanderen.be/dierenwelzijn/werking-en-beleid/wetgeving-dierenwelzijn>, consulté le 21/11/

<sup>21</sup> Clerfayt B. Ministre de la Région Bruxelles capitale, 13 août 2020, Législation bien-être animal et contrôles, Site officiel de la Région Bruxelles capitale. <https://clerfayt.brussels/fr/legislation-bien-etre-animal>, consulté le 21/11/12

<sup>22</sup> Conseil Fédéral Suisse, publié 29/09/2009, Loi fédérale sur la protection des animaux (LPA) (Transports internationaux d'animaux), Confédération Suisse. <https://www.fedlex.admin.ch/eli/fga/2009/1136/fr>, consulté le 21/11/21.

Filières/Pays	France	Allemagne	Pays-Bas	Suisse
Avicole	Proposition de loi N°2574 <sup>23</sup> (2020) visant à interdire la mise à mort des poussins mâles de 1 jour par gazage et broyage pour fin 2021.	Projet de loi <sup>24</sup> interdisant l'abattage des poussins mâles d'un jour dès 2022. À partir de 2024, aucun embryon de poulet ne pourra être tué après le 6e jour d'incubation.		L'ordonnance <sup>25</sup> sur la protection des animaux interdit le broyage des poussins vivants depuis le 01/01/2020 (RO 2019 3355 <sup>26</sup> ).
Bovin/Caprin laitier			Règlement <sup>27</sup> n° WJZ/ 20216849 du 10/09/2020, intensifie le règlement (CE) n° 21/2004. Durée d'identification des chevreaux : 7 jours (UE : 6 mois), enregistrement du sexe, identification des chevreaux morts nés,...	Les veaux doivent rester au moins 21 jours dans leur ferme de naissance.

Tableau 1: Divergences législatives entre les pays de l'Union Européenne (France, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas) et la Suisse

<sup>23</sup> France, 14/01/2020, Proposition de loi visant à interdire le broyage et le gazage des poussins en souche ponte, Assemblée Nationale. [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b2574\\_proposition-loi](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b2574_proposition-loi), consulté le 23/10/21

<sup>24</sup> Allemagne, 08/09/2020, Referentenentwurf des Bundesministeriums für Ernährung und Landwirtschaft. <https://www.bmel.de/SharedDocs/Downloads/DE/Glaeserne-Gesetze/Referentenentwuerfe/6-gesetz-aendtierschutzgesetz.html;jsessionid=D5088F747C1EA18A5722DD96255BAFB4.live832>, consulté le 23/10/21

<sup>25</sup> Conseil Fédéral Suisse, 23/04/2008, Ordonnance sur la protection des animaux du 23 avril 2008 (Etat le 14 juillet 2020), Suisse, Article 20 Pratiques interdites sur la volailles. <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2008/416/fr>, consulté le 8/11/21

<sup>26</sup> Conseil Fédéral Suisse, 23/10/2019, Ordonnance sur la protection des animaux modification du 23 octobre 2019, Confédération Suisse. <https://www.fedlex.admin.ch/eli/oc/2019/611/fr> consulté le 21/11/21, consulté le 8/11/21

<sup>27</sup> Pays- Bas, 10/09/2020, Regeling van de Minister van Landbouw, Natuur en Voedselkwaliteit van 10 september 2020, nr. WJZ/ 20216849, tot wijziging van de Regeling identificatie en registratie van dieren vanwege het stellen van aanvullende regels over de registratie van gegevens over geiten op een melkgeitenhouderij. <https://zoek.officielebekendmakingen.nl/stcrt-2020-48441.html>, consulté le 8/11/21

## Méthode

Ce rapport résulte d'une étude menée par le Centre wallon de Recherches agronomiques et l'Université de Namur entre juin 2021 et février 2022. Il s'appuie sur les résultats de plusieurs activités menées de façon complémentaires et successives dont les méthodologies sont décrites ci-dessous.

### Les étapes de la recherche :

La méthodologie de recherche a pris en considération, d'une part, les aspects humains concernant le processus décisionnel concernant les jeunes animaux mâles et, d'autre part, l'expertise spécifique de l'équipe en charge de cette étude ainsi que les résultats d'une recherche documentaire structurée.

#### **Etape 1 : Diagnostic:**

Il s'agit ici de dresser un état des lieux des pratiques actuelles relatives à la gestion des jeunes mâles dans des élevages laitiers bovins et caprins ainsi que dans les élevages de poules pondeuses en Wallonie. Pour ce faire, nous avons mené une série d'entretiens avec des acteurs de chaque filière qui sont directement concernés par notre problématique. Ces entretiens ont été accompagnés d'une visite des exploitations (prés, étables, couvoirs, abattoirs) permettant de donner du corps, de la matière aux mots. Elles ont également été l'occasion de garder un contact et de faire un suivi de certains jeunes mâles dont la mise à mort n'a pas eu lieu de façon précoce et de déplier certains comportements silencieux (pratiques incorporées, verrouillages économique-socio-techniques, routines, ...).

Tout en dressant ce panorama des pratiques actuelles relatives aux jeunes mâles, de leur naissance à leur mort, et des alternatives envisagées ou envisageables par chaque secteur, nous avons mené une recherche documentaire. Celle-ci visait à identifier :

- Un état de l'art sur l'avancement de la législation sur le bien-être animal et sur les études similaires celle-ci dans d'autres États de l'UE et au Royaume-Uni.
- Les techniques de contrôle de la reproduction animale, avec un intérêt spécifique pour le contrôle de la natalité des jeunes mâles dans les trois filières.
- L'avancement des stratégies d'engraissement des jeunes mâles des trois catégories animales.
- Des données numériques sur les animaux et typologie des systèmes d'élevage en Belgique avec un focus sur le sujet de ce projet.

Cinq étudiants de l'Université de Namur<sup>28</sup> ont mené une recherche littéraire extensive structurée suivie d'une analyse critique de celle-ci. L'objectif était de disposer de personnes formées, extérieures au groupe d'experts travaillant directement sur le projet, et d'assurer plus d'objectivité à la recherche bibliographique.

Les articles et informations scientifiques collectés via les sites Web institutionnels officiels et la base de données Scopus, obtenus grâce aux cinq recherches documentaires individuelles effectuées par les étudiants, ont été complétés avec la littérature scientifique ou grise identifiée par les membres de l'équipe de recherche.

---

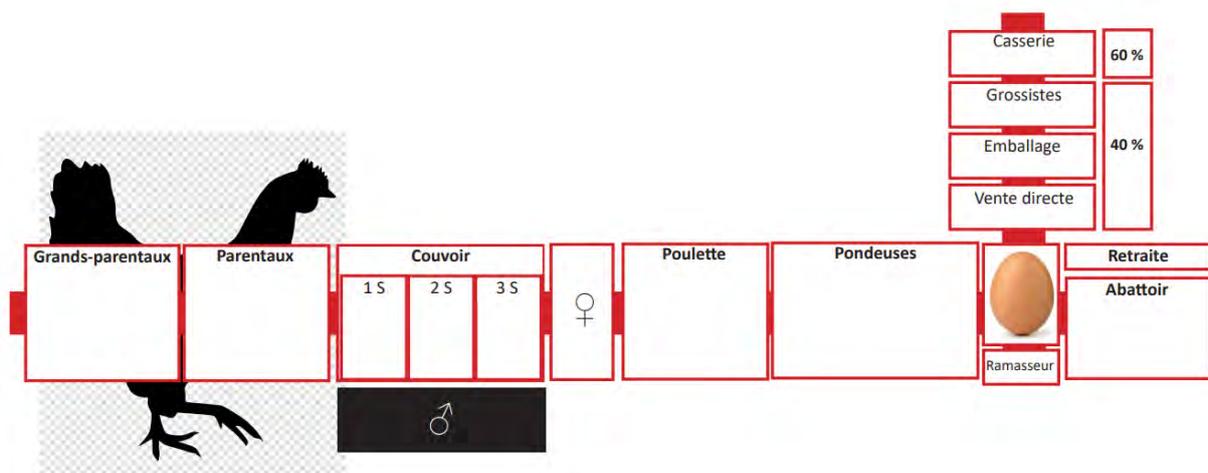
<sup>28</sup> Nous remercions vivement Eline Evrard, Lucie Dewez, Louis Porteous, Sarah Beaujean et Alessia Raneri (Étudiants en 3<sup>e</sup> année de Bachelier en Médecine vétérinaire - Unité d'Enseignement: Analyse et défense d'une question scientifique) pour leurs apports précieux, leur implication dans le travail et leur aide.

Les données empiriques collectées additionnées des éléments bibliographiques ont été synthétisées dans des chaînes opératoires. Une chaîne opératoire de base a été créée par filière. Elle dresse un état des lieux de la situation actuelle et visibilise les lieux et les raisons de la mise à mort des jeunes mâles en RW. Cette forme de base a été déclinée en autant de chaînes opératoires présentant les différentes solutions de remplacement ainsi que les conditions, freins et leviers afférents.

### La notion de chaîne opératoire

La chaîne opératoire est un outil d'observation, de description et d'analyse des processus techniques. Elle est construite par le chercheur sur base des données empiriques et contextuelles. Cette transcription n'a pas vocation à fournir un modèle prescriptif des opérations techniques. Il s'agit moins de saisir les structures du geste technique (les opérations en vue de concrétiser un projet) que de rendre visible les processus de fabrication (les étapes, les gestes et les outils, mais aussi l'acteur, avec son savoir technique, lié à sa position sociale et ses choix). Des éléments hétérogènes (matériels ou non) sont convoqués dans les chaînes opératoires qui rendent visibles tout ce que l'acteur mobilise dans le processus technique et intègre dans le « produit » final (l'animal et/ou le produit d'origine animale). Il s'agit d'inclure toutes les pratiques et les catégories que les gens considèrent comme requises, appropriées et/ou essentielles – aussi éloignées du moment, du lieu voire de la catégorie objective de l'action observée soient-elles.

Pour dresser les trois chaînes opératoires de l'abattage des jeunes mâles dans chaque filière (ainsi que les opérations de bifurcations – alternatives- existantes), nous tenons compte des actions qui ne sont pas directement liées à la matière mais qui sont pourtant conçues comme agissant sur des entités, des substances ou des matériaux, même invisibles. La question de l'irrationalité des pratiques observées et discutées se déplace alors vers celle de la logique indigène qui les gouverne. Cela implique donc de ne pas restreindre la compréhension d'une technique aux modifications réelles de la matière, ni aux conceptions techniciennes de la notion « d'efficacité » – voire de « matière » elle-même. Cet outil méthodologique permet de saisir à quels niveaux et quels moments particuliers du processus, certains gestes, outils, choix moraux, motifs sanitaires, représentations du vivant, ... peuvent s'avérer opératoires et quand ils deviennent inutilisables ou inopérants imposant alors une alternative (bifurcations concrète, matérielle ou imaginaire, ou encore potentielle de la chaînes opératoire).



III.1: Exemple de chaîne opératoire de base de la filière avicole de ponte

## Étape 2 : Évaluation de la faisabilité des solutions

Les chaînes opératoires présentant les solutions de remplacement, ont été soumises aux acteurs des filières afin d'évaluer leur faisabilité. Cet atelier a été mené pour la **filière avicole de ponte** avec 12 personnes. Nous avons dû adapter notre méthode pour les deux autres filières. En effet, après deux annulations de l'atelier **bovin laitier** pour divers motifs, principalement le contexte sanitaire, nous avons mis en place, avec l'appui du collège des producteurs, une enquête par questionnaire adressé aux éleveurs de bovins laitiers. Ce questionnaire leur a été soumis dans le cadre d'une assemblée sectorielle en format papier pour les participants en présentiel et en format digital pour les participants en distanciel. L'adresse de l'enquête en ligne a ensuite été partagée par un mail envoyé par le collège des producteurs et les syndicats aux éleveurs laitiers inscrits dans leurs listings. Nous avons collecté 75 réponses nous permettant d'évaluer la faisabilité et la désirabilité des alternatives identifiées lors de la première étape de travail avec ces acteurs. Ce questionnaire devant s'inscrire dans une réunion devait être bref et donc précis. Il est disponible en ligne<sup>29</sup>.

Concernant la **filière caprine**, un autre procédé a été mis en place afin de s'adapter à la spécificité de ce public. Un temps assez long fut nécessaire à l'établissement d'un lien de confiance avec les chevriers pour qu'ils acceptent de nous recevoir dans leurs exploitations. Le sujet est effectivement particulièrement délicat et ce secteur se dit très fragilisé par cette situation et l'absence de solutions à un problème connu de longue date. Les entretiens menés ont été complétés par une enquête de type ethnographique de courte durée. Un chercheur de l'équipe a eu l'opportunité de participer à un voyage avec une dizaine de chevriers wallons. Le voyage, le partage du logement, les visites d'un salon du monde caprin et d'entreprises de la filière en France ont enrichi les données et ont permis de discuter de la faisabilité et de la désirabilité des solutions de remplacement identifiées avec ces acteurs. Pour compléter nos données, nous avons également réalisé un questionnaire qui fut soumis aux consommateurs wallons, mangeurs de viande, via les réseaux sociaux. Ce questionnaire a été mis en forme par la société EPISTO et a permis de collecter 302 réponses. Outre des questions caractérisant le répondant, l'enquête comprenait des questions sur la conception de la viande de chevreau, son évaluation et sa consommation. Le questionnaire est disponible en ligne<sup>30</sup> et ses résultats également<sup>31</sup>. Étant donné ces adaptations, il ne fut pas nécessaire de réaliser les chaînes opératoires à soumettre aux acteurs lors d'un atelier. Elles n'illustreront donc pas nos conclusions.

## Étape 3 : Confirmation et ouverture

Nous avons soumis nos résultats à des représentants des différentes institutions encadrant les filières lors d'un atelier organisé à distance en janvier 2022 (17 personnes y ont participé). Des éléments ont ainsi pu être précisés quant à notre vocabulaire, à nos données chiffrées et à la mise en place des solutions exposées.

Notons enfin que des échanges téléphoniques et par courriel avec différents encadrants des filières ou certains éleveurs ont enrichi nos données durant toute la recherche. L'ensemble des matériaux sur lequel repose notre étude est récapitulé ci-dessous (Tableau 2). Un code couleur utilisé pour chacune des filières sera employé tout au long du rapport.

---

<sup>29</sup>[https://docs.google.com/forms/d/1fEuYqQ4a9QCh6JtBN8NZN\\_Jun-bhmUSHyRTg0zEvr4Y/edit#question=1848574673&field=1110968508](https://docs.google.com/forms/d/1fEuYqQ4a9QCh6JtBN8NZN_Jun-bhmUSHyRTg0zEvr4Y/edit#question=1848574673&field=1110968508)

<sup>30</sup> <https://chat.episto.fr/?p=sandbox&s=20fdce81d2b1&lg=fr&test=1>

<sup>31</sup> <https://app.episto.fr/surveys/0645ff21f60d/charts>

Filière	Acteur	Format
<b>Avicole</b>		<b>Entretiens</b>
	Conseiller	
	Couvoir pondeuses standards	
	Couvoir pondeuses bio	
	Couvoir poulets de chair	
	Eleveur bio	
	Abattoir	
	Parc Zoologique	
	7 participants	<b>Table ronde</b>
	Eclosion test	<b>Terrain</b>
<b>Bovine</b>		<b>Entretiens</b>
	Conseiller	
	Eleveur mixte conventionnel	
	Eleveur conventionnel	
	Eleveur conventionnel (compl)	
	Eleveur conventionnel de pointe	
	Eleveur transition bio (beurre, fromage, bœufs)	
	Eleveur bio (fromage, beurre, veaux)	
	Conseiller innovation (IA)	
	Conseiller viande bovine	
	Fonctionnaire gestion déchets	
	Marchand de bétail	
	75 repondants	<b>Enquête</b>
	Centre production semences	
	Suivi engr veaux ferme	<b>Terrain</b>
	Horeca/boucherie	<b>Micro-trottoir</b>
<b>Caprine</b>		<b>Entretiens</b>
	Conseiller	
	Eleveuse débutante	
	Eleveur fromagers bio	
	Eleveur laitier (fromager compl)	
	Eleveur fromager bio	
	Eleveur laitier bio	
	Centre production de semences	<b>Terrain</b>
	Salon Capr'inov	
	Séjour et visites avec 10 éleveurs	
	302 repondants	<b>Enquête</b>
	Horeca/boucherie	<b>Micro-trottoir</b>

Tableau 2: Récapitulatif des acteurs mobilisés et des outils mis en place pour collecter les données empiriques dans chaque filière étudiée.

### **Limites de cette étude:**

Le choix de s'inscrire dans une démarche empirique conditionne le type de données collectées. En effet, celles-ci ne peuvent pas être qualifiées de représentatives. Pour autant, nous avons cherché à atteindre, dans le temps imparti, un degré de saturation de l'information. Lorsque, lors d'un entretien, il ne surgissait plus de nouvelles données, nous avons estimé que ce seuil était atteint. Notons également que nous avons veillé à mener des entretiens avec des acteurs aux profils variés permettant d'entrer des points de vue différents sur une problématique commune mais ne donnant pas lieu à des pratiques partagées.

Différents outils envisagés pour compléter notre étude n'ont pu être mis en place faute de temps mais aussi en raison des conditions sanitaires limitatives de rencontres. Il en découle différentes propositions de prolongement de ce rapport disponible dans la partie conclusive. Une meilleure compréhension des consommateurs, de leurs représentations et des usages alimentaires permettrait d'adapter une communication adéquate à propos des pratiques d'élevage et de la gestion des JM, de favoriser l'adhésion à la mise en place de certaines alternatives à la mise à mort des JM et de réduire le fossé que tous les acteurs rencontrés décrivent entre les pratiques d'élevage et leurs images sociétales.

L'anonymat a été requis par plusieurs acteurs rencontrés. Nous avons donc opéré un lissage des témoignages repris dans ce rapport afin qu'ils ne puissent être identifiés. Nous précisons donc la profession et la filière dans laquelle ces témoins sont actifs. Nous n'indiquons ni localisation ni âge ni implication dans quelque groupe que ce soit. Nous avons supprimé les tics de langage. Cette demande d'anonymisation a souvent été accompagnée d'une demande d'information sur la diffusion du rapport dans la société. Nous avons alors explicité le contexte de la recherche et que le rapport était soumis à Madame la Ministre Tellier, qui avisera quant à la communication dont il peut ou non être l'objet. Les acteurs craignent un scandale si les consommateurs venaient à prendre conscience de façon plus accrue de la problématique de la mise à mort des jeunes mâles sans avoir l'opportunité de mettre en place une communication adéquate et encadrée par les autorités et accompagnateurs des filières. Réfléchir aux solutions de remplacement à la mise à mort nécessite de considérer le statu quo et ne peut, selon eux, envisager la suppression pure et simple de l'élevage. D'une part, nous estimons que le besoin de protéine de haute valeur biologique et que le rôle de l'animal dans la société rendent ce point de vue légitime. D'autre part, si le nombre des éleveurs peut décroître ainsi que certains le défendent, il est aussi question de qualité de production, de restructuration des filières spécialisées et de questionner l'intensification des productions.

#### **Plan :**

Etant donné la spécificité de chaque filière quant à la problématique de la mise à mort des jeunes mâles, nous les traitons séparément dans un chapitre particulier. Ces chapitres commencent par un état des lieux de la situation actuelle des jeunes mâles qui permet de cadrer la mise à mort des animaux respectifs. Nous analysons ensuite les solutions de remplacement que nous avons identifiées. Nous présentons les techniques, étudions leur acceptabilité par le secteur et par les consommateurs. Nous synthétisons nos données grâce à la chaîne opératoire dressée. Au terme de chaque chapitre, un récapitulatif de la faisabilité et des apports de ces alternatives en Région wallonne est proposé. Le rapport se clôture sur une discussion transversale aux filières, une proposition d'outil d'aide à la décision permettant selon différents points de vue et différents facteurs d'envisager la faisabilité des alternatives à la mise à mort des jeunes mâles. Enfin, un ensemble de recommandations spécifiques et communes aux filières investiguées récapitule les éléments mis en exergue dans le corps du rapport.

## Chapitre 1 : les deux fins des poussins

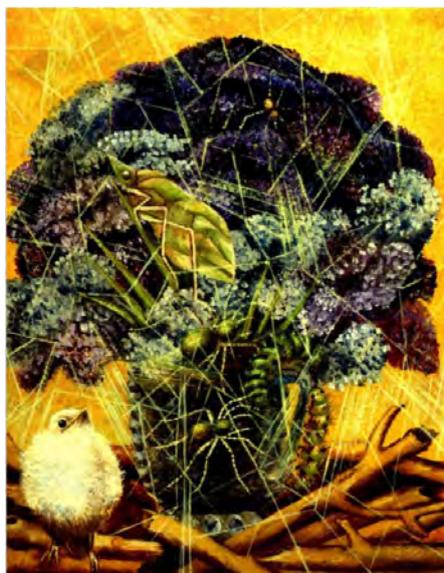
*On ne sait pas sélectionner une poule pondeuse qui ne pond que des femelles?*

*Non, ce n'est pas possible (rire) ?*

(Extrait d'un entretien avec un vétérinaire travaillant dans le secteur avicole en RW, juillet 2021)

### Introduction : une mort qui fait du bruit

A l'instar du poussin de la toile peinte par Frida Kahlo en 1945 (ill.2), le sort de ces oisillons est aujourd'hui ambigu. Ils sont, tout à la fois, prisonniers d'une toile d'araignée annonciatrice d'un sort funeste et baignés dans une lumière aux couleurs chaudes comme leur duvet, signe d'énergie et de vie. Il suffirait d'un geste pour que l'animal soit plongé dans un monde ou dans l'autre. Cette double destinée du poussin vulnérable se révèle prégnante dans la société européenne contemporaine.



Ill. 2: Frida Kahlo, 1945, *Le poussin*, huile sur toile, <https://fr.artsdot.com/@/8XX6H9-Frida-Kahlo-Le-Poussin>

L'élimination des poussins mâles est, en effet, devenue un sujet médiatique. Une page Wikipédia lui est consacrée : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Abattage\\_des\\_poussins\\_et\\_des\\_canetons](https://fr.wikipedia.org/wiki/Abattage_des_poussins_et_des_canetons). Depuis 2019, les pages internet dédiées se multiplient ainsi qu'en atteste le nombre d'entrées proposées suite à l'introduction de ces termes dans un moteur de recherche : 3 070 000 résultats<sup>32</sup>. Ces pages ont pour finalités de lancer l'alerte sur ce qui est présenté comme « un massacre » (et autres termes relevant de ce champ lexical), de mettre en exergue une intention de légiférer au niveau national pour interdire cette mise à mort (de façon générale ou en se saisissant d'une pratique particulière), d'expliquer les alternatives possibles à ce traitement des animaux et enfin de faire la publicité d'ovo-produits et de co-produits de la filière avicole de ponte n'éliminant pas les frères de pondeuses.

Cette large diffusion et son intensification depuis 2019 montrent que le sujet interpelle à tout le moins les journalistes, les gouvernants et les défenseurs des droits des animaux de quelque obédience qu'ils

<sup>32</sup> Nous avons entré les termes "élimination" et "poussin" et 3 070 000 résultats nous ont été proposés via le moteur de recherche Google le 07/02/2022.

soient. Les acteurs de la filière de ponte se font, pour leur part, plus discrets et semblent, sur la toile, faire profil bas sur la question. Par ailleurs, diverses études ont montré que la pratique de la mise à mort des frères de poudeuses n'est pas nécessairement largement connue des consommateurs. Nous y reviendrons. Quoi qu'il en soit, le traitement réservé aux poussins mâles de la filière de ponte est l'objet d'une controverse. D'une part, elle met en scène des acteurs se préoccupant du bien-être des animaux, qui fustigent le traitement de la vie comme un déchet ou encore la vision utilitariste de l'animal soumis à une logique purement économique. D'autre part, des acteurs justifiant leur pratique comme respectueuse des normes et lois en vigueur s'expriment peu. Pourtant, l'élimination systématique des jeunes mâles est remise en cause au nom de principes éthiques auxquels l'ensemble de la filière "œufs de consommation" n'est pas sourde. Les acteurs de la filière, qu'ils soient bousculés par la demande sociétale, qu'ils agissent au nom de leur propre questionnement moral et déontologique ou qu'ils se saisissent d'une opportunité commerciale, sont conscients de la nécessité de changer les pratiques à moyen terme, d'autant plus que la demande en œufs est croissante, tout comme le nombre d'élevage de volaille de ponte en Wallonie<sup>33</sup>. Le nombre de poussins à naître est donc à envisager à la hausse<sup>34</sup>. Ces professionnels s'interrogent sur des scénarios alternatifs à la mise à mort des poussins : quels sont leur faisabilité, leurs coûts, leur acceptation sociétale ? S'agit-il d'une menace pour leur métier ou d'une opportunité à saisir pour mettre en place une filière plus durable ? Quelles en sont les conditions aux yeux des acteurs directement concernés ?

En nous appuyant sur la littérature scientifique, technique et « grise », sur un ensemble d'entretiens individuels menés dans la filière de ponte wallonne ainsi que sur un atelier mené avec un panel d'acteurs du secteur de la ponte en RW pour évaluer les alternatives à la mise à mort des poussins d'un jour, nous allons dresser un panorama de la filière de ponte en Europe et en Région wallonne. Ceci nous permettra de saisir son fonctionnement et les raisons de l'élimination des poussins mâles. A côté des questions éthiques qui surgissent de la mise à mort des oisillons et de sa puissante dimension symbolique, il nous faut appréhender les causes de cette situation induite par la spécialisation des filières de production générant des animaux spécifiques et une réalité économique particulière, jugeant les poussins mâles improductifs voire « inutiles » : ils ne pondent pas, grandissent lentement et déposent de la viande en trop petite quantité<sup>35</sup>. En concertation avec les acteurs du secteur, grâce à la littérature et à l'expertise des chercheurs de notre équipe interdisciplinaire, nous avons mis à jour différentes solutions de remplacement à la mise à mort de ces poussins. Celles-ci sont évaluées à l'aune de critères empiriques et scientifiques d'ordre technique, économique, sociologique et éthique. En prenant appui sur cette analyse, quelques recommandations sont finalement formulées.

---

<sup>33</sup> SOCO PRO, "Chiffres clefs Aviculture & Cuniculture", Filagri, 2022: <https://filagri.be/aviculture-cuniculture/chiffres-cles-aviculture-cuniculture>

<sup>34</sup> Plusieurs sources indiquent qu'en 50 ans la demande d'œufs en Allemagne aura doublé (estimation pour 2035) et que le problème de la gestion des poussins mâles ne sera que décuplé (Gremmen B., Bruijn M.R.N., Blok V., Stassen E.N., 2018, "A Public Survey on Handling Male Chicks in the Dutch Egg Sector", in *J Agric Environ Ethics*, n°31, pp. 93-107; Tiemann I., Hillemacher S., Wittmann M., 2020, "Are Dual-Purpose Chickens Twice as Good? Measuring Performance and Animal Welfare throughout the Fattening Period", in *Animals*, n°10, p. 1980; Hörning B., Häde, F., 2015, "Zweinutzungshühner im Ökolandbau? Problematik, Pilotprojekte, Perspektiven", contribution à la 13<sup>ème</sup> Wissenschaftstagung Ökologischer Landbau, 17-20 mars, Eberswalde, Germany).

<sup>35</sup> Leenstra F.R., van Horne P.L.M., Krimpen M.M., 2010, "Dual-purpose chickens, exploration of technical, environmental and economic feasibility", in Proceedings XIIIth European poultry conference, Tours, France.

## 1. Panorama des mondes des poussins

Le règlement européen autorise deux méthodes pour l'élimination des poussins dans les couvoirs : la mise à mort mécanique entraînant une mort rapide dite aussi broyage ou dénuquage et l'exposition au dioxyde de carbone dite gazage (Directive 93/119/CE, 1993 ; directive 90/539/CEE).

Si la France et l'Allemagne ne sont pas les premiers Etats à se pencher sur l'interdiction de la mise à mort des poussins<sup>36</sup>, leur annonce de légiférer sur la question et d'instaurer cette interdiction dès 2022 fait réagir en Wallonie. Un arrêté du Gouvernement wallon relatif à " l'interdiction de la mise à mort des poussins de volaille domestique de l'espèce Gallus gallus par méthode de broyage " a été soumis au Conseil d'Etat. L'interdiction souhaitée par la Wallonie se veut cohérente avec l'approche de ses voisins et évite le déplacement de ces pratiques vers la région. Le gouvernement régional souhaite également faire respecter le Code wallon du Bien-être animal qui interdit de faire périr un animal sans nécessité.

Des recherches et des expérimentations sont en cours, en Europe et dans le monde, sur des alternatives au broyage et/ou au gazage des poussins mâles: il s'agit soit d'agir avant la naissance soit d'élever les poussins. La première piste nécessite d'agir sur les souches de parentaux ou sur l'œuf. La seconde voie peut consister en la sélection de souches dites « à double fin » ou « duales », fruit d'un compromis entre les performances de ponte et de croissance/conformation. Elle concerne également l'élevage des mâles de souches pondeuses. Nous y reviendrons, après avoir contextualisé la situation actuelle des poussins et le souci du sort qui leur est réservé.

### 1.1 Pourquoi tuer les poussins mâles ?

Comme l'ensemble du secteur agricole d'Europe occidentale, l'aviiculture s'est intensifiée au lendemain de la seconde guerre mondiale. En réponse à la demande croissante d'aliments sûrs, bon marché et en quantité suffisante, conditionnée par la mise en place de la PAC, elle s'est mécanisée et spécialisée. Le nombre de volailles élevées a été démultiplié. L'efficacité des élevages a été renforcée grâce à l'évolution de la qualité des rations alimentaires, de l'hébergement des animaux ou encore d'une meilleure connaissance vétérinaire. La sélection génétique a permis d'accroître la production d'œufs et de viande tout en générant des races différenciées selon leur finalité et hyper productives dans leur secteur, soit de la ponte, soit de la chair. En filière « chair », les mâles et les femelles Gallus gallus ont des performances de croissance relativement similaires et peuvent être élevés ensemble ou séparément. En filière « œuf » par contre, la spécialisation des souches a eu des conséquences importantes sur l'organisation de la production. Les performances de croissance sont devenues, au fil du temps, largement inférieures à celles des animaux issus de lignées spécialisées pour la chair. Les poulets mâles de souche de ponte ne sont plus utilisés pour l'alimentation humaine car leurs mauvaises performances de croissance rendent leur élevage non rentable. Cette évolution a conduit à l'apparition puis à la généralisation de l'élimination, suite à l'éclosion, des poussins mâles issus de

---

<sup>36</sup> Gautron J., Réhault-Godbert S., Van de Braak T.G.H., Dunn I.C., 2021,. "What are the challenges facing the table egg industry in the next decades and what can be done to address them?", in *Animal*, vol.15, <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1751731121001257>.

Pour rappel, la France interdit le broyage des poussins mâles depuis janvier 2022 mais une dérogation jusqu'à fin 2022 est octroyée aux couvoirs pour s'adapter. L'ovosexage est l'alternative privilégiée. Le projet de loi initial interdit la mise à mort de façon plus générale. L'interdiction d'abattre les poussins ne concerne pas les lignées destinées à la reproduction, ni le marché spécifique de l'alimentation animale. Les couvoirs pourront aussi continuer d'éliminer les mâles "accidentellement non détectés". Le broyage est également interdit en Allemagne depuis janvier 2022. Le broyage est interdit en Suisse depuis 2020 mais le gazage y reste autorisé. Voir cadrage législatif ci-dessus.

lignées de ponte. Des techniques de sexage permettant de sélectionner visuellement les femelles directement à la naissance se sont mises en place. Si les femelles sont orientées vers des élevages de ponte, les mâles sont tués à l'âge d'un jour.

### 1.2 Paysage wallon de la ponte :

L'aviculture professionnelle n'est pas une tradition en Wallonie. Pourtant, 1,8 millions de poules pondeuses y ont été dénombrées en 2019, dont 350 000 en bio. On comptait alors 9 millions de volailles de ponte en Flandre. Le cheptel wallon ne représente que 23% des volailles détenues en Belgique mais il a été multiplié par 5 depuis 1990 tandis que le nombre de détenteurs a été divisé par 3<sup>37</sup>. On comptait, en 2019, 17 000 têtes en moyenne par élevage en Wallonie pour plus du double en Flandre. Le succès que connaît la filière avicole de ponte en Wallonie s'explique notamment par le revenu que cette diversification des productions permet dans les exploitations, selon la SOCOPRO<sup>38</sup>. Parallèlement, la consommation d'œufs et de viande de volaille semble moins impactée par les chutes de consommation que d'autres produits d'origine animale. Par ailleurs, la consommation wallonne de poulets de chair est deux fois plus élevée que la production, alors que la production d'œufs ne couvre qu'1/3 de la consommation. Les agriculteurs sont donc tentés de *développer des tailles d'élevage de plus en plus importantes, étant donnée la source intéressante de revenu qu'ils peuvent retirer de cette spéculation (1UTH = 12 000 poules biologiques)*<sup>39</sup>. Un directeur de couvoir nous confirme que la filière avicole bio se porte bien en RW :

*C'est l'avantage que la filière biologique va aussi bien dans les poules pondeuses que dans les poulets de chair. Pourquoi est-ce que cette filière prend de l'ampleur ? C'est parce qu'il y a des consommateurs qui sont prêts à payer un prix supplémentaire qu'un produit traditionnel pour pouvoir avoir des produits biologiques mais cela a un coût pour le consommateur ...*

(Directeur de couvoir, juillet 2021)

Le prix varie de 11 centimes par œuf-coquille en filière standard à 40 centimes par œuf-coquille issu de la filière biologique<sup>40</sup>. Le prix est fixé hebdomadairement par le marché de Kruishoutem (et ce pour l'ensemble de la Belgique) et mis en relation avec l'offre et la demande<sup>41</sup>. Les œufs les moins chers sont produits dans des systèmes avec des cages enrichies et des poules élevées au sol. Les prix sont plus élevés pour l'œuf plein air, suivi par l'œuf Bio. L'offre est donc diversifiée. Cette diversité se marque également dans les formes d'élevage. L'élevage des poules pondeuses se distingue selon les 4 modes d'élevage précités. En Wallonie, les trois premiers modèles (sol, plein air et bio) sont en développement. En effet, un des traits qui spécifie les élevages de pondeuses en RW est l'attachement au sol, ce qui génère une production de qualité différenciée. Un autre atout important est que le secteur avicole est caractérisé par la diversité des races même si la Lhomann Brown domine le cheptel. En Belgique, comme d'une façon générale en Europe, actuellement, les souches commerciales dominent la production de viande et d'œufs. Les races locales quant à elles, sont détenues presque

---

<sup>37</sup> Données issues de la socopro et du spw

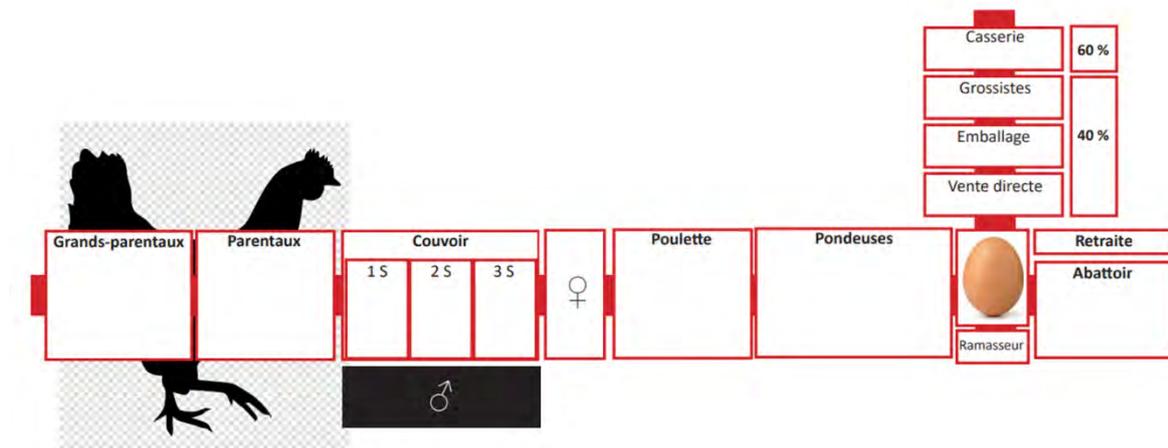
<sup>38</sup> Entretien réalisé avec un représentant de la filière avicole du collège des producteurs en juin 2021.

<sup>39</sup> SOCOPRO ; [https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicator sheets/EAW-A\\_II\\_c\\_5.html](https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicator sheets/EAW-A_II_c_5.html)

<sup>40</sup> SOCOPRO, "Chiffres clefs Aviculture & Cuniculture", Filagri, 2022: <https://filagri.be/aviculture-cuniculture/chiffres-cles-aviculture-cuniculture>

<sup>41</sup> Plan de développement stratégique 2018 – 2027. Par la Commission Aviculture – Cuniculture du collège des producteurs. <https://socopro-asbl.be/filagri/wp-content/uploads/sites/2/2019/10/College-desProducteurs-plan-de-developpement-strategique-2018-2027-aviculture-vdef-1.pdf>

uniquement par des éleveurs amateurs et collectionneurs<sup>42</sup>. Enfin, et ce n'est pas là sans intérêt pour notre recherche, **la Wallonie ne compte aucun couvoir de poules pondeuses**. Les éleveurs se fournissent principalement auprès de couvoirs flamands. Autrement dit, la mise à mort des poussins mâles n'est pas un problème wallon à proprement parler. Qui plus est, la génétique avicole mondiale est un secteur d'extrême concentration, trois ou quatre grandes multinationales se partagent ainsi la sélection des souches de poules de ponte standard, avec comme conséquence, l'homogénéisation génétique de ces dernières<sup>43</sup>.



Ill. 3: Chaîne opératoire de base de la filière avicole de ponte montrant les étapes et les maillons nécessaires à la production d'un œuf.

Il existe différents acteurs dans la chaîne de production avicole de ponte (voir ill.3). Précisons que les acteurs précédents l'élevage de poulettes ne se situent pas sur le sol wallon. Les élevages de grands-parentaux et de parentaux se situent hors de la Belgique et les couvoirs de pondeuses sont en Flandre. Seules quelques entreprises possèdent les lignées pures de volailles qui sont nécessaires pour assurer la diversité génétique et fournir des lignées avec certains traits spécifiques. Le premier maillon participant à la production avicole de ponte est l'élevage des **grands-parentaux**. Il existe deux multinationales européennes en la matière. L'une, d'origine allemande, Lohmann, fournit la majeure partie des poules brunes de ponte, les Lohmann Brown. L'autre, Novogen, est d'origine française. Les éleveurs wallons rencontrés ont également mentionné la Brunswick, issue d'une firme canadienne. Une poule sous sélection engendre par multiplication plusieurs centaines de milliers de poules pondeuses. Ces acteurs fournissent la génétique aux couvoirs flamands, lesquels détiennent les **parentaux**. Un acteur d'un de ces couvoirs explique :

*Nous, on a des poussins donc la chaîne en fait on reçoit de la génétique. Donc on a un élevage. Ce sont des éleveurs indépendants mais les poules nous appartiennent. Donc l'éleveur indépendant d'élevage fait l'élevage de poules et de coqs séparés puis c'est transféré dans un autre bâtiment pour faire la production. Et donc les œufs, ils nous appartiennent. On donne un*

<sup>42</sup> Moula N., Jacquet M., Verelst A., et al., 2012, "Les races de poules belges", in *Ann. Méd. Vét.*, n°156, pp. 37-65. Nous n'avons pas étudié cet aspect de l'élevage avicole, lequel pourrait cependant participer de la mise en place d'une solution de remplacement directe que nous analysons plus loin dans le point 2.2.2.

<sup>43</sup> Larivière J-M., Leroy P., 2008, "Conservation et valorisation de la diversité des ressources génétiques du poulet en Europe : initiatives et perspectives", in *Ann. Méd. Vét.*, n°152, pp. 203-220. Une étude est, ici, aussi à mener car les jeunes mâles sont également mis à mort à cette étape de la production de volaille. Le temps nécessaire à la mise en place d'une telle étude avec des acteurs frileux et éloignés de la Belgique ne cadrerait pas avec les conditions de notre étude.

*salaire et des bonus sur la production. C'est sur l'éclosion, assez sur la qualité des poussins. Mais la génétique ne nous appartient pas. Ça, ce sont les généticiens et ça, ce sont les grands-parentaux. (Acteur d'un couvoir, juillet 2021).*

Un autre acteur de couvoir précise, à propos des firmes de grands-parentaux, où elles se situent :

*En Allemagne, en Hollande et en France, Canada, au Brésil, en Angleterre, cela dépend de quelle souche et de quelle formation on a besoin. Si c'est des Ross<sup>44</sup> ou des coqs Sasso<sup>45</sup>, Hubbard<sup>46</sup>. Il y en a plusieurs sortes. (Directeur d'un couvoir, juillet 2021).*

Au stade parental, la multiplication se poursuit. La plupart des volailles sont soit de race dite « brune » soit de race dite « blanche » par les acteurs de la filière de ponte en RW. Les brunes produisent en moyenne 350 œufs de couleur brune et sont des oiseaux nichant au sol. Les blanches pondent 400 œufs en moyenne et sont arboricoles mais leur comportement est réputé plus facile que celui de l'autre race. A la réforme, les carcasses des souches blanches pèsent généralement 250 g de moins. Un éleveur de parentaux explique :

*Une blanche est plus flexible dans le système. Elle est plus agréable pour le producteur. Il y a moins de ponte au sol. Elle mange moins. Elle est moins agressive quand même avec les plus vulnérables. Et les brunes, au niveau cannibalisme, c'est catastrophique. Quand elles commencent à s'attaquer l'une à l'autre, cela continue jusqu'à la fin de la bande. Et ça c'est la raison que, au Danemark, ils comparent beaucoup avec que se changer en 100 % blanches. En Allemagne, c'est blanche. En Hollande, c'est déjà 60 % mais, là-bas, le consommateur suit. Ici, en Belgique, c'est comme en Italie, c'est entre les oreilles : un œuf ça doit être brun point final. (Acteur d'une firme de parentaux, juillet 2021).*

En Wallonie, cette race blanche n'est que peu élevée en raison de la culture alimentaire des consommateurs. En effet, les œufs achetés par les habitants dans le commerce sont bruns. Les œufs blancs sont perçus comme « moins naturels » contrairement à l'Allemagne par exemple.

Les élevages de parentaux fournissent les œufs à couvrir contenant le stock parental. Ces œufs sont fournis aux **couvoirs** où ils sont incubés selon les commandes passées au couvoir par les clients ; c'est-à-dire les éleveurs de poules prêtes à pondre. Un directeur de couvoir fournissant des poulettes en Wallonie explique :

*Mais en fait cela dépend de ce que le client veut. Nous c'est le client qui va décider de ce qu'il veut. Cela, que ce soit en poulet de chair ou en poule pondeuse, cela a toujours été comme ça. Nous on nous demande un poussin d'une telle race alors on fait un poussin d'une telle race. (Directeur d'un couvoir, juillet 2021)*

Après l'éclosion, les **poussins** sont sexés et les mâles sont tués. Les couvoirs flamands recourent exclusivement à « l'euthanasie », selon le vocabulaire utilisé sur le terrain, c'est-à-dire par gazage. Si l'on considère, selon les indications de ces professionnels que nous avons rencontrés et que les encadrants des filières et la littérature scientifique confirment, que le sexe ratio est de 50/50 et que

---

<sup>44</sup> <https://broeierijdavid.be/wp-content/uploads/Poulet-de-chair-308-FR-2014.pdf>

<sup>45</sup> <https://europe.sasso-poultry.com/fr/>

<sup>46</sup> <https://www.hubbardbreeders.com/fr/hubbard/bienvenue-chez-hubbard/>

1,8 millions de poules sont élevées en RW, alors, les élevages wallons génèrent indirectement la mise à mort d'autant de mâles d'un jour.

Bien que n'ayant pu disposer de données auprès de RENDAC concernant les flux générés par ces poussins gazés, il est mis en évidence par le secteur de la ponte en RW (notamment lors de la table ronde organisée pour évaluer la faisabilité des alternatives recensées, octobre 2021), que ces poussins ne sont pas que des déchets. Si certains sont destinés à alimenter la production de biogaz, tous n'empruntent pas cette voie. Tous ne sont pas jetés: certains entrent dans le circuit du Pet Food. Ces corps gazés, frais ou congelés et commercialisés sous forme de « matière première » nourrissent par exemple les rapaces des parcs zoologiques<sup>47</sup> mais aussi les nouveaux animaux de compagnie (NACs). La possibilité de valoriser les poussins dans la recherche fondamentale a également été évoquée par les acteurs de la filière rencontrés sans que cette destination ne nous ait été confirmée. En effet, l'un d'eux, vétérinaire, précise :

*En recherche fondamentale, à mon avis, cela n'ira pas parce qu'ils ont des souches spécifiques pour les recherches. Donc pour le monde scientifique, cela ne pourrait pas aller. Ma cousine est spécialisée sur la Newcastle<sup>48</sup>. Elle a fait une thèse de doctorat. Elle travaille maintenant à Sciensano<sup>49</sup>. (Vétérinaire filière avicole, juillet 2021)*

Les **poussins femelles**, pour leur part, sont transportés dans des **élevages de poulettes** en Belgique jusqu'à l'âge de 16,5 semaines. Elles sont ensuite véhiculées, généralement sous la responsabilité du couvoir, vers les **élevages de ponte** de Wallonie. A titre indicatif, une poulette bio était achetée par l'éleveur au prix de 6,7 euros en juillet 2021. Dans ce prix, les producteurs de poulettes estiment le coût des aliments nécessaires pour la croissance d'une poulette à 5 euros. Une ronde de pondeuses dure, selon le système d'élevage, de 59 à 60 semaines. Certains éleveurs nous ont affirmé espérer qu'ils pourront tenir leur bande durant deux ans prochainement.



III. 4: Durée moyenne des différentes étapes de la conduite d'un lot de poules pondeuses bio (en jours), source:

[http://www.capbio-bretagne.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/30078/\\$File/FT\\_Conduite%20d'elevage%20des%20poules%20pondeuses%20en%20AB%20-%20Fevrier%202018.pdf?OpenElement](http://www.capbio-bretagne.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/30078/$File/FT_Conduite%20d'elevage%20des%20poules%20pondeuses%20en%20AB%20-%20Fevrier%202018.pdf?OpenElement)

<sup>47</sup> Un parc zoologique de la RW nous confirme cette information (entretien téléphonique du 07/02/2022). Les poussins permettent de nourrir les rapaces, les oiseaux carnivores, les grands échassiers et les petits mammifères carnivores. Deux fournisseurs belges sont liés par contrat avec ce parc. Les poussins peuvent être livrés congelés à la commande. Ils peuvent également être frais, c'est-à-dire tués le matin et livrés entiers l'après-midi selon les disponibilités. Livrés entiers, les poussins ne sont donc pas éliminés par broyage. Environ 1300 kg de poussins frais sont fournis au parc tous les mois ou 1,5 mois.

<sup>48</sup> <https://auniddepoule.com/newcastle>

<sup>49</sup> <https://www.sciensano.be/fr>

La 60<sup>ème</sup> semaine est considérée comme critique. Une éleveur bio de RW explique :

*Je vous ai dit, il y a une période vers 60 semaines qui est la plus critique au niveau des maladies. Des gens n'attendent pas d'arriver à 60 semaines. Ils les font abattre à 55 semaines, que ça se passe bien ou que ça se passe mal. Ils n'attendent pas 60 semaines parce que la perte de quelques oeufs qu'ils vont avoir à cause de X ou Y raison justifie le fait de les faire partir, parce que les poules sont moins chères à l'achat. Et donc vous avez des gens comme ça, qui toutes les 60 semaines, boum, font une rotation. Mais à 60 semaines, les poules n'ont même pas utilisé 50 % de leur temps. (Eleveur de pondeuses, juillet 2021).*

Au moment de leur réforme, les pondeuses sont ramassées par une firme qui dépend de l'abattoir. Cette opération a souvent cours durant la nuit afin de diminuer le stress des volatiles. Elles sont ensuite amenées à l'abattoir. Leur carcasse est valorisée dans le secteur agroalimentaire et exportée en tant que viande à bouillir. En Belgique, la consommation de poule à bouillir diminue. A terme, pour une poule pondeuse de réforme d'environ 2 kg, l'éleveur touchera entre 35 et 45 cents par animal.

### **1.3 Tuer des poussins d'un jour: pratique immorale d'après les consommateurs mais pas que...**

La recherche d'alternatives à la mise à mort des poussins d'un jour est habituellement présentée comme une réponse à une demande sociétale désireuse d'améliorer le bien-être des animaux dans des élevages plus "éthiques". Une partie importante de la société et de nombreux scientifiques dans le domaine de l'éthique animale considèrent la mort des poussins comme un problème de bien-être animal, même si ce n'est pas une évidence<sup>50</sup> (la durée de la vie est une question éthique, la manière de mettre fin à la vie est une question de bien-être animal, ou du moins, de bien-traitance). En tant que telle, il n'est pas surprenant que la question de l'abattage des poussins ait également attiré l'attention des médias. Différentes enquêtes ont porté sur les connaissances et perceptions des consommateurs quant au sort des poussins en Allemagne, aux Pays-Bas ou en Suisse. Elles se sont également intéressées à leurs savoirs et leurs appréhensions des alternatives à cette mise à mort. Selon Brümmer et al.<sup>51</sup> ou encore Busse M. et al.<sup>52</sup>, la pratique est bien connue des citoyens allemands tandis que Leenstra et al.<sup>53</sup> ont révélé que 58% des personnes interrogées n'étaient pas au courant de cette élimination des jeunes mâles dans la filière de ponte aux Pays-Bas ; les urbains étant moins informés que les ruraux. Une fois informés, 36% du public néerlandais interrogé considéraient cette pratique comme « mauvaise » ou « très mauvaise ». De même, en Suisse, les résultats d'une enquête menée auprès de 402 consommateurs dans 8 supermarchés a révélé que la pratique de l'abattage des

---

<sup>50</sup> Yeates J.M.W., 2010, "Death is a welfare issue", in *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, n°23, pp 229-241; Bruijn M.R.N., Blok V., Strassen E. N., Gremmen H. G. J., 2015, "Moral "Lock-In" in responsible innovation: The ethical and social aspects of killing day-old chicks and its alternatives", in *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, n°28, pp. 939-960.

<sup>51</sup> Brümmer N., Christoph-Schulz I., Rovers A.-K., 2018, "Consumers' perspective on dual-purpose chickens", in *Proceedings in system dynamics and innovation in food networks 2017*. <http://centmapress.ilb.uni-bonn.de/ojs/index.php/proceedings/article/view/1717/683>

<sup>52</sup> Busse M., Kernecker M.L., Zscheischler J. et al., 2019, "Ethical Concerns in Poultry Production: A German Consumer Survey About Dual Purpose Chickens", in *J Agric Environ Ethics*, n° 32, pp. 905–925.

<sup>53</sup> Leenstra F., Munnichs G., Beekman V., et al., 2011, "Killing day-old chicks? Public opinion regarding potential alternatives", in *Animal Welfare*, n°20 (1), pp. 37–45.

poussins était largement inconnue (75 % des répondants). En général, les connaissances des répondants sur la production avicole étaient faibles<sup>54</sup>.

On notera que le souci du sort des poussins pourrait avoir un caractère culturel, mais la conception et la connaissance de leur traitement a pu aussi évoluer dans le temps au gré, notamment, de la diffusion d'une information relative à leur broyage et à son interdiction. En effet, Gremmen et al. montrent qu'une part accrue de répondants néerlandais (47%) souhaitent des alternatives en vue d'un arrêt de cette pratique. Ces chiffres suggèrent que tuer les poussins d'un jour est devenu un sujet de plus en plus important pour les consommateurs. Une prise de conscience généralement croissante des citoyens sur les questions éthiques dans la production alimentaire et leur appel à l'amélioration du bien-être animal soutiennent ce constat<sup>55</sup>.

Un rapport de la commission européenne indique, en 2016<sup>56</sup>, que 40% des Belges sont prêts à payer jusqu'à 5% de plus pour des produits issus d'exploitations où les mâles ne sont pas tués. Ce geste, cet investissement de la part du consommateur tendrait à montrer que, pour satisfaire ses attentes en termes de bien-être animal, il serait prêt à participer économiquement mais est-ce suffisant ? Pour Bruijnis et al.<sup>57</sup>, les raisons qui président au désaccord des citoyens face à la gestion des poussins sont diverses : objection à l'abattage à grande échelle de jeunes animaux qui sont un produit secondaire d'une chaîne de production animale intensive; désaccord avec l'instrumentalisation, la technologisation et la rationalisation des animaux ; réification d'animaux considérés comme des sujets par les citoyens qui leur confèrent un statut moral<sup>58</sup> ou leur accordent un droit à la vie<sup>59</sup>.

Malgré tout, la connaissance des pratiques d'élevage dans la filière avicole et des raisons ou des implications de la mort des poussins semble moindre alors que la condamnation de leur sort funeste relève de l'émotion directe et de la question du respect du vivant. Ce décalage entre un idéal de production et les contraintes technico-économiques marque le secteur de la production de l'œuf, le désoriente quelque peu et le place dans une démarche réflexive. Le problème taraude donc aussi les éleveurs indirectement concernés et les couvoirs. Ces différents extraits d'entretiens individuels menés avec des acteurs du secteur avicole wallon le démontrent.

*C'est entre guillemets évidemment parce que je ne suis pas spécialement concerné mais je fais quand même partie de la chaîne et qui dit qui fait partie de la chaîne et bien dit qu'on joue quand même un rôle même si c'est un rôle de bowling. Je me rends bien compte que tout ce qui*

---

<sup>54</sup> Gremmen B. , Bruijnis M.R.N., Blok V., Stassen E.N., 2018, "A Public Survey on Handling Male Chicks in the Dutch Egg Sector", in *J Agric Environ Ethics*, n°31, pp. 93-107

<sup>55</sup> Heise H., Theuvsen L., 2017, "What do consumers think about farm animal welfare in modern agriculture? Attitudes and shopping behavior", in *International Food and Agribusiness Management Review*, n°20, pp. 379-399; Hat, S., Artr, S., Brédart D., et al., 2016, "Towards sustainable food systems: The concept of agroecology and how it questions current research practices. A review", in *Biotechnology, Agronomy, Society and Environment*, n°20 (S1), pp. 215-224.

<sup>56</sup> European Commission, 2016, "Special Eurobarometer 422. Attitudes of Europeans towards Animal Welfare", p. 50. <http://ec.europa.eu/COMMFrontOffice/publicopinion/index.cfm/ResultDoc/-download/DocumentKy/71348>.

<sup>57</sup> Bruijnis M.R.N., Blok V., Strassen E. N., Gremmen H. G. J., 2015, "Moral "Lock-In" in responsible innovation: The ethical and social aspects of killing day-old chicks and its alternatives", in *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, n°28, pp. 939-960.

<sup>58</sup> Rutgers L. J. E., Swabe J. M., Noordhuizen-Stassen E. N., 2003, *Het doden van gehouden dieren, ja, mits... of nee, tenzij?*, Universiteit Utrecht, p. 118.

<sup>59</sup> Cohen N. E., Brom F. W. A., Stassen E. N., 2012, "Moral convictions and culling animals: A survey in the Netherlands", in *Anthrozoos*, n°25, pp. 353-367.

*est notion de bien-être animal, de la phase qui se passe avant, qu'on ne voit pas, mais qui est quand même bien là, le sort des animaux etc. (Eleveur de poudeuses, juillet 2021)*

*Maintenant j'ai une image de ce qui devrait être fait, de ce qui est possible de faire et de ce que je ne veux pas faire. (Eleveur de poudeuses, juillet 2021)*

*Je pense qu'un être vivant, à partir du moment où il est né, c'est un être vivant. Cela me pose des questions éthiques de savoir que, en amont non aval pardon, de mon travail, il y a des questions qui ne sont pas du tout éthiques qui ne se posent peut-être pas. Ou du moins, on est obligé de sonner un peu à la porte et de toquer jusqu'au moment où on nous répond parce qu'il n'y a pas de solution. Alors moi ce que j'ai entendu c'est que l'ovo sexage était une solution, j'espère, d'avenir mais qu'elle était limitée aussi en termes de quantité. (Eleveur de poudeuses, juillet 2021)*

*Je trouve que mes poules, au niveau bien-être, je pourrais peut-être pousser un petit peu plus loin en ajoutant des jeux dans le bâtiment par exemple où ce genre de choses. Mais il faut aussi que cela reste un bâtiment d'élevage et que l'on puisse aussi travailler correctement. C'est bien d'ajouter plein d'affaires dans le bâtiment mais il y a aussi la question de l'hygiène, la question du nettoyage. Maintenant tout ce qui se fait en aval et qui me préoccupe, par exemple sur l'euthanasie, sur le broyage des poussins, c'est quelque chose qui m'ennuie un petit peu quand même parce que si je ne suis pas confronté directement je participe à cela. Quand je commande 1200 poules involontairement évidemment il y a probablement 1200 coqs qui vont finir à la trappe ou à la poubelle. Qu'est-ce que moi je peux faire à ce niveau-là ? J'essaie, en tout cas au niveau du couvoir, d'amener une discussion. J'essaie de me rendre compte un petit peu de leurs contraintes aussi à eux. (Eleveur de poudeuses, juillet 2021)*

*Leur vie aura eu plus de sens en ayant une valorisation que sans valorisation. Ils n'ont pas demandé à naître ces coqs. C'est nous qui les avons fait venir, qui avons élevé les parentaux. Ils sont arrivés. On est quand même sympa, nous les hommes, on les fait naître et puis on les met à la poubelle. Ce n'est pas avoir beaucoup de respect pour la vie que de faire ça ! Je pense que ça a du sens de chercher une valorisation. Ça a du sens, et même dans la société actuelle, on doit le faire. C'est indispensable pour nous et pour ceux qui viendront après, pour ne pas qu'ils se disent en regardant en arrière « mais tu imagines ce qu'ils faisaient ? Ils faisaient naître des poussins mâles, ils les broyaient et les tapaient après au clos ». On aimerait quand même bien regarder nos petits-enfants en face ! (Vétérinaire de la filière avicole, juillet 2021)*

#### **1.4 Evaluation de la situation actuelle : le gazage des poussins mâles**

Si le secteur de la ponte en RW s'interroge sur la légitimité de tuer les poussins mâles à la naissance, il n'en demeure pas moins qu'il insiste sur la pertinence de cette pratique aujourd'hui, notamment en raison des problèmes soulignés pour les alternatives que nous exposerons à la suite de ce point.

*La plus plausible, c'est la solution actuelle au fond. Il faut comparer tout cela avec la situation actuelle avant tout pour savoir si une alternative sera meilleure que la solution actuelle. (Eleveur de poudeuses, octobre 2021)*

*C'est important pour nous il faut pouvoir parler de l'euthanasie des poussins mâles parce que si on peut pas en parler et qu'on ne peut se fixer que sur les propositions alors voilà ... (Fournisseurs d'aliments pour poudeuses, octobre 2021)*

*Le gazage d'un poussin c'est soft on l'endort, c'est comme une anesthésie c'est sans douleur.*  
(Eleveur de pondeuses, octobre 2021)

Aujourd'hui en Flandre, les poussins mâles sont mis à mort à la naissance par gazage. Cette technique dite « d'euthanasie » est jugée plus douce que l'écrasement des œufs contenant l'embryon mâle (ovosexage) ou que d'autres méthodes de mise à mort, en ce compris l'abattage à un âge plus avancé. Celui-ci suppose, en effet, un chargement, un transport, un déchargement, une suspension tête en bas à la chaîne et un étourdissement, avant qu'elle ne soit tranchée. *De toute façon, il y a une mort à la fin. La mort est toujours là et que ce soit à 9 jours ou à 100 jours s'exprime une éleveuse de pondeuses.* Mourir gazé apparaît préférable aux représentants du secteur, par rapport au sort réservé aux mêmes poussins devenus coqs à 12 semaines ou plus, car les chaînes d'abattage ne sont pas adaptées à ces petits gabarits, disent-ils. Les animaux tombent des chaînes et les éléments de traitement de la carcasse ne sont pas non plus adaptables. Pour le secteur, le gazage est associé à une anesthésie générant peu de stress et peu de douleur. Les poussins tués sont ensuite valorisés dans le Pet Food et par certains parcs animaliers dont la matière première viendrait donc à disparaître si le gazage se voyait interdit. *Le couvoir est payé pour ces poussins. Ce n'est pas un déchet, c'est un sous-produit. Quand c'est un déchet, tu dois payer pour qu'il soit retiré. Quand c'est un sous-produit, on te paye pour la matière première et donc pour le recevoir,* précisait un acteur d'un couvoir.



III. 5: Tableau issu de l'analyse SWOT menée avec les acteurs de la filière avicole de ponte en octobre 2021 concernant l'évaluation de la situation actuelle de la gestion des poussins mâles.

Cette façon de procéder aujourd'hui ne laisse aucun animal hors circuit en comparaison des erreurs d'identification possibles par ovo-sexage (voir plus loin, section 2.1). Le traitement est qualifié « d'équitable » pour des animaux destinés quoiqu'il en soit à mourir prochainement selon une vétérinaire. Les ressources alimentaires indispensables sont moindres que celles nécessitées par l'élevage de races mixtes et encore plus par celles des coqs frères de pondeuses. Nous développerons ces points dans la suite du chapitre. L'impact sur l'environnement des structures et procédures actuelles dans l'élevage des pondeuses est meilleur, selon les participants, que toutes les alternatives

proposées car l'indice de consommation des animaux est inférieur<sup>60</sup>. L'efficacité des filières de productions spécifiques (ponte et chair) est, selon les participants, plus grande actuellement et génère moins de gaspillage.

*L'efficacité aujourd'hui est meilleure pour un kilo de céréales ou d'aliments que tu donnes. C'est comme ça que tu as le plus d'œufs et de viande. Il y a moins de gaspillage actuellement. Avec cette solution-là, il y aura un gaspillage alimentaire parce qu'elles vont manger la même chose pour produire moins. Il faudra plus de poules pour donner plus à manger. Il faudra plus de poules pour avoir le même nombre d'œufs nécessaires pour nourrir la population. (Acteur d'un couvoir, octobre 2021)*

*De la même manière que là il faut plus de poules pour produire d'œufs, ici il faut deux poulets pour produire un kilo de viande au lieu de 1 poulet pour 2 kg de viande produite. Donc il faudra tuer 2 animaux pour avoir 2 kg au lieu de tuer un animal pour avoir 2 kg de viande. Il faudra tuer donc deux fois plus d'animaux pour avoir la même production de viande. (Fournisseurs d'aliments pour poudeuses, octobre 2021)*

Qui plus est, il n'y a pas besoin des investissements qu'imposeraient les trois solutions de remplacement et qui incomberaient aux couvoirs et aux éleveurs de poudeuses ainsi que nous l'expliquerons ci-dessous.

La situation actuelle est partagée par l'ensemble du secteur, qu'il s'agisse d'élevages conventionnels ou bio. Cette équité sera mise à mal avec l'interdiction du gazage car les alternatives pourraient ne pas être adoptées par l'ensemble des acteurs. Ainsi l'ovosexage par prélèvement en raison de l'intervention pourrait ne pas être autorisé par le cahier des charges. En effet, même s'il n'y a pas d'intervention sur l'embryon, la technique est mise en correspondance avec l'insémination artificielle dans les débats dont un participant se fait le relais.

*C'est facile pour un homme ou une femme politique de dire « interdit le gazage des petits poussins ». C'est facile de dire ça à partir d'un bureau. C'est très à l'écoute du grand public qui ne connaît pas le secteur. La menace est aussi de mettre en danger la filière bio qui est propre à la production wallonne par rapport à la solution là-bas comme on en discutait. Il y a des débats qui disent « est-ce que ça va être autorisé en bio l'ovo sexage ? ». Si c'est ça et qu'on interdit parce qu'on dit qu'on a cette solution-là mais qu'elle ne fonctionne pas en bio, alors que la Wallonie veut favoriser l'agriculture bio, elle va tuer l'agriculture de ponte. Il faut faire attention que la solution soit applicable à tous les secteurs de la ponte. En bio par exemple l'insémination artificielle est interdite<sup>61</sup>. Il y a un questionnement et une assimilation ce n'est pas encore tranché aujourd'hui mais cela semble être mal parti. Le tout est de s'assurer que l'on ne s'engouffre pas dans un effet d'annonce parce qu'il faut aussi une solution pour le bio alors. Donc aujourd'hui, la solution est beaucoup plus équitable parce qu'elle est commune à tout le secteur. (Fournisseurs d'aliments pour poudeuses, octobre 2021)*

La filière de ponte bio est la seule à se questionner, de façon anticipée, sur la pratique du gazage.

*Pour le moment les poussins de poudeuses ne sont pas bio mais est-ce que le cahier des charges européen va accepter qu'on gaze des poussins mâles s'ils sont bio? C'est une menace. C'est une*

---

<sup>60</sup> Il peut sembler réducteur de limiter l'impact environnemental à l'indice de consommation. C'est peut-être vrai si on exprime les impacts par kg de produit, mais pas par d'autres unités, comme par ha par exemple. Tout dépend aussi de la catégorie d'impact (l'environnement ne se limite pas au réchauffement climatique).

<sup>61</sup> Il s'avère cependant que l'IA est autorisée en bio. Biowallonie, 2018, *Elevage des bovins bio: Réglementation*, [https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2018/09/Livret-Bovins-bio\\_juillet-2018.pdf](https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2018/09/Livret-Bovins-bio_juillet-2018.pdf)

*force maintenant mais dans un futur, il serait possible que quand la poulette devra être bio ; déjà que là ça puisse poser un problème, est-ce que le gazage va être reconnu comme une méthode bio ou pas ? Cela va donc des deux côtés: c'est une force qui deviendrait une menace. (Echange entre participants, octobre 2021)*

*Si on a fait comme ça jusqu'à maintenant, c'est parce que c'était justifié. Cela fait un peu vieux en disant « moi, j'ai toujours fait comme ça. Je ne vois pas pourquoi je changerais ma technique ». Ce n'est jamais se remettre en question. Il y a des facteurs limitants, des facteurs leviers qui peuvent jouer à un moment donné et essayer de trouver une solution. (acteur d'un couvoir, octobre 2021)*

Malgré les arguments en faveur du maintien (momentané pour certains) du gazage des poussins, tous les acteurs interrogés dans cette recherche affirment que tuer n'est pas aisé. D'ailleurs, nombre des éleveurs confrontés à la mise à mort, en parlent par euphémisme : ils font « partir » les animaux ou, comme déjà dit, ils sont « euthanasiés »<sup>62</sup>.

*Ce n'est jamais beau et surtout quand on voit un petit poussin à peine nouveau-né et on va l'euthanasier. Si on va filmer ça et on va montrer ça au grand public, c'est garanti que cela va faire un scandale. (directeur d'un couvoir, octobre 2021)*

Le malaise généré par la mise à mort dépasse la seule question des poussins. Un éleveur explique qu'il ne sait pas tuer ses volailles blessées.

*Quand vous vous levez, le matin, et que vous vous dites « aujourd'hui je dois abattre 200 poules », psychologiquement, c'est lourd. On est des êtres humains. Il y a des gens qui sont plus sensibles que d'autres. Il y a des gens, ça ne leur pose aucun souci d'abattre des poules. Moi, je me dis toujours « est-ce qu'il n'y a pas une autre solution ? Il y a pas quelque chose qu'on peut faire ? Un médicament ? ». (éleveur de pondeuses, juillet 2021)*

*Normalement la technique bien-être animal, la technique je vais dire du bon éleveur, c'est quand vous avez une poule qui est malade, il vaut mieux l'abattre tout simplement. Pourquoi ? Parce que pour ne pas qu'elle contamine les autres. Moi, je n'aime pas et cela me pose un problème donc je préfère les maintenir même si ce n'est pas une bonne idée parce que si la poule est malade elle va rester dans un bâtiment et elle va faire une seule chose : elle va condamner techniquement, elle va condamner les autres techniquement. (éleveur de pondeuses, juillet 2021)*

Cette responsabilité du « bon éleveur » en charge de ses animaux touche donc également la fin de vie de ces derniers. Une bonne mort est donc recherchée, c'est-à-dire une mort la moins pénible possible pour les animaux. Il en découle une question sur le report de cette mort et sur la qualité de la vie des animaux élevés « en sursis » pour être engraisés. Cette vie doit-elle être vécue ?

### **1.5 Conclusion: Mise à mort des poussins mâles d'un jour**

Le gazage est la technique la plus couramment utilisée pour tuer les poussins mâles des filières pondeuses. Elle est assez rapide. En supposant que tuer peut être fait d'une manière qui est

---

<sup>62</sup> Nous reviendrons sur cet aspect des choses dans la discussion finale de ce rapport car il concerne l'ensemble des filières investiguées.

complètement ou presque totalement neutre en terme de bien-être, on peut se demander si « l'euthanasie » n'est vraiment pas une question de bien-être animal, car les animaux ne sont pas en mesure de terminer leur vie<sup>63</sup>. Il pourrait s'agir de leur intégrité. La notion d'intégrité est décrite par Rutgers et Heeger<sup>64</sup> comme : *l'intégralité et la complétude de l'animal et l'équilibre spécifique à l'espèce de la créature, ainsi que les capacités à se maintenir de manière autonome dans un environnement adapté à l'espèce*. Les poussins d'un jour n'ont pas l'occasion de se développer selon les besoins spécifiques de l'espèce lorsqu'ils sont tués directement après l'éclosion. La justification apportée à cette mise à mort a son importance. Comme le montrent Leenstra et al.<sup>65</sup>, présenté comme un effet secondaire d'un système de production animal intensif, tuer les poussins n'est pas acceptable. Mais, à l'instar des propos tenus par les membres de la filière à propos de la transformation des cadavres en aliments pour animaux, les néerlandophones sont plus enclins à accepter le gazage car les animaux ne sont plus des déchets, mais sont valorisés : ils servent un but, ont une fonction, un usage. Le but de la mise à mort influe sur la décision de sa légitimité ou non.

Il est alors question de **valeurs** car un sous-produit justifie-t-il la mise à mort de 1,8 millions de poussins ? Si la sécurité et la production alimentaires ont justifié la mise en place d'un système productiviste tandis que les valeurs de bien-être animal et de respect de la vie n'étaient pas si prégnantes qu'aujourd'hui, le même système se justifie-t-il encore à notre époque dépourvue de pénurie alimentaire ? La mise à mort des poussins mâles peut-elle encore être un effet secondaire de la production avicole de ponte ? **Peut-on concilier une production efficace d'œufs nécessaire à l'apport en protéines de la population avec le respect de la vie poussins ?** Pour répondre à cette question, il s'agit maintenant de décrire et d'analyser la (in)faisabilité des alternatives à la mise à mort de ces jeunes mâles.

## **2. Quelles solutions de remplacement à la mort des poussins de un jour ?**

Dans ce point, nous allons examiner les différentes alternatives rencontrées sur le terrain et dans la littérature. Dans la filière de ponte, elles peuvent intervenir avant la naissance du poussin sous la forme de **l'ovosexage** ou de **l'édition génomique**. Les poussins mâles sont ainsi *a priori* éliminés au stade embryonnaire. **L'engraissement des jeunes mâles** est une seconde alternative. Il s'agit, dans ce cas, **d'élever les coqs frères de pondeuses** ou une **race à deux fins** pourvoyeuse d'œufs et de viande.

Le fonctionnement de chaque alternative et des aménagements qu'elle exige sera décrit en prenant appui sur une adaptation de la chaîne opératoire de base, décrite au point précédent.

Ces alternatives seront également discutées à l'aune de l'évaluation de leur (in)faisabilité selon les acteurs de la filière de ponte en RW.

---

<sup>63</sup> Yeates J., 2009, "Death is a welfare issue", in *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, n°23, pp. 229-241; Bruijn M. R. N., Meijboom F. L. B., Stassen E. N., 2013, "Longevity as an animal welfare issue applied to the case of foot disorders in dairy cattle", in *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, n°26, pp. 191-205.

<sup>64</sup> Rutgers L. J. E., Heeger R., 1999, "Inherent worth and respect for animal integrity", in Dol M., Fentener van Vlissingen M., Kasanmoentalib S., et al. (Eds.), *Recognizing the intrinsic value of animals—Beyond animal welfare*, Assen, Van Gorcum B.V.

<sup>65</sup> Leenstra F., Munnichs G., Beekman V., et al., 2011, "Killing day-old chicks? Public opinion regarding potential alternatives", in *Animal Welfare*, n°20 (1), pp. 37-45.

Enfin, cette analyse sera également nourrie par la mise en exergue d'indicateurs techniques, économiques, sociologiques ou encore éthiques et législatifs proposés par les auteurs de ce rapport, en appui de la littérature scientifique.

## **2.1 Solutions de remplacement ante natum**

Il existe deux voies pour identifier les poussins mâles avant leur naissance : le sexage dans l'œuf et l'édition génomique. Chacune de ces pistes fait l'objet de recherches et de développements comme l'atteste la littérature scientifique relayée par la presse non spécialisée.

### **2.1.1 L'ovosexage**

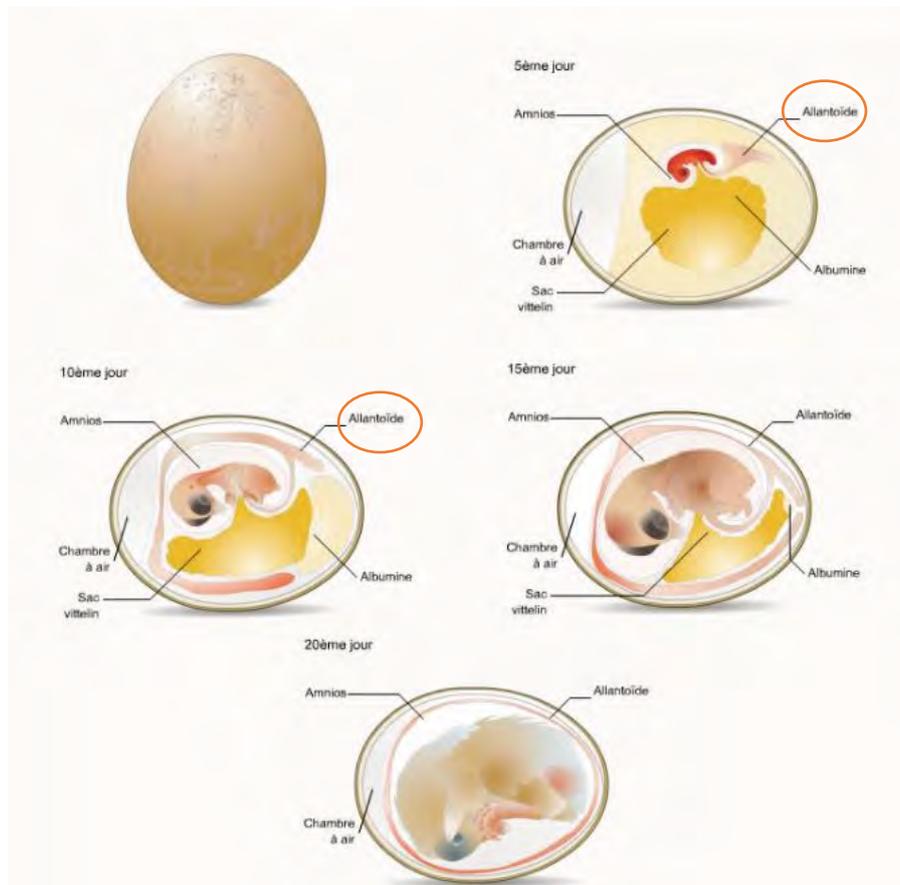
Le sexage in ovo, également désigné sous les termes de sexage dans l'œuf ou d'ovosexage, regroupe différentes techniques de détection du sexe d'un embryon de poussin lorsque celui-ci est encore en cours de formation (voir Tableau 3). Ces techniques ont commencé à être étudiées dans la seconde moitié des années 2010 pour permettre aux élevages de poules, et notamment aux couvoirs, de détecter les embryons mâles à un stade précoce. Les œufs "mâles" peuvent ainsi être retirés de la couvée avant de donner naissance à un poussin ayant vocation à être tué car déclaré inutile à l'élevage.

Méthode d'ovo-sexage	Ovo-sexage basé sur	Jour incubation testé	% de précision	% d'éclosion	Invasion (e)	Freins/désavantages	Développement	Souches testées
Seleggt <sup>1,2,4,5,11,12</sup>	Dosage sulfate d'œstrone du liquide allantoïdien	9	98	98,6 à 96,5 -> souches brunes 87,3 -> souches blanches	Invasive Avec contact	Risque d'infection et de diminution de la viabilité	Sur le marché 1 à 3 centimes de plus/œuf 3 000 œufs/h	Souches brunes et blanches
Technologie hyperspectrale AAT <sup>3,4,12</sup>	Différence de couleur du duvet	11 à 14	97	Non impacté	Non Invasive Sans contact		Sur le marché 0,5 à 1 centimes de plus/œuf 20 000 œufs/h	Venant de Lohmann Tierzucht GmbH
Spectroscopie Raman <sup>1,2,5,6,7,8</sup>	Différences moléculaires entre les sexes	3,5	90 à 93 (a)	89 (pôle pointu (c)) 90 à 96 (pôle plat (d))	Invasive (pôle pointu) Semi-invasive (pôle plat) Sans contact		Expérimentale	Gallus Gallus (comme Lohmann Selected Leghorn)
Spectroscopie à fluorescence <sup>1,5,6,7,8</sup>	Différence d'érythropoïèse	3,5	85 90 à 91 (si couplée à Raman)	89 (pôle pointu (c)) 90 à 96 (pôle plat (d))	Invasive (pôle pointu) Semi-invasive (pôle plat) Sans contact		Expérimentale	Gallus Gallus (comme Lohmann Selected Leghorn)
CRISPR-cas <sup>9,10,11</sup>	Marquage fluorescent des mâles	Avant incubation	100	Non impacté	Non invasive Sans contact	OGM (b)	Expérimentale	
Spectroscopie infra-rouge de Fourier <sup>1,2,5</sup>	Quantité d'ADN (plus élevé chez le mâle)	Avant ou pendant incubation	Précis	6,6 si test sur œuf non incubés. 80,9 si test sur œuf incubés de 72h	Invasive Sans contact	Moins bon développement du fœtus	Expérimentale	
Biomarqueur volatil <sup>2</sup>	Hydroxytoluène butylé traversant les pores de la coquille		95	Non impacté	Non invasive Sans contact		Prototype 1800 œufs/h (évolution pour atteindre 10 000 œufs/h)	
Réflectance <sup>1,5</sup>	Propriétés optiques	10	90		Invasive Sans contact		Expérimentale	Livourne blanche
Plantegg <sup>2</sup>	PCR du liquide allantoïdien, amplifiant les chromosomes Z et W		Précis		Invasive Avec contact		Sur le marché	
Technologie hyperspectrale Hypereye <sup>2,12</sup>	Signatures spéciales	Avant incubation	95 à 99		Non invasive Sans contact		Prototype (évolution pour atteindre 30 000 à 50 000 œufs/h) 5 centimes de plus/œuf	
Biomarqueur (Pays Bas) <sup>1,12</sup>	Biomarqueur : sucres, acides aminés	8			Invasive Avec contact		Prototype	
Concentration glucose, choline, valine <sup>2</sup>	Concentration en glucose, choline ou valine				Invasive Avec contact		Expérimentale	
Projet 500 <sup>2</sup>	Spectroscopie et biocapteurs	9	Études pour atteindre 90				Prototype non terminé	
Spectroscopie virale <sup>6</sup>	Communication ADN œuf et virus Influenza externe à l'œuf				Non invasive Sans contact		Expérimentale	
PCR – qPCR <sup>3</sup>	Amplification de gènes spécifiques	9	100		Invasive ou semi-invasive (prélèvement de la membrane externe)		Expérimentale (utilisée pour vérifier la précision des autres méthodes)	

Tableau 3: Récapitulatif des différentes solutions de remplacement ante natum applicables dans la filière avicole de ponte comme alternative à la mise à mort des jeunes mâles. Ces méthodes sont en cours d'analyse. Ce tableau a été réalisé par E. Evrard, étudiante vétérinaire qui a contribué à notre recherche (ne pas tenir compte des appels de notes).

Il existe 6 procédés d'ovosexage<sup>66</sup> que leurs concepteurs et les firmes qui participent à leur développement, considèrent comme commercialisables.

La société Seleggt a mis au point en 2017, la première technologie déclarée « fonctionnelle et commercialisable » de sexage in ovo. Cette société bénéficie du soutien du gouvernement allemand et de divers investisseurs dont une firme de couvoirs hollandais (Hatch Tech) et l'université de Leipzig. Cette technique repose sur les travaux de Weissmann et al. (2013). La méthode permet de mesurer des hormones sexuelles dans le liquide allantoïdien avant 9 jours (ill.6). Le sexe est alors prévisible à 98 % d'exactitude, mais avec une réduction de l'éclosabilité (entre 3,5 et 12,7%). Toutes ces données reposent sur des expériences menées dans les locaux de la firme où les poussins ont éclos.

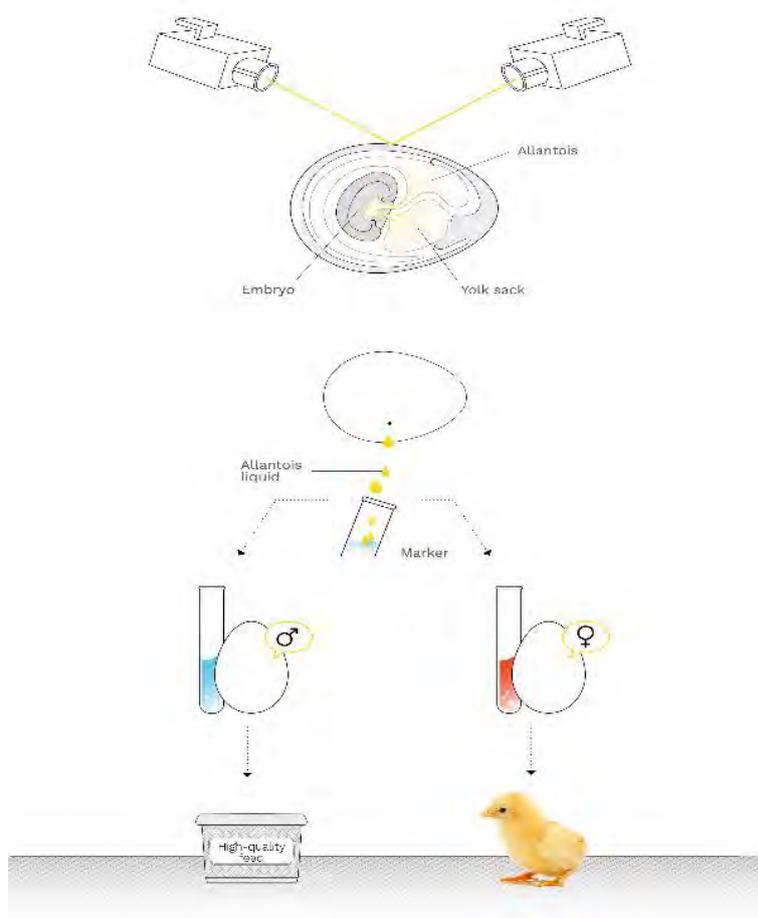


Ill.6: Le développement embryonnaire chez les oiseaux, source:

<https://www.ornithomedia.com/pratique/debuter/developpement-embryonnaire-couvaison-chez-oiseaux-00423/?cn-reloaded=1>

<sup>66</sup> BOURIN M., PUTERFLAM J., BOUVAREL I., 2020, « Acancées concernant les méthodes d'ovosexage des poussins », in TeMA, n°54, <https://www.itavi.asso.fr/content/avancees-concernant-les-methodes-dovosexage-des-poussins>; Bjørnstad S., Austdal L.P.E., Roald B., Glover, J.C., et al., 2015, "Cracking the Egg: Potential of the Developing Chicken as a Model System for Nonclinical Safety Studies of Pharmaceuticals", in *J. Pharmacol. Exp. Ther.*, n° 355, pp. 386–396; Eide A.L., Glove, J.C., 1995, "Development of the longitudinal projection patterns of lumbar primary sensory afferents in the chicken embryo", in *J. Comp. Neurol.*, n° 353, pp. 247–259; Rosenbruch M., 1997, "The sensitivity of chicken embryos in incubated eggs", in *ALTEX*, n° 14, pp. 111–113 ; Reithmayer C., Danne M, Mußhoff O, 2021, "Look at that! - The effect pictures have on consumer preferences for in ovo gender determination as an alternative to culling male chicks", in *Poultry Science*, n°100(2), pp. 643-653; Gautron J., Réhault-Godbert S., Van de Braak T., et al., 2021, "Review: What are the challenges facing the table egg industry in the next decades and what can be done to address them?", in *Animal*, n°15.

Une entaille de 0,3 millimètres est percée dans la coquille grâce à un laser (ill.7). Cet orifice est suffisamment petit que pour ne pas devoir être rebouché. Un prélèvement de liquide allantoïdien est réalisé, puis mis au contact de réactifs spécifiques brevetés. L'oestrone sulfate, présent uniquement dans les embryons femelles, est alors rendu visible par colorimétrie. L'analyse permet donc d'identifier des hormones mâles ou femelles du futur poussin 8 à 10 jours après la ponte. Le procédé Seleggt peut mener à des infections et mortalités fœtales<sup>67</sup> chez les oeufs sexés, mais le développement et la capacité de ponte des poules nées d'oeufs sexés, restent inchangés<sup>68</sup>. La quasi-totalité des œufs "mâles" pourraient ainsi être retirés des couveuses avant leur éclosion et seraient immédiatement transformés pour servir de nourriture destinée aux animaux. Selon Gautron et al<sup>69</sup>, cette méthode est actuellement la plus avancée avec des prototypes et une commercialisation opérationnels.



Ill.7: Schématisation de la procédure d'ovosexage de Seleggt, source: <https://www.seleggt.com/seleggt-procedure-technologies/>

<sup>67</sup> Haas E.N., Oliemans E., van Gerwen M.A.A.M., 2021, "The Need for an Alternative to Culling Day-Old Male Layer Chicks: A Survey on Awareness, Alternatives, and the Willingness to Pay for Alternatives in a Selected Population of Dutch Citizens", in *Frontiers in Veterinary Science*, n°8, p. 381.

<sup>68</sup> Krautwald-Junghanns M-E., Cramer K., Fischer B., et al., 2018, "Current approaches to avoid the culling of day-old male chicks in the layer industry, with special reference to spectroscopic methods", in *Poultry Science*, n°97(3), pp. 749-757.

<sup>69</sup> Gautron J., Réhault-Godbert S., Van de Braak T., et al., 2021, "Review: What are the challenges facing the table egg industry in the next decades and what can be done to address them?", in *Animal*, n°15.

Déjà en 2018, 5500 commerces offraient des œufs issus de poules dont les frères n’ont pas été mis à mort. Le surcoût par œuf pour le consommateur dépend de la source et du mode de calcul. Il serait de 1 à 2 centimes, selon Seleggt qui ne précise ni quel consommateur est concerné ni le business plan soutenant les investissements nécessaires. Selon Reithmayer et al.<sup>70</sup>, le coût est évalué de 0 à 10 cents par œuf. Il serait de 4 à 5 cents/œuf si la production est de 3000 œufs par heure. Selon Gautron et al.<sup>71</sup>, si on se base sur ce prix indiqué, si l’on tient compte d’une poule pondant 350 œufs, le surcoût serait de 3,5 à 7 euros par poule. La technique Seleggt est actuellement utilisée dans les couvoirs allemands et néerlandais.



Ill. 8: Dispositif d’ovosexage de la firme Seleggt, <https://www.seleggt.com/seleggt-process/>

En 2019, un autre groupe allemand, **Agri Advanced Technologies**<sup>72</sup> (AAT), a mis au point une technique de sexage in ovo par **spectrophotométrie** (ill.9), qui permet de distinguer la différence de coloration du duvet des embryons mâles (duvet plutôt blanc) et femelles (duvet plutôt brun) après 13 jours d’incubation. Le spectrophotomètre réalise une mesure de l’intensité de la lumière après son passage à travers l’œuf,<sup>73</sup>. Seules les volailles de souches brunes peuvent être sexées avec cette technique. En effet, le duvet des poussins de races blanches est communément jaune, quel que soit leur sexe. Les embryons mâles sont éliminés selon un procédé dit « d’étourdissement » électrique et les œufs sont utilisés dans le PetFood. Le couvoir Hy-Line France de Loudéac est équipé depuis fin octobre 2021 de cette « solution automatisée et non invasive pour sexer les embryons des lignées de poules pondeuses brunes »<sup>74</sup>. Il suffit de 4 secondes à Cheegy (nom attribué au dispositif, ill.10) pour sexer un plateau de 36 œufs, c’est-à-dire une cadence de 20 000 œufs à l’heure (Tableau.3) Ces œufs sont commercialisés notamment dans les enseignes Carrefour. Le couvoir Pluriton, en Belgique, situé à Arendonk (Anvers), utilise cette technique.

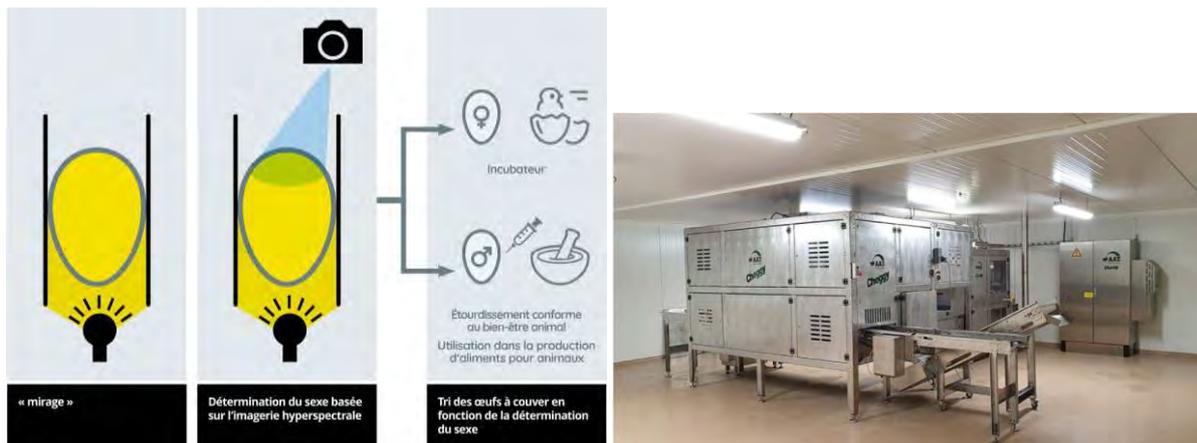
<sup>70</sup> Reithmayer C, Danne M, Mußhoff O, 2021, “Look at that! - The effect pictures have on consumer preferences for in ovo gender determination as an alternative to culling male chicks”, in *Poultry Science*, n°100(2), pp. 643-653

<sup>71</sup> Gautron et al., 2021, *op.cit.*

<sup>72</sup> <https://www.agri-at.com/fr/produits/182-determination-du-sexe-in-ovo>

<sup>73</sup> Göhler D., Fischer B., Meissner S., 2017, “In-ovo sexing of 14-day-old chicken embryos by pattern analysis in hyperspectral images (VIS/NIR spectra): A non-destructive method for layer lines with gender-specific down feather color”, in *Poultry Science*, n°96(1), pp. 1-4.

<sup>74</sup> <https://www.reussir.fr/volailles/lovosexage-des-poussins-de-ponte-cheegy-est-fin-pret>



Ill. 9 et 10: Processus de technologie de mesure hyperspectrale, Dispositif technique Cheggy, <https://www.agri-at.com/produkte/in-ovo-geschlechtsbestimmung/cheggy>

Issue des recherches de l'université de Leiden, la méthode **d'In Ovo** se base sur la détection de biomarqueurs (sucre et acides aminés) par **spectrométrie de masse**. Elle nécessite un prélèvement de liquide allantoïdien. In Ovo est la troisième entreprise à parvenir au stade commercial pour une solution d'ovosexage, après les allemands de Seleggt (J9) et d'AAT (J13). Le dispositif est baptisé Ella (ill.11).



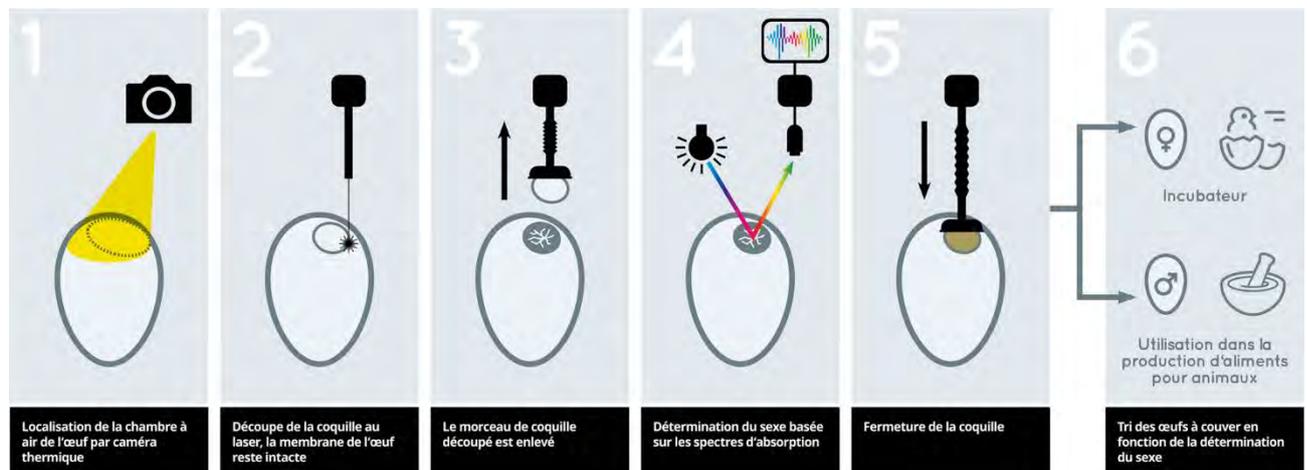
Ill. 11: Processus In Ovo, <https://inovo.nl/>

La **spectroscopie à fluorescence** et la **spectroscopie Raman** permettent une analyse optique du sang extra-embryonnaire, qui est possible dès 3,5 jours d'incubation. La **spectroscopie Raman** (ill.12), élaborée à l'Université de Dresde par l'équipe de R. Galli notamment<sup>75</sup> consiste en l'analyse du spectre émis par une onde monochromatique de 785 nm qui cible un vaisseau sanguin extra-embryonnaire. Les spectres présenteront des bandes Raman différentes selon le sexe en raison de différences moléculaires<sup>76</sup>. Ces chercheurs utilisent la différence de taille des chromosomes sexuels, mesurée dans les globules rouges sanguins nucléés des oiseaux. Une ouverture de 12 mm est pratiquée dans la coquille. La spectroscopie peut être effectuée dès le J4 d'incubation et permettrait de distinguer à plus

<sup>75</sup> Galli R., Preusse G., Schnabel C., et al., 2018, "Sexing of chicken eggs by fluorescence and raman spectroscopy through the shell membrane", in *PLoS ONE*, n°13(2), URL = <https://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0192554>

<sup>76</sup> Galli R., Koch E., Preusse G., et al., 2017, "Contactless in ovo sex determination of chicken eggs. Current Directions", in *Biomedical Engineering*, n°3(2), pp. 131-134.

de 90% les mâles des femelles<sup>77</sup>. La fenêtre est refermée avec un adhésif après sexage et les œufs de poules sont replacés dans l'incubateur. Selon les auteurs, cette technique, bien qu'invasive serait sans effet sur le poussin né, mais l'éclosabilité serait diminuée de près de 10%. Notons que les développements techniques ne nécessitent que de retirer la partie minéralisée de la coquille et donc de conserver intacte la membrane coquillière.



Ill. 12: La méthode spectroscopique Raman, <https://www.agri-at.com/fr/produits/determination-du-sexe-in-ovo/methode-spectroscopique-raman>

La **spectroscopie à fluorescence** se base sur l'intensité de fluorescence des érythrocytes. L'érythropoïèse étant plus intense chez le mâle, au début de son développement, la fluorescence sera plus intense et une fluorescence spécifique au mâle existera à 910nm .

La **compétition** entre de nombreux consortiums pour élaborer des appareils complets et exploitables commercialement est forte. Le potentiel économique semble important pour la société qui parviendra à se placer comme leader.

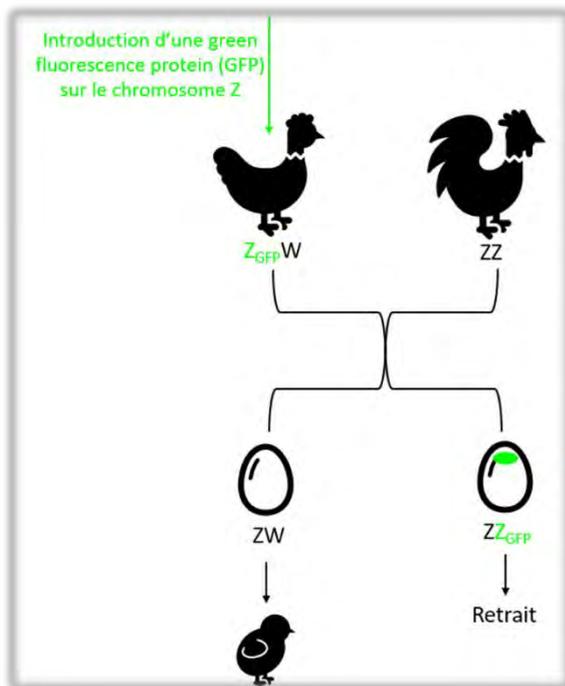
### 2.1.2 Edition génomique

Nés en Californie en 2012, les « *ciseaux génétiques* » ont été mis au point par Emmanuelle Charpentier et Jennifer Doudna qui ont reçu le prix Nobel de Chimie en 2020 pour cette découverte. **CRISPR-Cas9** (ill.13) permet de découper un gène à un endroit précis, grâce à un ARN guide qui indique la séquence à sectionner. On peut ainsi supprimer, modifier ou insérer une nouvelle séquence d'ADN dans le gène, ce qui le désactive ou modifie son fonctionnement. Peu coûteux et facile à utiliser, CRISPR est employé dans de nombreux domaines : agriculture, thérapies géniques, cancer, amélioration des animaux, biocarburants et recherche génétique. Cette technique soulève toutefois des questions éthiques sur la modification du génome.

Avec cet outil, le génie génétique pourrait générer des parentaux qui ne produiraient que des œufs femelles sans OGM, en modifiant le génome du poulet. Pour cela, il s'agit d'introduire un trait qui arrête l'embryogenèse à un stade très précoce, tous les embryons mâles cesseront de se développer. L'exclusion des œufs dont le développement embryonnaire serait ainsi stoppé, des incubateurs permettra d'économiser 50% de l'espace et de l'énergie.

<sup>77</sup> Galli R., Preusse G., Schnabel C., et al., 2018, "Sexing of chicken eggs by fluorescence and raman spectroscopy through the shell membrane", in *PLoS ONE*, n°13(2).

Chez les poulets et autres oiseaux, le sexe est déterminé par un système chromosomique sexuel ZZ:



ZW. Contrairement au système de chromosomes sexuels XY chez l'humain, les femelles ont une paire de chromosomes dissemblables (ZW), tandis que les mâles ont deux chromosomes similaires (ZZ).

En utilisant le génie génétique, un troupeau reproducteur a été créé, avec des poules abritant un gène de létalité embryonnaire, situé sur le chromosome Z. Lors de l'activation du gène par l'éclairage de la lumière bleue, le développement embryonnaire mâle est arrêté très tôt dans le développement.

Les femelles reçoivent un chromosome sexuel W de type sauvage de la poule mère et un chromosome Z de type sauvage d'un mâle normal, ce qui signifie que les poussins femelles ne contiennent aucun matériel génétique modifié et sont génétiquement identiques aux poules actuellement utilisées par l'industrie des œufs.

Ill. 13: Méthode Crisper Cas9, source: Ducos A., Bed'Hom B., Acloque H., et al., 2017, "Genome editing: What impact for farm animal species? [Modifications ciblées des génomes : Apports et impacts pour les espèces d'élevage]", in, n°30(1).

Enfin, nous devons mentionner une dernière alternative à la mise à mort des poussins d'un jour mise au point par la start-up israélienne Soos<sup>78</sup> qui tend à **modifier le sex-ratio** des volailles dans l'œuf (ill. 14). En influant sur les conditions d'incubation (température, humidité, niveau de CO<sub>2</sub> et vibrations sonores), les embryons originellement ZZ deviendraient ZW. Au lieu de détecter le sexe de l'embryon de l'œuf et de déclasser les mâles, la technologie de Soos transforme les mâles en femelles fonctionnelles. La réassignation sexuelle due aux modifications de l'environnement est un phénomène connu dans le règne animal pour les lézards, les crocodiles, les tortues et certains poissons. La femelle oiseau pourrait contrôler la répartition des chromosomes sexuels dans ses ovocytes. En précisant les conditions d'apparition de ce contrôle naturel, il serait possible, à l'instar des recherches de Soos, d'influer sur la détermination du sexe dans l'œuf<sup>79</sup>. Leur objectif est d'atteindre un taux d'éclosion de 80 % de poussins femelles.



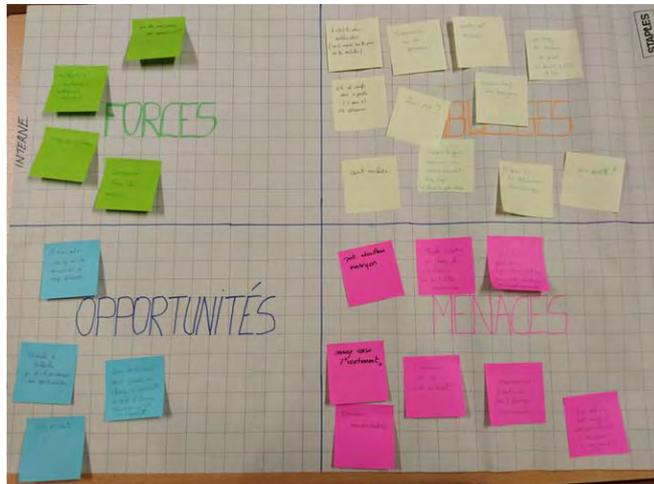
Ill. 14: Dispositif de Soos, <https://www.soos.org.il/>

<sup>78</sup> <https://www.soos.org.il/>

<sup>79</sup> Batellier F., Govoroun M., Brillard J-P., 2004, " Sex-ratio chez les oiseaux sauvages et domestiques", in *Productions animales*, n° 17 (5), pp.365- 372.

### 2.1.3 Evaluation de la faisabilité de ces solutions de remplacement ante natum par les acteurs

Selon les acteurs de la filière de ponte en RW, les solutions de remplacement par ovosexage, quelle que soit la technique, permettraient d'éliminer tous les mâles, pour autant qu'elle soit au point (fiable). Il est également spécifié que seules certaines de ces techniques sont applicables à toutes les races.



Comme le montre l'ill. 15, il y a plus de faiblesses et de menaces en ce qui concerne l'ovosexage bien que des forces et opportunités aient été identifiées. L'ovosexage est la technique jugée la moins coûteuse à mettre en place si l'euthanasie était interdite et au regard des autres solutions potentielles envisagées plus loin dans ce rapport. La question de la mise à mort des poussins étant levée, l'image de soi dans la filière serait renforcée.

Ill. 15: Tableau issu de l'analyse SWOT menée avec les acteurs de la filière avicole de ponte en octobre 2021 concernant la faisabilité de l'ovosexage.

*Le problème c'est que le consommateur ne sait même pas d'où cela vient. On ne va pas lui mettre un label « Poussins mâles non tués ». Le problème c'est que le consommateur va se dire « ah, en fait les poussins mâles, on les tue ». Alors qu'au départ je vais dire, le gros problème que l'on a maintenant, c'est que les 90 % des consommateurs que nous avons maintenant c'est des gens qui sont vraiment hors agricole, qui n'ont jamais vu... (Échange entre les participants de la table ronde, octobre 2021)*

Les acteurs mentionnent que l'ovosexage est vendu comme une technique très efficace par les firmes le développant, mais en réalité cette efficacité n'est pas observée en conditions pratiques. Il y a un réel besoin de mieux développer ces techniques pour pouvoir les appliquer. Ainsi des tests ont été réalisés par un couvoir en RW en se fournissant auprès de Seleggt. La société a accepté pour la première fois que des œufs puissent éclore hors de leurs murs. Ces tests ont permis de constater un décalage entre les effets d'annonce de Seleggt et les chiffres réels issus des tests menés. Dans les trois lots testés, 30 à 10% de mâles sont nés dans les lots d'œufs ovosexés livrés pour éclore en RW. Le taux de réussite n'était donc pas de 98%. Ainsi en va-t-il, également, du nombre d'œufs nécessaires pour obtenir une poule par cette technique (poussin femelle ovosexé apte à pondre) et qui est évalué, par les participants, à 3 œufs sexés pour une poule. Ce rapport est supérieur à la situation actuelle dont le rapport est de 2 pour 1.

- *On parle beaucoup pour avoir un œuf de poule de 3 œufs incubés.*
- *Moi, pour avoir une poulette, on parle d'avoir 3 œufs plus ou moins tandis que, aujourd'hui, quand tu as 100 œufs, tu as 45 femelles.*
- *Ça fait presque 1 / 2, 1 / 2 et demi plus ou moins et on passerait à 1 sur 3. (discussion entre les participants de la table ronde panel, octobre 2021)*

Les erreurs d'identification ayant encore cours ainsi que les identifications incertaines engendrent un déclassement de plus d'œufs qu'attendu. L'écrasement de ces œufs pose également des questions éthiques en termes de bien-être animal (perception de la douleur par l'embryon). L'association de

cette pratique dite « d'avortement » avec l'avortement chez les humains génère des problèmes d'ordre éthique et politique majeurs. Les dérives, les amalgames de l'anthropomorphisme et l'eurocentrisme du déni de la mort sont de potentielles menaces associées indirectement à l'ovosexage.

*Il faut aussi vous dire que pour l'aspect technique de sexage, pour le moment, ce n'est pas encore assez... Bien en fait, il y a des erreurs aussi mais il y a aussi l'aspect s'ils ne savent pas ce que c'est dans l'œuf, si on ne trouve pas le sexe. On le met sur le côté aussi. Donc c'est aussi, je vais dire, des pertes et peut-être tuer des embryons qui pourraient être utiles aussi. (Acteur d'un couvoir, octobre 2021)*

- *En Allemagne, ils veulent que, à partir du 1er janvier 2024, je crois qu'il faut faire le test avant le 7e jour. Mais la technologie, aujourd'hui, n'est pas au point pour faire ça à 6 jours, de 1. De 2, la période de couvaision, le premier tiers et le second tiers de la couvaision, ce sont des périodes très délicates.*
- *Donc en fait, accouper un œuf pour accouper un poussin, cela prend 21 jours. Donc un tiers de 0 à 7 jours, c'est une période très délicate. Et à partir de 14 jours jusqu'à 21, c'est aussi très délicat. Donc, si on va faire le sexage dans l'œuf avant le 7e jour, on est dans la période délicate donc cela va avoir des effets négatifs sur la qualité du poussin. On va avoir plus de poussins de moins bonne qualité, plus de déchets si je peux dire, des malformations que ce sont des déchets.*
- *Des poussins qui vont être mal conformés.*
- *Ou des poussins qui ne vont pas naître. (échange entre les acteurs de la table ronde, octobre 2021)*

Pour éviter leur écrasement, une filière de consommation de ces œufs avant que l'embryon ne se développe pourrait être mise en place, mais dans ce cas, le sexage doit être fait plus tôt ; avant le 9ème ou le 13ème jour (âge actuel du sexage).

Cette technique intrusive qui nécessite de percer la coquille pourrait également ne pas être acceptée par la filière bio.

La machine permettant l'ovosexage est coûteuse. Le chiffre de 1,5 million d'euros est avancé par les participants sur base de leur visite de Seleggt<sup>80</sup>. Ce coût se répercutera sur le reste de la filière et la question de sa prise en charge ne concerne pas seulement les couvoirs et les éleveurs. L'important volume de production nécessaire pour la rentabiliser ne permet pas aux couvoirs belges d'y investir Ils devraient alors augmenter leurs volumes et/ou accroître le prix de leurs œufs au risque de perdre leur clientèle.

*On va me dire « tu as participé à cette décision-là. Tu as insisté en faveur de l'ovosexage. Aujourd'hui, on fait de l'ovosexage complet sur tous les œufs. Mais tes poules, elles sont passées de 7,60 € à 9 € parce qu'il faut payer la machine, il faut payer le technicien et la main-d'œuvre. Donc quand je fais mes comptes, ce n'est plus 80 000 € mais 120 000 € (pour l'achat d'un lot d'environ 13 000 poulettes). Il y a donc de nouveau un impact financier qui va être derrière. C'est une discussion à avoir avec les couvoirs. C'est-à-dire quelle est la méthode la plus facile alors ils vont vous dire « la méthode la plus facile et la moins onéreuse,*

---

<sup>80</sup> Une analyse économique en termes d'amortissement reste à mener.

*c'est d'abattre, de broyer les poussins mais ce n'est pas idéal, mais économiquement, c'est ce qu'il y a de plus facile à faire ».* (éleveur de poudeuses, juillet 2021)

Cette augmentation du prix des poulettes doit être corrélée au risque majeur de perte du marché des œufs car la grande distribution et les casseries pourraient se fournir hors du territoire belge. Perdre ce marché intérieur se fera au profit d'une production étrangère probablement de grande dimension et soupçonnée d'être moins soucieuse du bien-être animal (en particulier, celui des poussins mâles).

- *Cela a un coût énorme. Je veux dire par rapport à une euthanasie d'un poussin.*
- *Cela coûte plus ou moins, à peu près 4 € par poule en plus.*
- *4 € par poule sur la totalité des œufs qu'elle va produire ?*
- *Je crois bien que c'est par poule prête à pondre. Mais je crois bien que cette technologie va s'améliorer encore quand les volumes vont s'agrandir et l'automatisation va pouvoir suivre et je crois que le prix va diminuer encore.*
- *Mais pour un couvoir comme nous, c'est impossible à... Il faut des volumes énormes pour avoir un coût de 4 € parce que la machine ; en soit on peut dire le prix que l'on a entendu, c'est un million et demi d'euros ; donc clairement il faut déjà beaucoup de volume pour rentabiliser une machine comme celle-là.*
- *(Le supermarché X) est d'accord de payer un supplément à l'éleveur qui achète les poules chez nous pour compenser ces 4 € au fond.* (échanges entre les participants de la table ronde, octobre 2021)

Stimuler la recherche pour avancer la date de sexage dans l'œuf et favoriser l'innovation de techniques non invasives s'avère indispensable pour que cette solution de remplacement puisse être adoptée. Elle constitue un argument de vente répondant aux préoccupations sociétales de BEA. Les retombées économiques doivent alors concerner toute la filière et pas seulement le secteur de la commercialisation de même que les coûts doivent être distribués globalement et ne pas concerner uniquement l'amont de la production auquel l'implantation des techniques incombe.

*L'ordinateur n'a pas bien dirigé, qui n'a pas bien vu la différence entre coq et féminin. C'est quelque chose qui prend 5-6 ans, qui doit être développé. Maintenant c'est encore une jeune formation.* (Acteur d'un couvoir, juillet 2021)

*On peut dire aussi que la technologie, elle est très bien, mais ça n'a pas été non plus à 100 %. C'est ça aussi : on a eu des problèmes où il y avait trop de coqs etc. Et c'était des petites quantités* (dans le lot testé). (Acteur d'un couvoir, octobre 2021)

#### 2.1.4 Discussion sur la faisabilité des solutions de remplacement préventives

##### *Devenir des œufs mâles écartés du couvoir*

Historiquement, le débat autour des techniques de sexage in ovo s'est d'abord concentré sur le coût additionnel supporté par les éleveurs et les consommateurs. Cependant, ceci repose sur le fait que "l'éleveur" pourrait compenser une partie du surcoût de l'ovosexage par des revenus supplémentaires issus de la valorisation des œufs mâles sortis du couvoir. La situation ne semble pas si nette si l'on se réfère aux propos des acteurs de la filière avicole de ponte en Wallonie ainsi qu'aux données économiques présentées dans la littérature scientifique<sup>81</sup>. En effet, les poussins actuellement gazés ne

---

<sup>81</sup> Bourin M., Puterflam J., Bouvarel I., 2020, "Avancées concernant les méthodes d'ovosexage des poussins", in TeMA, bouvarel\_ovosexage\_tema54\_vf4 (2).pdf

sont pas un déchet mais un sous-produit des couvoirs. Par ailleurs, la vente d'œufs embryonnés, leur vente et leur logistique posent également des questions d'ordre technique et éthique.

### *Douleur chez l'embryon*

Sur les plans éthique et scientifique, un débat est apparu sur la possibilité pour un embryon de ressentir une douleur non seulement lors de la destruction des œufs « mâles » mais également lors de l'usage de techniques d'ovosexage invasives qui procèdent par percement de la coquille et, selon les cas, par prélèvement ou injection. Les recherches sur la nociception des embryons de poulet, selon leur stade de développement (ill. 16), sont l'objet de débats scientifiques. Pour les uns, l'embryon de poussin serait incapable de ressentir une douleur jusqu'à 7 jours après la ponte. Ainsi, selon Bjørnstad et al.<sup>82</sup>, les premiers nerfs sensoriels afférents chez le poulet se développent à partir du 4ème jour de l'embryon. Pour autant, la connexion synaptique avec la corne dorsale n'est pas établie avant le 7ème jour. La possibilité de percevoir la douleur est supposée se développer progressivement à partir du j7 d'incubation jusqu'à ce que le cerveau soit complètement développé à j13<sup>83</sup>. Ceci signifie l'absence de perception de la douleur pendant la première semaine de développement. Les techniques d'ovosexage efficaces à partir de J7 sont donc remises en cause par les défenseurs du bien-être animal<sup>84</sup> et seraient un frein à leur achat par les consommateurs<sup>85</sup>. Cette limitation issue des débats sociétaux qui se déploient notamment en France et en Allemagne, invalide les techniques de l'AAT et favorise l'usage de la technique de Seleggt, par exemple.

Du temps supplémentaire pour la recherche et le développement afin de répondre à cette question éthique de la nociception est essentiel. En effet, d'autres travaux indiquent une zone d'incertitude ou « zone grise » quant à la perception de la douleur par l'embryon entre 7 et 14 jours<sup>86</sup>. Le degré auquel la douleur est ressentie à ce stade de développement est incertain<sup>87</sup>. Mellor et Diesch<sup>88</sup> soutiennent que les poussins sont inconscients jusqu'à au moins j17. En revanche, les lignes directrices de l'American Veterinary Association<sup>89</sup> présumant la conscience à 50 % du temps d'incubation, donc à partir de j10,5. L'impact potentiel de la méthode de sexage sur la santé, en particulier sur le développement embryonnaire, la viabilité du poussin et plus tard l'intégrité physique des poules pondeuses est grand. Les points critiques sont le micro-percement de la coquille, le risque éventuel de

---

<sup>82</sup> Bjørnstad S., Austdal L.P.E., Roald B., et al., 2015, "Cracking the Egg: Potential of the Developing Chicken as a Model System for Nonclinical Safety Studies of Pharmaceuticals", in *J. Pharmacol. Exp. Ther.*, n° 355, pp. 386–396.

<sup>83</sup> Aleksandrowicz E., Herr I., 2015, "Ethical euthanasia and short-term anesthesia of the chick embryo", in *ALTEX - Alternatives to animal experimentation*, n°32(2), pp. 143–147.

<sup>84</sup> <https://oaba.fr/interdiction-elimination-poussins-juil21/>

<sup>85</sup> Reithmayer C., Danne M., Mußhoff O., 2021, "Look at that! - The effect pictures have on consumer preferences for in ovo gender determination as an alternative to culling male chicks", in *Poultry Science*, n°100(2), pp. 643–653.

<sup>86</sup> Eide A.L., Glover J.C., 1995, "Development of the longitudinal projection patterns of lumbar primary sensory afferents in the chicken embryo", in *J Comp Neurol*, n°353, pp. 247–259; Rosenbruch M., 1997, "Zur Sensitivität des Embryos im bebrüteten Hühnerei", in *ALTEX*, n° 14, pp. 111–113.

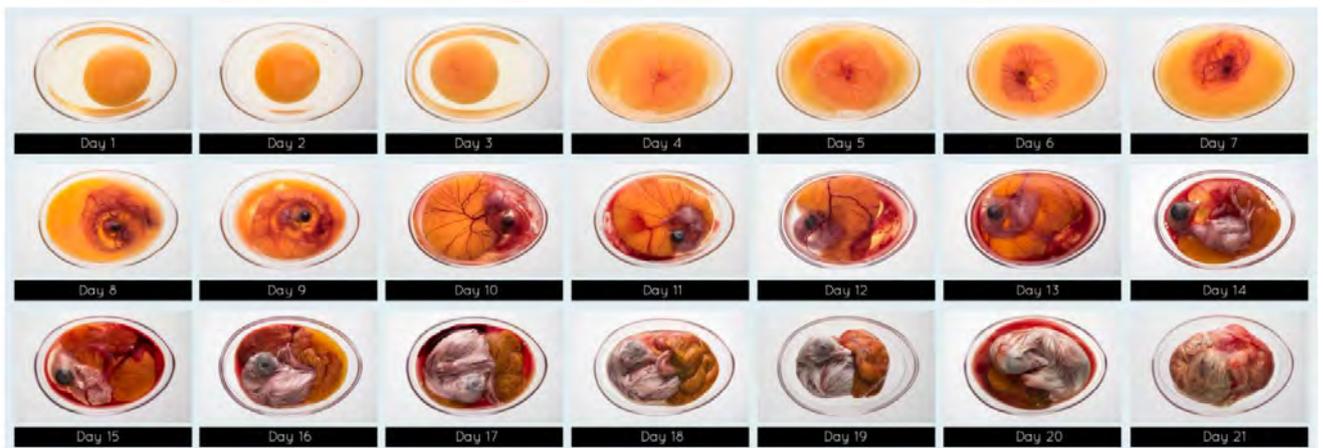
<sup>87</sup> Bjørnstad S., Austdal L.P.E., Roald B., Glover, J.C., et al., 2015, "Cracking the Egg: Potential of the Developing Chicken as a Model System for Nonclinical Safety Studies of Pharmaceuticals", in *J. Pharmacol. Exp. Ther.*, n°355, pp. 386–396

<sup>88</sup> Melor D. J., Diesch T., 2006, "Onset of sentience: The potential for suffering in fetal and newborn farm animals", in *Applied Animal Behaviour Science*, n°100(1), pp. 48–57.

<sup>89</sup> Leary S., Underwood W., Anthony R., et al., 2013, *AVMA Guidelines for the Euthanasia of Animals*, <https://www.ttuhscc.edu/centers-institutes/documents/euthanasia.pdf>

contamination du matériel de prélèvement et, au total, la transmission d'agents pathogènes au fœtus lors du sexage<sup>90</sup>.

La spécificité de la méthode, et, par conséquent, la question du devenir des poussins nés à la suite de sexage erroné reste posée. En effet, l'âge auquel l'ovosexage est pratiqué et la technique utilisée peuvent impacter le développement de l'embryon. Le taux d'éclosion est d'ailleurs plus faible avec ovosexage que sans. Les acteurs de la filière avicole en RW attirent également l'attention sur le fait que, selon leurs connaissances, la première et la troisième semaine d'incubation sont les plus sensibles. Les techniques actuelles ne correspondent pas à l'embryogenèse. Un temps d'adaptation des procédés est donc nécessaire également à ce niveau car la question du ressenti de la douleur entre dès lors potentiellement en conflit avec le développement sain des animaux. La quantité de liquide à prélever dans l'œuf doit correspondre au développement de l'embryon lequel risquerait d'en pâtir.



III. 16: Étapes du développement de l'embryon dans l'œuf au jour le jour, Wissenschaftlicher Dienst des Bundestags, Zum Schmerzempfinden von Hühnerembryonen, WD 8 - 3000 - 030/17, Seite 5

### *Acceptation sociale du sexage in ovo: politique et valorisation*

Cette mise en question éthique des procédés techniques a également une dimension socio-politique à ne pas négliger. Elle transparaît ici dans l'usage du vocabulaire, lequel une fois encore n'est pas innocent. Si le terme "avortement" est inexact scientifiquement parlant et peut être taxé d'anthropomorphisme, il est également révélateur d'enjeux sociétaux fondamentaux.

<sup>90</sup> Bourin M., Puterflam J., Bouvarel I., 2020, "Avancées concernant les méthodes d'ovosexage des poussins", in *TeMA*, n°54.



Ill.17: La mise à mort des poussins d'un jour est d'ores et déjà utilisée comme symbole de la marche pour la vie en France en 2021, <https://enmarchepourlavie.fr/2021/01/defense-des-animaux-defense-des-foetus-deux-poids-deux-mesures/>

Leenstra et al.<sup>91</sup>, Bruijn et al.<sup>92</sup> ont prouvé que l'acceptation sociétale du sexe in ovo dépendra en grande partie du moment où le procédé sera appliqué dans le développement embryonnaire. S'il a été montré que pour les œufs non éclos, les embryons sont majoritairement morts<sup>93</sup>, les consommateurs semblent attentifs au sort réservé aux œufs de sexe mâle, aux œufs non identifiés et déclassés, aux mâles non identifiés qui sont maintenus dans le couvoir et éclosent. Reithmayer et al.<sup>94</sup> ont confronté des consommateurs à des images et à des textes explicitant les techniques d'ovosexage à différents stades de développement embryonnaire. Conformément aux résultats de Gangnat et al.<sup>95</sup>, tous les répondants préfèrent l'ovosexage à la mise à mort des poussins. Pourtant, les positions se nuancent à deux niveaux. Le premier concerne l'âge des œufs mâles embryonnés. La probabilité que les répondants achètent des œufs embryonnés ovosexés diminue s'ils sont exposés à des images d'embryons dans l'œuf (ill.16) par rapport à du texte uniquement. A J9, l'embryon a déjà la forme du futur poussin et ses yeux sont bien marqués. On peut dès lors supposer que la valeur morale donnée à l'embryon de poussin augmente avec le développement embryonnaire<sup>96</sup>. Cet octroi de statut moral différent du poussin en devenir rejoint les controverses liées à l'embryon humain et aux outils déployés par les causes en tensions. En Suède, par exemple, le discours sur l'avortement a été fortement et émotionnellement influencé par les films et les images d'embryons dans les médias et ce, en faveur du mouvement anti-avortement (ill.17)<sup>97</sup>. En Belgique, l'avortement est un sujet récurrent de controverses opposant les tenants du droit d'autrui à la vie et ceux de la liberté des femmes à disposer de leur corps. Dans les recherches sur les images mobilisées par différents mouvements militants pour la cause animale<sup>98</sup>, les instruments récurrents visant à éveiller la sensibilité et l'émotion du spectateur sont : la

<sup>91</sup> Leenstra et al., 2011, *op. cit.*

<sup>92</sup> Bruijn et al, 2015, *op. cit.*

<sup>93</sup> Galli R., et al., 2018, *op. cit.*

<sup>94</sup> Reithmayer C., et. al., 2020, *op. cit.*

<sup>95</sup> Gangnat I. D. M., Mueller S., Kreuzer, M., et al., 2018., "Swiss consumers' willingness to pay and attitudes regarding dual-purpose poultry and eggs", in *Poultry Science*, n°97(3), pp. 1089– 1098.

<sup>96</sup> Pour une discussion sur le statut moral des embryons, voir Strong C., 1997, "The moral status of preembryos, embryos, fetuses, and infants", in *J Med Philos.*, n°22(5), pp.457-478.

<sup>97</sup> Jülich S., 2018, "Drama of life before birth", in Hopwood N., Fleming R., Kassell L. (eds), *Reproduction: From Antiquity to the Present Day*, Cambridge: Cambridge University Press.

<sup>98</sup> Voir Digard J-P., 2018, *L'animalisme est un anti-humanisme*, Paris: CNRS Editions; Dubied A., Fall J.J., Gerber D., 2012, *Aux frontières de l'animal: Mises en scène et réflexivité*, Genève: Librairie Droz; Wolff F., 2017, *Trois utopies contemporaines*, Paris: Fayard; Traini C., 2011, *La cause animale (1820-1980). Essai de sociologie historique*, Paris:PUF.

néoténie (persistence chez l'adulte de caractéristiques physiques juvéniles), les yeux jouant d'une expression faciale individualisante (un portrait) et l'analogie anthropomorphisante. Si le bien-être animal est une question politique variable selon les points de vue adoptés<sup>99</sup>, il est aussi un argument instrumentalisé par différentes mouvances souvent extrêmes. En transférant ces résultats et arguments à notre sujet, on voit que la technique de l'ovosexage pourrait non seulement être disqualifiée socialement et éthiquement mais également devenir un instrument au service d'une vision sociétale particulière.<sup>100</sup>

Enfin, on notera que la valorisation et la destination des produits issus du vivant sont également à prendre en considération car elles entrent dans la balance des valeurs des producteurs et des consommateurs<sup>101</sup>. La légitimité de la mise à mort de l'animal tendrait alors à se construire non seulement en fonction de la longévité et de la qualité de sa vie, de son bien-être mais également de la destination du produit qui en est issu. Ainsi, si les consommateurs préfèrent le sexage ante natum à la mise à mort des poussins d'un jour, ils déclarent également que l'utilisation des poussins dans l'alimentation animale est une valorisation qui amoindrit la perception négative de sa mort car elle trouve une issue sensée et ne ramène pas le poussin à un déchet industriel. Le taux de précision de l'ovosexage est un élément important pour le consommateur qui s'interroge sur le « gaspillage » des œufs déclassés. La valorisation des œufs écartés pourrait donc être un argument limitant l'analogie de l'avortement et renforçant la légitimité de l'achat de l'œuf. Étonnamment, l'utilisation des œufs écartés par ovosexage dans l'industrie chimique n'est pas considérée comme souhaitable selon les données collectées par Reithmayer<sup>102</sup>. Pourtant, en pratique, elle pourrait représenter la principale utilisation des œufs. Les consommateurs interrogés préfèrent que les œufs embryonnés soient utilisés comme aliment pour animaux de compagnie. L'utilisation en tant que nutriment semble donc considérée comme supérieure à l'utilisation en tant que produit industriel. Une certaine réticence vis-à-vis du terme « industrie chimique » pourrait également être à l'origine de ce rejet même s'il s'agit de shampooing. En Europe, la naturalité joue un rôle important dans le contexte de l'alimentation<sup>103</sup>. Nous l'avons vu pour les œufs, cette naturalité est associée à la couleur brune de la coquille, plutôt qu'à la blanche, en Wallonie.

---

<sup>99</sup> Voir par exemple Pelluchon C., 2014, " Zoopolitique et justice envers les animaux", in *Études sur la mort*, n°145, pp. 15-28; Bimbenet E., 2011, *L'animal que je ne suis plus*, Paris: Folio.

<sup>100</sup> Certains blogs mettent déjà en balance le sort réservé aux poussins et aux humains : alors que les premiers se verraient protégés par la loi, les fœtus des seconds resteraient les victimes d'une autorisation d'élimination (<https://michelledastier.com/il-sera-interdit-de-broyer-des-poussins-mais-il-sera-possible-de-broyer-des-foetus-humains-de-14-semaines/>); volaille comme humains seraient victimes de broyage associé à l'avortement (<https://www.larebellution.com/2015/11/26/simone-veil-ou-le-broyage-de-poussins/>). *Si la liberté de la femme lui donne le droit de commettre un crime envers une créature sans défense, vivante et douée de sensibilité, pratiquons l'IVG, mangeons des omelettes et broyons des poussins !* La mise à mort des poussins d'un jour est d'ores et déjà utilisée comme symbole de la marche pour la vie en France en 2021 (<https://enmarchepourlavie.fr/2021/01/defense-des-animaux-defense-des-foetus-deux-poids-deux-mesures/>).

<sup>101</sup> de Haas E. N., Oliemans E., van Gerwen M.A.A.M., 2021, "The Need for an Alternative to Culling Day-Old Male Layer Chicks: A Survey on Awareness, Alternatives, and the Willingness to Pay for Alternatives in a Selected Population of Dutch Citizens", in *Frontiers in Vet. Sc.*, <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fvets.2021.662197/full>

<sup>102</sup> Reithmayer C., et. al., 2020, *op. cit.*

<sup>103</sup> Román S., Sánchez-Siles L.M., Siegrist M., 2017, "The importance of food naturalness for consumers: Results of a systematic review", in *Trends in Food Science & Technology*, n°67, pp. 44-57.

Le retrait des œufs suite à l'ovosexage, qu'ils soient mâles ou non-identifiés laisse de la place libre dans l'incubateur, ce qui présente un intérêt économique pour le couvoir. A cela s'ajoute un intérêt de durabilité, étant donné que l'on produit plus d'œufs femelles avec une même quantité d'énergie<sup>104</sup>. Un problème technique modère toutefois cet enthousiasme. En effet, si les couvoirs reçoivent des œufs ovosexés, il est, à ce stade du développement technologique, à craindre que des mâles viennent encore à éclore. Des infrastructures pour les trier, les éliminer ou les élever seront nécessaires. Par ailleurs, le système qui est testé en RW se fait sous le contrôle de la firme Seleggt qui fournit les œufs ovosexés. Les couvoirs dépendent alors d'un fournisseur et deviennent des éclosiers. Ils peuvent aussi acquérir leur propre machine dont le coût annoncé varie entre ½ et 1,5 millions d'euros dans la littérature et selon les acteurs de la filière rencontrés. Si le couvoir possède son propre dispositif, le moment de l'ovosexage conditionne la libération de la place dans l'incubateur. En effet, si le tri est opéré à J6 par exemple transférer d'autres œufs dans l'incubateur n'est pas faisable. Les œufs y sont retournés toutes les heures durant les 18 premiers jours, c'est-à-dire avant de gagner l'éclosoir.

### *L'édition génomique, un OGM?*

Seule la méthode Crisper-cas9 permet de distinguer les mâles et les femelles à la ponte. La question qui se pose dans ce cas ne se rapporte pas à la technique per se, mais au problème de la légitimité éthique entourant les applications proposées du système de l'édition génomique. Actuellement, cette technique est associée aux OGM et est donc frappée d'interdiction par le Conseil européen au nom du principe de précaution. Dans son jugement du 25 juillet 2018, la Cour européenne de justice a statué que les organismes dont le génome a été édité par des techniques utilisant de l'ADN recombinant seront considérés comme des OGM aux fins de l'application de la Directive 2001/18/CE relative à la dissémination volontaire d'OGM dans l'environnement. Le conseil de l'éthique français statue sur la nécessité de prendre en considération les risques associés aux usages de la méthode Crisper sur les plantes et sur les animaux. Il considère indispensable que le choix des applications agronomiques de l'édition de génome aux animaux d'élevage, terrestres et aquatiques, intègre la prise en compte d'un critère de pertinence sociale et d'adhésion de la société. Il souligne l'importance d'intégrer, dans les objectifs de sélection, des avantages procurés aux animaux d'élevage, aux consommateurs et à la société<sup>105</sup>. Les eurodéputés verts, sous l'impulsion de l'Allemagne, d'une part, et les Britanniques depuis le Brexit, d'autre part, ouvrent des perspectives différentes. Les premiers insistent sur l'importance d'envisager l'impact favorable de cette technique peu coûteuse et durable. Les seconds visent à changer la définition d'un organisme génétiquement modifié (OGM) pour considérer Crisper comme une extension de la sélection conventionnelle sans pourtant changer le cadre réglementaire sur les OGM sachant que les produits OGM sont largement suspects pour les Européens. La mutagenèse ne touchant que les mâles et les parentaux, les pondeuses issues d'une sélection par Crisper, et leurs œufs ne tomberaient pas, selon ce point de vue, sous le couvert des OGM. On peut aussi considérer que l'édition de génome ne fait qu'ajouter un chapitre au récit de la domestication. En ce sens, si les méthodes de ces adaptations à l'usage des animaux sont ici profondément innovantes, leur finalité ne l'est guère. On ne sait finalement que très peu de choses sur la perception sociale de l'édition de génome et de ses applications potentielles. Par contre, de nombreuses études ont souligné la suspicion des Européens quant aux produits OGM<sup>106</sup>. Des recherches portant sur la

---

<sup>104</sup> Bourin M., 2020, *op. cit.*

<sup>105</sup> Voir Comité consultatif commun d'éthique Inra-Cirad-Ifremer, "Avis sur la modification génétique des animaux à l'épreuve de l'édition du génome", <https://www.academie-agriculture.fr/sites/default/files/agenda/comite-ethique-inra-cirad-ifremer2019avis-edition-genome-animal.pdf>

<sup>106</sup> Dissart J-C., 2006, « L'entrée des Ogm en Europe », in *Revue Projet*, n°4(293), pp. 28-38.

durabilité, le bien-être animal et l'acceptabilité sociale de cette technique et des produits d'origine animale (et végétale) qui en seraient issus sont à mener. La communication faite autour de cette technique sera à soigner.

### *Une alternative économiquement pertinente ou une concurrence déloyale?*

La variabilité des évaluations économiques de l'usage de l'alternative par sexage in ovo est grande. En effet, outre les investissements en termes d'infrastructures dans les couvoirs, il est compliqué d'évaluer le surcoût de l'œuf de consommation. En Allemagne, il est question pour les éleveurs d'appliquer un surcoût de seulement 10 centimes d'euro par demi-douzaine d'œufs, soit 1,59 euro la demi-douzaine au lieu de 1,49 euro en temps « normal ». Le même écart se retrouve en France, où le groupe Carrefour s'est engagé à commercialiser au grand public des œufs issus du sexage in ovo au prix de 1,89 euro la demi-douzaine, contre 1,78 euro sans sexage. En Belgique, Colruyt annonce que Bio planet ne vendra plus que des œufs boni bio « sans poussins mâles d'un jour » en 2022. Ils recourent à l'ovosexage de Seleggt .

Différentes études<sup>107</sup> ont montré que le surcoût engendré par l'usage de la génomique pourrait être accepté par une partie des consommateurs soucieux du sort des poussins. L'augmentation du prix de l'œuf pourrait donc ne pas être un frein à l'achat. Cependant, la question ne porte pas uniquement sur la vente des œufs de consommation. Les casseries acquièrent 60% de la production des œufs en RW. Or la proportion d'œufs dans les produits transformés est souvent relativement faible et, contrairement aux œufs en coquille, il n'est alors pas nécessaire de fournir des informations sur le système d'élevage des poules pondeuses pour les œufs utilisés. Si un coût supplémentaire à l'œuf impacte le consommateur, il impactera également la casserie. Sans nécessité d'étiqueter la provenance des œufs utilisés dans les produits transformés, l'agro industrie pourra se fournir en œufs non européens ou en œufs ne tombant pas sous le coup d'une législation interdisant la mise à mort des poussins mâles. Pour éviter cette perte de marché et cette concurrence déloyale, la mise en place de mesures miroirs récemment évoquées dans le cadre de l'élection présidentielle française est à envisager. Un amendement de la législation européenne sur le bien-être animal est planifié en 2023. Il pourrait uniformiser le marché intra-européen<sup>108</sup> mais les mesures restent à prendre par rapport aux importations extra-européennes ne devant pas répondre aux mêmes exigences de qualité sanitaires, sociales et environnementales et aux mêmes normes de production. Cette absence de réciprocité encourage les importations<sup>109</sup>. Les éleveurs imaginent deux autres types de solutions : soit que le gouvernement s'engage à compenser les surcoûts, le temps d'obtenir que tous les pays européens interdisent le broyage, soit qu'une taxe soit prélevée sur chaque œuf vendu en grande surface leur revienne. La Grande distribution invitée à participer à cette étude dans chacune des phases est restée muette. Nous n'avons reçu aucune réponse à nos invitations ou demande d'informations précises par mail ou par téléphone. Les acteurs insistent, comme déjà dit, sur l'impact économique des décisions

---

<sup>107</sup> Reithmayer C., 2020, *op. cit.*; Busse M., 2019, *op. cit.*

<sup>108</sup><https://www.sillonbelge.be/8245/article/2021-11-03/legislation-sur-le-bien-etre-animal-une-uniformisation-plutot-quun-durcissement>

<sup>109</sup> Le 26 mars, la Fondation Nicolas Hulot, l'Institut Veblen et l'association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes Interbev ont publié un rapport défendant la nécessité d'adopter un règlement européen sur les importations, basé sur un principe de mesures-miroirs. Ces mesures consistent à ce que des clauses soient systématiquement incorporées aux accords de libre-échange, exigeant que seuls les produits respectant les mêmes normes sanitaires et environnementales puissent être importés sur le marché européen. <https://europeecologie.eu/les-membres-du-parlement-europeen-soutiennent-la-protection-de-lenvironnement-et-de-lagriculture-dans-le-commerce-international-par-la-mise-en-place-de-mesures-miroirs>

qui visent à répondre aux exigences sociétales qui doivent se répercuter sur la filière toute entière et non sur leur seul maillon.

### *Quels types d'élevage avicole de ponte pour la Wallonie?*

Pour faire face aux investissements exigés par l'ovosexage, il faut également faire des choix en terme de type d'élevage souhaité dans la région. Toujours sur le plan commercial, un débat est apparu sur la capacité de déploiement à grande échelle des méthodes de sexage in ovo. Selon des chiffres avancés par Tronico, concurrent de Seleggt, la méthode développée en Allemagne par Seleggt ne permettrait de traiter que 20 000 œufs par semaine, alors qu'un déploiement industriel nécessiterait une capacité de 20 000 traitements par heure. La technologie du groupe Agri Advanced Technologies permet quant à elle d'atteindre ce seuil industriel des 20 000 traitements par heure<sup>110</sup>. Quoiqu'il en soit ce type de dispositif, pour être rentabilisé, demande un volume de production que le couvoir de la RW qui teste actuellement les œufs ovosexés de Seleggt n'est pas en mesure d'assurer. L'échelle de la production est à questionner. Les formes de l'élevage avicole de ponte sont-elles associées à une production régionale et donc limitée ou visent-elles un marché international et donc de plus gros volume, une intensification et une mécanisation accrue de l'élevage ? Plus le coût sera élevé, plus il sera difficile de s'équiper pour les petits couvoirs. Une augmentation du volume d'activité implique de revoir son approvisionnement, d'augmenter ses parts de marché et de revoir ses plannings. Tous les couvoirs ne pourront pas augmenter leur volume d'activité ; cette alternative pourrait donc constituer une menace pour certains (petits) couvoirs à moyen terme.

#### **2.1.5. Conclusion et perspectives**

Les pratiques d'ovosexage sont nombreuses et variées selon les firmes et les pays en raison de législations spécifiques. Elles dépendent aussi de la particularité culturelle des débats éthiques et de l'acceptabilité sociale de ces interventions dans l'œuf ou sur l'œuf, selon le moment de développement de l'embryon du poussin. L'édition génomique connaît un certain succès en raison de l'obtention d'un prix Nobel de chimie en 2020 pour ses auteurs. Cependant, ainsi que les médias s'en font le relais, cette méthode est l'objet d'une controverse : les poussins deviennent-ils des organismes génétiquement modifiés ?

Les techniques de remplacement à la mise à mort des poussins mâles de pondeuses doivent être rapides, peu coûteuses, très précises et fiables, mises en oeuvre dans les premiers stades du développement embryonnaire, sans impact sur l'éclosion, la santé et les performances des poussins femelles, afin de satisfaire les consommateurs et leur usage à grande échelle.

Les techniques d'ovo-sexage ont l'avantage de ne pas donner naissance à des poussins qui devraient être mis à mort à cause de leur sexe, car elles interviennent ante natum. Cependant, les techniques actuellement disponibles, pour autant que les auteurs de ce rapport puissent en juger, ne peuvent être imposées au secteur, bien qu'il soit demandeur, car elles ne possèdent pas les qualités requises. Elles ne sont pas adaptées à une utilisation massive, sont effectuées trop tardivement dans le développement du fœtus, sont trop coûteuses, et/ou présentent un taux d'erreur de détection trop

---

<sup>110</sup> Galli R., Koch E., Preusse G., et al., 2017, "Contactless in ovo sex determination of chicken eggs. Current Directions in Biomedical Engineering", n°3(2), pp. 131-134.

important. Les conditions, freins et leviers propres aux solutions préventives sont synthétisées ci-dessous (ill. 19 et 20).

Pour les consommateurs, un faible taux d'échec et une utilisation significative des œufs écartés doivent leur être clairement communiqués. Il s'agit d'arguments centraux pour l'acceptation du sexage in ovo comme alternative moralement admissible à l'abattage des poussins. Elle pourrait se faire par des textes d'information sur l'emballage ou par de petits dépliants dans les boîtes d'œufs. Les images d'embryon de poussins sont à utiliser avec précaution. Celles qui circulent dans les médias sont à l'usage de groupes d'intérêts particuliers mais les enjeux éthico-politiques et l'acceptabilité sociale afférente restent des sujets peu élaborés en matière de production agricole.

Pour le secteur, l'usage de l'ovo-sexage est une technique de remplacement qui est perçue positivement, pour autant que les aspects techniques et économiques soient maîtrisés.

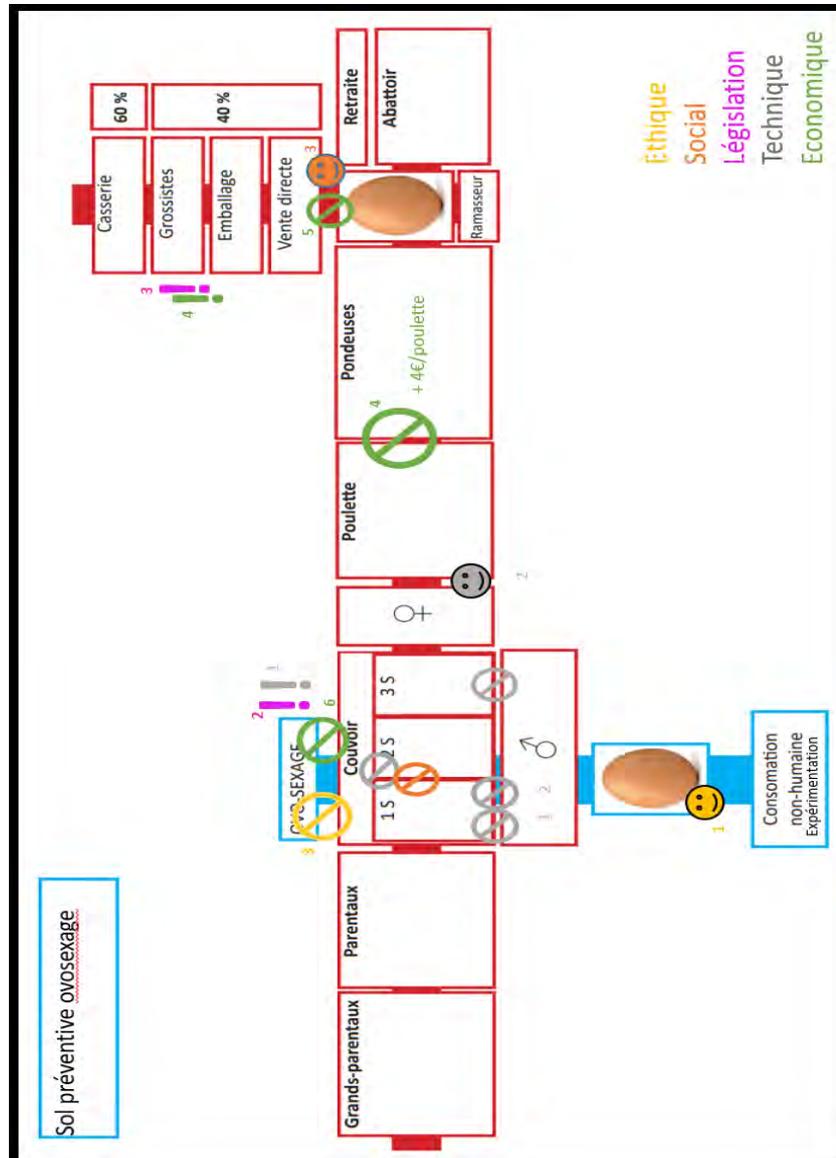
Il est envisageable de soutenir l'achat de dispositif d'ovosexage notamment en réglementant la répercussion de cet investissement sur l'ensemble de la filière et pas uniquement sur le coût de la poulette ou de l'œuf. Cependant, pour sélectionner ce dispositif, il faudra veiller à tenir compte des différents indicateurs repris dans le tableau 4. Les implications économiques, zootechniques, éthiques et sociales sont spécifiques à chaque solution de remplacement préventive. Il faut également se soucier des JM non écartés faute de perfection du système d'ovosexage.

Tableau 4: Récapitulatif des indicateurs à considérer pour évaluer la faisabilité de l'alternative ovosexage

Domaines	Critères	Indicateurs	
(zoo)Technique	Oeuf	Age au sexage	
		Percement de la coquille	
		Gabarit de l'œuf (de pondeuse)	
	Poussin	Nombre de mauvaises identifications	
		Nombre d'identifications incertaines	
		Second sexage	
		Vaccination	
		Animal adulte	Poids de la carcasse (femelles/mâles)
			Nombre d'œufs produits (consommation – casserie)
	Indice de consommation (Kg/poule/T)		
		Taux de mortalité	
		Durée de ponte	
		Comportement	
Economiques	Investissements	Dispositif	
		Main-d'oeuvre	

		Flux énergétiques
		Taux d'éclosion
		Erreurs d'identification
		Œufs nécessaires pour une poule
		Nombre d'œufs « femelles »
		Cadence de traitement
	Productivité	Coût poulette
		Coût œuf de consommation
		Coût œuf casserie
	Coproduits	Œufs mâles
		Poule de réforme
		Coq de réforme
Ethique	BEA	Viabilité du poussin
		Viabilité de la poule
		Mâles mal identifiés
	Embryons	Déclassement des oeufs
		Développement de l'embryon
		Nociception
Social	Acceptabilité	Qualité du produit (santé)
		Qualité de vie des poussins
		Impact sur l'intégrité des animaux
		Valorisation des coproduits
	Enjeu politique	Euthanasie
		Avortement
		Eugénisme
	Culture alimentaire	Couleur de l'oeuf
		Naturalité

Ill 18: Chaîne opératoire synthétique de l'ovosexage, en **bleu** les lieux d'action nécessaire à la mise en place du dispositif, les **!** indiquent les conditions minimales requises par cette solution, **⊘** indiquent les freins à l'adoption de cette solution, **😊** indique les leviers potentiels de cette solution; ces éléments sont colorés selon le champ duquel ils relèvent: **éthique**, **social**, **législatif**, technique et **économique**.



Conditions :

1. Besoin de temps pour développer la technique (vitesse, fiabilité, volume, coûts, moment du sexage)
2. Besoin de réglementations sur des normes équivalentes pour les produits importés en Europe
3. Partenariat avec la distribution et les consommateurs
4. Accepter un surcôt des ovo-produits

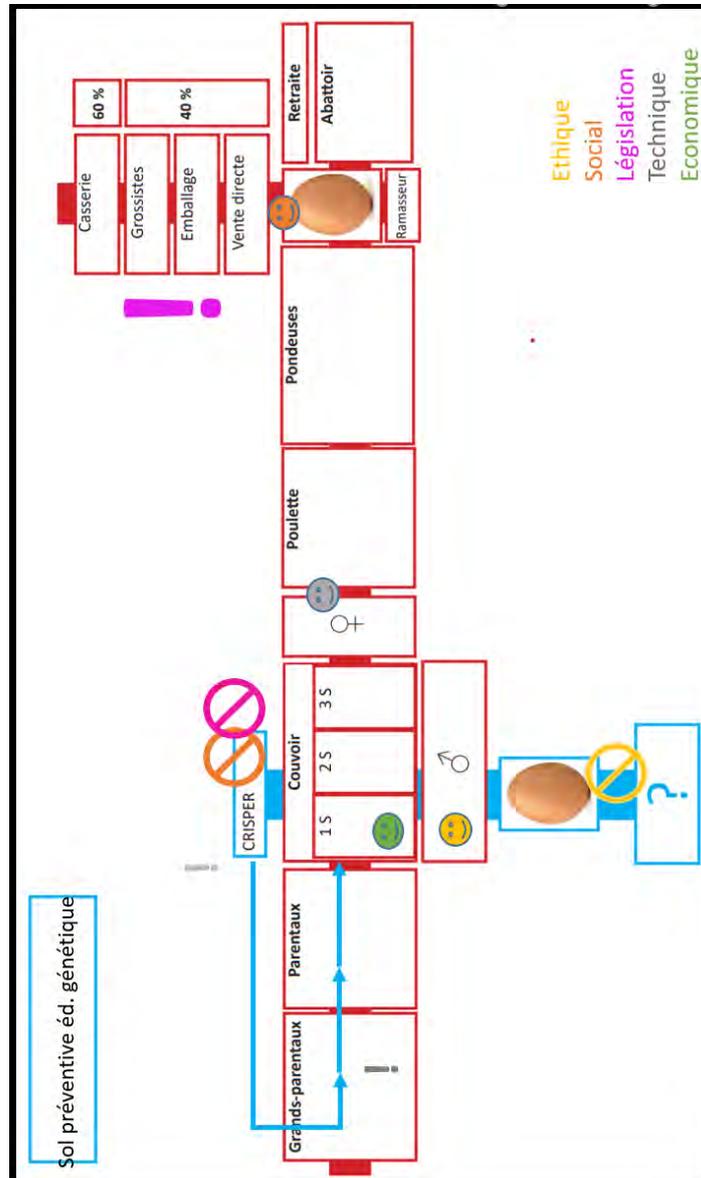
Freins :

1. Nombre d'échec d'identification
2. Volume à traiter
3. Nociception de l'embryon
4. Surcôt de la poulette
5. Surcôt de l'œuf
6. Investissement dans le dispositif
7. Logistique des œufs écartés
8. Gestion des mâles qui naissent

Leviers :

1. Évite la naissance des poussins mâles
2. Sans impact sur la santé de la poule
3. Sans impact sur la qualité des œufs

III. 19: Chaîne opératoire synthétique de l'édition génétique, en **bleu** les lieux d'action nécessaire à la mise en place du dispositif, les **!** indiquent les conditions minimales requises par cette solution, **⊘** indiquent les freins à l'adoption de cette solution, **😊** indique les leviers potentiels de cette solution; ces éléments sont colorés selon le champ duquel ils relèvent: **éthique**, **social**, **législatif**, technique et économique.



Conditions :

1. Besoin de temps pour développer la technique
2. **Besoin de réglementations sur des normes équivalentes pour les produits importés en Europe**

Freins :

1. **Interdiction des OGM Nombre d'échec d'identification**
2. **Que faire des œufs écartés ?**
3. **Acceptabilité sociale de la technique ?**

Leviers :

1. **100% des œufs couvés sont des femelles**
2. **Sans impact sur la santé de la poule**
3. **Sans impact sur la qualité des œufs**
4. **Pas de mâles tués**

## 2.2 Solutions de remplacement directes

Deux alternatives à la mise à mort des poussins ont une action directe sur ces animaux. Il s'agit de les élever en lieu et place de leur suppression. Ces solutions s'appliquent :

- soit aux coqs, frères de pondeuses, qui sont donc de même souche que les pondeuses élevées actuellement ;
- soit à des volailles de races dite à deux fins ; lesquelles diffèrent des poules pondeuses et des poulets de chair conventionnels. Il peut s'agir de races rustiques et/ou locales mais aussi de races standards.

### 2.2.1 Elever les coqs frères de pondeuses

L'élevage des frères de pondeuses peut adopter deux formes potentiellement complémentaires, déjà en application dans certains pays européens : élever une partie (10%) des frères avec les pondeuses. (nous discuterons ultérieurement de ce pourcentage); et/ou mettre en place l'élevage exclusif de frères de pondeuses

#### *Evaluation par les acteurs de la filière de la faisabilité de la solution de remplacement directe d'élever les frères de pondeuses*



Dans cette alternative, ainsi que l'ill. 21 le montre, le secteur pointe de nombreuses faiblesses et menaces. Au regard de l'ovosexage, le nombre d'œufs nécessaires pour obtenir une poule est moins élevé. Le couvoir ne doit pas non plus investir dans un dispositif coûteux et ne doit plus sexer les mâles. La production d'œufs reste identique à la situation actuelle si tous les coqs sont élevés séparément.

Ill.21: Tableau issu de l'analyse SWOT menée avec les acteurs de la filière avicole de ponte en octobre 2021 concernant la faisabilité de l'élevage des coqs frères de pondeuses.

Les acteurs de la filière relèvent cependant un certain nombre de problèmes :

Un problème d'infrastructure - Élever séparément les coqs frères de pondeuses nécessitera de construire des installations adaptées. Or, il est difficile d'obtenir les permis de bâtir de telles infrastructures. Des conflits de voisinage pourraient également en résulter étant donné le phénomène NIMBY (Not In My Back Yard, c'est-à-dire: Pas dans mon jardin). Un surcroît de production de fientes sera généré. Si certains frères de pondeuses sont élevés en bâtiment avec leurs sœurs, cela diminue d'autant le nombre de poules dans l'installation.

Une réponse partielle - Cette solution ne peut concerner qu'un petit nombre de coqs et non la totalité s'ils partagent les bâtiments des pondeuses. Leur nombre doit être malgré tout suffisant pour éviter le picage (10% selon les éleveurs). La question de la mise à mort des poussins mâles non pris en compte (90% restants) reste donc posée.

Un problème d'équité entre les maillons de la filière - La partialité de la réponse apportée est également posée au regard de l'ensemble de la filière. En effet, il n'y a pas d'action possible par rapport aux grands-parentaux et aux parentaux. Or, le problème est identique à ce niveau, mais il n'est pas pris en considération. Ceci est ressenti comme une hypocrisie. A tous les niveaux, des coqs naissent, or seuls les acteurs les plus visibles semblent visés par l'interdiction de l'euthanasie. Agir au niveau régional apparaît comme incohérent car l'ensemble de la filière devrait être concerné. La solution de remplacement doit être globale.

*Le consommateur ne veut pas entendre parler que l'on tue les coqs mâles mais, les poules, elles ont un papa et un grand-père et on cache cela au consommateur en disant que l'on a trouvé une solution. Si on ovosexé ou qu'on élève, il faut aussi alors ovosexer et élever les parents et les grands-parents<sup>111</sup>. Il ne faut pas mentir aux consommateurs. Il faut dire des choses exactement claires. Chez les parentaux, on sélectionne aussi les mâles : il faut plus de poules que de mâles chez les parentaux. Et donc si on dit « on a trouvé une solution pour les coqs de pondeuses » mais que l'on continue quand même à faire le gazage pour les parents et les grands-parents, c'est mentir aux consommateurs. Ils vont dire « alors et cela ; alors et cela alors? ». La solution doit être globale et ne pas mentir aux consommateurs pour éviter d'avoir un effet boomerang « vous n'avez pas dit la vérité ». (Fournisseurs d'aliments pour pondeuses, octobre 2021)*

Des implications en terme de productivité - Élever quelques coqs avec leurs sœurs pondeuses diminue la production d'œufs, puisque le nombre de poules est moindre. Le « gain » issu de la réforme des coqs ne comblerait pas ce manque. La présence de mâles parmi les pondeuses pose la question de la gestion des œufs fécondés : comment les identifier, qu'en fait-on ? Enfin, la durée des cycles de production est différentes : un lot de pondeuses pour trois de coqs. Par ailleurs, actuellement, si le lot va bien, les éleveurs tentent de prolonger la durée de vie des poules. Élever des coqs frères de pondeuses avec leurs soeurs pourrait restreindre cette potentialité de temps de vie supplémentaire des pondeuses.

*C'est-à-dire que, aujourd'hui, la situation idéale ce serait peut-être d'implanter, par exemple, des coqs dans mon bâtiment à l'occurrence d'une certaine proportion. Mais je sais aussi que le coq ne produit pas d'œufs. Il va consommer un peu plus. La consommation, ce n'est même pas une préoccupation chez moi parce que bon un animal il faut qu'il mange, il n'y a aucun souci avec cela. Le souci, c'est que, en fin de ligne, ces coqs sont destinés à l'abattage et je ne pense pas que l'on fait réellement une plus-value là-dessus. C'est-à-dire qu'il y a un peu plus de chair. Mais quand vous voyez ce que l'on me propose à l'achat de mon kilo de volaille abattu, j'ai même honte de le dire, parce que par poule, je vais dire, que cela représente entre 35 et 40 cents en l'occurrence si la poule fait 2 kg. (Eleveur de pondeuses, juillet 2021)*

Des implications en terme de bien-être animal - Les acteurs notent qu'élever une partie des coqs frères de pondeuses peut avoir des avantages en terme de bien-être animal. En effet, sur base d'observations et de rencontres avec des éleveurs allemands inscrits dans ce type d'élevage mélangeant les sexes, il est affirmé que les coqs ont un effet apaisant sur les poules. Pour ce faire, une juste proportionnalité du nombre de mâles parmi les femelles est à évaluer. Le chiffre de 10% de mâles est avancé. En deçà, il est rapporté que dans l'élevage de pondeuses brunes, les poules attaquent leurs congénères présentant des caractéristiques morphologiques et comportementales différentes de celles de la masse. Les avantages en termes de bien-être animal ne peuvent résulter que d'une balance adéquate

---

<sup>111</sup> Notons cependant que le problème de la mise à mort des poussins mâles concerne un plus grand nombre d'animaux dans les couvoirs en raison du principe de multiplication des volailles en amont de la filière. Si la mise à mort y a cours, c'est au niveau des couvoirs que le nombre de vie à sauver est le plus élevé.

entre les sexes en présence, au risque d'avoir des effets inverses aux objectifs d'amélioration sur ce point.

*Donc voilà, je me dis les coqs c'est peut-être une solution d'avenir parce que je pense que au niveau bien-être animal, les poules et un coq c'est naturel. J'ai déjà vu des situations ; c'est pour cela que dans les poulaillers, chez les gens, on met souvent un coq pour 10 poules par exemple. En général, ils ont plutôt un effet calmant de protection. Et donc je pense au niveau bien-être animal et au niveau comportement des poules, il y a quelque chose à chercher là-dedans. (Eleveur de poules, octobre 2021)*

*C'est une solution sans vraiment en être une. C'est déjà un premier pas mais j'ai, malheureusement, du coup alors, l'aspect économique qui va jouer. J'ai 1000 coqs. J'ai 11000 poules poules. Ce sont des coqs qui ne vont rien me rapporter à part peut-être améliorer un peu le comportement des poules mais je ne suis pas non plus un spécialiste. Il faudrait tester et je sais que dans le cahier des charges je pense, je sais que en Allemagne - est-ce que c'est lié au cadre ?- je sais qu'ils ont l'obligation, je pense, d'imposer des coqs mais c'est simplement pour leur cahier des charges<sup>112</sup>. Ce n'est pas par envie ou par besoin. J'ai l'aspect économique qui va jouer à un moment. Alors j'ai lu des articles là-dessus qui disaient : « le bien-être animal surclasse l'aspect économique de l'élevage ». Et ça je peux le comprendre. Ce n'est pas pour gagner 2€ que l'on va se permettre d'abîmer des poules. Vous voyez ce que je veux dire ? Dans le sens où l'aspect économique c'est bien. Il faut en tenir compte évidemment. Mais cela ne peut pas être au détriment ... Je vais dire, pour gagner 3 œufs, je vais aller balancer des produits interdits quoi. Ou alors on est dans une démarche qui est complètement ... Je préfère ne plus travailler, ne plus venir dans mon élevage et donner ça à quelqu'un d'autre plutôt que de faire ça. (Eleveur de poules, octobre 2021)*

*On pourrait implanter des coqs dans le bâtiment. Ça ne poserait, techniquement, pas de problème. Mais, il faut voir aussi, après, quel est l'impact que cela va avoir. Est-ce que l'on va nous accorder peut-être 10 pourcents de valeur en plus à l'œuf pour la perte ; ce serait plus que 10 % une compensation ?(...) Je dis 10 % mais ce sera plus que 10 %. Si on doit tenir compte de tout, on va peut-être être à 15 ou 16 %. Je n'ai pas fait le calcul mais, il y a malheureusement un moment où cela va se répercuter quelque part. (Eleveur de poules, octobre 2021)*

Des difficultés d'adaptation de la chaîne d'abattage - Les chaînes d'abattage actuelles des poulets de chair ne sont pas équipées pour les coqs frères de poules qui sont plus petits (1,6 kg de poids vif, ill.26 et 27). Peut-être qu'une chaîne d'abattage pour poules de réforme pourrait mieux convenir ? La génétique de ces coqs n'étant pas sélectionnée pour produire de la viande, leur gabarit reste petit, alors que leur consommation de nourriture s'avère supérieure à celle des poulets de chair conventionnels.

- *Ce qu'il faudrait expliquer aussi c'est qu'un poulet de chair, allez je vais dire un alternatif ; pour un standard on est à 1 kg, 6 ; pour un alternatif on est à 2 kg de viande ; pour un bio on est à 2,6 et, quand vous avez des coqs comme ça, vous êtes à 4 d'indice donc 4 kg pour faire de la viande qu'on ne saura pas commercialiser. On a déjà fait Roméo et Juliette<sup>113</sup>,*

---

<sup>112</sup> Il serait intéressant de se rendre en Allemagne pour en savoir plus sur cet élevage de coqs frères de poules avec leur soeurs même si cette solution est partielle. Nous n'avons pas trouvé de publications scientifiques sur cette solution directe partielle.

<sup>113</sup> Au Luxembourg, élevage des coqs frères de poules dont il sera question plus loin.

*un concept au Luxembourg . On est quand même dans ... Ce sont des œufs qui ont été couvés ici.*

- *Les mâles sont partis dans un élevage bio de poulets de chair et les femelles sont parties dans un élevage proche.*
- *La génétique n'est pas faite pour. La génétique de cet animal-là, de cette lignée-là, n'est pas faite pour grossir.*
- *Ce qui est important en élevage de poulet de chair, ce sont les indices de consommation et les poids. Par exemple, nous, notre volaille, elle consomme 2 kg,05 d'aliments pour 1 kg de poids vif. C'est que pour un coût de production vif plus élevé, on ne va pas en sortir une qualité nutritive, gustative différente et c'est ça qui est difficile à valoriser auprès des industriels. (Echange entre les acteurs de filière, octobre 2021)*

*On tue les Romeo ici mais pas grand-chose. En fait il y a 2 questions qui sont liées. C'est la finalité de l'abattage de ces coqs : qu'est-ce qu'on en fait ? A quoi est-ce qu'on les destine ? Et, en amont, est-ce qu'au niveau des sélectionneurs, est-ce qu'ils ne savent pas sélectionner une bonne poule pondeuse et un mâle qui soit conformé pour la chair ? (...) Je sais que quand nous on les a tués, j'en avais discuté avec mes collègues, sur le Roméo et Julia ou Juliette<sup>114</sup> pour nous, pour notre métier, ce n'était pas valorisable. C'était trop petit, c'était irrégulier. Ce n'était pas possible de faire des poulets entiers ou de la découpe avec ça. C'était pour désosser et mettre en viande entre guillemets à vol-au-vent mais industriel, pas encore du vol-au-vent comme le nôtre, de haute qualité. On descend de gamme dans la qualité. Ce qui est important de voir aussi, c'est la taille qu'ils font à l'abattage. Là, je sais bien que quand nous on les tue, c'est compliqué parce que les chaînes, même si elles permettent une certaine variation dans la taille des volailles, mais il faut quand même un petit peu de régularité, et alors des tout petits comme ça, ça ne passe même pas sur les chaînes parce qu'ils sont abîmés par la chaîne ou ils tombent dans les bains ou ils se décrochent ou alors ils sont coupés au mauvais endroit. Donc on doit faire une découpe à la main si c'est comme ça. Donc là, il y a un coût supplémentaire. (...) Je pense que les plumeuses c'est déjà le premier point problématique. Parce qu'ils sont plus courts, ils n'arrivent pas au même niveau dans la plumeuse et alors ils sont soit abîmés soit mal plumés. Et puis ensuite, si nous on ne sait pas les faire à la chaîne, on les fait à la main parce qu'on a une possibilité de travailler à la main ici, en tout cas en semi-automatique. Mais si on les passe en automatique, c'est vraiment dans la ligne d'éviscération et de déjotage, les machines ne viennent pas au bon endroit et alors cela abîme la volaille. (...) Pour 700, on préfère les faire à la main que de changer nos réglages parce que ce sont des réglages assez fins. Il faudrait alors tout un travail de préparation de la machine. On a cette machine sur la ligne d'éviscération donc, sur cette machine, on doit trouver un réglage adapté pour le faire. (Vétérinaire d'un abattoir de volaille, juillet 2021)(Ill. 22 et 23)*

*Quand un éleveur a passé plusieurs mois de sa vie à élever des animaux et qu'on les a transportés, c'est dommage que l'on ne sache pas en faire quelque chose. C'est frustrant. (Eleveur de pondeuses, octobre 2021)*

---

<sup>114</sup> <https://romeojulia.lu/>



III 22 et 23: Eléments de la chaîne d'abattage posant des problèmes d'adaptation au petit gabarit des coqs de poudeuses: plumeuse, crochets de suspension standards, RW, juillet 2021.

Des produits de qualité différente avec des implications sur la commercialisation - Les produits issus de la chair des coqs frères posent de nombreuses questions. Quelles sont les qualités organoleptiques de la chair de ces coqs ? Que faire avec ces petits gabarits ? Comment valoriser leur chair qui ne se distribue pas de la même manière que celle des poulets de chair (les filets sont très petits). Ils pourraient être vendus en entier puisque les chaînes de découpe ne sont pas adaptables et adaptées aux petits gabarits de ces coqs. Il faudrait plus d'informations et de données sur la qualité, la structure de la viande et l'aspect de la carcasse d'un coq frère de poudeuses.

*Et le moment où elles ont atteint 10-12 semaines et qu'elles volent, vous allez avoir de la viande, c'est de la viande pour faire du vol-au-vent, des poules à bouillir. C'est une chair, vous allez peut-être gagner quelques centaines de grammes par poule mais ce ne sera jamais à une viande que vous pouvez vendre en filet. Ou alors vous allez vendre ça en filet et personne n'en voudra. (Fournisseurs d'aliments pour poudeuses, octobre 2021)*

Des implications en termes de durabilité: Qui plus est, il faudra élever et tuer le double de volailles pour produire autant de viande qu'avec les poulets de chair. La faible croissance des frères de poudeuses, leur conformation qualifiée de mauvaise, la quantité de nourriture nécessaire pour les amener à un poids d'abattage, l'augmentation de production de CO2 engendrent des coûts de production énormes.

Des freins à l'exportation de la viande de Roméo - Si les produits ne trouvent pas leurs consommateurs en Belgique, leur exportation pourrait être envisagée mais ceci pose des questions éthiques et économiques : cela peut déstabiliser ce marché étranger, cela génère un surcroît de transport et de pollution, et cela engendre des coûts supplémentaires.

*Ou alors on peut élever les coqs jusqu'à l'âge de 12-13 semaines et alors il y a aussi une filière qui s'est créée là-dedans mais, d'un autre côté, oui qu'est-ce qu'il se passe avec ces coqs au niveau de l'effet carbone qui est, selon moi, très néfaste. Parce qu'il faut travailler toujours plus efficacement pour préserver la planète et, là, on va élever des coqs qui consomment beaucoup plus d'aliments pour avoir très peu de viande et on produit une viande qui aujourd'hui n'est pas demandée par le consommateur. Donc qu'est-ce qu'ils font de cette viande de coq ? Ils font des hachés et ils font des hamburgers ou bien, ce que j'ai entendu aussi, c'est qu'avec cette viande, ils l'envoient en Afrique. Mais là je suis désolé ! Mais alors produisons là-bas, sur place, en Afrique. Et tout cet argent que l'on utilise, ici en Europe, pour élever ces coqs, mettons cet argent là en Afrique, pour nourrir les Africains. (Employé d'un couvoir, octobre 2021).*

Au final: Ces échanges montrent le peu d'enthousiasme de la part des éleveurs que nous avons rencontrés, en ce qui concerne l'adhésion à l'élevage des coqs frères de pondeuses, étant donné ses nombreuses faiblesses et les risques encourus. Pour se lancer dans l'introduction d'une petite proportion de mâles parmi les pondeuses, les éleveurs doivent disposer de plus de liberté d'action que celle dont ils disposent actuellement dans leurs contrats.

L'image positive de cette alternative renvoyée vers le consommateur est une opportunité mais elle constitue également une menace au sens où elle met la focale sur la mise à mort des poussins et détériore encore le rapport des citoyens aux éleveurs. Les participants souhaitent une communication insistant sur le bon traitement des animaux, sur ce que les éleveurs mettent en place en ce sens et sur la qualité des produits qui émanent de leur travail. Informer sur la nécessité de tuer pour produire et sur les conditions les plus « humaines » possibles utilisées actuellement dans le traitement des poussins devrait, selon les participants, être confrontées à l'image construite par la distribution autour de l'élevage des coqs frères de pondeuses (voir SWOT de la situation actuelle).

### *Discussions sur la faisabilité de la solution de remplacement directe d'élever les frères de pondeuses*

Dans quels pays élève-t-on des coqs frères de pondeuses ? Depuis plusieurs années, l'élevage des coqs frères de pondeuses est l'objet d'expérimentation et de mise en pratique. Les produits qui en sont tirés sont proposés à la consommation en Autriche, en Allemagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas ou encore en Suisse. Ces recherches et ces élevages légitiment leurs démarches comme une réponse à la prise de conscience de la population à l'égard de la mort des poussins. Ainsi, en Allemagne, 100 000 jeunes mâles ont été élevés en 2015 dans le secteur bio. En 2018, ils étaient 270 000 et des gros groupes de recherche en élèvent actuellement jusqu'à 700 000 pour le marché conventionnel<sup>115</sup>. Au Luxembourg, à côté des pondeuses nommées Julia, leurs frères, les Roméo, sont aussi élevés. Les œufs et la chair issus de cette production sont l'objet d'une marque spécifique évoquée par les acteurs de terrain dans le point précédent (ill.24).



Ill. 24: Les œufs Roméo et Julia issus de l'élevage ne tuant pas les poussins à la naissance vendus au Luxembourg, source: <https://romeojulia.lu/>

La firme Seleggt (voir plus haut: ovosexage) propose également d'élever les coqs de pondeuses qui ont échappé à l'identification in ovo. Deux solutions de remplacement sont donc combinées afin qu'aucun poussin viable né ne soit éliminé. Un logo et une marque spécifique, Respeggt<sup>116</sup>, permettent d'identifier les ovoproduits comme issus « d'élevage sans tuer de poussins mâles ». L'élevage des coqs

<sup>115</sup> Giersberg M.F., Kemper N, 2018, "Rearing Male Layer Chickens: A German Perspective", in *Agriculture*, n°8, p. 176.

<sup>116</sup> <https://www.respeggt.com/fr/>

frères de pondeuses avec leurs sœurs leur offre un temps de vie bien plus long que celui d'un poulet de chair classique (42j). Les coqs sont valorisés dans des aliments pour animaux.

### Comment élever des coqs frères de pondeuses ?

En Autriche (500 000 poussins mâles bio/an)<sup>117</sup>, les grands couvoirs bios élèvent les jeunes coqs jusqu'à 9 à 10 semaines depuis plus de 5 ans maintenant. Ils pèsent alors environ 1 kg (poids vif) mais leur indice de consommation se détériore passé cet âge. Le rendement en viande est faible (300gr ; poids mort 650 gr) Leur chair est valorisée sous forme de charcuterie car leurs carcasses ne se prêtent pas à les vendre comme poulets entiers. Le goût ne serait pas éloigné de celui du poulet dit habituel selon les producteurs. Cet élevage ne couvre pas ses coûts et est subventionné par la commercialisation des œufs qui ont un surcoût de 10 à 20 cents pour une boîte de 6 (chiffres de 2016). Recourir à une race dont les œufs se distinguent des œufs traditionnels par leur couleur, peut faciliter le travail de tri d'œufs de « qualité éthique différenciée ». Ainsi, un couvoir bio autrichien a choisi la Lohmann Sandy dont les œufs ont une couleur crème (les consommateurs autrichiens préfèrent les œufs blancs). Les jeunes coqs sont engraisés en groupes de 4.800 têtes. Ils disposent d'une zone d'accès extérieur.



III. 25: Couvoir autrichien bio élevant les poussins mâles et disposant de sa chaîne d'abattage.

L'allongement de la durée de l'élevage, par rapport à un poulet de chair standard, ainsi que la valorisation des produits issus de ces mâles posent différentes questions d'ordre technico-économique qui ont été mises en exergue dans différentes études.

Giersberg et Kemper<sup>118</sup> ont montré que le taux de mortalité des frères de pondeuses est minime (1-2%). Les traitements vétérinaires ne sont pas nécessaires, à l'exception des vaccinations. Comme la durée d'engraissement est prolongée pour obtenir un minimum de viande, une revaccination doit être considérée. Très peu de pododermatites sont observées. En Allemagne, la période d'engraissement s'étend de 8,5 à 18 semaines. Le gain quotidien moyen est de 9-13 g pour le secteur bio et 18-20 g pour le secteur classique. Les coqs frères de pondeuses atteignent un poids vif de 1,3-1,5 kg (poids en-dessous duquel une carcasse ne peut être commercialisée). Les coûts générés par l'élevage des mâles ne peuvent pas être supportés par les produits qui en sont tirés et se répercutent alors sur les œufs. Lorsque la viande des coqs frères de pondeuses est vendue par les détaillants, elle n'est généralement pas étiquetée, contrairement aux œufs. Elle est plutôt transformée en des produits traditionnels allemands, telle la fricassée. En collaboration avec la gastronomie locale, Kaufmann et Andersson<sup>119</sup> se

<sup>117</sup> <http://www.eiermacher.at/der-hahn-die-henne-und-das-ei/>

<sup>118</sup> Giersberg M.F., Kemper N, 2018, *op. cit.*

<sup>119</sup> Kaufmann F.; Andersson R., 2011, *Eignung Männlicher Legehybriden zur Mast. Hochschule Osnabrück, Research Report.* [https://opus.hs-osnabrueck.de/files/10/Report\\_Kaufmann\\_Andersson.pdf](https://opus.hs-osnabrueck.de/files/10/Report_Kaufmann_Andersson.pdf)

sont penchés sur la commercialisation des coqs frères de pondeuses sous forme de mets délicats à valeur économique distincte. Une dégustation a été réalisée et notée positivement par les participants. Par ailleurs, la viande des coqs frères de pondeuses semble convenir à la production de produits saumurés-cuits et de saucisses fermentées<sup>120</sup>.

La volaille est une des espèces qui transforment le mieux les aliments, avec des indices de consommation très bas. Cependant, un simple coup d'œil sur une vidéo (ill. 26) montre l'énorme différence de croissance et de morphologie entre les volailles de chair et les volailles de ponte. L'élevage des coqs frères de pondeuses ont des indices nettement supérieurs à ceux des poulets des races de chair. Krautwald-Junghanns et al.<sup>121</sup> soulignent qu'avec la même alimentation distribuée à volonté, un poids carcasse de 650 gr a été atteint à 19 jours pour un poulet de chair de la race Ross, à 47 jours pour les coqs frères de pondeuses Lohmann Brown et Hy-Line Brown et à 49 jours pour les coqs frères de pondeuses blanches de Lohmann Selected Leghorn et Deklab White.



Ill. 26: Vidéo issue de Youtube comparant la croissance d'une volaille de ponte et d'une volaille de chair dite industrielle durant 39 jours, source: <https://www.youtube.com/watch?v=3qy7dHwy198>

Le taux de conversion alimentaire pour le poulet de chair est de 1 :1,2 et de 1 :2,45 pour les mâles de race pondeuse. Par ailleurs, la durée d'engraissement doit être prolongée, ce qui génère des coûts supplémentaires pour l'éleveur de volaille de chair qui choisirait de produire des coqs frères de pondeuses. Une étude menée en Suisse par Ammer S. et al.<sup>122</sup> arrive à des constats similaires. Cependant, selon eux, il est possible d'améliorer l'efficacité ou les besoins en ressources: d'une part, en optimisant la durée d'engraissement, et d'autre part, en utilisant un aliment plus extensif, à teneur réduite en protéines, qui n'entraîne pas de baisse notable des performances d'engraissement. Le remplacement du tourteau de soja par des farines de luzerne provoque une baisse de performance pour les poulets de chair, mais pas pour les coquelets<sup>123</sup>. Ces farines peuvent être produites de manière extensive et plus locale, ce qui permet de limiter l'empreinte écologique des mâles, même si cela ne compense pas tout.

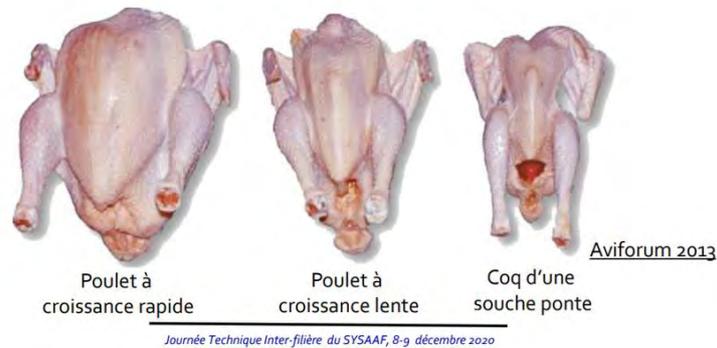
<sup>120</sup> Upmann M., Lautenschläger R., 2017, "Fleisch vom Bruderhahn—Einsetzbar und zielführend für hochwertige Fleischerzeugnisse? Fachgespräch "Das Töten männlicher Eintagsküken vermeiden"", Düsseldorf, Germany, [https://www.hs-owl.de/ilt-nrw/fileadmin/user\\_upload/Vortrag\\_Prof.\\_Dr.\\_Upmann\\_und\\_Prof.\\_Dr.\\_Lautenschlaeger.pdf](https://www.hs-owl.de/ilt-nrw/fileadmin/user_upload/Vortrag_Prof._Dr._Upmann_und_Prof._Dr._Lautenschlaeger.pdf)

<sup>121</sup> Krautwald-Junghanns M-E, Cramer K, Fischer B, Förster A, Galli R, Kremer F, Mapesa E.U, Meissner S, Preisinger R, Preusse G, Schnabel C, Steiner G, Bartels T, 2018. Current approaches to avoid the culling of day-old male chicks in the layer industry, with special reference to spectroscopic methods. *Poultry Science*, 97 (3), 749-757. <http://dx.doi.org/10.3382/ps/pex389>

<sup>122</sup> Ammer N., Quander J., Posch V., et al., 2017, "Performance d'engraissement de poulets mâles nourris avec différentes sources de protéines", in *Recherche Agronomique Suisse*, n° 8 (4), pp. 120-125.

<sup>123</sup> Ammer N., et al, 2017, *op. cit.*

## Conformation des carcasses



III. 27: Carcasses de volaille montrant la différence de viande produite et de conformité entre des races de volaille de chair et de ponte, source: Projet PPilow, [https://www.ppilow.eu/wp-content/uploads/2021/03/16\\_Maxime-Reverchon-Ppilow-Journees-Techniques-interfilières-SYSAAF-2020.pdf](https://www.ppilow.eu/wp-content/uploads/2021/03/16_Maxime-Reverchon-Ppilow-Journees-Techniques-interfilières-SYSAAF-2020.pdf)

Outre la croissance réduite de ces races pondeuses, le développement de la poitrine se révèle également insuffisant. La conformation de l'animal ne correspond pas aux attendus actuels des consommateurs européens pour lesquels le filet reste la partie la plus demandée. Si les cuisses des coqs frères de pondeuses sont relativement bien développées, le reste de la carcasse n'est pas en adéquation avec les standards de consommation. La viande doit donc être commercialisée sous forme de produits transformés ou en poulet entier labellisé, ce qui nécessite un marketing particulier comme en Autriche.

### Du point de vue du bien-être animal

Des questions relatives au bien-être sont également soulevées. L'agressivité augmente avec l'âge. Des enrichissements du milieu sont donc nécessaires tels que des perches ou des balles de foin. Ceci a évidemment un coût pour l'éleveur<sup>124</sup>.

### Conclusion

En général, les filières pondeuse et de chair sont séparées. Les éleveurs de poules pondeuses n'ont donc pas forcément la capacité, les infrastructures ou le savoir-faire nécessaires pour produire de la viande. Une autre conception du métier ainsi qu'un savoir-faire spécifique doivent être acquis par les éleveurs de pondeuses qui intégreraient des mâles mais aussi par les éleveurs de poulet de chair qui se lanceraient dans cet élevage peu performant. Cette performance en berne nécessite, pour être acceptée par les éleveurs, de revoir au moins partiellement la finalité de leur profession souvent associée à la productivité et au fait de nourrir la planète. Nous reviendrons sur ce verrou dans la discussion finale du rapport.

Élever les coqs frères de pondeuses peut se pratiquer dans des élevages spécifiques mais peut aussi être mené en élevage de pondeuses. Dans ce cas, seule une petite partie des mâles peuvent être gardés. En effet, ils occupent la place de femelles et le gain généré par leur viande ne comble pas la perte des œufs. La gestion des œufs fécondés pose également problème. Des recherches sur cette

<sup>124</sup> Giersberg M.F, Kemper N, 2018, *op. cit.*

forme d'élevage sont à mener pour mieux saisir son impact en termes de bien-être animal sur les poules et leurs frères ainsi que sur la proportion idéale de mâle dans un lot de poules.

Dans tous les cas, il existe un conflit d'objectifs entre la durabilité écologique et la durabilité éthique dans l'engraissement des coqs frères de pondeuses. Les objectifs de la durabilité écologique étaient jusqu'ici secondaires par rapport aux objectifs de la durabilité éthique. L'enjeu majeur concernant l'élevage des coqs frères de pondeuses est son impact écologique. L'engraissement plus long et les coûts d'alimentation, de chauffage, ... plus élevés sont désavantageux. Des recherches supplémentaires seraient nécessaires pour savoir si les coqs frères de pondeuses peuvent valoriser des ressources qui sont en grande partie inutilisées, telles que les restes de l'industrie alimentaire ou des composants de ration plus locales contrebalançant leur empreinte écologique. De plus, au niveau de la ferme, la production d'œufs et de viande sont généralement séparées. Ainsi, les producteurs d'œufs n'ont ni la capacité ni le savoir-faire pour élever des poulets de chair. Par conséquent, une coopération regroupant l'engraissement, sur des exploitations spécialisées, est nécessaire, ce qui est actuellement inexistant en RW. Un autre défi est la commercialisation des produits, qui nécessite des efforts particuliers, même dans le secteur de la production biologique, lequel par ailleurs, comme nous l'avons vu, remet en question le recours à l'ovosexage qui régulerait le nombre de poussins mâles à élever. Ces filières émergentes ne seront jamais aussi performantes que les filières spécialisées. L'engraissement des mâles n'étant que très peu étudié, il ne nous a pas été possible d'obtenir des résultats concernant, entre autres, le prix d'achat de ces mâles ou encore, la race de filière pondeuse ayant la prise de poids la plus performante.

Pour évaluer la faisabilité de cette solution de remplacement directe, différents indicateurs sont à prendre en considération (Tableau 5). Ces indicateurs repris de notre analyse synthétisent les points d'attention pour que cette solution soit envisagée. La chaîne opératoire (ill.28 et 29) montre également les freins et leviers mais aussi les conditions nécessaires pour envisager cette solution.

Tableau 5: Récapitulatif des indicateurs à considérer pour évaluer la faisabilité de l'alternative élevage des coqs frères de pondeuses

Domaines	Critères	Indicateurs
(zoo)Technique	Animal adulte	Bâtiment adéquat
		Composition de la ration
		Vaccination
		Âge à l'abattage
		Gain quotidien moyen
		Nombre d'œufs produits (consommation – casserie)
		Indice de consommation (Kg/poule/T)
		Poids de la carcasse (femelles/mâles)
		Taux de mortalité

		Durée de ponte
		Comportement
<b>Economique</b>	<b>Investissements</b>	<b>Dispositif</b>
		Main-d'oeuvre
		Flux énergétiques
	<b>Productivité</b>	Rendement en viande
		Coût œuf de consommation
		Coût œuf casserie
	<b>Coproduits</b>	Coût de transformation
		Coût d'abattage
		Poule de réforme
		Prix de vente de la chair
<b>Ethique</b>	<b>BEA</b>	<b>Viabilité des mâles</b>
		Comportement femelles
		Piquage
		Qualité de vie (pododermatite)
	<b>Exportation</b>	Destruction d'un marché et création de pauvreté
<b>Social</b>	<b>Acceptabilité</b>	<b>Qualité du produit (santé)</b>
		Adéquation des morceaux et préparations avec culture culinaire
		Valorisation des coproduits
	<b>Culture alimentaire</b>	Couleur de l'oeuf
		Naturalité
		Qualités organoleptiques de la chair
		Qualités de présentation de la chair
	<b>Identité</b>	<b>Sens de la profession</b>

III. 28: Chaîne opératoire synthétique de l'élevage des frères de pondeuses avec leurs sœurs, en **bleu** les lieux d'action nécessaire à la mise en place du dispositif, les **!** indiquent les conditions minimales requises par cette solution, **⊘** indiquent les freins à l'adoption de cette solution, **😊** indique les leviers potentiels de cette solution; ces éléments sont colorés selon le champ duquel ils relèvent: **éthique**, **social**, **légal**, **technique** et **économique**.



Conditions :

1. Partenariat avec la distribution et les consommateurs
2. Besoin de réglementations sur des normes équivalentes pour les produits importés en Europe

Freins :

1. 90% de mâle tués
2. Perte de production d'œufs
3. Agressivité des poules si pas minimum de mâles

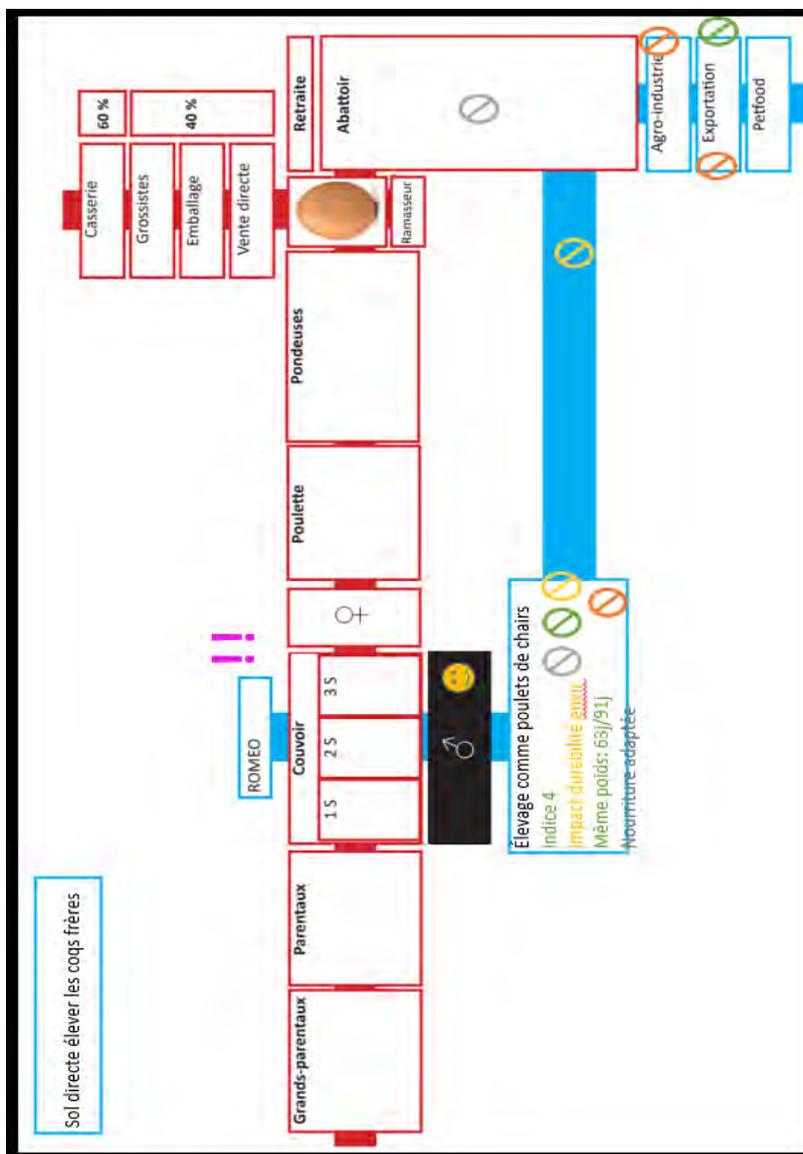
4. Tri des œufs fécondés

5. Consommation de cette chair
6. Chaîne d'abattage non calibrée
7. Faible production de viande
8. Indice de consommation élevé
9. Compétences d'éleveur

Leviers :

1. Bien-être des poules et des frères
2. Valeur à la réforme
3. Apprentissage

III. 29: Chaîne opératoire synthétique de l'élevage des frères de pondeuses, en **bleu** les lieux d'action nécessaire à la mise en place du dispositif, les **!** indiquent les conditions minimales requises par cette solution, **⊘** indiquent les freins à l'adoption de cette solution, **😊** indique les leviers potentiels de cette solution; ces éléments sont colorés selon le champ duquel ils relèvent: **éthique**, **social**, **législatif**, technique et **économique**



Conditions :

1. Partenariat avec la distribution et les consommateurs
2. Besoin de réglementations sur des normes équivalentes pour les produits importés en Europe

3. Faible production de viande
4. Indice de consommation élevé
5. Compétences d'éleveur
6. Exportation
7. Transport
8. Mort reportée
9. Durabilité

Freins :

1. Consommation de cette chair
2. Chaîne d'abattage non calibrée

Leviers :

1. Fin de la mise à mort des poussins

## 2.2.2 Elever de la volaille à deux fins

A côté de l'élevage des coqs frères de pondeuses dont on a souligné les limites, une autre solution de remplacement directe consiste en un changement des souches élevées, afin que celles-ci ne s'inscrivent plus dans des élevages spécialisés uniques mais bien dans des élevages mixtes au sein desquels la viande constitue un co-produit des oeufs. Tous les animaux pourraient rester en vie car fournisseurs à la fois d'œufs ou de viande, selon leur sexe. Pour ce faire, il faut donc disposer de races de volaille mixte, adapter les élevages aux besoins spécifiques de ces animaux et modifier les maillons du bout de la filière (abattage et distribution) en fonction des produits issus des races à deux fins.

### *Evaluation par les acteurs de la filière de la faisabilité de la solution de remplacement directe d'élever des volailles de races mixtes*

Cette alternative supprimerait la mise à mort des poussins mâles à la naissance puisqu'ils seraient élevés pour leur chair tandis que les femelles seraient des pondeuses. Elle favoriserait un regard positif sur la profession. Cette solution de remplacement n'engendre pas de frais pour les couvoirs. Cependant, les éleveurs devront adapter le matériel intérieur de leurs installations. Par exemple, les assiettes varient selon les races. Héberger les mâles correctement poserait également de gros problèmes logistiques. Les structures adaptées sont à créer, or l'obtention des permis d'environnement est particulièrement difficile. Des problèmes de voisinage pourraient émerger.



III. 30: Tableau issu de l'analyse SWOT menée avec les acteurs de la filière avicole de ponte en octobre 2021 concernant la faisabilité de l'élevage de volailles à deux fins.

- *Il va falloir plus de bâtiments alors pour produire la même quantité.*
- *Le cycle est plus long donc pour le même kilo de viande, on a besoin de multiplier par trois ou quatre le nombre de bâtiments.*
- *Et si on parle de ça, je pense qu'on n'y arrivera jamais parce que les permis sont de plus en plus durs à avoir donc clairement oui.*
- *C'est un autre conflit alors.*
- *Parce que oui, les consommateurs veulent bien de la viande de qualité, mais pas, à côté de chez eux, un poulailler.*
- *Pas dans leur jardin ! Donc c'est un autre problème. (échange entre les participants de la table ronde, octobre 2021)*

L'élevage de volailles à deux fins suscite des interrogations quant à sa gestion. Soit les mâles sont séparés des femelles et élevés dans des infrastructures séparées, soit les deux sexes sont élevés

ensembles. La différence de vitesse de croissance et donc de rotation, pose alors problème. En effet, à trois lots de coqs par an correspond une ronde de poules.

Le coût des aliments est majoré par rapport aux coûts actuels pour les races spécialisées. Qui plus est, ces animaux de race mixte consomment plus de nourriture tout en produisant moins que les volailles spécialisées.

Du côté des femelles, la quantité d'œufs produits serait moindre que celle des races pondeuses. Pour produire la même quantité, il faudrait donc plus d'animaux. Ceci a un coût. La quantité de CO2 produite par l'élevage des mâles et des femelles augmenterait également. A densité équivalente d'animaux sur l'exploitation, les émissions seraient plus élevées selon les acteurs de la filière. La liberté de choix quant au moment de la fin de la ronde serait impactée (cycle de ponte que certains éleveurs souhaitent prolonger de quelques semaines). Le cahier des charges bio fixe le contenu de la ration des poules bio. Il devra être révisé et adapté à cette nouvelle race.

*Et c'est aussi une piste que l'on pourrait suivre mais l'avantage, là, c'est que les mâles alors on a un meilleur indice de consommation mais, de l'autre côté, les poules pondeuses en auront un plus faible et on perdra alors une production de 20 ou 30 œufs par poule sur toute la période de production. Donc cela a aussi un aspect économique. Maintenant si le consommateur veut payer cela. (Eleveur de pondeuses, octobre 2021)*

D'après les acteurs interrogés, de nombreuses questions doivent trouver une réponse avant d'envisager la faisabilité de cette alternative qui est malgré tout jugée potentiellement rentable. Quel est le rendement de la carcasse de ces volailles ? Comment la chair est-elle répartie sur la carcasse ? Quelle est la structure de la viande ? Quelles en sont les qualités organoleptiques ? Développer un label et mener une étude de marché s'avèrent nécessaires pour mettre en place cette solution potentielle. Il s'agirait de démontrer la rentabilité de ce choix car les coûts de production sont jugés, par les participants, plus grands que le rendement. Ces surcoûts devront être répercutés sur le prix des produits mais trouveront-ils alors acquéreur ? Sans consommation des produits proposés, les élevages disparaîtraient. Exporter ces produits est également déconsidéré : c'est une menace qui pèserait sur ces marchés étrangers et la consommation locale est préférée. Enfin, les acteurs de la filière s'interrogent sur la capacité à imposer cette génétique jusqu'aux producteurs des grands-parentaux.

*Enfin c'est difficile à les convaincre parce que leur travail, dans leur vision des choses. Et ce qu'il y a c'est que ce sont des entreprises ... Enfin les généticiens, il n'y a pas beaucoup d'entreprises de génétique en volaille. C'est leur métier de faire de la génétique et de faire naître des poulets de chair et je comprends que revenir en arrière c'est ruiner un peu 30 ans de travail. Ils vont dire « oui mais enfin, le poulet standard », là je parle de ce que je connais, « c'est mieux parce que cela a moins d'impact environnemental, parce qu'on donne moins à manger au poulet pour faire un kilo de poulet ». Oui d'accord mais tu leur donnes aussi des antibiotiques et tu as fait venir des céréales du monde entier. On le fait aussi. On achète aussi du soja américain. Et en bio aussi, ils le font. Mais au final, un poulet qui ne marche pas et qui ne voit pas la lumière du jour, ce n'est pas quelque chose de raisonnable. Je pense qu'il y a une vague de fond qui va vers ça. C'est comme une crue. C'est plus fort que leur conception des choses. On va y aller. On y va. On le sent. (Employé d'un couvoir, octobre 2021)*

## *Discussion à propos de la faisabilité de la solution de remplacement directe d'élever des volailles à deux fins*

Une race à deux fins conjugue les deux modes de production, mais exige inévitablement un compromis de part et d'autre en matière de production, car un taux de ponte élevé et un développement musculaire important ne vont pas de pair. Si ce double usage des volailles n'était pas antagonique « au bon vieux temps de grand-maman », on ne connaissait alors pas encore les hautes performances des poules pondeuses d'aujourd'hui. A cause de la corrélation génétique négative entre la performance de ponte et la formation de viande, une spécialisation s'est faite avec des lignées de sélection distinctes. Tandis que les deux sexes sont mis à contribution pour la production de viande, cela n'est évidemment pas possible pour la production d'œufs. Quel équilibre viser entre les deux finalités avec des souches mixtes? Comment faire? Longtemps négligées, les recherches sur les races mixtes reviennent un peu au goût du jour<sup>125</sup>.

Les races mixtes de volaille sont issues du croisement de 2 à 4 lignées donnant finalement une poule pondeuse et un poulet de chair aux performances acceptables<sup>126</sup>. Cette génétique à deux fins peut être issue de nouveaux croisements mais aussi de races rustiques. Il existe des races commerciales et des races natives. Dans le premier cas, ce sont les multinationales monopolistiques des grands-parentaux qui détiennent la génétique, à l'instar du cas de la Lohmann Dual que nous allons approfondir. Dans le second cas, les races rustiques/locales, souvent en voie de disparition, sont préservées par des amateurs ou dans des élevages locaux<sup>127</sup>. Nous développerons le cas de la Sussex, race anglaise rustique très répandue de par le monde et le cas de la poule Ardennaise de grande taille, race locale mixte vendue sur les marchés de la région namuroise notamment.

### *Evaluation des performances d'une souche mixte commerciale : la Lohmann Dual*

En Suisse, depuis 2016, certains élevages bio recourent à la poule à deux fins «Lohmann Dual»<sup>128</sup>(ill.32), dont les œufs sont produits dans deux exploitations bio et vendus dans les filiales de Coop (ill.31); les coqs sont également engraisés et commercialisés. La diminution de la production des œufs est estimée à 30-60 œufs par poule/an. Le nombre d'œufs de petit calibre est plus élevé que dans les élevages standards. Il s'agirait de déterminer si ces œufs hors norme peuvent être commercialisés.

---

<sup>125</sup> Par exemple, Damme K., 2015, "Economics of dual-purpose breeds—a comparison of meat and egg production using dual-purpose breeds versus conventional broiler and layer strains", in *Lohmann Information*, n°50(2), pp. 4–9. ; Hicken W., Schmutz M., Caverio D., et al., 2013, "Dual-purpose chickens: The breeder's answer to the culling of day-old male layers", in *World's Poultry Science Journal : 9th European symposium on poultry welfare, Book of Abstracts* 91. ; Leenstra F. R., van Horne P. L. M., Krimpen M. M., 2010, "Dual-purpose chickens, exploration of technical, environmental and economic feasibility", in *Proceedings XIIIth European poultry conference, Tours, France*.

<sup>126</sup> Reverchon M., et al., 2020, « PPILOW : Poultry and pig low - input and organic system's welfare. A la recherche d'une génétique à double fin en réponse à un questionnement éthique », in *Journée Technique Inter-filière du SYSAAF*, [https://www.ppilow.eu/wp-content/uploads/2021/03/16\\_Maxime-Reverchon-Ppilow-Journees-Techniques-interfilières-SYSAAF-2020.pdf](https://www.ppilow.eu/wp-content/uploads/2021/03/16_Maxime-Reverchon-Ppilow-Journees-Techniques-interfilières-SYSAAF-2020.pdf)

<sup>127</sup> Moula N., Jacquet M., Verelst A., et al., 2012, "Les races de poules belges", in *Ann. Méd. Vét.*, n°156, pp. 37-65.

<sup>128</sup> <https://www.des-paroles-aux-actes.ch/fr/nos-actes/acte-no-35.html>; <https://lohmann-breeders.com/strains/lohmann-dual-alternative-housing/>



**LOHMANN DUAL**  
Alternative Housing



III. 31 et 32: Exemple d'œufs de race mixte vendus par Coop en Suisse, sources: [https://www.coop.ch/fr/nourriture/produits-laitiers-oeufs/oeufs/oeufs-crus/naturaplan-bio-oeufs-elevage-au-sol-63g-6-pieces/p/3407652?trackingtoken=produkt%7Carea1%7CA%7CPrudsysTestEmpfehlungslogiken%7Cproduct\\_campaign%7CP2P\\_sameCat](https://www.coop.ch/fr/nourriture/produits-laitiers-oeufs/oeufs/oeufs-crus/naturaplan-bio-oeufs-elevage-au-sol-63g-6-pieces/p/3407652?trackingtoken=produkt%7Carea1%7CA%7CPrudsysTestEmpfehlungslogiken%7Cproduct_campaign%7CP2P_sameCat); Descriptif de la race LD sur le site de la forme de parentaux, source: <https://lohmman-breeders.com/strains/lohmman-dual-alternative-housing/>

Indicateur	LD	LBC
Age à 50% de production	140-145 jours	idem
Production moyenne d'œufs à 72 semaines	282 œufs	321 œufs
Masse d'œufs par poule de départ à 72 semaines	16.89 kg	20,32 kg
Production moyenne d'œufs à 80 semaines	310 œufs	363 œufs
Masse d'œufs par poule de départ à 80 semaines	18.79 kg	23,13 kg
Production moyenne d'œufs à 90 semaines		412 œufs
Masse d'œufs par poule de départ à 90 semaines		26,39 kg
Poids moyen de l'œuf à 72 semaines	60 à 60,6 g	63,3 g
Poids moyen de l'œuf à 90 semaines		64.1g
Indice de conversion	2.15 – 2.25 kg/kg	idem
Poids corporel à 17 semaines	1.42 kg	idem
Poids corporel à la fin de la production	2.05 kg	idem
Viabilité en élevage	98-99%	idem

Selon le site de Lohmann<sup>129</sup>, leur souche mixte se caractérise comme suit (Tableau 6), en comparaison de leur souche Lohmann brown-classic<sup>130</sup> :

Les poules Lohmann Dual ont un plumage blanc et pondent des œufs dont la coquille est d'un brun plus clair que celui des poules Lohmann Brown-classic. Mais c'est au niveau du poids corporel que cette souche se différencie le plus des lignées de ponte commerciales classiques<sup>131</sup>

Tableau 6: Comparatif des performances des poules de race Lohmann Dual (LD) et Lohmann Brown-classic (LBC) selon les données de la firme Lohmann, détentrice et productrice du stock parental.

Avec environ 250 œufs par année, la poule Lohmann Dual pond tout de même 53 œufs de moins par année que la «poule standard» Lohmann Brown-classic. A cela s'ajoute une consommation d'aliment journalière pouvant aller jusqu'à 30 g de plus; la poule Lohmann Dual mangeant jusqu'à 140 g par jour. Les coûts calculés

<sup>129</sup> Lohmann est une multinationale productrice de parentaux. <https://lohmman-breeders.com/strains/lohmman-dual-alternative-housing/>

<sup>130</sup> <https://lohmman-breeders.com/fr/strains/lohmman-brown-classic-alternative-housing/>

<sup>131</sup> Icken W.,sd., "Lohmann Dual – viande et œufs", in *Aviculture suisse*, n°3, pp. 12-13.

pour l'aliment sont ainsi environ 50 % plus élevés que ceux d'une pondeuse Lohmann Brown pour toute la période de production<sup>132</sup>. La poule Lohmann Dual pond en outre des œufs de plus petite taille, ce qui augmente encore la différence au niveau de la production de masse d'œufs par rapport à la poule Lohmann Brown-classic. La masse musculaire plus volumineuse des animaux Lohmann Dual par rapport aux pondeuses classiques ne compense que faiblement cet inconvénient économique. L'impact écologique de la Lohmann Dual est majoré car sa consommation d'aliment est plus élevée et conjuguée avec une productivité moindre de denrées alimentaires de haute valeur. Comparée à un poulet à croissance lente, l'évolution du poids corporel des animaux Lohmann Dual mâles est modérée. Ce n'est qu'avec un engraissement de longue durée, de 12 semaines, durant lequel les poulets de chair classiques commencent à engraisser, que les coqs Lohmann Dual atteignent un poids corporel qui s'aligne sur celui des poulets de chair à croissance lente, ainsi que le montre le tableau ci-dessous (Tableau 7). Durant un engraissement de 70 jours, les coqs Lohmann Dual atteignent un poids vif de 3 kg, pour un poids de carcasse d'environ 2 kg. En ce qui concerne les performances d'abattage, les coqs Lohmann Dual ne diffèrent guère des coqs de lignée de chair traditionnelle, la part des morceaux nobles se montant globalement à plus de 50 %. Mais contrairement aux lignées de poulets de chair classiques, les coqs Lohmann Dual présentent un moindre développement de la poitrine compensé par des cuisses plus développées. Il est pertinent de rappeler ici que le consommateur belge préfère consommer la poitrine de poulet, par rapport à ses cuisses.

Il est envisageable d'élever ensemble les deux sexes d'animaux Lohmann Dual. Les coqs ont besoin de plus d'espace et pourraient être nourris avec l'aliment d'élevage pour poulettes. Des analyses ont montré qu'avec ce procédé, le poids des coqs atteint environ 2.5 kg après dix semaines (70 jours, voir tableau 7 ci-dessous). Selon les besoins et la commercialisation, il est possible de décider alors de la date d'abattage des coqs.

	56 <sup>ème</sup> jour de vie			70 <sup>ème</sup> jour de vie		
	Broiler	Animaux à deux fins		Broiler	Animaux à deux fins	
Poids vif	3'240 g	2'269 g	2'186 g	3'871 g	2'986 g	2'995 g
Poids mort	2'210 g	1'507 g	1'472 g	2'847 g	2'044 g	2'045 g
Rendement d'abattage	69%	66%	67%	74%	68%	68%
Part de poitrine	23%	17%	17%	23%	17%	17%
Part de cuisse	29%	32%	31%	29%	33%	31%
Morceaux nobles	52%	49%	48%	52%	50%	48%

Tableau 7 : Résultats d'abattage à J56 et J70 de vie d'un poulet de chair à croissance lente par rapport à deux lignées à deux fins ou mixtes, dont la lignée Lohmann Dual, source: Icken W.,sd., "Lohmann Dual – viande et œufs", in *Aviculture suisse*, n°3, pp. 12-13.

### Evaluation des performances d'une souche rustique commerciale : la Sussex

La race Sussex, selon une étude conjointe de la FiBL et Demeter menée en 2014, semblerait prometteuse en vue d'un élevage à deux fins<sup>133</sup>. Reconnaisable à ses plumes noires dans son plumage blanc à hauteur du cou et de la queue, cette race serait plus adaptée à une alimentation bio et locale tout en permettant d'engraisser les mâles (ill.33). Elle supporte bien les variations de la composition des aliments et les mues. Elle se défendrait bien également contre les attaques de rapaces. Les performances des mâles sont encore à l'étude selon les informations collectées<sup>134</sup>. La Sussex présente malgré tout des limites. Elle pond 250 œufs par an et consomme davantage d'aliments par kg de poids

<sup>132</sup> Albiker D., Gloor A., sd, "Essai d'engraisement avec les coqs de l'hybride à deux fins «Lohmann Dual» à Aviforum. Les coqs «Dual» sont-ils de «vrais» poulets?", in *Aviculture suisse*, n° 6-7, pp. 9-11.

<sup>133</sup> [https://orgprints.org/id/eprint/16941/1/Poster\\_Sussex\\_franz2010.pdf](https://orgprints.org/id/eprint/16941/1/Poster_Sussex_franz2010.pdf)

<sup>134</sup> <https://www.bioactualites.ch/production-animale/volaille-bio/poules-a-deux-fins.html>

vif que les poulets d'engraissement standards. Pour Maurer, *la race Sussex est avant tout recommandée pour les exploitations ayant des élevages de petite et moyenne taille, ayant peu de frais fixes (amortissement du poulailler...), produisant au moins une partie de l'alimentation eux-mêmes (céréales...) et pratiquant la vente directe*<sup>135</sup>. Par ailleurs, au niveau de l'abattage, il n'y a pas encore de rapport prix-prestations un tant soit peu acceptable dans ce domaine selon ces tests menés en Suisse. Un travail sur l'alimentation et sur l'adaptation des solutions au contexte de chaque exploitation semble, aux yeux des auteurs de cette recherche, nécessaire. En effet, le bien-être animal entre ici en friction avec l'efficience puisque ces animaux consomment plus, tout en produisant moins d'œufs que les pondeuses classiques, et plus de viande que les mâles de ces mêmes souches, tout en restant en deçà des productions des poulets de chair classiques.



Ill. 33: Poule de race Sussex, sources: <https://www.gammvert.fr/conseils/conseils-de-jardinage/tout-savoir-sur-la-poule-sussex>

### Evaluation des performances d'une souche rustique locale : l'Ardennaise

L'Ardennaise, comme relaté par Moula<sup>136</sup>, est originaire du plateau ardennais. Considérée comme franco-belge ou plutôt belge, elle est décrite comme « rustique, sobre, tôt levée, tard couchée, chercheuse, vive et vagabonde ». Elle présente « un vol très aisé et recherche les lieux solitaires », se perche sur les arbres (d'où l'appellation wallonne de « poie di haie » ou « poule de haie » qui lui est donnée dans son terroir). Son aire de dispersion va de la région de Herve aux Ardennes françaises en passant par les Fagnes, la Famenne et les vallées de l'Ourthe, de l'Amblève et de la Semois. Proche de l'extinction dès la fin du XIX<sup>ème</sup>, elle fut « retravaillée » par des éleveurs belges ardennais puis oubliée à deux reprises en 1893 puis en 1921. En 1924, toujours côté Belgique, au regard de sa piètre compétitivité par rapport à d'autres races, il fut entrepris de la croiser avec des Leghorn (race la plus répandue dans le monde) au profit d'une Ardennaise « utilitaire » mais au détriment de la souche originelle, précipitant la disparition de celle-ci. Il faut attendre les années 1970 pour qu'à nouveau des Liégeois lui redonnent vie. Comme beaucoup de poules de races locales, l'Ardennaise était à deux fins. Elle produit des œufs à coquille blanche de 60g. Elle peut pondre environ 180 œufs par an avec un taux

---

<sup>135</sup> Maurer V., 2014, « Races de poules à deux fins: potentiels et limites », in *bio actualités*, n°2/14, p. 8.

<sup>136</sup> Moula N., Antoine-Moussiaux N., Farnir F., et al., 2009, « Performances zootechniques de la poule Ardennaise, une race ancienne pour le futur ? », in *Ann. Méd.Vét.*, n°153, pp.66-75.

moyen annuel de ponte d'environ 50 %<sup>137</sup> . Ces scores sont donc nettement inférieurs aux autres souches mixtes.

Ill 34: Poule et coq de race ardennaise grande taille, source Moula N, Jacquet M., Verelst A., 2012, Les races de poules belges, in *Ann. Méd. Vét.*, n°156, pp. 37-65.

Les carcasses des coqs pèsent de 1,75 à 2,5kg contre 1,5 kg pour les femelles. Cette poule présentait à l'origine un bon taux de production d'œufs. Ses performances de ponte ont été améliorées par la sélection génétique dès 1922 à la station de sélection d'Esneux (et aussi à celle du Cercle avicole du Boussu). Selon Moula et al.<sup>138</sup>, Brandt et Willems considéraient l'Ardennaise comme une poule d'agrément car elles développent une masse musculaire moins importante que leurs homologues classiques de l'époque. Toutefois, dans une publication professionnelle de l'époque, on pouvait lire: « la race étant précoce, elle convient à la production du poulet de primeur. Les coquelets sont faciles à chaponner et atteignent le poids de 3 kg. La chair est blanche, d'une grande finesse ». Race déclarée 'en danger', l'intérêt de cette volaille pourrait résider dans la conservation nécessaire d'une biodiversité associée à des valeurs d'identité et de terroir.



#### *Evaluation des produits issus des races mixtes par les consommateurs*

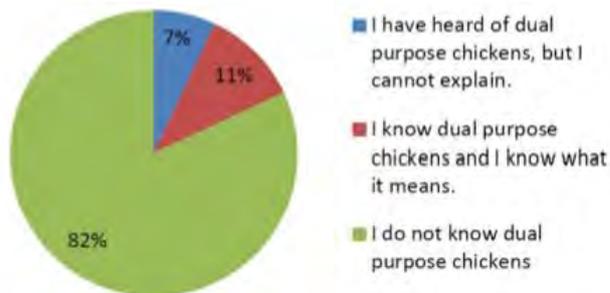
Siekmann et al<sup>139</sup> ont analysé la qualité de la chair de volaille Lohmann Dual (LD) en la comparant à une volaille de chair classique (Ross). Les carcasses LD sont caractérisées par un rendement plus élevé en cuisses qu'en poitrine. La viande LD a un pH plus bas, une couleur différente, des pertes d'égouttement et de décongélation plus élevées, mais des pertes de cuisson plus faibles. Les muscles LD sont plus fermes, comme l'indiquent les mesures de la force de cisaillement, ce qui est confirmé par l'analyse sensorielle. L'apparence, l'odeur et la saveur diffèrent également entre les races de volaille étudiées. Des recherches supplémentaires devraient se concentrer sur le marketing de la volaille à deux fins, car certaines de ses caractéristiques pourraient attirer les consommateurs (leur localité, le bien-être animal, ...). Selon nous, le bien-être animal et les préoccupations éthiques pourraient être davantage pris en compte lors de l'examen des races à deux fins comme alternative possible à la mise à mort des poussins.

<sup>137</sup> Brandts E. T., Willems A.E.R., 1971, *Traité d'aviculture sportive, avec les standards officiels des races belges de volailles, aquatiques et dindons*, Gent: S.R. "Het Neerhof"; Moula N., Antoine-Moussiaux N., Farnir F., et al., 2009, "L'Ardennaise: statut de la race et de ses variétés", in *Ann. Méd. Vét.*, n°153, pp. 231-240.

<sup>138</sup> Moula N, Jacquet M., Verelst A., 2012, Les races de poules belges, in *Ann. Méd. Vét.*, n°156, pp. 37-65.

<sup>139</sup> Siekmann L., Meier-Dinkel L., Janisch S. , 2018, "Carcass Quality, Meat Quality and Sensory Properties of the Dual-Purpose Chicken Lohmann Dual", in *Foods* 7, no. 10: 156. <https://doi.org/10.3390/foods7100156>.

Selon l'étude menée par M. Busse et al.<sup>140</sup>, si les 1000 consommateurs interrogés par téléphone dans les états fédéraux de Berlin et du Brandebourg semblent au courant du destin réservé aux poussins mâles de pondeuses ainsi que nous l'avons déjà souligné, l'alternative à cette mise à mort consistant en l'élevage de races à deux fins est la moins connue des solutions envisagées dans ce rapport. La plupart des participants à l'étude (82 %) n'avaient jamais entendu parler de cette forme d'élevage de poulets (ill. 35). Ces résultats confirment que l'élevage de poulets à deux fins n'est pas bien connu, et appuient ceux de Brümmer et al.<sup>141</sup> et de Gremmen et al.<sup>142</sup>.



Ill.35: Connaissance l'élevage de volaille à deux fins comme alternative à la mise à mort des poussins mâles dans l'enquête de M. Busse, n1000, source: Busse M., Lee Kernecker M., Zscheischler J., et al., 2019, "Ethical Concerns in Poultry Production: A German Consumer Survey About Dual Purpose Chickens", in *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, n°32(2), fig.4.

Dans l'étude de Busse et al.<sup>143</sup>, après avoir été sensibilisés à la production de poulet à deux fins, la moitié des consommateurs interrogés évalue cette alternative comme une « vraie alternative à la pratique actuelle (de suppression des poussins mâles), qui devrait être davantage promue ». Néanmoins, plus d'un tiers (37%) a souligné que cette solution ne semblait pas pouvoir être adoptée à grande échelle. Ces répondants justifient leur position par un argument rejoignant ceux que Brümmer et al.<sup>144</sup> et Leenstra et al.<sup>145</sup> avaient aussi identifié : le prix de vente des produits issus de ce type d'élevage est plus élevé. Seuls 6% n'aiment pas le concept et préfèrent une autre alternative. 11% sont sans avis et 1% ne se prononce pas.

Brümmer et al. ont révélé que certains clients craignaient que les poulets à deux fins soient des races génétiquement modifiées. Des efforts de communication et de marketing sont nécessaires pour démontrer sa pertinence, son originalité et ses avantages éthiques par rapport à la production avicole conventionnelle et aux produits biologiques concurrents<sup>146</sup>. Cette approche pourrait permettre de

<sup>140</sup>Busse M., Lee Kernecker M., Zscheischler J., et al., 2019, "Ethical Concerns in Poultry Production: A German Consumer Survey About Dual Purpose Chickens", in *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, n°32(2), pp. 905-925.

<sup>141</sup> Brümmer N., Christoph-Schulz I., Rovers A.-K., 2018, "Consumers' perspective on dual-purpose chickens", in *Proceedings in system dynamics and innovation in food networks 2017*, pp. 164-169.

<sup>142</sup> Gremmen B., Bruijnijns M. R. N., Blok V., et al., 2018, "A public survey on handling male chicks in the Dutch egg sector", in *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, n°31, pp. 93-107.

<sup>143</sup> Busse, et al., 2019, *op. cit.*

<sup>144</sup> Brümmer, et al., 2018, *op.cit.*

<sup>145</sup> Leenstra F., Munnichs G., Beekman V., et al., 2011, "Killing day-old chicks? Public opinion regarding potential alternatives", in *Animal Welfare*, n°20(1), pp. 37-45.

<sup>146</sup> Hatt S., Artru S., Brédart D., et al., 2016, "Towards sustainable food systems: The concept of agroecology and how it questions current research practices. A review", in *Biotechnology, Agronomy, Society and Environment*, n°20(S1), pp. 215-224; Lamine C., 2015, "Sustainability and resilience in agrifood system: Reconnecting agriculture, food and the environment", in *Sociologia Ruralis*, 55(1), pp. 41-61.

justifier le prix plus élevé des produits issus de ce type d'élevage, mais pourrait aussi favoriser de nouvelles pratiques telles qu'une durée de cuisson plus longue, en raison des propriétés différentes de cette viande. Cette communication pourrait également soutenir les démarches de changements de normes et de référents que doivent respecter les agriculteurs dès lors qu'ils s'intéressent à des races mixtes, plutôt qu'à des races standards. En effet, le passage d'une production spécialisée fondée sur la rentabilité d'un produit unique (oeufs ou viande) vers une production diversifiée (oeufs et viande) s'accompagne de référents autres. Produire des œufs et de la chair au départ d'un même animal ne sera jamais comparable aux normes de production issues des races spécialisées. Un verrou relatif à la conception du métier d'éleveur et au référent existe et nous y reviendrons dans la discussion finale. A notre question, voici ce qu'un acteur de la filière nous répondait :

- *Revenir à des poules à 2 fins parce que la génétique a tellement été poussée, on a fait tellement de travail pour augmenter la production, que ce n'est peut-être pas bien vu de revenir à un modèle à deux fins, de races plus rustiques. Est-ce que c'est aussi votre opinion ?*
- *Et bien demandez à un éleveur de blanc bleu ou de Holstein s'il veut revenir à du bleu blanc mixte ? C'est pareil ici. Et est-ce que, économiquement, c'est rentable pour les éleveurs qui prennent des coqs comme cela ? Est-ce que c'est rentable pour un éleveur qui a des poules qui ne pondent pas autant ? Ça c'est toujours... Parce que les poules mangeront la même chose mais, elles ne pondront pas non plus donc, il faut vraiment faire des calculs pour ... (Employé d'un couvoir, juillet 2021)*

En plus des éleveurs qui sont convaincus, il faut aussi sensibiliser le consommateur. Le marketing doit faire prendre conscience aux consommateurs du rôle qu'ils peuvent jouer en matière de durabilité<sup>147</sup>. Ainsi, les clients associent leurs modes de consommation à un sentiment émotionnellement positif<sup>148</sup> d'autant plus fort s'il est associé à un meilleur bien-être animal<sup>149</sup>. Enfin notons que selon une méta-analyse de Lagerkvist et Hess<sup>150</sup>, la disposition à acheter des produits avicoles plus chers car issus d'une souche à deux fins respectueuse des poussins, souffrirait d'une interdiction généralisée de la mise à mort des jeunes mâles parce que l'amélioration du bien-être serait issue d'une norme juridique et non pas d'une prise de position citoyenne. Si l'objectif est de faire bouger le plus grand nombre de personnes et que les industries agro-alimentaires utilisent des produits respectueux du bien-être animal, ne faudrait-il pas alors également protéger notre marché par des lois similaires sur les produits importés? Dans le cas contraire, n'est-ce pas le seul et unique critère économique qui prendra toujours le dessus ?

<sup>147</sup> Toma L., Stott A. W., Revoredo-Giha C., et al., 2012, "Consumers and animal welfare. A comparison between European Union countries", in *Appetite*, n°58(2), pp. 597-607 ; Fink L., Ploeger A., Strassner C., 2018, "Participative processes as a chance for developing ideas to bridge the intention-behavior gap concerning sustainable diets", in *Sustainability*, n°10(12), 4434; <https://doi.org/10.3390/su10124434>

<sup>148</sup> Spaargaren G., 2011, "Theories of practices: Agency, technology, and culture: Exploring the relevance of practice theories for the governance of sustainable consumption practices in the new world-order", in *Global Environmental Change*, n° 21 (3), pp. 813-822; Vega-Zamora M., Torres-Ruiz F. J., Parras-Rosa M., 2019, "Towards sustainable consumption: Keys to communication for improving trust in organic foods", in *Journal of Cleaner Production*, n°216, pp. 511-519.

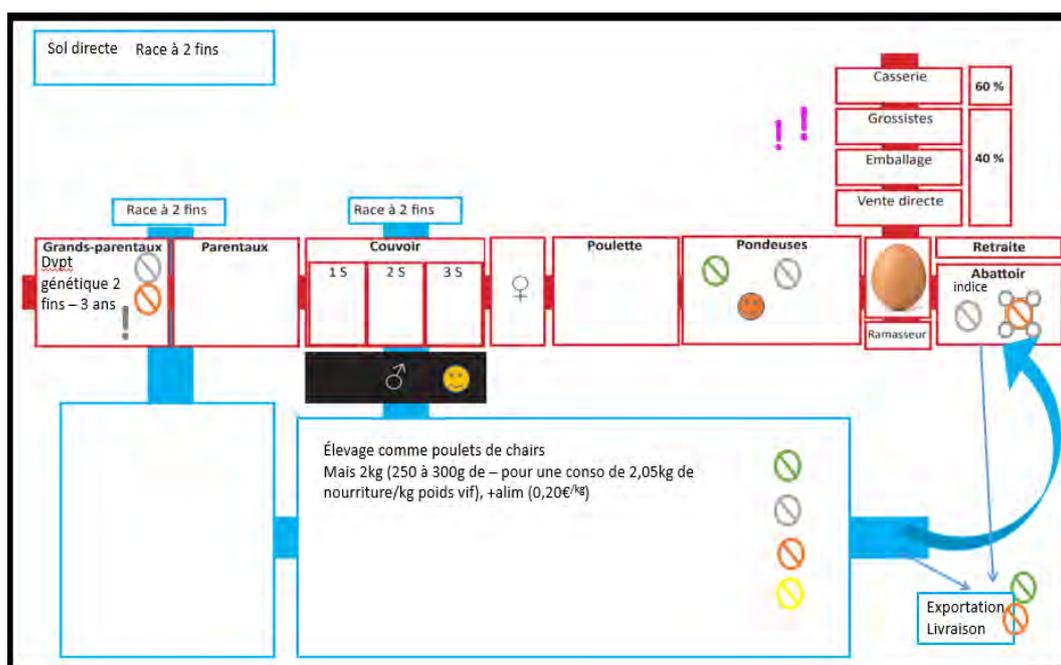
<sup>149</sup> Nocella G., Hubbard L., Scarpa, R., 2010, "Farm animal welfare, consumer willingness to pay, and trust: Results of a cross-national survey", in *Applied Economic Perspectives and Policy*. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1093/aep/009>

<sup>150</sup> Lagerkvist C.J., Hess S., "A meta-analysis of consumer willingness to pay for farm animal welfare", in *European Review of Agricultural Economics*, n°38(1), pp. 55-78.

Récapitulatif des indicateurs intéressants à considérer pour évaluer la solution de remplacement directe « volaille à deux fins »<sup>151</sup>

L'utilisation des races à deux fins permet de produire de la viande de volaille, tout en assurant une production d'œufs (ill.36). Les progrès génétiques des races à deux fins devraient être encouragés afin d'améliorer les performances des deux produits (œufs et viande). Il s'agirait également de ne pas comparer les résultats de la production avec une norme fondée sur la productivité des races sélectionnées pour une seule filière mais de valoriser les atouts des races à deux fins en développant de nouvelles normes destinées à cette filière. Les indicateurs repris dans le tableau 8 pourront y aider. D'autres arguments et représentations du métier sont aussi à déployer. Les producteurs de grands-parentaux (sélectionneurs) devraient être intégrés dans cette réflexion afin d'encourager son déploiement et la production de volaille de souche mixte. Cependant, peu importe le croisement, la viande a une consistance plus dure et une couleur plus foncée, ce qui nécessitera des adaptations de marketing.

Ill. 36: Chaîne opératoire synthétique de l'élevage des frères de pondeuses avec leurs soeurs, en bleu les lieux d'action nécessaire à la mise en place du dispositif, les ! indiquent les conditions minimales requises par cette solution, ☹ indiquent les freins à l'adoption de cette solution, 😊 indique les leviers potentiels de cette solution; ces éléments sont colorés selon le champ duquel ils relèvent: éthique, social, législatif, technique et économique.



Conditions :

1. Partenariat avec la distribution et les consommateurs
2. Besoin de réglementations sur des normes équivalentes pour les produits importés en Europe
3. Temps de recherche et de développement d'une génétique

Freins :

1. Consommation de cette chair
2. Chaîne d'abattage non calibrée

3. Moindre production de viande et d'œufs
4. Compétences d'éleveur, référent
5. Exportation
6. Transport
7. Mort reportée
8. Durabilité
9. Adaptation des infrastructures

Leviers :

1. Fin de la mise à mort des poussins
2. Agriculture raisonnée

<sup>151</sup> Voir aussi Reverchon M., et al., 2020, *op.cit.*

Tableau 8: Récapitulatif des indicateurs à considérer pour évaluer la faisabilité de l'alternative élevage de volaille à deux fins

<b>Domaines</b>	<b>Critères</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>(zoo)Technique</b>	<b>Animal adulte</b>	<b>Bâtiment adéquat</b>
		<b>Composition de la ration</b>
		<b>Âge à l'abattage</b>
		<b>Gain quotidien moyen</b>
		<b>Nombre d'œufs produits (consommation – casserie)</b>
		<b>Indice de consommation (Kg/poule/T)</b>
		<b>Poids de la carcasse (femelles/mâles)</b>
		<b>Taux de mortalité</b>
		<b>Durée de ponte</b>
		<b>Comportement</b>
<b>Economique</b>	<b>Investissements</b>	<b>Dispositif</b>
		<b>Main d'oeuvre</b>
		<b>Flux énergétiques</b>
		<b>Coût des aliments</b>
	<b>Productivité</b>	<b>Rendement en viande</b>
		<b>Coût œuf de consommation</b>
		<b>Coût œuf casserie</b>
	<b>Coproducts</b>	<b>Coût de transformation</b>
		<b>Coût d'abattage</b>
		<b>Poule de réforme</b>
		<b>Prix de vente de la chair</b>
<b>Ethique</b>	<b>BEA</b>	<b>Viabilité des mâles</b>
		<b>Comportement</b>
		<b>Piquage</b>
		<b>Friction entre valeurs BEA et durabilité</b>

<b>Social</b>	<b>acceptabilité</b>	<b>Qualité du produit (santé)</b>
		<b>Adéquation des morceaux et préparations avec culture culinaire</b>
		<b>Valorisation des coproduits</b>
	<b>Culture alimentaire</b>	<b>Couleur de l'oeuf</b>
		<b>Naturalité</b>
		<b>Qualités organoleptiques de la chair</b>
		<b>Qualités de présentation de la chair</b>
	<b>Identité</b>	<b>Sens de la profession</b>
		<b>Normes de référence du bon éleveur</b>

## Evaluation des solutions de remplacement à la mise à mort des poussins<sup>152</sup>

	Ovo sexage	Elever les frères	Races mixtes
<b>% de poussins non tués</b>	98%	10 à 100%	100%
<b>Pour le secteur</b>	→	↓	→
<b>Pour le consommateur</b>	↑	→	↑
<b>Niveau économique</b>	→	↓	→
<b>Niveau législatif</b>	↑	↑	↑
<b>Niveau zootechnique</b>	→	↑	→
<b>Niveau sociétal</b>	↑	→	↑
<b>Niveau éthique</b>	→	↑	↑

Tableau 9: Evaluation des solutions de remplacement à la mise à mort des poussins mâles de la filière avicole de ponte.

L'ovosexage est une solution à laquelle d'autres pays recourent. Cependant cette technique n'est pas encore totalement fiable et doit se développer. Son acceptation par la société sera conditionnée par une prise en compte de la nociception de l'embryon et la gestion des œufs "mâles".

L'élevage des coqs frères de pondeuses est mis en place dans d'autres pays. Cependant, tant en termes de durabilité que de valorisation des carcasses, cette production n'est pas envisageable. Temporairement, cette solution permet de gérer les poussins mâles nés d'un ovosexage raté.

Élever des races mixtes nécessite de développer leur génétique. Un croisement des filières est à envisager. Des races rustiques ou locales pourraient être relancées. Une conception différente du métier d'éleveur doit accompagner la mise en place de cette solution dont les référents en termes de productivité, notamment, sont spécifiques et non comparable à ceux des filières spécialisées.

<sup>152</sup> Cette évaluation par les auteurs de ce rapport repose sur les éléments de faisabilité et d'acceptabilité détaillés dans le texte. Elle ne repose pas sur des critères quantitatifs.

*Il m'a fallu un certain temps avant de comprendre le sens caché de ma mission. Au début, je n'étais que révolte. États-je né pour être une denrée parmi d'autres, dans un immense garde-manger ? Ou mon corps était-il voué à des fins plus subtiles ? Devais-je uniquement rompre la monotonie des plats de bœuf, de mouton ou de porc ? N'être qu'une fantaisie papillaire, facile à digérer, un mets peu enclin à provoquer les lourdeurs stomacales ? Très vite, j'ai compris. Nous sommes ce que nous mangeons. C'est la seule vérité. (Giovannoni J-L., Journal d'un veau, p. 53).*

### Introduction :

Vil, veule, espiègle et bêlant, le veau qu'incarne Giovannoni pleure la perte de sa renommée laiteuse. Il aspire à la rencontre du palais. Il appelle à sa mort qui tout à la fois est ce qu'il y a de plus haut et de plus bas. A l'instar de ce veau fictif, les veaux wallons issus de la filière laitière sont massivement destinés à l'engraissement dans des centres flamands. Ces veaux sont mâles et femelles. En effet, les velles qui ne participent pas au renouvellement du troupeau sont également vendues aux marchands de bétail. C'est là leur trajectoire classique. Cependant, quelques-uns de leurs congénères restent sur le carreau et gagneront le circuit de valorisation des " déchets".

Différentes solutions de remplacement sont d'ores et déjà mises en place par les éleveurs pour ne pas « euthanasier » leurs veaux mâles laitiers en ferme. Des solutions préventives (usage de sperme sexé), directes (recours à des races mixtes et engraissement des veaux laitiers à la ferme) et indirectes (fixation du prix de vente du veau laitier à la ferme) peuvent être mises en œuvre. La fixation d'un prix minimum est une solution indirecte plébiscitée par les éleveurs. La diminution des naissances, l'usage de doses sexées et du croisement industriel, l'engraissement de quelques privilégiés à la ferme ou encore l'élevage de races mixtes sont autant d'alternatives concrètes à la mise à mort de ces jeunes mâles dont le nombre semble peu élevé mais dont la plupart des éleveurs ont croisé la route très particulière. Quel en est le contexte ?

## 1. Paysage du veau wallon

### 1.1 Une filière de taille, une mort discrète

En Région Wallonne, la filière des bovins laitiers est un secteur historique et prédominant. Elle représente 23% de la valeur agricole wallonne (2016) et 39% de la valeur des productions animales wallonnes<sup>153</sup>. En 2019, ce sont presque 200.000 vaches laitières wallonnes ; soit deux fois moins qu'en 1990 ; qui ont produit un total de 1,208 millions de litres de lait. Aujourd'hui, 63% des vaches laitières belges sont élevées en Flandre. Une plus grande part des exploitations avec des vaches laitières sont spécialisées en bovin laitier. La taille de ces cheptels augmente : 1/3 des vaches viennent des

---

<sup>153</sup> Ces données sont extraites de Petel T., Antier C., Baret P., 2019, *Etat des lieux et scénarios à horizon 2050 de la filière lait en Région wallonne*, UCLouvain; Commission bovins laitiers - SOCOPRO, *Plan de développement stratégique 2019 – 2030*.

exploitations laitières de plus de 100 vaches alors qu'en 2015, on comptait une moyenne de 53 vaches laitières par exploitation laitière.

La Wallonie se caractérise par la quasi-absence d'engraissement des veaux laitiers. En 2020, 62.364 veaux laitiers y sont nés (identifications administratives) dont 2.899 sont morts dans la semaine de leur naissance. Un chiffre de 71.725 veaux laitiers et mixtes ont rejoint un centre d'engraissement belge. Cependant, ces chiffres (Tableau 10, ARSIA, 2020) ne recourent pas ceux des collectes de RENDAC en ferme (SPW, 2020, voir tableau 11). En effet, ces dernières données mentionnent 57009 veaux ramassés par RENDAC en 2020. Dans ce nombre, les veaux laitiers, mixtes et viandeux ne sont pas distingués.

Année	Troupeaux Wallons						National		
	Naissances VL	Naissances VM	Total Naissances	RENDAC VL	RENDAC VM	Total RENDAC	Achats wallons CE	CE > Abattoir	CE > Export
2016	68.633	27.969	96.602	3.682	999	4.681	67.501	174.411	46.898
2017	64.497	27.986	92.483	3.034	980	4.014	67.309	179.798	32.363
2018	64.004	28.207	92.211	3.238	910	4.148	67.324	145.775	50.607
2019	63.312	27.837	91.149	3.098	826	3.924	70.688	137.389	55.053
2020	62.364	27.889	90.253	2.899	845	3.744	71.725	115.487	92.694

Tableau 10.: Chiffres de l'ARSIA indiquant le mouvement des veaux laitiers (VL) et des veaux mixtes (VM) en Wallonie et en Belgique de 2016 à 2020. On y lit le nombre de naissances, le nombre d'animaux collectés par RENDAC, les veaux achetés en Wallonie par un centre d'engraissement (CE), le nombre de veaux engraisés conduits à l'abattoir (CE > abattoir) ou exportés (CE > Export).

	VEAU (25 KG)	VEAU (50 KG)	AVORTON
2021 (jusqu'au 31 août inclus)	3347	37292	1371
2020	5673	51336	2068
2019	6679	53765	2085
2018	4892	58381	2151
2017	4176	57405	2005

Tableau 11: Chiffres du SPW indiquant le nombre de veaux ramassés par RENDAC selon leur catégories (25kg, 50kg, avorton) de 2017 à août 2021.

Il est compliqué de chiffrer le nombre de veaux laitiers mis à mort en ferme. On peut estimer le taux de mortalité des veaux à la ferme à 5,8% en RW<sup>154</sup>, il est cependant impossible de savoir s'il s'agit d'animaux morts-nés ou si leur mort a été provoquée par l'homme. Une enquête que nous avons menée auprès d'éleveurs laitiers wallons démontre que la mise à mort d'un veau laitier pour des raisons économiques a été pratiquée par 28% des 75 répondants mais 37% des éleveurs laitiers qui ont répondu. [La mort des veaux laitiers n'est donc pas systématisée comme dans la filière avicole pondeuse](#). Certains veaux entrent dans un circuit de commercialisation long que nous allons maintenant décrire. Les circuits courts sont rares et seront développés dans la solution de remplacement directe d'engraissement des veaux laitiers.

<sup>154</sup> Statbel indique le nombre de 278 493 veaux en RW + les veaux RENDAC de 25 et 50 kg = 335 502 veaux. Le taux de mortalité peut être estimé à 5,8% toutes causes confondues (maladie, accident, mise à mort). Ce taux est relativement bas au regard des estimations formulées par J.F. Meel : 5% en Allemagne, 4,5% au Royaume Uni, 10% au Danemark, ... pour des animaux de race Holstein. Voir: Meel J.F., 2020, "Denormalizing poor dairy youngstock management: dealing with "farm-blindness", in *Journal of Animal Science*, n°98(Suppl 1), pp. 140-149 (tableau 1).

## 1.2 Du maigre au gras : le circuit long des veaux laitiers

Actuellement, les veaux laitiers des deux sexes quittent la ferme à l'âge de 15 à maximum 30 jours car avant ils ne sont pas aptes à boire au seau et après, il faut les "tuberculiser". Cette double prise de sang coûtant 40 euros ferait s'envoler le bénéfice du veau. Par ailleurs, les engraisseurs veulent détenir les veaux entre 27 et 28 semaines mais pas moins car il leur faudrait un mois d'habituance pour manger et boire. Entrer plus tard provoque un poids moindre à la sortie limitée par les appellations.

L'achat et le transport du bétail maigre destiné aux engraisseurs sont réalisés par l'intermédiaire d'un ou plusieurs marchands qui passent de ferme en ferme. Le transfert peut se dérouler en passant par un marché. Les marchands de bétail maigre peuvent devenir propriétaires des bêtes avant de les revendre aux engraisseurs. Ils peuvent également et plus fréquemment travailler à la commission : ils sont alors considérés comme des transporteurs qui véhiculent le veau entre la ferme et le centre d'engraissement.

Les veaux laitiers sont engraisés pendant 27 à 28 semaines (7 mois) et sont alors appelés "veaux gras". Ils doivent être légalement abattus à 31 semaines maximum, pour que leur chair blanche ou légèrement rosée puisse être appelée "viande de veau". Au-delà de 8 mois, l'animal est catégorisé "petit taureau". Il devient un "taureau gras" dès 20 mois, ainsi que nous l'explique un marchand, et sa viande relève alors d'une autre réglementation relative à la traçabilité et à l'étiquetage<sup>155</sup>.

Lorsque les bovins sont prêts à être abattus, l'engraisseur peut vendre ses bêtes par différentes voies, à des chevilleurs qui vont les conduire à l'abattoir. Le chevilleur est responsable de l'opération économique qui permet de faire un lien entre l'animal vivant et la viande<sup>156</sup>. Le veau gras est, historiquement, pris en charge par un marchand de bétail indépendant<sup>157</sup> qui l'achète à l'éleveur, le transporte à l'abattoir, en récupère la carcasse pour la confier à un atelier de découpe. Il fournit ensuite les produits viandoux du veau à sa clientèle selon la demande de ces différents distributeurs. Les marchands de bétail assurent ainsi le lien entre les éleveurs ou centres d'engraissement, les abattoirs, les ateliers de découpe et les acteurs de la commercialisation. De nombreux éleveurs passent encore par un marchand. Cependant, l'engraissement à la ferme laitière est devenu rare. Il s'ensuit que le marchand de veaux laitiers est devenu un simple transporteur et rassembleur de veaux. Il circule de ferme en ferme, charge les veaux, les tient un jour avant qu'ils ne soient emmenés à l'engraissement. Le rôle de cheville est souvent tenu par l'abattoir, l'atelier de découpe, un marchand sous contrat avec un des maillons de l'aval de la filière.

En Wallonie, la consommation de viande de bœuf et de veau par habitant est passée de 19,13 kg/hab en 2006, à 14,68 kg/hab en 2016<sup>158</sup>. Le détail pour la quantité de viande de veau consommée n'est pas connu car il est intégré dans celle des bovins plus âgés. Les demandes sociétales en matière de viande bovine ont évolué. Les consommateurs se tournent de plus en plus vers des produits transformés (plats préparés), au détriment des pièces de viande « brutes », plus nobles, plus chères et parfois plus

---

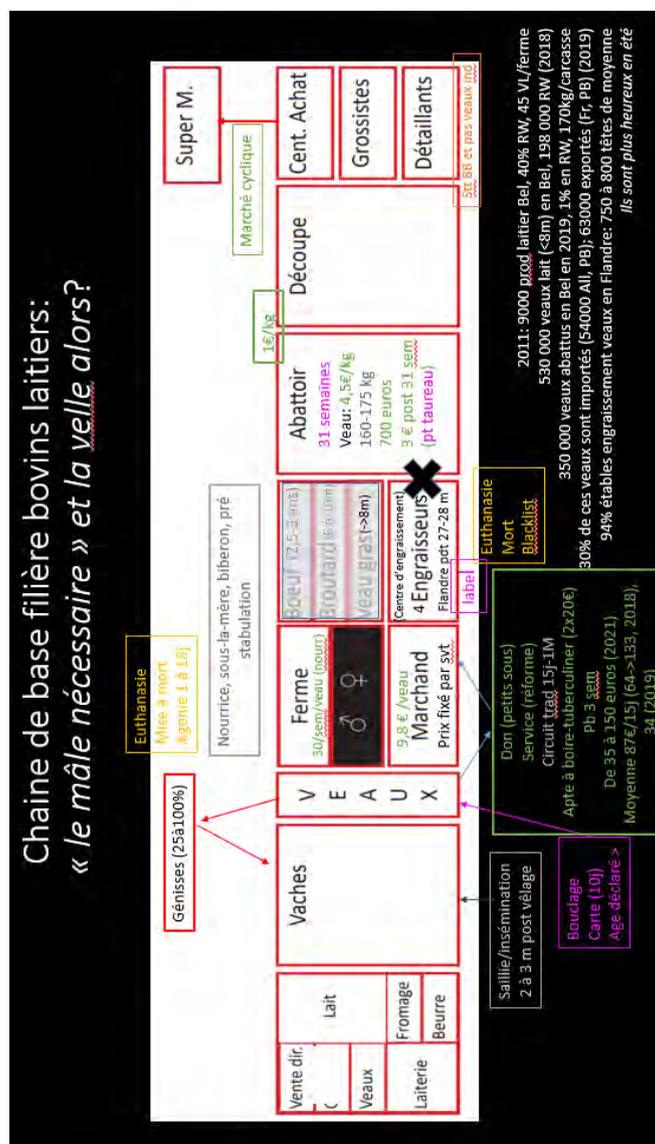
<sup>155</sup>AFSCA, 2014, "Circulaire relative à la traçabilité et l'étiquetage de viande bovine dans les abattoirs et ateliers de découpe", [https://www.favv-afsca.be/productionanimale/produitsanimaux/circulaires/\\_documents/2014-08-13\\_Circ\\_etiquetage\\_viande\\_bovine\\_V2\\_FR\\_avecTC\\_11082014.pdf](https://www.favv-afsca.be/productionanimale/produitsanimaux/circulaires/_documents/2014-08-13_Circ_etiquetage_viande_bovine_V2_FR_avecTC_11082014.pdf)

<sup>156</sup> Haddad P., 1995, *Les chevillards de la Villette. naissance, vie et mort d'une corporation*, thèse de doctorat en Histoire, Paris X.

<sup>157</sup> Petel T., Antier C., Baret P., 2019, *Etat des lieux et scénarios à horizon 2050 de la filière viande bovine Région wallonne*, UCLouvain.

<sup>158</sup>SPW, 2020, "Focus sur la viande bovine", in *Les Nouvelles de l'agriculture*, n°11, pp. 4-7.

complexes à préparer<sup>159</sup>. La viande hachée, sous quelque forme que ce soit, représente 63% des achats de viande bovine en Région wallonne contre 37% pour les steaks, rôtis, carbonades, etc<sup>160</sup>. La demande pour les morceaux de catégorie 3 (quartiers avant) est en augmentation, contrairement à ceux de catégorie 1 issus des quartiers arrière. Ce changement d'usage alimentaire pourrait être propice à la valorisation des animaux laitiers dont les chairs correspondent à cette direction. Notons enfin qu'à l'échelle régionale, le taux d'approvisionnement en viande bovine pour l'alimentation humaine est estimé à 145%<sup>161</sup> en 2020.



III.37 : Chaîne opératoire de base de la filière bovins laitiers récapitulant les éléments saillants de ce point.

<sup>159</sup> SOGEP, 2016, "Le secteur de la viande en Wallonie", in *Regards sur l'économie wallonne*, n°4.

<sup>160</sup> Van Roos L., 2017, "Consommation de viande: effets positifs et habitudes en mutation", in *Lettre Paysanne*.

<sup>161</sup> SPW, 2020, "Focus sur la viande bovine", in *Les Nouvelles de l'agriculture*, n°11, pp. 4-7.

### 1.3 Le contexte du problème: la mort des veaux laitiers en ferme ou leur engraissement ?

Si de très nombreux veaux laitiers mâles empruntent le circuit long, décrit ci-dessus, nous avons également constaté que certains d'entre eux ne quittaient pas la ferme vivants. Ainsi que le disent les éleveurs interrogés, des veaux y sont « euthanasiés ».

#### 1.3.1 Origine du problème et étendue:

Le problème de la mise à mort des veaux laitiers résulte de la spécialisation des filières et de l'absence de valorisation de ces animaux. Comme pour la volaille de ponte, ils ne sont a priori pas destinés à faire de la viande. Les veaux laitiers engraisés ne sont pas valorisés en viande de boucherie mais transformés à destination des fast-foods ou de la grande distribution.

Lors des confinements dus à l'épidémie de COVID-19, les fast-foods ont été fermés durant plusieurs mois, fermant autant de débouchés pour la viande de veau laitier. Une dépopulation<sup>162</sup> pourrait en avoir résulté. Cette information constitue un point aveugle de notre étude et nécessiterait d'être l'objet d'une recherche spécifique. En effet, cela concerne des veaux non tués à la naissance mais mis à mort sans être valorisés après l'âge d'un mois ou plus.

Cette suspicion de dépopulation est confirmée par le témoignage d'un agent gérant les déchets au SPW. Ce dernier raconte que son attention a été attirée par les chiffres que RENDAC lui fournit. Un marchand de bêtes en RW avait une autorisation de détention de 50 animaux mais 1100 veaux ont été retirés par RENDAC. Ce nombre élevé de veaux morts a alerté l'agent et généré un contrôle par le DPC (Département de la Police et des Contrôles).

*Au vu du rapport de contrôle qu'elle nous a adressé, je suis persuadé qu'elle avait les larmes aux yeux en l'écrivant. Si je pouvais anonymiser le PV, je vous le transférerais car ce qu'a dit l'exploitant est vraiment ignoble, précise notre témoin avant de poursuivre. Ca dit tout parce qu'en fait ce monsieur grosso modo parlait des animaux en question comme de déchets - c'étaient même pas des veaux, c'étaient des déchets à la base - et donc disait " de toute façon le principe qu'on a chez nous c'est... on va les chercher auprès des éleveurs, on les ramène ici, on a des acheteurs flamands qui viennent, ils prennent pour l'engraissement tant mieux, ils ne prennent pas, on les garde une deuxième semaine mais ces pauvres animaux n'ont quasiment plus accès à de la nourriture et à de l'eau, donc c'était fabuleux en terme de bien-être animal... et si la deuxième semaine, ils ne sont pas vendus, et ben on les euthanasie... et on peut même se poser la question si c'est un vétérinaire qui les euthanasie ... ça posait plein plein de questions ... je dois être honnête, ces derniers temps, il y en a beaucoup moins qui sont enlevés chez lui. (entretien avec un fonctionnaire de la SPW, octobre 2021)*

Un marchand nous précise également que le ramassage des veaux laitiers n'avait plus lieu car l'aval de la filière était bouché.

*Au moment du confinement, ça a été la catastrophe, le veau ne valait presque plus rien. Les gens n'allaient plus qu'à la boucherie et la viande de veau part dans les Quick pour 25 %. On ne savait plus quoi faire des veaux gras et ils dépassaient 31 semaines. Dès que ça s'est débloqué et que le Covid a été fini, c'est reparti. Le Covid a été bon pour les Blancs Bleu parce que les gens retournaient à la boucherie qui veut la meilleure qualité. Les laitiers, c'est pour les grandes surfaces. Nous, on parle de veau industriels, même pour les veaux mixtes.*

---

<sup>162</sup> Dépopulation: élimination volontaire d'animaux excédentaires pour raison sanitaire ou économique.

*A un moment donné, on disait: on ne va plus ramasser les veaux avec le Covid. On disait: il faut les soigner, les tenir. Alors un fermier sur 10 disait: alors on va les tuer, 50 % disent qu'ils vont le faire mais seulement 10 % le font. Les gens ne savent pas le faire. Quand il faut piquer, ils disent: Non, non, non, je suis éleveur, pas tueur. C'est une pression pour faire monter le prix, mais le prix du veau ne dépend pas de la concurrence entre marchands, il dépend de l'offre et de la demande. (Marchand de bétail, juillet 2021)*

Notons, que la problématique liée à « l'excédent » de veaux laitiers mâles est mondiale. Dans les pays anglo-saxons, les « bobbies », les petits pie noirs de 8 jours sont abattus. En Irlande, par exemple, il n'y a pas de marché de viande de veau. Les jeunes mâles majoritairement de race Jersey sont alors exportés par bateau, camion, avion vers l'Europe ou engraisés pour devenir des bœufs ou euthanasiés<sup>163</sup>. Le sort des veaux laitiers mâles varie d'un pays à l'autre.

### 1.3.2 Comment et pourquoi tuer les veaux laitiers?

La mise à mort des veaux laitiers des deux sexes prend différentes formes et explications, mais la raison majeure de leur fin est économique.

S'il est malade ou chétif, le veau est euthanasié en ferme. La notion de chétivité étant souple, les animaux qualifiés de « petits » sont supprimés avec cette justification. Certains éleveurs mettent à mort sans recourir au vétérinaire : roue de tracteur, écrasement par benne, fusil, coup de masse. Cette dernière procédure est l'objet d'un apprentissage qui se transmet car les éleveurs ressentent la nécessité de « bien tuer ». Nous y reviendrons dans la discussion finale. Certaines de ces techniques sont considérées comme de la « barbarie » par d'autres éleveurs. Enfin, certains éleveurs considèrent que cette mise à mort est une régulation du marché due à une surproduction.

Massivement, les éleveurs rejettent la mise à mort des veaux qu'ils acceptent de « donner » au marchand. En attendant ce transfert, quelques veaux sont laissés à eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils sont l'objet de non soins. Ces éleveurs volontairement négligents sont répertoriés dans des listes noires par les engraisseurs et les marchands. Ces derniers les évitent car ils les jugent « mauvais », « ils ne savent pas faire ». Ces veaux négligés meurent ailleurs qu'à la ferme, des suites de ce manque d'attention.

*Il y avait déjà eu le cas avant aussi où on entendait qu'il y en avait qui faisaient piquer leurs veaux. Enfin il y avait un taux de mortalité important dans les veaux mâles parce que ça ne valait rien. (Eleveur laitier, juillet 2021).*

*De toute façon c'est une régulation, peut-être pas naturelle mais c'est une régulation de l'offre et de la demande. Parce qu'à un moment donné, il y a un pic de vêlage. Peut-être qu'au niveau de la viande de veau, il y a aussi un pic de consommation. Eux ils savent que trois mois après, s'il y a moins de demande bah ils achètent moins. (Eleveur laitier, juillet 2021).*

La mise à mort des jeunes veaux laitiers relève et révèle une situation spécifique. Cette pratique a lieu dans des circonstances particulières que les éleveurs évoquent :

- Le veau est décrété trop petit, trop faible (c'est souvent le cas des jumeaux mais aussi des veaux non nécessaires à la relève). Étant donné qu'ils ne peuvent rester à la ferme plus de 35 jours, les éleveurs déclarent ne pas disposer de suffisamment de temps pour lui permettre

---

<sup>163</sup> Balzani A., Aparacida Vaz do Amaral C., Hanlon A., 2021, "A Perspective on the Use of Sexed Semen to Reduce the Number of Surplus Male Dairy Calves in Ireland: A Pilot Study", in *Front. Vet. Sci.*, n°15, <https://doi.org/10.3389/fvets.2020.623128>

d'acquérir un poids satisfaisant pour le marchand. Une vente établie en référence au poids plutôt qu'à l'âge mais est évoquée par un éleveur comme solution au problème. Cette proposition ne cadre pas avec le temps estimé nécessaire de la présence du veau en centre d'engraissement. La responsabilité de la mise à mort de ce type de veau est à la fois imputée à la chétivité de l'animal, à une réglementation inadéquate en matière de transport des bêtes ou/et aux exigences de l'aval de la filière. La responsabilité de la mort est cependant prise par et imputée à l'éleveur.

- Différents motifs économiques expliquent l'élimination des veaux laitiers. Parfois, l'éleveur est économiquement acculé à ce geste. Nourrir le veau génère des frais qu'il ne peut endosser au risque de voir sa ferme s'écrouler totalement. Un prix trop bas offert par le marchand eu égard aux coûts d'élevage accélère la fin de vie d'un veau et surtout des velles non nécessaires à la relève dont le prix de vente est inférieur à celui des mâles. L'affluence des veaux peut être aussi trop forte et le marché s'avère saturé. Les veaux laitiers sont également dévalués au regard des veaux croisés.
- Quand l'animal dépasse les catégories d'âge lui permettant d'entrer dans le circuit de viande d'appellation « veau », il est éliminé.

Cette pratique menace de croître ainsi que des éleveurs nous en font part. En effet, le transport des veaux pourrait être reporté d'une semaine dans le cadre de la révision de la réglementation européenne du BEA<sup>164</sup>. De ce fait, les coûts générés par la présence des veaux à la ferme augmenteront. Alors que l'interdiction de céder les veaux avant 15 jours est vue comme « le coup de grâce », l'allongement potentiel annoncé aurait pour conséquence une augmentation des « euthanasies » à la ferme quelle qu'en soit la technique.

*En tous les cas moi je peux vous dire que si il faut les garder 3 semaines et non plus 2 semaines, là ça va encore renforcer l'amertume. Là, on touche à la limite (éleveur laitier, août 2021).*

### 1.3.3 Une question de bien-être et d'éthique

La mise à mort des veaux laitiers excédentaires ne constitue pas nécessairement un problème de bien-être animal en soi si cette mise à mort est effectuée conformément aux bonnes pratiques<sup>165</sup>. « L'euthanasie » à la ferme comporte plusieurs risques tels que l'application de méthodes de mise à mort inadéquates ou encore le (manque de) traitement/soins des animaux avant leur mise à mort, d'autant plus qu'ils n'ont pas de valeur économique<sup>166</sup>. Par contre, l'abattage du bétail excédentaire soulève des préoccupations éthiques tant dans le chef des agriculteurs que celui de la société, car l'animal est déconsidéré : il est un « sous-produit » ou un déchet et est donc dispensable, ce qui remet en cause sa valeur intrinsèque et le respect du vivant<sup>167</sup>.



III.38: Veau laitier mâle dans une exploitation laitière visitée, RW, juillet 2021.

<sup>164</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32005R0001&from=FR>

<sup>165</sup> Nielsen S.S., Alvarez J., Bicout D.J., et al., 2019, "Killing for purposes other than slaughter: poultry", in *EFSA J.*

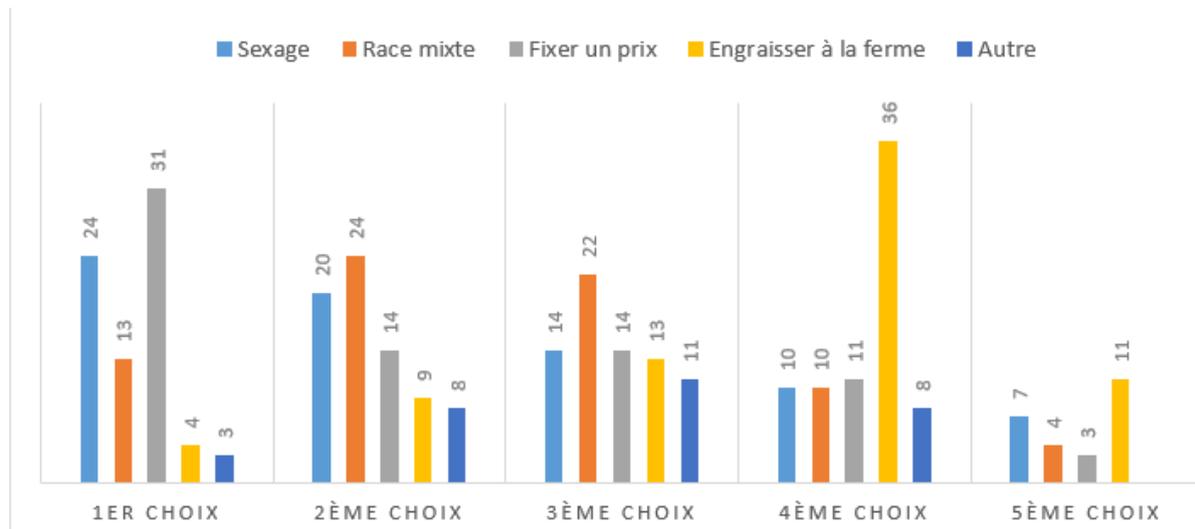
<sup>166</sup> von Keyserlingk M.A.G.G., Weary D.M., 2017, "A 100-year review: animal welfare" in *Journal of dairy science*, n°100.

<sup>167</sup> Ce point est l'objet d'une discussion transversale aux filières qui clôture ce rapport.

## 2. Quelles solutions de remplacement à la mort des jeunes veaux laitiers maigres ?

Les solutions de remplacement à la mise à mort des veaux laitiers à la naissance sont multiples, enchevêtrées et déjà d'application. Leur mise en pratique combinatoire varie au cœur des fermes et d'une ferme à l'autre. Il n'existe pas de modèle scalable.

Le questionnaire libre soumis à près de 200 éleveurs laitiers et auquel 75<sup>168</sup> ont répondu, nous fournit d'emblée deux informations quant aux solutions de remplacement envisageables.



III.39: Classement par ordre croissant des alternatives à la mise à mort des veaux laitiers pour des raisons économiques effectué par les 75 répondant à notre questionnaire.

Si on additionne les deux premiers choix des répondants, les éleveurs optent pour le sexage du sperme et la fixation d'un prix d'achat du veau (n=44 répondants pour chaque choix) et pour l'usage d'une race mixte (n=37 répondants). Cependant, quelques encadrants de la filière ont répondu au questionnaire en faisant ce choix qui n'est donc pas nécessairement désigné comme « préférable » par les éleveurs eux-mêmes. Certains répondants ont placé ces choix en 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> place, montrant que la position entre les utilisateurs n'est pas unanime. L'engraissement des veaux à la ferme n'apparaît qu'en 4<sup>e</sup> position parmi les choix des répondants. Pour dérouler le fil, nous allons partir de la solution jugée la plus « intéressante » par les éleveurs dans le questionnaire soumis (n45: choix 1 +2). Nous allons donc nous intéresser à la proposition de fixer un prix minimum de vente du veau à l'éleveur.

### 2.1 Fixation du prix d'achat du veau à la ferme

Dans le chef des éleveurs, le prix d'achat des veaux semble envisagé comme une variable d'ajustement par les engraisseurs (ces derniers fixant les prix d'achat) afin, notamment, d'absorber la hausse du coût de l'alimentation ou de pallier à une baisse de prix du veau engraisé auxquels ces derniers ont à faire face. Les marchands défendent une autre position et estiment que le prix du veau pourrait être stabilisé s'il y avait moins d'animaux. Examinons ces deux points de vue.

#### 2.1.1 Le point de vue de l'éleveur

*Bon ce n'est pas vraiment une boîte noire*, explique un éleveur en rappelant brièvement les étapes franchies par l'animal jusqu'au grossiste. Selon lui, il est inutile aujourd'hui de négocier le prix d'un

<sup>168</sup> Sur ces 75 répondants, il s'avère que 9 ne sont pas éleveurs de bovins laitiers.

veau comme auparavant car *entre 40 et 60 euros, cela ne change rien* et qu'une justification est toujours brandie par les marchands : *trop de veaux, le prix de la poudre de lait, le poids insuffisant, ...*

La vente du veau ne peut être pratiquée que lorsque son identification administrative est entérinée, à 15 jours au plus tôt. Le marchand est alors prévenu et il vient prendre livraison de l'animal. Fonctionnant à la commission, certains marchands « ne perdent plus leur temps » lors du chargement. Il en est de même pour les éleveurs, désabusés devant le peu de valeur de leurs jeunes animaux..

*Quand il passe, tout est prêt: il embarque. Je ne suis pas là en train d'attendre le marchand et de me battre 10 minutes avec lui pour essayer de gratter 5 €. Donc le prix, on n'en discute plus et la semaine suivante, quand il passe, il paie ou il nous verse sur le compte la somme qu'il en a touché. Pour leurs frais de ramassage et pour gagner un peu, ils prennent 10 €. C'est ce qu'ils disent. **On ne sait pas mais ils disent 10 € sur la bête et voilà, on a ce qui reste.** C'est comme ça chaque fois. (Eleveur laitier, août 2021)*

Un délai de 15 jours avant le transport du veau conditionne également le départ de la ferme. Sous des justifications de respect du bien-être animal, cette limite est vue comme le résultat du lobbying des engraisseurs.

*Ce délai de 15 jours moi j'ai eu le sentiment que c'était plutôt les centres d'engraissement qui, comme ils avaient la main, ils avaient le monopole. Ils ont pu poser ce genre de chose parce que quelque part les maladies ce n'est plus eux qui les font, c'est nous. **La perte c'est encore nous qui l'avons au départ.** Et quand les bêtes arrivent chez eux, ils ont des veaux et ils ont beaucoup moins de ... **Ils se déchargent en fait** de ce travail-là de surveillance de 15 jours. D'ailleurs on entend de plus en plus que c'est 15 jours allaient passer à 3 semaines. (Eleveur laitier, août 2021)*

Les éleveurs expliquent aussi qu'il leur est impossible de négocier le prix d'achat des veaux car ils doivent quitter l'exploitation au plus tard à 35 jours de vie . Refuser la vente à cause d'un prix d'achat trop bas fait que le veau reste à la ferme. Invendu, onéreux à nourrir, il ne reste guère de possibilités d'action à l'éleveur.

*Le veau qui aurait végété en ferme, les marchands le prennent encore mais on sait que l'on va avoir une moindre valeur parce qu'il ne rentre plus dans le créneau. Il faudrait alors à ce moment-là garder le veau et l'engraisser, et qu'est-ce que je sais. Mais on ne s'amuse pas à ça, on aime mieux faire de la perte directe quoi; qu'il parte. (Eleveur laitier, août 2021)*

La dépendance au marchand en matière de prix d'achat s'est aussi installée en raison du nombre important de veaux laitiers disponibles sur le marché, couplé au nombre limité d'engraisisseurs :

*Il y a peut-être ..., enfin moi, je ne connais pas bien, mais quand je les entends, ils disent 2 ou 3 centres d'engraissement qui ont un certain monopole. A un moment donné, l'offre est tellement importante qu'ils ont le choix et évidemment, ils ne vont pas s'encombrer de prendre un petit veau chétif par rapport à un veau mieux charpenté. (Éleveur laitier, juillet 2021)*

La chute du prix du veau est également expliquée par un ensemble de facteurs extérieurs à la relation marchande directe :

*On ne parle plus de grosses sommes d'argent. Mais bon, à cette période-là, elle dépend aussi de la **consommation** qu'il y a derrière et on ne mange plus beaucoup de veau. Et avec les **crises** qui sont venues, il y avait quand même une demande plutôt importante vers l'Espagne. Seulement, ce que l'on m'a expliqué, parce que je ne suis pas un spécialiste, mais il y a eu la*

*crise en Espagne. Les gens n'avaient plus les moyens d'acheter de la viande comme avant. Il y a plein de phénomènes qui viennent se mettre l'un sur l'autre, qui font qu'il y a des crises à répétition, on va dire, dans la valeur de ces veaux-là. On est parti, moi quand j'ai commencé ma carrière, de veaux qui permettaient à un ménage de vivre. Donc, quand on vendait les veaux mâles, on en avait 300 €. (Éleveur laitier, août 2021)*

La relation entre éleveur et marchand a donc évolué. Aujourd'hui, chacun considère que l'autre lui rend service. L'éleveur est redevable envers le marchand. Il ne s'agit plus d'une transaction commerciale mais d'un endettement quasi forcé (la vente à perte) au risque du blocage en cas de rupture du « service ».

*Je dirais que les marchands en général, quand ils viennent à la ferme, c'est pour garder le client entre guillemets. Ce rapport-là, il n'est plus tout à fait celui-là puisqu'on est presque heureux qu'il y a encore quelqu'un qui nous les prend, les veaux. (Éleveur laitier, juillet 2021)*

*Le marchand donne ce qu'il a envie de donner et nous on est content que les veaux partent. (Éleveur laitier, juin, 2021)*

En échange de ce service, le marchand attend que l'éleveur lui vende ses génisses et vaches de réforme, animaux avec lesquels son gain est plus conséquent.

*C'est comme il dit : « les veaux, il le fait parce que c'est un service, c'est pas pour gagner sa vie ». C'est un service au fermier pour pouvoir après, il nous prend les vaches de réforme et il sait que les veaux font partie du business et que, si le fermier, les veaux ne partent pas, après, il rajoute peut-être un petit peu mais je crois ... Sincèrement, ici, on a déjà essayé de vendre les veaux à d'autres marchands. Si on ne leur met pas les vaches, ils ne les prennent pas. (Éleveur laitier, juin 2021)*

*Voilà, c'est plutôt un service. Il dit: « Mais voilà comme j'ai quand même tous tes veaux, je ne vais pas te les laisser sur le dos donc je continue à te rendre le service ». Mais seulement tu auras peut-être 5 €. En fait, je n'en ai rien, c'est juste qu'il retire le veau et c'est pour pas montrer qu'ils ont eu pour rien quoi à la limite, ils donnent 5€. (Éleveur laitier, août 2021)*

Le statut du veau laitier au cœur de la ferme s'en trouve également modifié. Autrefois synonyme de liquidité, il est aujourd'hui presque un encombrant. Il est « le mâle nécessaire ». Autrefois, les ménages vivaient grâce aux veaux dans la ferme parce que les marchands payaient en liquide et le ménage vivait un peu sur la vente de ces veaux-là, après deux-trois jours de vie. Ils naissaient le lundi, le marchand passait le mercredi, il n'y avait pas de délai, il n'y avait pas à les boucler. Aujourd'hui, ce sont les génisses qui jouent plutôt ce rôle de rentrée de liquidité dans la ferme de cet éleveur. Les éleveurs mentionnent également qu'outre la chute du prix du veau, les naissances se sont multipliées et ceci génère une forme de banalisation de la naissance, considérée autrefois comme un événement. Il en ressort que le veau ainsi banalisé et ne constituant plus la liquidité de la ferme, retient moins l'attention des éleveurs qui réfléchissent au sens de leur profession et doivent assumer ce changement de position et de relation avec les nou-veaux nés.

### *Comment le coût du veau est-il estimé par les éleveurs ?*

*Un veau qui marche bien, on lui donne 4 litres de lait par jour. La question qui se pose est celle du type de lait donné : du lait sorti du tank, du lait impropre à la consommation humaine, du lait reconstitué (poudre de lait).*

*La tentation peut-être aussi serait de les **nourrir à moitié**. Mais évidemment un veau chétif, on n'en a quand même rien. Donc, si on fait le travail, je pense qu'il vaut mieux bien le faire. Mais c'est clair que si on doit donner 4 litres pendant 15 jours cela va vite, on est à 60 l; 60 litres à 30 cents cela fait 20 €<sup>169</sup>. (Eleveur laitier, août 2021)*

A ce coût, il faut ajouter la main-d'œuvre : *parce que quand on donne le biberon, on ne fait pas ça en 3 minutes. Téter résulte d'un apprentissage. Il y a une série de gestes précis pour que le veau positionne sa langue. Si certains le font spontanément, d'autres nécessitent que l'éleveur leur montre avec ses doigts. Certains doivent être sondés<sup>170</sup>.*

*Le paillage est aussi à comptabiliser. plus le bouclage, plus l'administratif, plus le vétérinaire si le veau tombe malade ou les médicaments que l'on a en stock et que l'on peut prendre pour le soigner. (Eleveur laitier, juillet 2021)*

*Donc, quand on compte **la dose d'insémination**; mais on peut même l'oublier parce que finalement il faut bien que la vache vèle pour faire du lait; mais après rien que le nourrir 15 jours et le temps de travail que ça demande, il faudrait vendre le veau **au moins 100 €** pour s'y retrouver. (Eleveur laitier, août 2021)*

*Un centre de rassemblement nous demande de remplir un document et nous oblige à mettre de l'insecticide 7 jours avant le chargement des petits veaux, à nos frais bien sûr !! Voilà une nouvelle dérive des règlements FCO<sup>171</sup>. Pour éviter de devoir garder les veaux 7 jours dans le centre de rassemblement avant de les envoyer dans leurs étables aux Pays Bas, c'est nous les éleveurs qui devons le faire, le tout pour continuer à recevoir des prix dérisoires pour les petits veaux mâles. Si l'on compte le coût des analyses, boucles et cartes à la naissance, l'insecticide, le lait pour le nourrir, il ne reste plus grand chose.... (extrait d'un échange avec une éleveuse, janvier 2022).*

Ces frais actuels sont également plus élevés qu'auparavant, alors que le prix d'achat des veaux était supérieur.

*Il n'y avait aucune **identification des veaux**, donc aucun frais autour de tout ça. Donc, non seulement aujourd'hui, il y a des frais supplémentaires qui sont venus se mettre sur la durée parce que la bête doit rester dans la ferme, et en même temps le prix n'a fait que diminuer pour en arriver à des prix qui ne paient même plus les frais. Quand on compte si ce sont des bêtes que l'on a inséminées, qu'une dose d'insémination coûte 30 €, garder le veau pendant 15 jours, compter le travail, le lait qui est donné, la petite maladie parce que c'est la période la plus délicate qui demande le plus de surveillance et le plus de travail parce que le veau n'est pas autonome. Il faut donner le biberon et ainsi de suite. **Et tout ça finalement pour ne rien en retirer**. Et ce qu'il se passe dans certaines fermes, c'est que voilà la réalité économique fait que*

---

<sup>169</sup> Notons que certains éleveurs utilisent du lait qui ne peut pas entrer dans leur tank pour nourrir les jeunes mâles,. Les coûts sont donc alors réduits.

<sup>170</sup> Boire au seau doit s'apprendre mais identifier une tétine comme étant le moyen d'accéder au lait est connu de façon innée, ainsi que la manière de placer sa langue pour téter. Si le veau ne le fait pas dans les premiers jours, il perd cette aptitude. Voir Houpt K.A., *Domestic Animal Behavior for Veterinarians & Animal Scientists*, Wiley, pp. 145-146.

<sup>171</sup> Dans le cadre de l'entrée en vigueur de la Loi de santé animale européenne, des exigences concernant la fièvre catarrhale ovine (FCO) pour les échanges européens de ruminants sont amenées à évoluer. Voir: <https://www.paysantarnais.com/fco-la-reglementation-pour-les-mouvements-et-la-vaccination>

*les gens ne veulent plus les élever. Moi jusque-là, j'ai toujours été dans le principe que, voilà, je n'en avais rien mais, ce n'est pas mon métier de ne pas les faire vivre, donc j'essaie de faire abstraction de tout ça, mais c'est clair que ma démarche est tout-à-fait différente par rapport à ma surveillance des vêlages: je perds un veau, je perds un veau! Avant, je me serais relevé deux-trois fois la nuit. C'est juste le problème qu'on sait pas si c'est un mâle ou une femelle, mais bon, dès le moment où, voilà c'est une chance sur deux ou sur trois que c'est une génisse, cela dépend un peu comment cela se passe dans les fermes. (Éleveur laitier, août 2021)*

L'éleveur perd de la considération pour son veau et la relation qui fonde le contrat domestique perd de son sens et de sa force au profit d'une vision essentiellement instrumentale du métier et de la domestication. Un sentiment de honte ou de perte de fierté en résulte<sup>172</sup>. Un prix garanti est alors demandé pour que veau et éleveur soient bien traités et reconnus :

*Il faudrait atteindre un prix où la vie de l'animal vaut la peine dans la ferme. Parce que, si demain, on nous dit qu'il faut le garder trois semaines et qu'il y a un prix garanti parce qu'on a gardé 3 semaines, je pense que ça pourrait faire passer mieux les choses. Evidemment, il ne faut pas que le veau parte comme un sauret! (Qu'il soit à peine vivant). (Éleveur laitier, août 2021)*

Les éleveurs qui vendent leurs veaux jouent sur la concurrence entre les marchands et un suivi du marché, mais ils sont confrontés à un problème : les rares engraisseurs fixent les prix et non les marchands. Le marchand (intermédiaire, tampon) matérialise le hiatus entre deux maillons. Il incarne un prix construit « en sens » inverse selon les éleveurs, c'est-à-dire selon le prix de revient de la carcasse et non selon les coûts d'élevage.

### 2.1.2 Le point de vue des marchands

La fluctuation des prix d'achat des veaux par les marchands ainsi que leur faiblesse s'expliquent de ce point de vue, différemment. Ce n'est pas le prix du veau qui est à garantir mais le nombre de veaux qui doit diminuer. Pour preuve, les prix sont meilleurs à la belle saison quand il y a moins de vêlages et que les veaux sont plus "beaux": *il fait beau et les veaux ont moins de diarrhée, par rapport à l'hiver où il y a plus de veaux qui sont plus maigres, moins solides.*

Le marchand de bétail ne fixe pas les prix. Il reçoit un sms chaque vendredi avec les prix de la semaine en cours. Ainsi, d'une semaine à l'autre, il n'est pas rare que le prix d'un veau laitier diminue de 20 euros.

*Maintenant, il y a encore des veaux à 50 €. Quand les veaux sont propres, c'est 120-130-140 euros, pour le moment. Un veau normal, c'est 100 euros. Sur les 113 veaux de cette semaine, il y en avait 5 à 55 euros. Les fermiers donnent de l'eau aux veaux. Ils donnent un litre de lait, c'est-à-dire rien du tout. Le fermier dit « ça ne vaut rien, on s'amuse pas à ça, tant qu'il vit, c'est bon! ». Nous, quand on y va, il dit « tu ne donnes rien pour le veau. Ce n'est pas assez! Comment est-ce que c'est possible, un si petit prix? ». Mais, nous, on n'ose rien dire parce que tu es là et tu peux être viré (par le fermier). Mais, c'est vrai qu'il y en a qui ne savent pas faire, qu'il y a de mauvais fermiers, c'est comme partout: il y a des bons, il y a des mauvais. (Marchand de bétail, juillet 2021)*

---

<sup>172</sup> Ceci sera approfondi dans la discussion finale. Mouret S., 2012, *Élever et tuer des animaux*, Paris: PUF; Porcher J., 2002, *Éleveurs et animaux, réinventer le lien*, Paris: PUF; Porcher J., 2011, *Vivre avec les animaux. Une utopie pour le XXIème siècle*, Paris: La Découverte; Larrère C., Larrère R., 1997, "Le contrat domestique", in *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°30(30), pp.5-17.

L'achat des animaux est également limité par les centres d'engraissement. Lorsqu'ils deviennent des "petits taureaux" (>8 mois), le prix diminue. Par exemple, en juillet 2021, un « petit noir » valait 4,5 euros/kg de carcasse mais tombait à 3 euros/kg après 31 semaines, tandis qu'un veau Blanc Bleu (viandeux) rapportait 8 euros/kg une fois abattu. Les veaux croisés étaient estimés à 6,30 euros/kg. Ces animaux sont souvent engraisés en Allemagne, dont les consommateurs recherchent une viande plus persillée car *c'est leur habitude. Ils ont aussi leur idée.*

La marge du marchand est déclarée limitée : la deuxième semaine de juillet, sur les 113 veaux cités plus hauts, elle était de 9,8 € de moyenne/bête : 15 € pour BB, de 4 à 6 € pour les laitiers (total de 1108 euros)

*C'est peu, c'est le nombre qui fait. Quand on n'a pas le nombre, on est fini. C'est ça qu'il faut absolument trouver: il faut rouler et être avant les autres marchands. A moins de 100 veaux par semaine, cela ne va pas. Il en faut entre 100 et 170. Parfois on arrive, le fermier veut 150 € pour son veau et nous, on en donne 125. Alors il ne le vend pas, parfois. Il va gagner 5 € si le marchand le voit 5 € plus lourd. Il y a beaucoup de concurrence entre les marchands: on se tirerait presque dessus au fusil.*

Une contrainte déjà évoquée plus haut est celle du "service rendu à" l'éleveur, par le marchand, lors de l'enlèvement de veaux. Il est à charge de revanche lorsque l'éleveur met ses génisses et vaches de réforme sur le marché.



III.40 : Vue sur les installations qui accueillent les veaux lors de leur transition chez le marchand de bétail et sur la remorque de transport, RW, juillet 2021.

### 2.1.3 Des doutes sur la faisabilité de cette solution

Dans le questionnaire adressé aux éleveurs pour connaître leurs pratiques "d'euthanasie" des veaux laitiers, certains considèrent que cette piste alternative est utopique (n=6):

*Fixer des prix minimums avec les marchands, c'est perdu d'avance, ça ne fonctionne jamais ce genre d'accord, chacun n'en fait qu'à sa tête. Si le marchand doit payer plus cher que ce que le veau ne peut rapporter, il le laissera dans la ferme. La RW ne va pas imposer un prix aux acheteurs de veaux flamands! On n'a déjà pas su leur imposer un statut indemne BVD pour éviter les analyses à la naissance. Pour info, je suis indemne BVD depuis 15 ans et je suis toujours obligé d'analyser mes veaux mâles laitiers à la naissance !!!!! (Commentaire d'un éleveur laitier tiré du questionnaire en ligne, novembre 2021)*

#### 2.1.4 Discussion et conclusion de cette solution de remplacement indirecte

La mise à mort des mâles ne relève pas d'une décision de l'éleveur mais d'une pression qu'il subit de la part du marchand, lui-même sous la coupe des engraisseurs. Elle est la seule réponse trouvée actuellement pour éviter la banqueroute à ce niveau situé de la filière. La ferme est englobée dans un système dont l'échelle dépasse la RW.

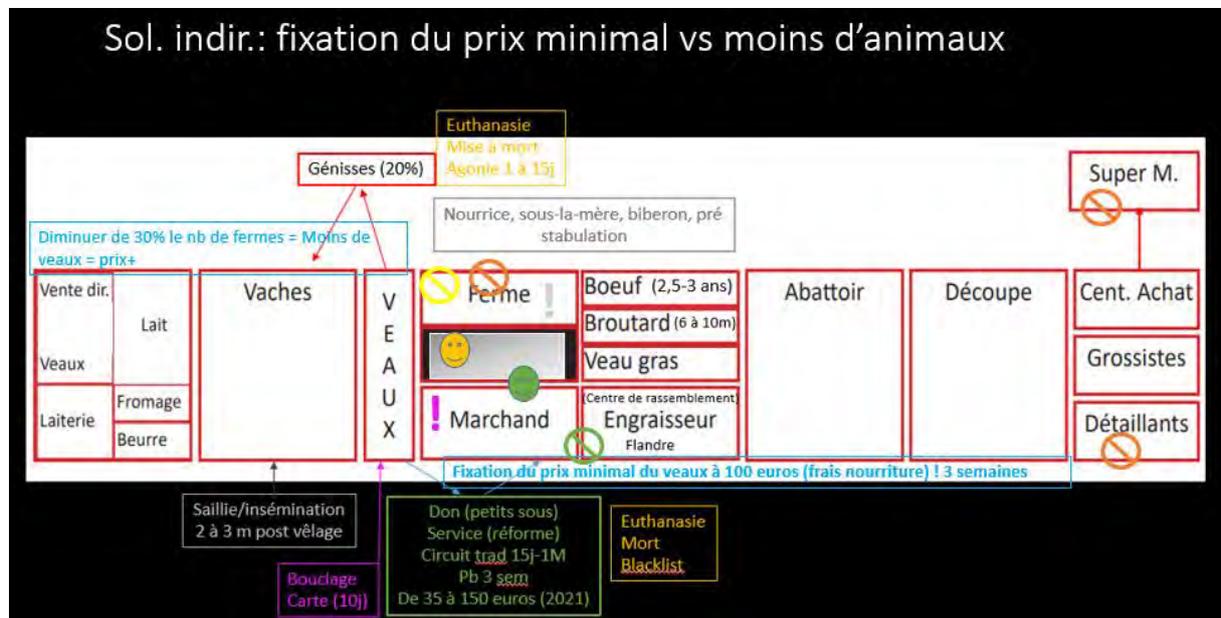
Éleveurs et marchands ne développent pas le même regard sur cette solution. Les premiers réclament la fixation du prix du veau laitier vendu au marchand quand les seconds pointent la nécessité de diminuer l'afflux de ces animaux. Leurs conceptions de la façon dont le prix du veau laitier se construit diffèrent (Tableau 12). Ils s'accordent cependant sur la transformation de leur relation commerciale en "service rendu" en raison de la chute du prix du veau laitier. Une question d'échelle et de niveau décisionnel légitime ou adéquat sont ici pointées, avec la question d'assurer un prix de vente fixe pour les veaux laitiers. Dans le cadre de la stratégie européenne « Farm to fork », un nouveau chantier de réflexion sur l'élevage et les produits d'origine animale s'est ouvert. Il risque d'influer sur la trajectoire des veaux maigres. Actuellement, ces animaux sont intégrés dans des filières et un marché européen voire mondial. Le risque de distorsion de concurrence et de délocalisation de l'élevage apparaît donc ici aussi. Le gain en matière de bien-être animal qui découlerait du changement de la réglementation européenne en matière de bien-être des veaux (notamment leur transport) peut générer la chute et la cessation des activités de production non concurrentielles. D'une harmonisation des réglementations en matière de bien-être animal en élevage européen et de qualité des produits importés dépend le maintien de l'élevage wallon lié au sol.

Si l'on peut entendre la volonté des éleveurs de bénéficier de la vente de leurs veaux laitiers, cela restera malgré tout minime au vu des revenus de cette spéculation, qui sont majoritairement tirés de la vente du lait. Le veau est devenu un coproduit dont l'aval de la filière se saisit. Un équilibrage de l'offre et de la demande pourrait permettre de revaloriser les prix actuels du veau. La dérégulation née de la levée des quotas laitiers ne joue pas en faveur du BEA des veaux. Une analyse de la demande est alors à mener (voir la solution directe de l'engraissement des veaux). Pourquoi cette demande est-elle décroissante si les habitudes de consommations semblent indiquer des pratiques culinaires plus favorables au veau laitier qu'au viandeux ?

Éleveur ou marchand, ce qui semble coïncider, c'est la saturation du marché en viande de veau, la consommation semble donc être une solution à explorer. Nous le ferons plus en profondeur avec l'analyse de la solution de l'engraissement à la ferme.

III. 41: Chaîne opératoire synthétique de la solution indirecte de la fixation d'un prix minimal de vente du veau laitier à la ferme vs. la diminution du nombre de veaux, en **bleu** les lieux d'action nécessaire à la mise en place du dispositif, les !

indiquent les conditions minimales requises par cette solution,  indiquent les freins à l'adoption de cette solution,  indiquent les leviers potentiels de cette solution; ces éléments sont colorés selon le champ duquel ils relèvent: **éthique**, **social**, **législatif**, technique et **économique**.



Conditions :

1. Fixer un prix de vente
2. Diminuer le nombre de veau

3. Consommation insuffisante
4. Marché saturé

Freins :

1. Potentielle fin d'une ferme
2. Disparition d'un métier

Leviers :

1. Fin de la vente à perte
2. Fin de l'euthanasie

Tableau 12: Récapitulatif des éléments différents dans la perception de la construction du prix du veau laitier selon les éleveurs et les marchands de bétail

Eleveur	Marchand
Prix= cout de production du veau né	Prix= offre et demande viande de veau
Prix < et couts >	Trop de veaux
Relation vendeur-acheteur	Transporteur
< durée de séjour à la ferme	Durée de séjour à la ferme stabilisé
Veau = coûts	Veau = gain
Dévalorisation de l'animal	Valorisation de la viande
Commerce -> Service	
Utopie ou décision politique ?	
Echelle de décision ?	

## 2.2 Solution préventive : l'utilisation de semences sexées

La détermination du sexe embryonnaire est un objectif du système de production laitière bovine depuis son industrialisation<sup>173</sup>. Bien qu'apparu dès 1990, le sexage des doses d'insémination artificielle (IA) ne représentait que moins de 5% des IA ; même si le recours à cette technique s'avérait croissant dans les troupeaux laitiers<sup>174</sup>. Ainsi, l'Idèle<sup>175</sup> note qu'en 2020, la diffusion de la semence sexée a connu un rebond après 4 ans de recul. Dans les troupeaux laitiers français, près de la moitié des élevages utilisent cette technique et globalement 1/3 des génisses ont une première IA en semence sexée (IAS).

Aujourd'hui, une utilisation ciblée de l'IAS est encouragée par le monde scientifique et technique notamment pour faire face à la dévalorisation et à la mise à mort des veaux laitiers mâles. La plupart des recherches sur le sperme sexé traitent des aspects techniques de la détermination du sexe, des taux de réussite et de retour en chaleur des mères. Les points de vue des différents acteurs (éleveur, technicien, consommateur, citoyen) sur cette technique et son emploi sont rarement déployés. Une étude exploratoire<sup>176</sup> montre cependant que parmi les personnes interrogées, tous les vétérinaires (n=17), 4/5<sup>e</sup> des agriculteurs (n=6) et 2/3 des conseillers (n=11) estiment que l'utilisation de sperme sexé a une influence positive sur le bien-être du troupeau. Dans notre enquête, le recours au sexage des semences a été plébiscité par 24 répondants en premier choix et 20 autres en deuxième choix sur 75 participants. 17 répondants ont classé cette alternative à la mise à mort des veaux mâles à l'opposé, comme 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> choix (voir ill.39).

Après avoir brièvement décrit la technique, nous allons nous centrer sur les avantages, les inconvénients, les contraintes et les opportunités de l'usage de sperme sexé en IA pour résorber le nombre de veaux laitiers mâles selon les éleveurs et les encadrants de la filière rencontrés.

### 2.2.1 La technique de sexage des semences bovines:

Le principe de sélection repose sur le tri des gamètes : en effet, le gamète femelle portant le chromosome X est plus lourd d'environ 4% comparé au gamète mâle<sup>177</sup>. Ainsi, la masse de chaque spermatozoïde peut-elle être estimée par le tri en laboratoire, avec une précision d'environ 90 %. Ce tri est opéré grâce à une cytométrie en flux qui fonctionne par fluorescence<sup>178</sup>, mais d'autres méthodes telles que la division au laser des spermatozoïdes porteurs de chromosomes X ou Y ont été

---

<sup>173</sup> Johnson L.A., 1995, "Sex preselection by flow cytometric separation of X and Y chromosome-bearing sperm based on DNA difference: a review", in *Reprod Fertil Dev.*, n°7, pp. 893–903.

<sup>174</sup> Seidel G.E. Jr, 2014, "Update on sexed semen technology in cattle", in *Animal*, n°8, pp.160–164.

<sup>175</sup> Faradji D., 2020, "IA en semence sexée, quelle utilisation en 2019", <https://idele.fr/detail-article/ia-en-semence-sexee-quelle-utilisation-en-2019#:~:text=Dans%20les%20C3%A9levages%20laitiers%2C%20l'E2%80%99utilisation%20de%20la%20semence,races%20entre%2010%20et%2056%20des%20g%C3%A9nisses>; Schmitt-Van de Leemput E., 2020, "Choix raisonnés pour utiliser la semence en élevage bovin", in *Le Point Vétérinaire*, n° 410.

<sup>176</sup> Balzani A, Aparacida Vaz do Amaral C., Hanlon A., 2021, "A Perspective on the Use of Sexed Semen to Reduce the Number of Surplus Male Dairy Calves in Ireland: A Pilot Study", *Front. Vet. Sci.*, <https://doi.org/10.3389/fvets.2020.623128>

<sup>177</sup> Holden S.A., Butler S.T., 2018, "Review: Applications and benefits of sexed semen in dairy and beef herds", in *Animal*, n°12(1), pp. 97-103.; González-Marín C., Góngora CE, Moreno J.F., Vishwanath R., 2021, "Small ruminant SexedULTRA™ sperm sex-sorting: Status report and recent developments", in *Theriogenology*, n°162, pp. 67-73.

<sup>178</sup> Garner D.L., Evans K.M., Seidel G.E., 2013, "Sex-sorting sperm using flow cytometry/cell sorting", in *Spermatogenesis*, pp. 279–295; Neculai-Valeanu A-S., Ariton A.M., 2021, "Game-changing approaches in sperm sex-sorting: Microfluidics and nanotechnology", *Animals*, n°11(4) ; González-Marín C., 2021, *op.cit.*; DeJarnette J.M., Seidel GE Jr., 2021, "Applications and world-wide use of sexed semen in cattle", in *Animal Reproduction Science*, <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0378432021001561>

rapportées<sup>179</sup>. Cette manipulation entraîne une certaine fragilisation de ces spermatozoïdes. Au fil des différentes étapes, 75% des spermatozoïdes sont jetés lors du processus<sup>180</sup>. Les manipulations entraînent une moins grande performance des doses sexées au regard des doses non sexées en terme de pouvoir fertilisant. Un technicien nous explique :

*C'est assez simple à comprendre : il y a deux choses. 1 on va faire une **manipulation technologique** dessus. C'est un cytomètre de flux, donc il y a un tri des X et des Y. Ça, c'est de la manipulation donc, quelque part, on chipote un petit peu et donc on **fragilise** quelque part. En fait, pour faire simple, le spermatozoïde, même si c'est encore correct ; et c'est pour ça que l'on conseille que pour tout ce qui est dose de sexage, on les **utilise sur des animaux jeunes** pour ne pas mettre en plus le vieillissement de la vache qui est un critère aussi de perte de fertilité et de fécondité. Mais il faut reconnaître que l'action technologique **diminue le pouvoir fécondant**. L'autre élément, c'est que c'est une technologie qui **coûte** cher. Il y a un brevet mondial là-dessus (...). Et donc les centres d'insémination, pour pouvoir quand même rentabiliser le coût, **diminuent la quantité** de spermatozoïdes dans les doses sexées. Par la force des choses, si dans une dose, dans une semence, je n'ai rien touché, je n'ai rien chipoté mécaniquement et en plus j'ai plus de spermatozoïdes, il ne faut pas être un grand mathématicien pour comprendre que la **probabilité de réussite** sera plus élevée que celle où j'ai un peu bidouillé et en plus j'ai mis moins de sperme et de spermatozoïdes. Mais on parle seulement de quelques % de diminution de la fertilité pour le sexage. (Responsable R&D en élevage bovin, juillet 2021)*

Si le tri s'est amélioré en qualité et en vitesse, il reste que le sperme des taureaux supporte différemment le sexage, selon les individus. Ceci engendre des différences de fertilité de leur sperme sexé. Les génisses ont une meilleure fertilité que les vaches, permettant des taux de gestation plus élevés (Holden et al., 2018). Enfin, la préservation de ces semences est un enjeu majeur pour prolonger la vie des spermatozoïdes.

Le **prix** des doses sexées est plus élevé que celui des doses d'IA conventionnelles. Éleveurs et techniciens ne nous rapportent pas les mêmes montants. 45, 50, 55 euros, double du prix pour les uns ou 20 euros plus cher pour les autres qui voient dans ce supplément un placement permettant d'éviter à moyen terme des frais plus lourds lorsqu'une génisse se révèle improductive.

*Il ne faut pas être un grand économiste pour comprendre la rentabilité d'une ferme, c'est toutes les pertes improductives qui vont être coûteuses donc les périodes de l'animal où il doit se nourrir avant de produire. Donc pour les vaches laitières, c'est la période génisse et les périodes d'intervalle entre vêlages. Et en plus, j'aurai des problèmes de fertilité et donc des intervalles qui vont augmenter mes intervalles inter-vêlages. En plus, j'aurais un impact économique important parce que ma vache aura diminué sa période productive. (Responsable R&D en élevage bovin, juillet 2021).*

Le coût supplémentaire d'une dose sexée est justifié selon les techniciens, par la technique et le faible volume final à inséminer. Les éleveurs remettent en cause ce prix, en raison des échecs rencontrés et des contraintes propres au recours à ces IA. Ces échecs sont perçus par les techniciens plus comme

---

<sup>179</sup> Faust M.A., Betthausen J., Storch A., Crego S., 2016, "Effects for fertility of processing steps of a new technology platform for producing sexed sperm", in *Journal of Animal Science*, n°94, pp. 544–544.

<sup>180</sup> Maicas C., Holden S.A., Drake E., et al., 2020, "Fertility of frozen sex-sorted sperm at 4 × 10<sup>6</sup> sperm per dose in lactating dairy cows in seasonal calving pasture-based herds", in *Journal of Dairy Science*, n°103(1), pp. 929-939.

une perte de fécondité résultant de la mauvaise détection des chaleurs en étable qu'un souci de fertilité des doses.

*La différence entre monte naturelle et insémination, ce n'est pas la fertilité, c'est la fécondité<sup>181</sup> parce que vient la problématique de la détection des chaleurs. La fertilité, c'est la réussite de l'acte en tant que tel. La fécondité, ça va être « est-ce que je vais avoir un veau à la fin du système ? ». Le taureau, par la force des choses, va être plus efficace pour détecter les chaleurs que l'éleveur. Donc, ce dernier oublie que c'est son rôle aussi à lui. Donc, dans une part de ces défauts de fécondité, c'est un peu son travail aussi. Et là, les nouvelles technologies ont fait un bond énorme par rapport à ça. C'est que, maintenant, il y a des capteurs et l'éleveur qui est moins attentif de son troupeau ; parce que malheureusement, il faut le dire, tout le monde n'a pas le même niveau de suivi de son troupeau ; et bien ces éleveurs peuvent s'appuyer sur ce genre de technologies. Et là, elles sont aujourd'hui quand même à un niveau de fiabilité énorme pour détecter les chaleurs. Donc, pour moi, la différence taureau et insémination est plutôt un problème au niveau de la détection des chaleurs, et l'un n'est pas plus ou moins fertile que l'autre (monte naturelle ou insémination artificielle). Par contre pour une même dose de sperme, la comparaison entre une dose sexée et une dose non sexée, effectivement ... (le taux de gestation est moindre avec une dose sexée). (Responsable R&D en élevage bovin, juillet 2021).*

Les éleveurs réclament un meilleur soutien technique pour pallier au problème de détection des chaleurs mais surtout pour que l'IAS soit plus performante. Ce n'est pas la vache, mais le moment de l'IA qui pose le plus de difficultés.

*Nous, on n'a pas un taux de prises ... (gestation réussie). Enfin, on n'a pas une bonne réussite en insémination. Je ne sais pas pourquoi, s'interroge une éleveuse. En fait, on sait quand même un peu pourquoi, poursuit son mari. Il y a toujours la difficulté de voir la chaleur et puis, on n'insémine pas nous-mêmes. Donc on fait appel à ... mais alors le gars qui passe, on n'a pas toujours eu confiance parce qu'il a eu un peu des problèmes de santé etc. Mais enfin bon voilà, on est obligé de toute façon de travailler avec lui, mais parfois on voit des vaches en chaleur à 16h le soir et il faudrait que le gars passe entre 16h et 20h. Le gars passe le lendemain à 11h. Ils ajoutent que: la semence d'un point de vue technique, elle est déjà relativement diluée et par rapport à une dose de saillie à la ferme, cela n'a déjà rien à voir. Je crois que c'est encore plus dilué. Si les inséminations ne se font pas dans des conditions optimales au moment où, voilà, nous on n'est pas dans les conditions idéales pour le faire. Alors, on nous a déjà proposé plusieurs fois « faites l'insémination vous-même, faites l'insémination vous-même ». Mais on ne sait pas tout faire ! On n'a pas non plus un troupeau de 200 vaches où on pourrait se permettre vraiment d'avoir un bon point pour faire l'insémination parce qu'il faut de la place, il faut un box spécial, il faut être propre etc. On n'a pas l'occasion. (Eleveur laitier, juillet 2021)*

Les conditions lors de l'IAS doivent être optimales pour une reproduction réussie avec ce type de semence sexée plus fragile et plus coûteuse. Les conditions relevées dans la littérature susmentionnée sont :

- Privilégier les génisses aux vaches.
- Fournir une alimentation équilibrée en prenant garde aux transitions saisonnières.

---

<sup>181</sup> Fertilité: capacité de production ou de reproduction; fécondité: capacité dont jouissent les femelles des êtres vivants organisés d'assurer la reproduction de l'espèce. Voir: <http://atilf.atilf.fr/>

- Choisir son local d'insémination et garder le logement quotidien sain, veiller à avoir le moins d'exposition au courant d'air afin de favoriser un bon état général de l'animal .
- Pratiquer l'insémination profonde afin d'augmenter le taux de fertilité en semence sexée (usage d'un pistolet spécifique et d'une certaine adresse requérant une formation).

D'autres **avantages** qu'une naissance programmée uniquement de femelles sont mis en avant.

- Le cheptel se maintient mais peut aussi s'accroître tout en conservant ou en améliorant sa génétique.
- Le risque de dystocie diminue avec la naissance des velles. Un gain économique et de bien-être animal en découle.
- La biosécurité du cheptel est renforcée car il se renouvelle de l'intérieur et ne nécessite pas d'achats d'animaux provenant d'une autre exploitation.

Outre le coût, les éleveurs pointent des **inconvenients** majeurs à l'usage de doses de sperme sexé. Si les mâles ne naissent plus, il reste que pour obtenir du lait, les vaches doivent vêler. Il naîtrait donc autant d'animaux mais uniquement des femelles, or ces dernières sont encore plus dévalorisées que leurs frères auprès des marchands de bétail.

*Quelle est l'idée alors à ce moment-là pour ne plus avoir de veaux mâles, c'est le sexage. Et donc ça, j'en ai fait un peu mais ça ne sert à rien de ne sortir que des génisses si ce n'est pas pour les valoriser parce que, à un moment donné, les murs on ne sait pas les pousser plus loin. Donc c'est une solution qui peut être **provisoire** mais cela coûte cher à élever les génisses et quand on n'en a plus besoin (pour le renouvellement), il faut les vendre. Alors quand on les vend à 1000 €, on ne fait rien (comme bénéfice). J'arrondis : on compte à peu près 1000 € pour élever une bête. Donc si le commerce va et qu'on la vend à 1500 si on a la place dans l'infrastructure, cela peut être une échappatoire. (Eleveur laitier, août 2021)*

Cette échappatoire reste momentanée car malgré l'absence de veaux mâles, le temps de travail, les frais de nourriture, la surface de logement nécessitée avant de pouvoir bénéficier d'un retour sur les génisses se feraient au détriment du soin des laitières. Le bien-être des unes se fait alors au détriment de celui des autres. Enfin, ce procédé de donner naissance aux femelles ne va pas dans le sens de diminuer le cheptel wallon afin de le rendre plus durable, ni dans celui de diversifier les exploitations car la spécialisation se maintient.

Cet apport technologique nécessite donc, pour lever ces freins au moins partiellement, de raisonner l'accouplement des femelles laitières et les stratégies de renouvellement du troupeau. **L'IA sexée peut ou doit s'accompagner d'autres outils : la génomique, la pose d'embryons, le croisement.**

Les éleveurs, qui veulent profiter au maximum du gain génétique pour le renouvellement de leur troupeau, vont privilégier l'utilisation par insémination artificielle de semence sexée femelle sur leurs meilleures lignées (vaches et génisses).

Nous allons à présent détailler les solutions qui combinent l'IAS à d'autres techniques. L'objectif est d'assurer la production du lait, le renouvellement des laitières et la valorisation des veaux qui n'entrent pas dans celui-ci et doivent être valorisés à la ferme ou à la vente dans le jeune âge.

### 2.2.2 IAS + génomique ?

La sélection des animaux pour le renouvellement et le choix de la semence idéale pour valoriser les veaux du reste du cheptel peut bénéficier des apports de la génomique. Cette technologie permet par la sélection des animaux jugés les plus performants d'en diminuer le nombre. La sélection génomique

permet de ne plus uniquement se baser sur des critères visibles sur l'animal mais aussi sur toutes les performances plus difficilement mesurables.

*Donc, l'éleveur doit avoir un réservoir de femelles pour renouveler son troupeau de plus ou moins 30 % mais, si j'ai un troupeau de 100 vaches, je fais quoi des 70 autres vaches ? Dans le temps, sur 100 vaches, j'avais une chance sur deux d'avoir des femelles, puisqu'il n'y avait pas de sexage. Et en plus, dans les 50 femelles que j'avais, je ne savais pas laquelle était quelque part intéressante à conserver pour renouveler ses aïeules. Et donc, je devais attendre avec ces 50 vaches qu'elles soient elles-mêmes en production pour dire « ah, je garde celle-là ». Donc, cela veut dire que les éleveurs gardaient énormément d'animaux. D'ailleurs, c'est intéressant parce que sur l'impact environnemental, ce sont des choses qui étaient très impactantes par le passé et qui le sont moins aujourd'hui parce que, à la naissance, et là je prends le cas avec la génomique, l'éleveur peut dire « je garde ou pas cette vache » et donc il ne va plus garder ses 50 vaches. Aujourd'hui les éleveurs arrivent plus ou moins, quand ils utilisent à 100 % toutes ces technologies-là ... (Responsable R&D en élevage bovin, juillet 2021)*

En opérant une sélection raisonnée des femelles pour le renouvellement du troupeau grâce à la génomique, c'est-à-dire en éliminant les animaux dont le patrimoine génétique ne correspond pas aux attentes et objectifs, l'éleveur pourrait consacrer 60% du troupeau au croisement, tout en améliorant la génétique de son troupeau laitier. L'avènement de la sélection génomique a permis l'identification plus précoce de la prochaine génération de taureaux<sup>182</sup>. L'avantage d'un usage couplé de semences sexées et de la génomique porte sur une sélection affinée des mères. Avec l'utilisation de sperme non sexé, la majorité du gain génétique dans le rendement laitier vient de la sélection des taureaux. Le sperme sexé facilite la sélection simultanée des taureaux et des mères, ce qui, selon les estimations, augmente le gain génétique de 15 %<sup>183</sup>. Cette pratique augmente encore les coûts dû à l'analyse génomique des animaux.

### 2.2.3 IAS + croisement terminal

Le recours au sexage d'une partie des inséminations destinées au renouvellement du troupeau laitier pourrait être combiné à la valorisation de veaux croisés entre une race laitière et une race viandeuse. Ce croisement n'impose pas obligatoirement de recourir à l'IA. La monte naturelle serait ainsi partiellement préservée.

*Donc aujourd'hui, il y a des éleveurs qui vont jusqu'à inséminer avec des doses sexées 40 % de leur troupeau pour le renouvellement en disant « j'aurai peut-être 10 % de perte, mais j'aurai quand même mes 30 % ». Ce qui veut dire qu'il y a tout un autre réservoir de vaches qu'on ne sait pas quoi en faire. Il est arrivé une technologie, enfin plutôt une pratique zootechnique, qui était le croisement terminal. Donc en fait, on croise des animaux laitiers avec des animaux allaitants et ça c'était un boum qui s'est fait maintenant, on va dire, depuis 10 ans mais ça s'est accéléré ces 6 dernières années. Et cela fait que les gens, pour améliorer leurs revenus de leur ferme, vont valoriser, je n'aime pas de parler comme ça mais, la capacité de produire les veaux de ces 70 autres vaches ou 60 % de ces vaches donc, 60 vaches sur 100, pour faire un atelier viande. Et là, on développe toute cette approche de croisement terminal. Donc pour les éleveurs, à la place d'avoir un veau laitier, ils ont un veau de croisement qu'ils valorisent à un*

<sup>182</sup> Calus M., Bijma P., Veerkamp R., 2015, "Evaluation of genomic selection for replacement strategies using selection index theory", in *Journal of Dairy Science*, n°98, pp. 6499–6509.

<sup>183</sup> Weigel K., 2004, "Exploring the role of sexed semen in dairy production systems", in *Journal of Dairy Science*, n°87, E120–E130.

*prix déifiant toute concurrence par rapport à un veau laitier aujourd'hui. En fonction du marché, cela peut être très peu cher mais cela ne dépassera jamais 70-80 €. Un veau croisé, en fonction du prix du lait et tout ça, tu peux osciller entre 300, il peut aller jusqu'à 400 € le veau. Le différentiel est énorme pour l'éleveur. Il amortit d'office le coup de son sexage. Les doses sexées coûtent plus cher et (il faut aussi compter) l'analyse génomique de ses vaches à la naissance. (Responsable R&D en élevage bovin, juillet 2021).*

Plusieurs types de croisements industriels peuvent être effectués. Le **croisement d'amélioration** vise à améliorer un caractère par croisement ponctuel avec une autre race. Le **croisement d'absorption** est utilisé pour passer progressivement le troupeau vers une autre race, en reproduisant les vaches uniquement avec des taureaux de la race finale. Enfin, le **croisement rotationnel** vise à bénéficier un maximum de l'effet d'hétérosis, en alternant les races de taureaux utilisés dans les accouplements. S. La Spina<sup>184</sup> a synthétisé les caractéristiques des bovins obtenus par croisement de Holstein sur base du travail de Gouerec<sup>185</sup>.

Croisement	Comparaison par rapport à des femelles Holstein pures, selon les résultats de diverses études
Holstein F X Brune M	Les descendants peuvent surpasser les Holstein en quantité de lait produit Plus de taux butyrique et de matière grasse Baisse de la numérotation cellulaire Intervalle de vêlages plus court Plus rentable si le prix du lait est basé sur les matières utiles
Holstein F X Jersey M	Production laitière plus faible Lait plus riche en matières grasses Meilleure fertilité Intervalle de vêlage plus court avec une alimentation moins riche en énergie Bien adaptées au système de pâturage et vêlages groupés Pas d'amélioration de la santé de la mamelle Meilleur revenu net par hectare si pâturage dominant (comme en Nouvelle-Zélande)
Croisement rotationnel à 2 ou 3 voies	Plus de matières protéiques que les F1 Meilleurs taux de gestation et meilleure longévité que les F1 Holstein x Jersey. Production laitière identique des [Hol x Jer] x Montbéliarde qu'en pure race Holstein

Tableau 13: Caractéristiques des bovins croisés avec une race Holstein, le croisement à deux voies s'effectuent avec deux races et celui à trois voies se fait avec trois races différentes, source: La Spina, 2017, *op. cit.*, p.58

En Belgique, le croisement terminal avec la race Blanc-Bleu est perçu par les éleveurs comme plus "traditionnel". Il ne constitue cependant pas l'unique référence. Le croisement est déterminé selon l'animal considéré et selon les objectifs de l'éleveur. Il n'y a pas de recette, mais il s'agit de décisions au cas par cas, spécifiques à chaque ferme. Dans le croisement à trois voies avec les races Prim'Holstein et Montbéliarde (croisement Procross), la Rouge scandinave est, par exemple, préconisée. Un couple d'éleveur nous explique sa stratégie de gestion de troupeau laitier qui procède par croisement à 3 voies.

*On a une partie d'un troupeau Holstein que l'on a croisé avec du Montbéliard et les filles, on les croise soit, si c'est des génisses, avec un taureau rouge flamand qu'on a ici, soit, si c'est par insémination, avec du rouge suédois, voilà. Et puis alors, on a ce qu'on ne peut pas garder. Là,*

<sup>184</sup> La Spina S., 2017, *Quelles races bovines pour relever les nouveaux défis de notre agriculture ? Potentiel des races mixtes*, Nature & Progrès Belgique. manquent les pages alors qu'on y fait référence dans l'illustration ci-dessus.

<sup>185</sup> Gouerec N., 2011, "Les vaches laitières croisées plus rustiques, plus fertiles, plus durables", in *L'Echo du CEDAPA*, n°98, pp. 4-6.

*on a un taureau blanc bleu mixte qui est dans l'étable et qu'on met avec les vaches. Et donc, nous, on a assez vite décidé de se dire ... mais nous, on va jouer déjà à la ferme, le jeu de la filière d'engraissement de veaux. (Eleveur laitier, juillet 2021)*

Cette pratique du croisement n'impose ni l'IA/IAS ni l'engraissement à la ferme, mais peut permettre de valoriser le veau lors de sa vente au marchand (ainsi que nous l'avons vu lors de la discussion de la fixation d'un prix minimum pour les veaux laitiers). Avec une meilleure conformation selon les critères des engraisseurs, le prix de vente du veau laitier augmente.

*C'est-à-dire que cette filière-là, elle a envie d'avoir des veaux les plus conformés possibles et le plus gros possible quand ils arrivent chez eux (les engraisseurs de veaux industriels). Et donc, il y a beaucoup d'agriculteurs qui vont, enfin je ne veux pas accuser les gens, qui vont se dire « en fait le veau, il ne vaut rien. Il faut qu'il parte le plus vite possible de la ferme ». En laitier en tout cas, c'est la mentalité ambiante. Et donc, que font les gens ? A la limite, le veau d'une semaine, on déclare qu'il est né avant comme ça, il est déjà un petit peu plus vieux et comme il faut attendre 15 jours pour le vendre, voilà. A la limite, il a une semaine-10 jours et on le balance, quoi. Et nous, on n'est pas du tout dans cette logique-là ! On a décidé d'essayer d'avoir des veaux qui sont croisés blanc bleu le plus possible. Donc en fait, pour avoir nos 12 génisses laitières, on va inséminer en laitier 25-27 vaches. (...) Si cela n'a pas marché, elles vont de toute façon avec le taureau blanc bleu. Et puis à un moment donné pendant l'année, si on voit que l'on a déjà nos 12 génisses de l'année, (...) on les met toutes au taureau. Quasi on le lâche la nuit dans la stabulation, quand elles sont à l'intérieur, parce qu'on essaie de ne pas le mettre en prairie parce qu'on trouve ça dangereux. Donc voilà mais donc, avec ça, on a des veaux qui sont plus conformés et on ne chipote pas du tout sur la date de naissance. A la limite, on va même le déclarer plus tard ou alors on va le vendre à 3 semaines. Et en fait, on va le bourrer de lait et donc, on a des veaux qui naissent déjà avec une certaine conformité et on a déjà commencé en fait le travail d'engraissement. Ça, c'était notre stratégie jusqu'à ce qu'on passe en bio. (...) En bio, je ne sais pas si ce sera si intéressant que ça, dans la mesure où le lait bio vaut beaucoup plus cher. Et est-ce qu'on doit consacrer le lait à essayer de pousser ces veaux-là ? C'est une question qu'il faudrait qu'on se pose ! Donc voilà, nous, c'est comme ça qu'on fonctionne. Et donc, on n'euthanasie aucun veau et on n'est pas tellement dans un calcul permanent de rentabilité. On a des agriculteurs qui disent que quand il faut soigner un veau et bien, il vaut mieux le tuer mais, ça, nous on ne fait pas ! (entretien avec une éleveuse, juillet 2021).*

Le croisement permet également de capitaliser sur l'effet de l'hétérosis. La complémentarité de deux races peut améliorer la santé, la fertilité et la longévité du troupeau. Certains éleveurs ne pratiquant pas le croisement craignent des complications au vêlage, un surcroît de surveillance. Le recours au croisement final par IA est alors une façon d'accorder « une dernière chance » à une vache en échec de reproduction, et donc de lactation.

*Si on perd le veau, ma foi, on perd un peu plus. Mais c'est la vache ! Quand on a perdu une vache dans l'opération, il faut déjà avoir fait quelques veaux mâles mixtes pour récupérer ce qu'on a perdu. En étant seul sur ma ferme, et là je parle pour ma tranquillité en tout cas, je ne prends pas de risque. De temps en temps, j'en ai l'une ou l'autre dose et si j'ai une vache que je n'arrive pas à avoir pleine, je me dis que je vais essayer ça pour qu'elle puisse essayer de faire un veau. Des fois, cela marche mieux mais commencer à être dans cette démarche-là sur la moitié du troupeau, je ne veux pas le faire. (Eleveur laitier, août 2021).*

Le croisement semble antithétique de la spécialisation laitière et nécessite des compétences et un savoir-faire différents. La priorité des éleveurs resterait l'amélioration génétique du troupeau, et donc la sélection de génisses laitières de race pure (Bouyssière et al. 2013). Un changement d'éthos, déjà aperçu dans la section précédente et qui sera approfondi dans notre analyse de l'engraissement à la ferme qui suit, semble adjacent à cette diversification de la production, même si elle est limitée aux types d'animaux naissants. Les réticences des éleveurs face aux difficultés de mise-bas sont contredites par les avancées techniques de la sélection des taureaux.

*Pourtant, depuis 10 à 15 ans, on ne sélectionne plus uniquement pour les performances en production de lait et de viande mais aussi pour des critères morphologiques, de longévité, de santé du pis, de fertilité, de fécondité, de facilité de vêlage, de vitalité, d'aptitude à boire, de moindre taux de mortalité, de résistance aux maladies, de capacité d'ingestion, d'efficacité alimentaire, et même de production de méthane. Les taureaux sont cotés selon ces différents paramètres, ce qui permet aux éleveurs de choisir le taureau le mieux adapté à leur troupeau et à leurs contraintes et objectifs spécifiques. (...) (Responsable R&D en élevage bovin, juillet 2021)*

*On monitore tout cela, puisqu'on fait des index génétiques sur cette notion-là de facilité de vêlage. Et donc, on a assez de données et on a pu montrer que, en fait, croiser un Blanc bleu avec une Holstein est dans le même niveau de difficulté de vêlage. Et quand je parle de difficulté de vêlage, je ne veux pas dire césarienne. Ça veut dire difficulté de vêlage d'une Holstein sur une Holstein, donc un mâle Holstein sur une vache. On doit être à 4 %. (...) Et dans ces 4 %, il y a la césarienne dans certains cas, peut-être même en race Holstein. Et le Blanc Bleu sur Holstein, c'est 4 % aussi. Donc, on est au même niveau que les races entre elles. Le plus bel exemple, c'est que la Blanc Bleu se croise sur la Jersey qui est la plus petite vache qui existe aujourd'hui dans le monde productif. (Responsable R&D en élevage bovin, juillet 2021).*

Le croisement Holstein x BB permet, selon les données empiriques collectées, d'obtenir des veaux pesant 50 kg de plus à l'abattage (8 mois). Le croisement industriel peut être limité par une saturation du marché en viande « bleue »<sup>186</sup>.



*Il faut savoir qu'on fait d'abord du lait, et puis on fait de la viande au départ du lait. Au niveau mondial, c'est la vache laitière, et la viande est un sous-produit de la production laitière. Il n'y a que dans des pays un peu plus enclins à chercher une certaine élite premium que l'on a du Charolais, du Limousin. (...) le croisement est quelque chose qui répond à ce modèle mondial là, puisqu'on augmente la production de viande en gardant le même volume de vaches laitières. De nouveau, d'un point de vue environnemental, c'est moins impactant. Et d'ailleurs, le paradoxe de l'histoire, c'est que, maintenant, ce sont des pratiques zootechniques qui sont même promues par le WWF. Parce qu'on sait que les gens vont pouvoir quand même, dans d'autres pays que le nôtre, avoir accès à la viande. (...) Si avec une vache, j'augmente le volume de viande et le volume de lait, je serai moins impactant. (Responsable R&D en élevage bovin, juillet 2021)*

III.42: Curiosité des veaux dans un élevage pratiquant le croisement à trois voies, RW, juillet 2021.

<sup>186</sup> Meert Y., 2017, "Vers une saturation du marché des veaux croisés Blanc-Bleu Belge ?", in *Lait Elevage*, n°2, pp. 18-21

La question est de savoir si le volume de production laitière et/ou viandeuse est à augmenter au regard de la concurrence internationale. Ici aussi, l'échelle de production pose question. Entre surproduction et exportation, la filière bovine fait face à un afflux de veaux dont l'écoulement est compliqué. Par ailleurs, le veau croisé peut également concurrencer la filière viande et participer de la dévalorisation du veau laitier pur.

*Avec cette méthode (du croisement industriel), tous les éleveurs n'ayant pas recours à l'IA, seront pénalisés. De plus, certains prétendus spécialistes du bien-être animal voudraient voir l'IA interdite. Enfin, pour moi un problème supplémentaire pourrait se poser. Dans un cas de sexage d'une partie des IA, d'autres bêtes seront inséminées en croisement. Dans ce cas, le nombre de veaux commercialisés ne va pas diminuer. Par contre, la quantité de viande produite par veau issu de ce croisement sera plus importante. Ainsi, la quantité totale de viande de veaux produite va augmenter, ce qui pourrait conduire à nouveau à une baisse des prix. (Eleveur laitier, août 2021)*

Veaux laitiers purs ou croisés appellent à une rencontre entre filières spécialisées. En outre, une filière particulière de veaux wallons pourrait être envisagée, conjointement afin de dégager les éleveurs de leur dépendance du monopole des engraisseurs. Enfin, comme l'explique clairement S. La Spina<sup>187</sup>, *une vision d'avenir doit idéalement s'appuyer sur un panel de races, présentant leurs caractéristiques propres et adaptées à différents modes de production, offrant des productions variées, et non sur une prédominance d'une race qui, si elle est adaptée aux enjeux de demain, devra encore répondre à ceux d'après-demain.*

Le croisement à 2 ou 3 voies est une forme de diversification. Élever des animaux de race mixte en est une autre, ainsi que nous allons le voir maintenant.

#### 2.2.4 La pose d'embryons de race mixte, à combiner avec l'IAS?

Un éleveur nous a parlé d'une stratégie récente de gestion de son troupeau. Il fait poser par un vétérinaire, des embryons de bœuf Wagyu sur certaines de ses génisses. Cette opportunité résulte d'une double sollicitation. Un jeune vétérinaire de son voisinage, suite à un séjour au Japon, s'est lancé dans l'élevage de bœuf Wagyu. Pour ce faire, il devait disposer de bonnes génisses porteuses qui donneraient naissance à l'embryon implanté. La réputation de l'éleveur et la proximité de son exploitation ont joué en sa faveur. Suite au partage de cette expérience avec le vétérinaire suivant habituellement son troupeau, des embryons de Wagyu ont également été posés chez un autre destinataire : le prince du Qatar. Cette pratique est tout à la fois, une alternative à la naissance de mâles dévalorisés et à un surplus de génisses. L'éleveur y voit d'autres avantages : non seulement, il bénéficie de la lactation des génisses implantées qui mettent bas mais la naissance est facilitée car le veau est plus petit qu'un animal de race Holstein qui serait né de l'IA. Le seul risque encouru est une perte de temps : en cas d'échec, il faut attendre les chaleurs suivantes. Cette perte est vite nuancée, car l'implantation peut être effectuée sur de jeunes animaux : à 14 mois. Les vêlages sont minutieusement suivis, car le taux de réussite est de 60% et que la valeur des embryons et des veaux est conséquente. Il nous explique :

*Au vêlage, je n'ai pas de tracas, mais là, je les surveille (les mères) parce que je n'ai pas envie de le perdre (le veau). Je n'ai pas envie de le perdre parce qu'il y a un gros investissement dans l'embryon. Ce sont des embryons à presque 1000 € pièce Derrière, il y a aussi une valeur quand le veau naît. Il vaut déjà minimum 1000 €, mais encore plus parce que sa valeur prend vite de*

---

<sup>187</sup> La Spina S., 2017, *op. cit.*

*l'importance. Et donc, il faut être vigilant que l'élevage se passe bien, et quand ils sont séparés (mère et veau). Cela n'a presque pas de prix, je veux dire 2000 €, mais il n'y a pas de commerce de ces bêtes-là. Je ne les vends pas. Je suis naisseur. Donc moi, je suis payé : j'ai 500 € quand la bête vêle donc quand on a réussi à avoir l'embryon. Donc j'ai 500 € à la naissance et je vais arrondir quand je l'ai élevé 3 mois, j'ai encore presque 500 €. Donc je suis à 1000 € de valorisation pour le veau<sup>188</sup>. ((Eleveur ,laitier, août 2021)*

À la valeur économique de l'animal s'ajoute une revalorisation du métier et du lien entre les protagonistes humains et non humains. Une reconnaissance de la qualité de son travail a ouvert cette porte à cet éleveur. Son savoir-faire est reconnu et il continue de l'exercer pour satisfaire ses partenaires. Il s'en trouve même challengé car sa pratique d'élevage, son observation des animaux, ses manipulations, son organisation doivent s'enrichir. Il fait valoir son « œil d'éleveur ». Le bien-être des animaux, bien soignés et circulant très peu, en découle.

*A 1 mois, on fait une échographie (des femelles implantées). C'est le vétérinaire qui fait tout ce suivi-là, et puis après, voilà, quand elle est confirmée gestante, il faut tenir compte de la date de naissance et tenir à l'œil. Cela demande un peu plus de... Ce qu'on essaie, c'est de mettre toutes les chances de son côté. On prépare les génisses au niveau minéral. On les « booste » un peu au niveau fécondité. Il faut des bêtes en ordre. Il faut des bêtes bien soignées. On les élève à 4 étoiles.*

*Je pense que si j'ai été choisi, c'est parce que les conditions étaient un peu réunies, mais ce n'est pas encore pour ça que l'on fait merveille. Et en plus, on a aussi des échecs. Je viens d'en avoir une, c'est la deuxième qui, à un mois du vêlage, a avorté. Qu'est-ce qui se passe ? Et bien, ce ne sont quand même pas des démarches hyper-naturelles, de placer un embryon. Je ne suis pas responsable de cela, mais il y a des pertes. Et bon, j'ai quand même pu la traire. Je ne perds pas tout, c'est une lactation half-en-half. (Eleveur laitier, août 2021)*

Une diversification de la ferme est introduite par cet “ atelier de mise au monde ” et “ de mise en route ” du veau, mais l'éleveur dépend alors d'autres acteurs. Cette dépendance ne constitue pas nécessairement un frein à la recherche d'autonomie de l'éleveur et les bœufs wagyu sont élevés et abattus en Wallonie. Le tissu économique et social local s'en trouve nourri.

*Il (son partenaire vétérinaire qui l'engage comme naisseur) fait déjà des colis et tout ça. Il n'a pas l'atelier de découpe. Il va chez un boucher qui lui fait ses découpes. Mais l'idée, ce serait de, comme il est vétérinaire, il aie des accès pour l'abattoir, l'abattage à la ferme. Ce serait aussi de créer, si les choses marchent bien, l'atelier de découpe. Enfin d'aller de A à Z. ça c'est leur idée. (Eleveur laitier, août 2021)*

Le transfert d'embryons représente actuellement une faible proportion du marché total de la procréation assistée en élevage bovin laitier, mais les tendances récentes indiquent qu'il est en augmentation. La production d'embryons in vitro a été multipliée par sept entre 2000 et 2012<sup>189</sup>, et en 2014, la production d'embryons in vitro et in vivo étaient à peu près égales<sup>190</sup>. Le transfert d'embryons utilisant du sperme sexé pour la fécondation augmente les chances de produire plusieurs

---

<sup>188</sup> Cet éleveur travaille comme naisseur pour deux autres personnes qui lui fournissent les embryons de bœuf wagyu, paie les frais vétérinaires et d'élevage du veau.

<sup>189</sup> Stroud B., 2012, “The year 2011 worldwide statistics of embryo transfer in domestic farm animals”, in *IETS Newsletter*, n°50, pp. 16-25.

<sup>190</sup> Blondin P., et al., 2017, “Logistics of large scale commercial IVF embryo production”, in *Reproduction, Fertility and Development*, n°29, pp. 32-36.

veaux du sexe désiré, à partir d'une mère spécifique et d'un couplage de taureaux<sup>191</sup>. Actuellement, il existe deux méthodes qui peuvent être utilisées pour obtenir un biais sexuel de progéniture souhaité avec des embryons transférés. Dans le premier, un blastomère est recueilli par biopsie, PCR avec des amorces spécifiques du chromosome Y utilisées pour déterminer le sexe de l'embryon, et les embryons du sexe désiré sont transférés. Dans la seconde, le sperme sexé est utilisé pour l'étape de fécondation.

La technicité du dispositif d'implantation embryonnaire est importante et pourrait ne pas rencontrer une adhésion de la société en quête de « naturalité ». Cette recherche avec les acteurs est à mener et fournirait des éléments permettant d'accompagner la commercialisation de ce nouveau produit wallon mais aussi des produits issus de l'engraissement des veaux (et même des chevreaux) dans la région.

Cette pratique de « mère porteuse » de race Holstein était auparavant utilisée par des éleveurs de Blanc Bleu.

*C'était pour avancer plus vite dans la race. Et alors ils faisaient une césarienne sur la génisse Holstein et certains peut-être ne gardaient pas ces bêtes-là mais, d'autres les gardaient et faisaient du lait avec pour nourrir les Blanc Bleu, les veaux. C'était cette démarche-là qui existait. Et alors, je crois qu'il y en a qui le font encore, mais c'est très spécifique parce que dans la viande, là aussi, ils se sont serré la ceinture pendant longtemps. Donc, faire ce genre de démarche, il faut avoir les moyens. Ce n'est pas quand même non plus à la portée de tout le monde. C'est un autre boulot ! Admettons que l'on aurait 50 % du troupeau sur lequel on aurait mis des embryons, la reprise n'est pas facile, donc on n'arrivera jamais à ça, mais après il faut tenir à l'œil toutes ces bêtes-là. (Eleveur laitier, août 2021)*

Cette pratique interroge également l'éleveur laitier car pratiquer une césarienne impacte sur la courbe de lactation. La question de l'identification du produit et du coproduit ainsi que celle des aménagements de l'éthos de l'éleveur spécialisé se posent. Nous y reviendrons lorsqu'il sera question de l'engraissement des veaux, lesquels ne deviendront pas des bœufs. L'éleveur s'interroge sur l'équité des statuts des veaux au regard de la cohérence de la pratique exigée individuellement mais aussi par une communication transparente et pertinente.

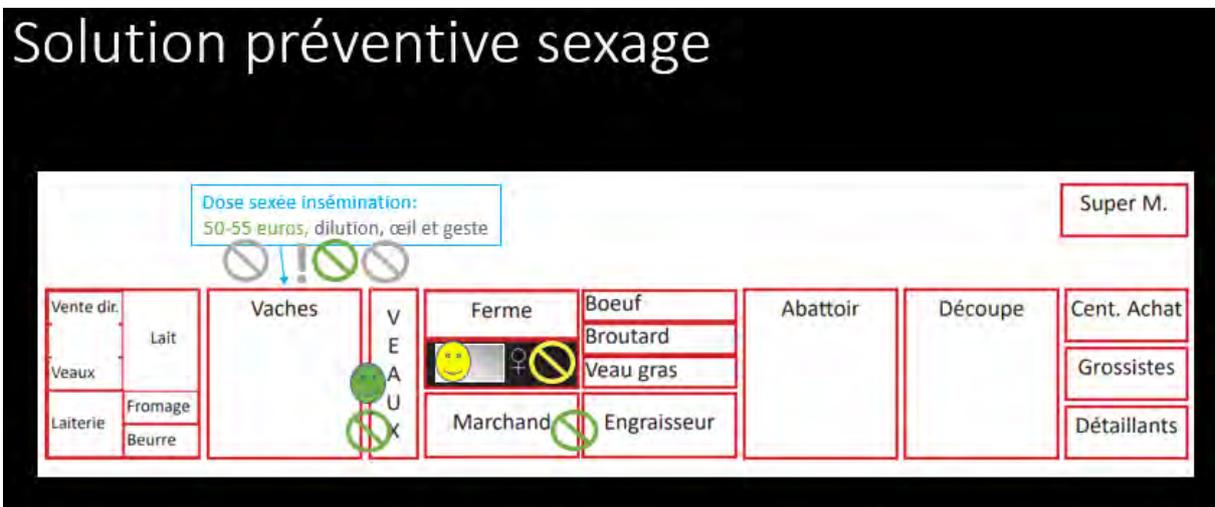
### 2.2.5 Récapitulatif des solutions préventives

- Le sperme sexé évite la naissance des mâles, ce qui est un avantage éthique, car on évite de les abattre après leur naissance.
- L'utilisation de sperme sexé n'élimine pas entièrement le problème des veaux laitiers excédentaires, car d'autres stratégies sont nécessaires pour réduire le nombre de velles excédentaires. L'usage du sexage du sperme doit donc être couplé avec une gestion spécifique du troupeau spécifique (génomique, croisement, embryon).
- La fertilité suite à l'usage de sperme sexé étant plus réduite que celle d'une IA non sexée, une sélection des animaux les plus adéquats à cette forme de reproduction est nécessaire. Les génisses sont plus facilement fécondables. Le coût des doses de semence sexée est supérieur à celui d'une dose conventionnelle (supplément d'environ 20 euros/dose qui pourra être résorbé via la production de lait et une gestion raisonnée du troupeau notamment).
- Le sperme sexé permet aussi de fournir des femelles de remplacement au sein de l'exploitation génétiquement supérieures. Cela diminue les problèmes de biosécurité générés par l'introduction de nouveaux animaux dans un troupeau et assure un gain génétique.

<sup>191</sup> Hayakawa H., Hirai T., Takimoto A., et al., 2009, "Superovulation and embryo transfer in Holstein cattle using sexed sperm", in *Theriogenology*, n°71, pp. 68-73.

- S'il est couplé à du croisement terminal (par saillie ou IA), l'usage du sperme sexé permet de valoriser les veaux mâles croisés, mieux conformés pour la production viandeuse.
- Le prix de vente des veaux issus de croisements est nettement supérieur à celui des animaux purs laitiers. Revalorisés, il est supposé que ces veaux recevraient plus d'attention de la part de l'éleveur que les veaux purs laitiers actuellement.
- Produire des animaux à l'aide de sperme sexé et de croisements est plus durable (moindre production de gaz à effet de serre) qu'une double production d'animaux spécialisés, et donc plus nombreux.
- L'usage du sperme sexé pourrait rencontrer les demandes sociétales d'amélioration du bien-être animal et de la durabilité des exploitations laitières.

III. 43: Chaîne opératoire synthétique de la solution préventive de sexage des doses d'insémination, en **bleu** les lieux d'action nécessaire à la mise en place du dispositif, les **!** indiquent les conditions minimales requises par cette solution, **⊘** indiquent les freins à l'adoption de cette solution, **😊** indique les leviers potentiels de cette solution; ces éléments sont colorés selon le champ duquel ils relèvent: **éthique**, **social**, **législatif**, technique et **économique**.



#### Conditions :

1. Un bon veau dépend d'un bon éleveur

4. Surplus de velles
5. Prix de vente des velles moindre
6. Mise à mort des velles excédentaires

#### Freins :

1. Cout supplémentaires de l'IAS
2. Suivi zootechnique et accompagnement
3. Obligation de l'IA

#### Leviers :

1. Fin de l'euthanasie des mâles
2. Meilleurs prix de vente des veaux (si IAS combinée)

## 2.3 Solution directe : élever des races mixtes ... et diversifier sa production

Cette solution de remplacement directe consiste à élever des animaux de races mixtes permettant de valoriser les veaux mâles dans la filière viandeuse tandis que les femelles produisent du lait et de la viande.

### 2.3.1 De quoi s'agit-il ? Où en est-on ?

Les bovins de races mixtes sont élevés pour leur **double finalité** : leurs aptitudes laitières et bouchères. Parmi les races, on trouvera la Normande, la Simmental, la Montbéliarde ou encore, plus classiquement en Région wallonne, la Blanc Bleu mixte et la Pie rouge de l'Est, dans des proportions variables<sup>192</sup>. Ainsi, entre 2015 et 2020 et malgré la diminution du nombre d'élevages wallons, le nombre d'éleveurs possédant des Montbéliardes a augmenté de 31,66%, de 38,54% pour la race Fleckvieh et de 5,2% pour la Normande. A contrario, les races mixtes locales semblent en recul : Blanc Bleu mixte rameau laitier : -14,27%, Blanc bleu mixte rameau viande : -12,87%, Pie rouge de l'Est: -5,16%. Outre cette tendance à intégrer de « nouvelles » races mixtes dans leur cheptel, les éleveurs wallons diversifient leurs troupeaux. Les élevages à 1 race diminuent fortement (-13,7% en cinq ans), les élevages à 2 races stagnent (-2,5%), les élevages à 3 races augmentent (+9,1%), tout comme les élevages à 4 races ou plus (+17,2%)<sup>193</sup>. Autrement dit, le nombre d'agriculteurs travaillant avec plusieurs races est croissant et les combinaisons de productions et d'animaux au sein de leurs dispositifs sont multiples. Ils produisent de la viande et/ou du lait et/ou des produits laitiers et/ou des produits viandeux, directement vendus à la ferme et/ou distribués localement et/ou plus largement. Leurs animaux sont de races spécialisées et/ou mixtes, de races conventionnelles et/ou rustiques.

Le choix de travailler avec une race mixte repose notamment sur la qualité de son lait riche en matières utiles qui lui confère une très bonne valeur à la transformation (fromage, crème, beurre...). Ces vaches peuvent fournir du lait pour nourrir leurs veaux et fabriquer des produits laitiers. Leur qualité maternelle est souvent un argument en leur faveur<sup>194</sup>. Cette réputation dont jouissent les bovins de races mixtes laisse présupposer que les vaches laitières seraient moins maternelles ; postulat qui sera examiné plus loin dans ce rapport. Des études récentes concernant les races mixtes en Wallonie indiquent la voie de la diversification des exploitations pour plus de durabilité et une adéquation de cette solution au système herbager<sup>195</sup>.

### 2.3.2 Des avantages et des inconvénients :

Élever des animaux en races mixtes, en conservant des filières et des exploitations distinctes selon leur finalité, montre rapidement ses limites et ne changera rien à la problématique des veaux mâles dans les élevages laitiers. En effet, les veaux mixtes viendront grossir la filière d'engraissement conventionnelle dont nous avons déjà exploré précédemment les limites (voir les points 1 et 2 de ce

---

<sup>192</sup> Petel T., et al., 2019, *op.cit.*; Petel T., Antier C., Baret P., *Etat des lieux et scénarios à l'horizon 2050 de la filière viande bovine en Région wallonne*, UCLouvain; La Spina S., 2017, *op. cit.* On s'y référera pour de plus amples données historiques, zootechniques et économiques pour les races mixtes locales que sont la Blanc Beu et la Pie rouge de l'Est.

<sup>193</sup> <https://tchak.be/index.php/2020/09/28/le-blanc-bleu-belge-bbb-en-baisse-vaches-rustiques-races-alternatives-en-hausse/> Ces données sont à resituer dans le cadre d'une transformation des élevages en Wallonie selon le SPW. Les élevages à 1 race diminuent fortement (-13,7% en cinq ans), les élevages à 2 races stagnent (-2,5%), les élevages à 3 races augmentent (+9,1%), tout comme les élevages à 4 races ou plus (+17,2%).

<sup>194</sup> Leschiutta M;, Piu R., Bayourthe C., 2018, "Race mixte", in *Dictionnaire d'Agroécologie*, <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/race-mixte/>

<sup>195</sup> La Spina, 2017, *op.cit.*; Petel, et al., 2019 a et b, *op.cit.*

chapitre)<sup>196</sup>. Leur engraissement à la ferme se confronte à de nombreuses difficultés que nous analyserons ultérieurement.

Un certain manque de rentabilité est souvent reproché aux races mixtes ( moindre production de lait ou de viande) que les races spécialisées (Holstein, BBB ou Charolaise par exemple). Cependant en contrepartie, ces dernières étant plus exigeantes, elles engendrent plus de charges. Ces éleveurs optimisent leur chiffre d'affaires en maximisant la production. Les éleveurs de races mixtes ont une autre vision de leur élevage: ils essaient d'optimiser leurs bénéfices en produisant certes un peu moins, mais en limitant autant que possible les charges. Ils optimisent la marge bénéficiaire, avec moins de frais vétérinaires et d'alimentation. Le référent varie donc selon le type d'élevage. Leur force réside dans le couplage des productions ainsi que le montre ce tableau extrait de l'étude de La Spina<sup>197</sup> (Tableau 14). Selon Pflimlin<sup>198</sup>, si l'on combine deux races mixtes, elles produisent autant de lait et de viande que deux races spécialisées, laitière d'une part et bouchère d'autre part. La sélection des animaux « à deux fins » a été moins poussée vers une production particulière. Ils sont présentés comme une voie spécifique à côté des races laitières et des races viandeuses. Ils sont plus « rustiques». Dès lors ils ont de multiples avantages : la reproduction est facilitée, la santé est plus solide, l'alimentation est moins exigeante et ils s'adaptent à des conditions pédoclimatiques variables.

La nécessité pour rentabiliser un élevage mixte de s'inscrire dans une production diversifiée est également liée au nombre d'animaux. Produisant moins que les races spécialisées, pour atteindre une quantité de lait ou de viande équivalente, *“il faudrait un cheptel plus grand”* soulignent plusieurs éleveurs laitiers réticents à la mixité des races. Plus on augmente la densité animale, plus les charges alimentaires augmentent, moins l'exploitation sera autonome. Or, les frais d'alimentation représentent plus de la moitié des charges opérationnelles. Pour être rentable, le nombre d'animaux doit être calculé au mieux pour être en équilibre avec le système de production fourragère.

L'usage d'une race mixte renforce la mise en place d'une diversification des produits de la ferme. L'élevage d'animaux de races mixtes supposerait donc d'emblée une exploitation bénéficiant des produits laitiers et des produits viandeux. Pourtant, le référent n'est pas celui de la production spécialisée. Par ailleurs, le fait de transformer une partie de la production à la ferme engendre aussi un autre équilibre. Les élevages avec du bétail mixte sont également, en RW, fortement intégrés dans des systèmes fourragers, lesquels sont distingués des systèmes dits conventionnels. Ils seraient plus vertueux, plus durables, plus en adéquation avec les prairies ainsi que l'illustre cet extrait :

*Cette double production permet à l'éleveur d'être plus résilient en valorisant mieux ses veaux et/ou ses vaches de réforme, s'assurant ainsi une meilleure sécurité économique. Il optimise mieux sa surface fourragère, réduit ses coûts de production et limite le bilan carbone de son troupeau<sup>199</sup>.*

---

<sup>196</sup> Rappelons également que ces centres d'engraissement sont susceptibles d'avoir procédé à des dépopulations. Celles-ci constituent un point aveugle de notre recherche centrée sur la gestion des veaux à la ferme, c'est-à-dire sur leur lieu de naissance. Lorsqu'ils entrent dans le circuit de l'engraissement, ils ne sont pas déclassés tels des déchets résultant d'un surcoût. La problématique est alors celle de la surproduction de veaux au regard de la consommation interne et de la demande ou de l'accès aux marchés étrangers.

<sup>197</sup> La Spina S., 2017, *op.cit.*

<sup>198</sup> Pflimlin A., Faverdin P., Beranger C., 2009, “Un demi-siècle d'évolution de l'élevage bovin. Bilan et perspectives”, in *Fourrages*, n°200, pp. 429-464.

<sup>199</sup> Leschiutta M., et al., *op.cit.*

	Montbéliarde	Normande	Pie rouge mixte	BBmixte ou Bleue du Nord-France	Holstein
<b>Production laitière</b> (kg/vache/an)					
Belgique (1)	7.754 (#754)	6.675 (#315)	5.733 (#509)	4.338 (#2.279)	8.982 (#40.992)
France (2)	7.127 (#436.107)	6.588 (#205.600)	-	4.908 (#601)	9.336 (#1.647.706)
<b>Matières grasses</b> (1) (kg/vache/an)	301	278	233	157	358
Belgique (%) (1)	3,88	4,17	4,07	3,62	3,98
France (%) (2)	3,90	4,23	-	3,68	3,93
<b>Protéines</b> (1) (kg/vache/an)	268	237	192	142	302
Belgique (%) (1)	3,45	3,54	3,35	3,27	3,37
France (%) (2)	3,30	3,45	-	3,12	3,18
<b>Fécondité</b> : taux de réussite de la première IA (3)	53 %	53 %			45 %
<b>Facilité de vêlage</b> (3)	87 % facile 47 % sans aide	91 % facile 65 % sans aide			89 % facile 53 % sans aide
<b>Longévité</b> : proportions de vaches en 5 <sup>ème</sup> lactation ou plus - FRANCE (2)	18 %	11 %	-	17 %	9 %
<b>Maladies</b> : % de mammites (4)	21 %	39 %			36 %
<b>Valorisation veaux de boucherie</b> (5)	130 kg carcasse à 163 jours (gain 0,80 kg/j)	127 kg carcasse à 165 jours (gain 0,77 kg/j)			131 kg carcasse à 176 jours (gain 0,74 kg/j)
<b>Valorisation taurillons</b> (5)	384 kg à 623 jours (gain 0,62 kg/j)	378 kg à 635 jours (gain 0,60 kg/j)			355 kg à 622 jours (gain 0,57 kg/j)
<b>Valorisation vache de réforme</b> (6)	311 kg carcasse Engraissement : 5,9 Conformation : indice 7,1 Age d'abattage : 7 ans #126.589	349 kg carcasse Engraissement : 7,5 Conformation : indice 7,6 Age d'abattage : 6,2 ans # 100.120			309 kg carcasse Engraissement : 6,6 Conformation : indice 5,5 Age d'abattage : 6,1 ans #538.365

Tableau 14: comparatif des caractéristiques et des performances de différentes races laitières mixtes en comparaison de la Holstein (race laitière), La Spina S., *op.cit.*, p. 81.

Une double finalité de production permet également aux éleveurs d'être plus résilients, au sens où ils se montrent moins soumis à la fluctuation des marchés propres à chaque spéculation (lait ou viande) tout en disposant d'autant de produits qu'avec des filières distinctes.

*Moi, je trouve que la situation idéale, c'était un peu la situation d'avant. On avait des vaches mixtes. (...) Avant pour produire 8000 litres de lait, on avait deux vaches mixtes qui produisaient 8000 litres de lait (ensemble) et je ne sais pas combien de kilos de viande. Et puis maintenant, on a changé le système. On va avoir une vache laitière et une vache blanc bleu. La vache laitière va produire du lait et uniquement du lait, et la vache blanc bleu va produire la même quantité de viande mais sans produire de lait. Donc, on est hyper-spécialisé. Ça veut dire qu'en fait, les fermes sont soit laitières soit de viandeuses. Donc, quand le lait va bien et que la viande ne va pas bien ... Je trouve en fait, qu'une spéculation plus mixte, cela nous permettrait d'être plus résilient par rapport aux aléas des prix. Alors, il faut qu'on développe, nous. Comme nous, on a un peu envie de développer le circuit court dans les produits laitiers, il faudrait qu'on développe notre circuit court en viande pour que ce soit intéressant. Mais en fait le problème, je pense que c'est la spécialisation; cela n'a pas de sens, ce chemin que l'on a pris, je trouve. (Entretien avec une éleveuse, juillet 2021).*

Une idéalisation du « modèle » de complémentarité des productions pourrait être générée par la mise en avant de ces vertus. Cependant, la conception du métier d'éleveur dans ce type de système doit se

distinguer de l'éthos de l'éleveur laitier. Un changement de paradigme est également en jeu. Les éleveurs soulèvent des limites à cette solution de remplacement directe de l'élevage de races mixtes, plus souvent associée à une régression passéiste qu'à une solution tournée vers le futur. La distinction opérée par les praticiens entre élevage mixte et conventionnel est à interroger, car elle met en exergue des freins à la déspecialisation concomitante à la diversification des exploitations.

Les données empiriques collectées auprès des éleveurs laitiers<sup>200</sup> mettent en avant quelques difficultés face à la mise en œuvre d'un élevage de races mixtes. Certains s'interrogent sur les adaptations des infrastructures (la taille des logettes, les repères du robot pour poser les gobelets trayeurs sur des pis moins réguliers), la nourriture.

*Avec les races mixtes, cela peut avoir des conséquences sur le matériel de traite, mais c'est aussi le logement qui ne serait plus adapté par rapport à la dimension de la bête, ou des choses comme ça. Et puis, comment ces bêtes-là s'adaptent au milieu des autres, à l'alimentation? Est-ce qu'elle leur correspond ou pas ? Est-ce qu'on ne va pas nourrir trop fort ces bêtes-là qui vont engraisser au lieu de faire du lait ? Bref, on ne se facilite pas la tâche. Maintenant, on peut partir sur d'autres races laitières : la Normande, la Jersey ou des bêtes ainsi. C'est encore pire pour certaines races, parce que la Jersey fait encore des veaux plus petits, et ça je ne sais pas ce qu'ils en font.*

Cet extrait est révélateur d'une autre difficulté : les animaux, quelle que soit la race, sont pensés dans le cadre d'un élevage spécialisé à finalité laitière, dont le veau est un sous-produit et la viande un co-produit. Leur rentabilité à produire du lait est centrale et la concurrence avec les éleveurs allaitants semble déloyale.

*Quand on est producteur de vaches laitières, on a des étables et autres infrastructures adaptées à cette race ! Le secteur de la viande étant déjà fort compliqué, cela risquerait de le mettre encore plus mal. (Commentaire d'un éleveur laitier dans le questionnaire d'évaluation des alternatives à la mise à mort des veaux laitiers)*

*C'est une piste (les races mixtes) mais la rentabilité vient du lait. Donc si on part sur une autre voie, pour finalement perdre peut-être le rendement à un moment donné de la production laitière, je crois qu'il vaut mieux faire une croix sur la valorisation des veaux. C'est un peu ça. (entretien avec un éleveur laitier, août 2021)*

*Nous sommes éleveurs laitiers spécialisés, des animaux "mixtes" ne correspondent pas à notre système de management. De plus, cela est contradictoire avec la réduction du méthane et du CO2, car plus d'animaux nécessaires pour un même litrage qu'avec des Holstein. De plus, ils sont plus fragiles au niveau mammaire (+ de mammites et lactations moins nombreuses). (Commentaire d'un éleveur laitier dans le questionnaire d'évaluation des alternatives à la mise à mort des veaux laitiers)*

*La mixité des races revient au goût du jour de part en disant que c'est toujours l'unité qui fait l'impact environnemental. Et donc, si par unité, je fais à la fois du lait et de la viande, je suis plus vertueux. Après, ce sont des gens qui ne remettent pas en question le rendement de ces*

---

<sup>200</sup> Rappelons que les animaux concernés par ce rapport sont issus de la filière des bovins laitiers. Ces veaux laitiers ne trouvent plus de débouchés et sont économiquement problématiques. Les veaux mixtes, comme les croisés, sont valorisés dans la filière viandeuses et ne sont donc pas concernés par notre étude. Nous n'avons donc pas prospecté auprès d'éleveurs valorisant des races mixtes. Cependant, nous avons rencontré des éleveurs dont le cheptel peut être composé de plusieurs races.

*animaux-là. Dans les races spécialisées, on arrive à des rendements quand même impressionnants. (entretien avec un encadrant de la filière bovine, juillet 2021)*

### 2.3.3 Discussion : Élevage mixte passéiste ou idéalisé ? Rivalité entre deux modèles.

Pour certains éleveurs rencontrés, les races mixtes sont synonymes de retour en arrière, à « l'agriculture d'antan ». En guise d'illustration, citons le commentaire d'un détenteur de couvoir de poules pondeuses, interrogé sur l'élevage de volailles à deux fins (oeufs et viande) : *“Et bien demandez à un éleveur de Blanc Bleu ou de Holstein s'il veut revenir à du Blanc Bleu mixte ?”* Cette image est posée comme en contradiction avec la constante recherche d'innovation, de performance et de progrès des éleveurs. Si les races mixtes sont tombées en désuétude, c'est qu'elles ne répondaient plus aux objectifs de production, de rentabilité.

Considérer l'usage des bovins mixtes comme un retour en arrière n'apparaît cependant pas comme le seul frein à prendre en considération pour imposer cette solution à la mise à mort des veaux laitiers. D'autres éleveurs ou acteurs de la filière laitière se réfèrent à une approche plus raisonnée de l'agriculture, s'appuyant sur les connaissances des pratiques antérieures, sur des savoirs et savoir-faire récents, tout en tirant parti des impasses passées et actuelles. La spécialisation est ainsi considérée comme faisant sens dans le contexte d'industrialisation, de quotas de production et de politiques de subventions.

*Je suis le premier à dire qu'on a été trop loin, même en Belgique. En Blanc Bleu Belge, ce n'est pas possible des bazars pareils ! Il faut revenir à des systèmes de production plus raisonnés. On est obligé de revenir à des systèmes de production plus raisonnés. C'est un débat éthique et au final un débat de valeur : où est-ce qu'on veut aller ? Où est-ce qu'on peut aller ? C'est vraiment ça ! (vétérinaire en abattoir, juillet 2021).*

La condamnation des races allaitantes au regard non seulement du bien-être animal, mais surtout de leur impact écologique, pousse à penser des systèmes présentant l'élevage comme un service écosystémique et ses produits, comme des co-produits de la culture. Certains mettent alors en exergue que la solution ne réside pas dans la mixité des races mais dans la complémentarité d'ateliers de productions spécialisées disposant de filières propres. La viande devient un sous-produit du lait. Une querelle semble s'installer entre les partisans d'un modèle laitier + croisement et ceux des races mixtes.

*Dans beaucoup d'études, on remet en cause l'élevage allaitant. Ils disent qu'élever une bête que pour faire de la viande, c'est le modèle le plus impactant environnementalement parlant. A l'opposition de cela, ce sont les modèles où soit que j'ai un système de croisement sur vaches laitières, parce que je fais du lait et de la viande, soit que j'ai des races mixtes. Voilà les deux oppositions, mais dans le modèle mixte, il omet le côté rendement des animaux. (...) Je veux dire, les diktats de dire: il y a un modèle unique qui est vertueux, c'est une erreur. Ne refaisons pas les erreurs qu'on a faites par le passé, en disant justement, il ne faut que des races spécialisées. Il y a un patrimoine génétique disponible chez les bovins qui est très large. Effectivement, si elles sont là, c'est qu'il y avait des raisons. Il y a des races qui sont résistantes dans des milieux tropicaux. Il y a des races qui sont résistantes dans des milieux hostiles humides et il y a des races qui, si elles sont bien accompagnées techniquement dès lors que l'on a l'aliment qu'il faut et la technologie, sont très performantes comme la Holstein ou le Blanc Bleu. Mais exploitons-les là où on sait les exploiter. (Responsable R&D en élevage bovin, juillet 2021).*

Cette mise à égalité des races, dont certaines sont mondialisées et objet d'une production destinée au marché international, se verrait réservée aux infrastructures modernes. Les races rustiques seraient réservées aux espaces hostiles. Le rendement des races spécialisées est comme un impératif : il faut en tirer parti, car il est disponible et en faire bénéficier tout le monde. Bien que prenant en considération la durabilité, ce système répond-il aux demandes sociétales de relocalisation, de bien-être animal et de respect de la biodiversité ? N'est-ce pas à une combinaison des systèmes, et donc des solutions de remplacement à la mise à mort des veaux que semble correspondre la diversité des fermes de Wallonie ? Il n'y a pas une recette, une façon de produire, un type d'élevage ou une référence scalable mais bien du cas par cas. L'approche systémique se révèle également contextuelle.

Le schéma laitier + croisement semble poursuivre et maintenir une forme industrialisée d'une filière spécialisée absorbant peu à peu la filière viandeuse qui demeure un circuit différent de coproduits. Dans ces filières, si le BEA est un souci, les animaux sont malgré tout cadrés par le productivisme. La quantité prime. Or l'optimisation des performances mises en exergue par les laitiers rencontrés ne rime pas nécessairement avec la maximisation du rendement économique. L'économique est un point en tension avec le souci des bêtes. De leur bien-être dépend la production mais aussi parce qu'il s'agit d'une valeur morale : il s'agit d'être « un bon éleveur ». Le caractère rationnel de la diversification des ateliers au sein de l'exploitation mise sur deux produits de qualité (le lait et la viande). La déspecialisation du système va comme à contre-courant de l'évolution de l'élevage ces dernières décennies<sup>201</sup>. Cela complique le travail de l'éleveur. Il doit changer son fusil d'épaule, transformer ses routines, éveiller son regard à d'autres indices de bien-être de ses bovins. Combiner deux ateliers nécessite également de s'équiper doublement contrairement à des investissements optimisés par un usage unique et continu. La déspecialisation s'accompagne d'une autre vision du bon éleveur que dans l'approche spécialisée. De même, la représentation de la bonne bête s'en trouve-t-elle modifiée ? Les objectifs de sélection génétique des animaux ont longtemps été orientés principalement sur des critères de quantité de production, pour les vaches laitières, et de rapidité de croissance pour les animaux de viandes rouge ou blanche. Dans l'enseignement reçu, dans les qualités mises en exergue dans les concours, par les vétérinaires, les centres de sélection, les encadrants, les financeurs, les laiteries ou les bouchers, ... , les traits caractérisant les bêtes spécialisées sont majoritairement mis en avant. Ainsi, Stassart et Jamar<sup>202</sup> notent par exemple que pour le taurillon, la norme est le « cul-de-poulain », *de conformation S, adapté à la découpe anatomique maîtrisée par les bouchers belges, offrant une viande tendre et maigre*. Les éleveurs choisissant des races alternatives en se comparant à la norme des élevages spécialisés sont nécessairement déçus. Ils ne pourront parvenir à ces standards reconnus par les filières spécialisées. De nouvelles références doivent être construites et mises en avant.

#### 2.3.4 Conclusion

Nous rejoignons ici plusieurs éléments déjà abordés dans notre discussion sur le croisement terminal, mais aussi lors de notre analyse de cette solution dans la filière avicole. Des races mixtes sont déjà élevées en Wallonie. Il s'agit d'une solution d'avenir, selon ses défenseurs, praticiens ou scientifiques, qui est également confrontée à une série de freins, voire même de verrous, sociotechniques. C'est bien moins la faisabilité de cette solution qui a été envisagée que ces éléments limitatifs de son déploiement (ill.43).

---

<sup>201</sup> Pflimlin, et al., 2009, *op.cit.*

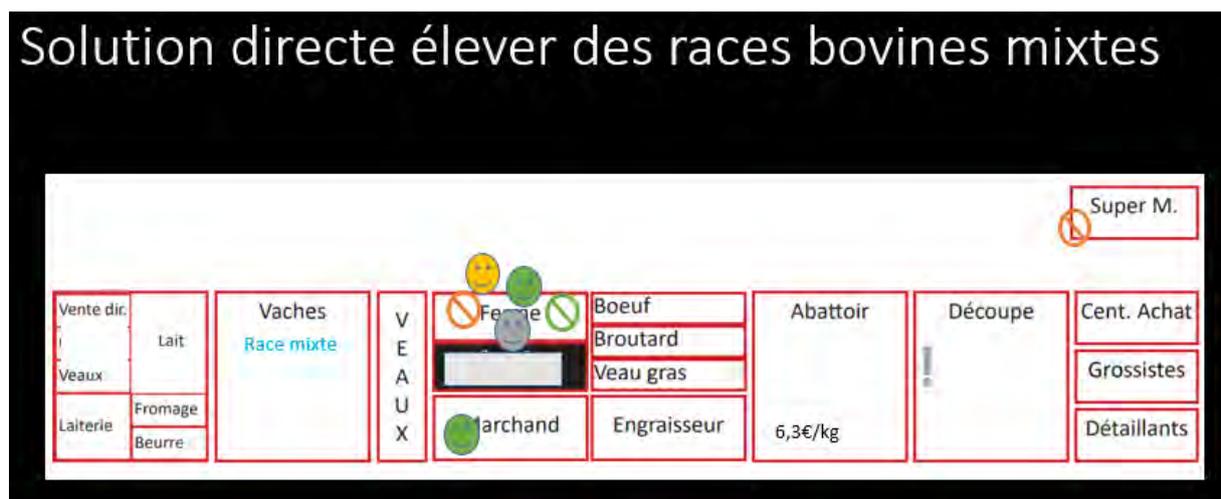
<sup>202</sup> Stassart P.M., Jamar D., 2009, "AB et verrouillage des systèmes de connaissances. Conventionalisation des filières agroalimentaire bio", in *Innovations Agronomiques*, n° 4, pp. 313-328.

L'élevage laitier de races mixtes n'est pas passéiste. La recherche de performance ne fait pas défaut à ce modèle. Cependant, elle n'est pas attachée à la maximisation de la quantité d'un produit unique, mais à l'équilibre des productions, sommes toutes complémentaires et de qualité, inscrites dans le tissu social et le milieu environnemental.

Les races mixtes, par leur hétérogénéité et leurs caractéristiques propres, sont peu adaptées à un modèle industriel, ce qui a été une cause de leur déclin. Le petit nombre d'effectifs pourrait limiter leur redéploiement. Cependant, aujourd'hui, de nombreux consommateurs se tournent vers un autre modèle d'élevage, plus artisanal, durable, en circuits courts, potentiellement plus favorable aux races mixtes. Pour ce faire, encore faut-il disposer d'outils permettant la diversification des productions à la ferme, que ce soit en termes matériel ou de savoirs (formels et informels).

Dans le chapitre suivant, l'analyse de la solution directe de l'engraissement des veaux mâles à la ferme va nous permettre de creuser cet aspect des choses.

Ill. 43: Chaîne opératoire synthétique de la solution directe d'élever des animaux de races mixtes: en **bleu** les lieux d'action nécessaire à la mise en place du dispositif, les **!** indiquent les conditions minimales requises par cette solution,  indiquent les freins à l'adoption de cette solution,  indique les leviers potentiels de cette solution; ces éléments sont colorés selon le champ duquel ils relèvent: **éthique**, **social**, **légal**, **technique** et **économique**.



Conditions :

1. Découpe adéquate des morceaux

Leviers :

Freins :

1. Métier différent, passéisme
2. Perte de productivité
3. Consommation

1. Durabilité
2. Meilleurs prix de vente des veaux
3. Résilience économique
4. Animaux moins exigeants

## 2.4 Solution de remplacement directe : la valorisation des veaux laitiers à la ferme

Cette solution de remplacement directe que nous allons prendre le temps de décrire dans ce point est majoritairement rejetée par les éleveurs interrogés et ce en dépit de la multiplicité des techniques. En effet, 47 répondants de notre enquête soumise aux éleveurs laitiers, c'est-à-dire 64% des participants, classent l'engraissement des veaux à la ferme comme l'alternative à leur mise à mort la moins intéressante pour eux (choix 4 et 5). De plus, à la question de savoir s'ils seraient prêts à engraisser des veaux laitiers ou croisés à la ferme, sur les 70 répondants, 51 rejettent l'idée, 10 éleveurs pratiquent déjà cette solution de remplacement et 9 se disent prêts à tenter l'expérience. 72% des répondants (à l'exclusion des non réponses) sont donc opposés à l'idée.

Les arguments majeurs mis en exergue dans cette enquête sont :

- Le manque de place, de main-d'oeuvre et d'infrastructure dans les exploitations actuelles, pour garder et élever ces veaux laitiers excédentaires.
- Le manque de débouchés pour vendre les produits viandeux. Il peut s'agir ici de l'absence d'une filière ou du manque de demande.
- Le manque de rentabilité.
- Le travail d'élevage de ces animaux est différent de celui de l'éleveur laitier.

Ces arguments vont être confrontés à la littérature et aux témoignages d'éleveurs expérimentant l'engraissement de veaux à la ferme.

### 2.4.1 Réglementation et perception de l'engraissement des veaux laitiers

L'engraissement des veaux est cadré par un ensemble de directives européennes qui ont évolué ces dernières années. En effet, les conditions d'élevage des veaux dits industriels ont été l'objet de plusieurs campagnes mises en place par différents mouvements de protection des animaux afin de sensibiliser les citoyens à leur sort. En réponse à l'inquiétude croissante du public concernant le bien-être animal, les limites légales d'hémoglobine (en 1990), la mise à disposition d'un minimum d'aliments solides assurant la rumination et l'hébergement en groupe dès l'âge de huit semaines (en 2007), ont été mis en œuvre à l'échelle du secteur situé dans un contexte européen. L'industrie belge du veau a développé des labels de qualité mettant en exergue leurs adaptations. Cependant, en dépit de ces changements de pratiques, cette viande demeure fortement critiquée. Pardon et al.<sup>203</sup> mentionnent l'usage intensif d'antibiotiques et les questions de résistance qui en découlent. Un coup d'œil sur les campagnes actuelles des groupes animalistes<sup>204</sup> dévoile les thématiques des revendications et dénonciations en terme de bien-être des veaux. Outre le contenu émotionnel et l'usage de formes anthropomorphisantes des animaux, les publications des associations de défense des animaux insistent sur :

---

<sup>203</sup> Pardon B., Catry B., Boone, R. et al., 2014, "Characteristics and challenges of the modern Belgian veal industry", in *Vlaams Diergeneeskundig Tijdschrift*, n° 83(4), pp.155-163.

<sup>204</sup> Voir notamment le campagne de L214 : <https://www.l214.com/enquetes/2019/elevage-veaux-laiterie-laita/>. Cette campagne lancée en 2019 a été relayée par d'autres associations comme La Fondation 30 millions d'amis <https://www.30millionsdamis.fr/actualites/article/17567-le-supplice-des-veaux-engraisses-pour-leur-viande/> ou PETA <https://www.petafrance.com/nos-campagnes/alimentation/les-animaux-elevés-pour-leur-lait/>. L'OABA rappelle les règles en vigueur à propos du logement des veaux et suggère ainsi leur non respect ou leur minimisation : <https://oaba.fr/elevages-veaux/>. Certaines de ces associations sont abolitionnistes (ex : L214) et militent donc également pour une alimentation sans produits d'origine animale. D'autres sont antispécistes et revendiquent le veganisme (ex : PETA).



Ill.44: Campagne de sensibilisation de l'association L214, source: <https://www.l214.com/enquetes/2019/elevage-veaux-laiterie-laita/>

- La mise à mort pour cause de non rentabilité et le supplice d'animaux devenus des sous-produits de l'industrie laitière.
- Une alimentation inadaptée en termes de qualité et/ou de quantité cause d'anémie et de troubles digestifs : le colostrum doit être apporté à la naissance en quantités suffisantes (supérieures à 6 l) ; le lait doit être celui de la mère ou être disponible à volonté et être assez nutritif ; les aliments fibreux doivent être distribués à volonté ou, au minimum, la réglementation oblige à 500 g/j/veau ; de l'eau fraîche doit toujours être à disposition.
- Le sevrage précoce est source de stress et de souffrance. Il faut lever ou retarder la séparation du veau de sa mère.
- Le non traitement de maladie comme la teigne.
- Le logement est « sordide », inadapté. L'isolement est condamné. Les veaux devraient être groupés dès la naissance s'ils sont séparés des mères. Une litière doit habiller des sols bétonnés ajournés inconfortables et cause de blessures. Les conditions climatiques doivent être adaptées dans le logement des veaux. Le non accès au pâturage est critiqué.
- L'écornage est une pratique déclarée inutile et douloureuse à suspendre ou à réaliser sans douleur<sup>205</sup>.



<sup>205</sup> Nous insistons ici pour rappeler qu'il s'agit là de revendications et dénonciations énoncées par un groupe militant de la cause animale. Une législation belge régle les interventions sur les corps animaux telles que l'écornage.

[https://wallex.wallonie.be/files/pdfs/4/Arr%C3%AAt%C3%A9\\_royal\\_relatif\\_aux\\_interventions\\_autoris%C3%A9es\\_sur\\_les\\_vert%C3%A9br%C3%A9s\\_pour\\_l%27exploitation\\_utilitaire\\_de\\_l%27animal\\_ou\\_pour\\_limiter\\_la\\_reproduction\\_de\\_l%27esp%C3%A8ce\\_01-10-2001-.pdf](https://wallex.wallonie.be/files/pdfs/4/Arr%C3%AAt%C3%A9_royal_relatif_aux_interventions_autoris%C3%A9es_sur_les_vert%C3%A9br%C3%A9s_pour_l%27exploitation_utilitaire_de_l%27animal_ou_pour_limiter_la_reproduction_de_l%27esp%C3%A8ce_01-10-2001-.pdf).



III. 45: Eléments dénoncés dans l'appel lancé par L214 contre l'élevage intensif des veaux, source: <https://www.l214.com/enquetes/2019/elevage-veaux-laiterie-laita/>

Ces points d'attention quant à l'élevage des veaux ne distinguent ni les veaux des velles, ni les centres d'engraissement des fermes, ni les animaux de relève des veaux de boucherie. Les changements de réglementation et les adaptations subséquentes de l'industrie du veau ne semblent pas répondre de façon satisfaisante aux critiques sociétales. Certains éleveurs partagent ce point de vue à propos de la mauvaise réputation des centres d'engraissements et de l'image de l'engraissement qui en découle et constitue un frein à cette pratique à la ferme.

*Il n'en reste pas moins que ces veaux-là, après, ils vont dans des fermes d'engraissement puantes, où c'est vraiment le Blackface de l'agriculture, et dont on n'est pas du tout fiers. Nos veaux aussi vont dans ces fermes-là et quand ils partent, je suis vraiment triste. Je ne suis pas fière parce que c'est lamentable, en fait. (Éleveuse laitière, juillet 2021)*

*On voudrait avoir l'utopie de se dire que tout ce qu'on produit, on le valorise nous-mêmes jusqu'au bout, dans le bien-être animal et dans le respect de l'environnement. Parce qu'en fait, on sait aussi par les deux marchands de bêtes qu'il ne reste que quelques acteurs dans l'engraissement de veaux, qui sont en fait des grosses structures. En fait, c'est des usines d'engraissement des veaux. (Éleveur laitier, juillet 2021)*

*Ce qu'on aimerait bien, c'est de faire tous nos veaux nous-mêmes. Parce que quand on sait les conditions de l'élevage, la valeur pour les gens qui les chargent et qui les manipulent ... Et en plus, c'est tous des ouvriers derrière. Ce n'est même pas le patron qui va s'en occuper, c'est des ouvriers qui n'en ont strictement rien à faire des veaux. (...) Il ne faut vraiment pas faire de sentiments. Économiquement, il faut absolument qu'ils partent parce que, sinon, ils vont nous ruiner. Mais, nous, on aimerait bien proposer une autre alternative. (Éleveur laitier, juin 2021)*

Pour les éleveurs, étant donnés certains aspects des campagnes anti-élevage des veaux blancs, jugés erronés ou anthropomorphiques, il est nécessaire de communiquer sur les bonnes pratiques et les raisons qui y président, en prenant appui sur leurs savoirs et savoir-faire forgés dans un contact quotidien et soigneux de leurs animaux.

Mais quels sont les leviers et les freins que les éleveurs pratiquant l'engraissement de quelques bêtes à la ferme mettent en exergue ? Quels arguments pourraient être mobilisés pour promouvoir les produits issus de cette filière ?

#### 2.4.2 Faisabilité de l'engraissement des veaux laitiers à la ferme

« On ne peut pas s'amuser à ça » nous ont dit en substance une grande majorité d'éleveurs laitiers que nous avons rencontrés dans le cadre ce travail. Engraisser des veaux laitiers ne serait pas rentable, ne

constituerait pas leur métier et serait impossible, étant donné l'absence de débouchés. Pourtant, quelques éleveurs bio et pratiquant le pâturage se sont lancés dans l'exercice<sup>206</sup>.

*Bon, après, il y a le veau de lait qui est anémié et mis dans une étable noire avec rien autour. Mais il y a aussi des gens qui font des veaux de lait dans la lumière et même un peu des veaux*



*de pâture qui sont abattus à 6-7 mois. C'est surtout en France. Ils appellent ça des caissettes qui sont, en fait, des colis et ils ont l'air assez contents de leur système et cela éviterait de trop charger la ferme en bétail. Parce que, si on veut garder notre production laitière, et garder tous les mâles, effectivement, on va vite être à court de place et de nourriture aussi, parce qu'il faut trouver un équilibre entre les terres*

*et la bête. (Éleveuse laitière, juillet 2021)*

III.46: Veaux mâles et troupeau au pré, RW, octobre 2021

### Soigner les veaux

Au biberon ou au pis, celui de sa mère ou d'une nourrice, au seau, « à la louve », au pré et au petit foin: les outils et les techniques de nourrissage des veaux sont multiples et ont des implications diverses en termes de coûts et de main-d'œuvre. Ils dépendent également de l'espace disponible, tant dans les étables qu'au pré, de la proximité des prairies et de leur système de gestion.

Elevés avec leur mère, les veaux peuvent en être séparés la nuit, dès l'âge de 15 jours, « pour qu'ils se mettent en route », dit l'éleveur<sup>207</sup>. En journée, ils sont capables de se déplacer avec le troupeau de laitières (et donc leur mère) au pré un peu plus éloigné. Ils boivent alors au pis durant la journée et « vident » leur mère. Il faut veiller à ce que le pis soit vide pour éviter une infection. Un travail d'observation et une veille de l'éleveur sont nécessaires. Si ce système est appliqué à l'ensemble des vaches, il est alors possible, pour l'éleveur, de « passer en mono-traite ». Un gain de temps en découle et la perte de lait doit alors être compensée par la production de viande des veaux et par le prix du fromage produit avec le lait<sup>208</sup>. Sans valoriser le lait à la ferme, l'opération ne serait pas rentable. Sans valoriser la viande à la ferme, l'opération serait impossible.

<sup>206</sup> Nous remercions vivement ces éleveurs d'avoir mis leurs données à notre disposition et d'avoir partagé leur expérience à plusieurs reprises, et ce sans participation financière de notre part.

<sup>207</sup> Ces données sont issues d'échanges et de visites de terrain chez un éleveur laitier installé en RW qui a mis en place une expérience d'engraissement de 5 veaux laitiers à la ferme. Trois sont des mâles, deux purs Holstein et un croisé Holstein Montbéliard. Le veau croisé est né d'une vache ayant déjà vêlé 4 fois et âgée de 7 ans et 1 mois. Les deux autres sont nés de primipares. Les mères de ces veaux holstein ont 2 ans et 7 mois. Les veaux, nés entre le 13/02 et le 10/03, ont été élevés au pis. Ils ont pâturé. Les 3 veaux mâles ont été abattus début décembre, à l'âge de 9 à 10 mois et leur viande a été destinée à l'auto-consommation. Ils pesaient respectivement, 364 kg (le croisé), 349 kg et 289 kg, le 02 novembre.

<sup>208</sup> Coût du lait bu = volume de lait x prix d'achat au litre par la laiterie. Le veau rapporte le prix de sa viande duquel est soustraite la valeur du lait bu.

Cette gestion nécessite aussi de grouper les vêlages. Le travail se répartit alors autrement sur l'année. Ce faisant, les animaux du troupeau peuvent également être moins nombreux. Par cette gestion et cette double production, à l'instar des races mixtes, l'exploitation devient plus durable, tout en conservant une race laitière. Les veaux produits peuvent également être issus de croisements (voir section XXX de ce rapport).

*On fait un gros mois de vêlages et on traite deux fois par jour. Après le veau, il peut prendre toute la production de lait pour la journée de la mère. Et si on le laisse la nuit, il prend encore. Ça veut dire que, vers le mois de mars, on aurait fini tous nos vêlages. A partir de fin avril, on passerait en mono-traite pour toute la saison. Et puis, quand on a notre volume de lait pour faire notre fromage, on arrive au mois d'octobre-novembre, ça commence à être la bouillasse et ça commence à être difficile de faire de la qualité. On laisse les veaux vider le pis de la mère. Et au mois de novembre, au mois de décembre, on retire tous les veaux en sevrage et on tarit toutes les vaches. Donc, ça veut dire que, en décembre, les veaux font le travail de la traite. On ne traite plus que 8 mois : on a à peu près 3 mois où on traite deux fois et 5 mois où on traite en mono-traite. En terme de charge de travail, cela diminue. Et en plus, au lieu d'avoir 50 vaches pour le moment, on est à 70 vaches à traire et 80-90 vêlages (en comptant ceux des génisses en plus de ceux des laitières). On prévoit de redescendre à 50-60 vêlages alors là on descendrait à 36-40 vaches. Avec les veaux, on diminuerait encore fort la taille (de troupeau). Mais alors l'idée, c'est qu'alors à ce moment-là, on fait une filière viande en plus qui compenserait. C'est ça l'idée d'avoir une qualité supérieure avec la viande. (Éleveur laitier, juin 2021)*

*Pour que les vaches, pour que ça vaille la peine d'arriver à 4000 l de lait avec la vache qui reste avec son veau, il faut la suivre techniquement. Il faut être bon techniquement sinon on tombe tout de suite et on descend à 2000 l, et là c'est quasiment impossible d'être rentable. Ou alors, il faut vendre très très cher son fromage. (Éleveur laitier, juin 2021)*

Tout l'enjeu se situe donc dans l'acceptation de ce changement d'organisation, et donc de travail, mais aussi dans la création d'une filière différenciée du veau industriel, c'est-à-dire celui produit via les centres d'engraissements.

Avant le sevrage, les veaux restent avec leur mère non loin de l'étable. Ils peuvent également être confiés à une nourrice. Cette vache nourrit alors plusieurs jeunes. Le choix de cette laitière doit être réfléchi, car les qualités nécessaires ne sont pas communes à toutes les vaches. La nourrice doit combiner l'adoption des veaux d'une autre vache et la libération du lait. Il peut s'agir d'un animal plus âgé, par exemple, avec des problèmes de locomotion auquel on épargnera alors de se déplacer au pâturage ou à la salle de traite. Un animal qui se laisse téter par d'autres peut aussi devenir nourrice.

*C'est ça qu'il faut apprendre, à choisir la nourrice. C'est l'habitude de les mettre en route. Au début, on peut voir qu'il y a des vaches qui sont un petit peu difficiles, mais que ça va aller. Il y a des vaches, il faut bien observer. Après 2 jours, on peut dire: "celle-là ça n'ira jamais" et donc voilà. Mais il y en a de celles, c'est pas des bonnes vaches parce qu'elles empêchent les autres veaux de venir téter. Elles ne veulent que le-leur, et après elles ne lâchent pas leur lait à la traite. Dans les Montbéliardes, il y en a une qu'on a achetée, on a essayé de la mettre nourrice. Elle était foutue la même année, parce qu'en plus, elle n'est pas retournée au taureau. Donc celle-là, hop! Tandis que les Holstein ... (Éleveur laitier, juin 2021)*

Sélectionner un animal comme nourrice nécessite de faire le deuil de sa production de lait. Les acteurs rencontrés parlent de « perte ». Il s'agit là d'un exercice compliqué pour un éleveur laitier: retirer du lait du tank pour permettre aux veaux de le boire.

*On s'est rendu compte que pour que ça réussisse, il fallait des vaches qui viennent de vêler et donc, il fallait accepter de perdre une bonne laitière pour que cela fonctionne. (Éleveur laitier, juin 2021)*

*La plus grosse barrière psychologique, c'est d'accepter de perdre son lait. Ce n'est pas quelque chose à sous-estimer. Avoir la fierté d'avoir une vache qui fait presque 9000 litres avec juste du pâturage sans maïs, sans rien, se dire qu'elle ne va plus donner que 5000 litres. Psychologiquement, il y a une barrière à franchir. Il ne faut pas la sous-estimer. (Éleveur laitier, novembre 2021)*

L'instinct maternel des laitières est l'objet d'observation et d'apprentissage de la part des éleveurs. L'expérience leur a montré qu'en dépit de leur réputation, les laitières s'attachaient à leur progéniture, bien que ce soient généralement les animaux plus rustiques et allaitants qui sont réputés pour leurs qualités maternelles ainsi que nous l'avons vu pour les races mixtes précédemment.

*Par contre, ce qu'on a remarqué, c'est que les vaches Holstein, au niveau instinct maternel, on a eu des Blonde d'Aquitaine avant. L'instinct maternel chez les Holstein est bien supérieur aux autres races, comme le Blanc Bleu aussi. On dit souvent « les races à viande les races à viande » et que là, comme c'est hyper-intensif pour le moment, on n'a encore aucune vache qui a rejeté son veau. Alors qu'en Blonde, quand on en a eu avant, il y avait des vaches qui ne s'occupaient pas de leur veau, en Blonde d'Aquitaine. (Éleveur laitier, juin 2021)*

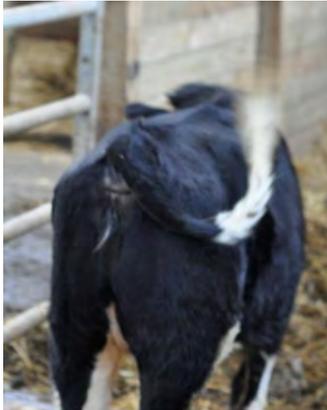
*Les vaches, elles ont juste un certain détachement. C'est que, après la traite du matin, il y a vraiment intérêt à rendre leur veau, elles t'attendent jusqu'à ce qu'on sorte le veau. Si vous voulez, on peut aller voir les 5. C'est vraiment incroyable la capacité qu'elles ont à s'occuper de leur veau. Elles sont fort critiquées, les Holstein mais, en termes d'instinct maternel, pour moi, il est supérieur à celui des Blonde d'Aquitaine. On n'a jamais vu une Holstein qui jetait son veau, alors que ça peut arriver chez des Blonde d'Aquitaine. On dit que c'est la vache la plus industrielle, et donc elle a perdu son instinct maternel mais, que du contraire, pour faire des vaches nourrices, c'est chez les Holstein qu'on a les meilleures. Elle a après ce défaut au niveau de la viande... (Éleveur laitier, juin 2021)*

Cet attachement mère-veau observé par les éleveurs contredit donc une série de verrous socio-techniques (difficulté de traire et de laisser téter en même temps, utilisation de nourrices), tout en rencontrant les attentes de la société (laisser les veaux plus longtemps avec leurs mères). Cependant, la séparation survient malgré tout. Les éleveurs s'interrogent alors sur le bien-fondé de l'attachement.

*Parce qu'après, le bien-être animal, c'est très subjectif d'une personne à l'autre. Quand on en parle, c'est vrai qu'une vache, si on lui retire son veau à la naissance, elle s'en fout de son veau. Elle ne va pas chercher après enfin, je pense. Si elle ne l'a jamais vu, si elle ne l'a pas encore léché, rien du tout, il n'y a rien. A la limite, ici, il y a des gens qui nous disent que l'on crée plus de souffrance parce que les veaux, on les laisse à peu près 15 jours avec leur mère et puis ils vont avec une nourrice puis ils partent chez le marchand de veaux. Eh bien, là, ça crie ! Après 15 jours, elles ont pris le temps de s'y attacher. Et il y en a de ceux qui disent que, ça, c'est de la souffrance. Voilà, après, c'est à discuter. (Éleveur laitier, juin 2021)*

Si le veau n'est pas cédé à un marchand et ne gagne pas la filière longue des veaux industriels, il est malgré tout éloigné de sa mère pour qu'elle puisse être traitée au moins une fois.

*Et dès qu'on sait, on sépare le veau, pendant la nuit, de sa mère parce qu'il y a des vaches qui ne lâchent pas très bien leur lait, qui le retiennent pour leur veau. Et si le veau a tété juste avant la traite, elle ne lâche pas son lait au bon moment, au moment de la traite. Et on arrive vite à des très très gros volumes de lait. Le veau à 15 jours, c'est incroyable la quantité de lait qu'il peut absorber ! (Éleveur laitier, novembre 2021)*



III.47 et 48: Arrière-trains bien dessinés de deux veaux sous la mère, à gauche la femelle et à droite une des deux mâles purs Holstein, RW, novembre 2021.

L'alimentation des veaux peut également, en prairie, être rapidement complétée par de l'herbe. Il en résulte une viande qui se colorera plus que celle des veaux blancs ou rosés industriels. En examinant les arrière-trains de leurs jeunes animaux mâles ou femelles, les agriculteurs reconnaissent leur qualité viandeuse.

*La génisse (ill.47) il faut la voir au niveau de la queue, elle a vraiment beaucoup de gras. Il serait temps de la sevrer pour faire une bête de reproduction. C'est pas bon à cet âge-là de faire du gras comme elle fait. Par contre pour des petits taurillons, on pourrait peut-être l'envisager. (Éleveur laitier, novembre 2021)*

Ils évoquent alors la possibilité de « finir » l'engraissement avec différents fourrages qui sont souvent montrés et palpés.

*Si on veut prendre des petits taureaux et finir comme ça, on doit finir avec du concentré et du bon fourrage au maïs. Ici c'est la mère avec les litres de lait qu'elle produit encore, qui fait l'aliment super-riche et on ferait une finition « au petit foin ». En terme de coût, ça reste intéressant. Il y a intérêt en termes de biodiversité. Parce que ce petit foin, il est plus intéressant en termes de biodiversité que de la production d'herbe intensive. (Éleveur laitier, juillet 2021)*



III.49 : Un fourrage de bonne qualité et riche en biodiversité car les plantes sont variées, RW, juillet 2021.

L'apport en fibres permet à la rumination de s'installer.

*Il faut dire que les taurillons qu'ils ont à 8,10 mois et issus du laitier, ils ont le foie foutu. Dans les élevages classiques de veaux, on les bourre à la poudre de lait et au concentré pour qu'ils soient les plus gros possible. Ils sont déjà loin, au niveau de leur foie. Du coup, à l'engraissement, le foie ne*

*tient pas le coup. L'engraissement est quelque chose de très violent pour l'organisme. Je ne suis pas certain que ces veaux supporteraient un tel traitement, que leur système digestif tiendrait le coup. A mon avis, les poudres de lait qu'on leur donne, ce sont des poudres de lait enrichi. C'est comme un bébé, si vous lui donnez une poudre de lait avec plein de protéines et du sucre, vous allez avoir des bébés qui ont des problèmes de diabète. (Éleveur laitier, octobre 2021)*

#### *Amélioration du bien-être des veaux: une fierté d'éleveur*

Outre le lien avec la mère, les acquis en termes de bien-être animal sont également visibles dans les liens qui se nouent entre les veaux au pré et avec les autres animaux du troupeau. Certaines vaches deviennent ainsi les gardiennes des veaux pendant que le reste du troupeau pâture un peu plus loin. Les jeunes jouent entre eux, sautent, s'ébrouent au pré et transforment les éléments de leur environnement en jeu. Un poteau devient un tourniquet autour duquel les jeunes se suivent. Ces comportements enchantent les éleveurs qui enrichissent leur savoir et sont fiers de leurs pratiques.

*C'est difficile pour une personne qui les voit durant 5 minutes mais là, on les observe, ils sont occupés à chipoter avec une vache. Ils vont voir un peu, la vache qui les relèche. Ils se baladent dans le troupeau. Ils sont en liberté. Il faut visualiser l'itinéraire qu'ils auraient dû suivre, s'ils avaient été dans les filières classiques par rapport à ici. Les 8 mois qu'ils viennent d'avoir, ils sont cools, ils sont détendus, ils ont de belles grandes loges. Et puis il faut les voir jouer, faire les sots. Tenez le poteau électrique qui est là, mais quand c'était des petits veaux ils passaient leur temps à tourner autour comme des enfants. Tout le monde ne sera pas sensible de la même façon mais l'expression du comportement est très différente, très importante. (Éleveur laitier, octobre 2021)*

*En fait, ce qu'on remarque, c'est qu'il y a une des mères ou deux qui restent avec le groupe de veaux et les autres mères forment un autre groupe. C'est un peu comme un système de garderie. Celle-ci, par exemple, c'est une des mères (l'éleveur pointe une vache du troupeau qui est près de nous) mais son veau est là-bas (il pointe l'autre flanc de la prairie creusée par un sillon d'eau). Et pourtant, si elle ne le voit pas au matin, elle crie celle-là. (Éleveur laitier, juin 2021)*



III.50: Il n'est pas rare de courir derrière les jeunes mâles pour les faire rentrer à l'étable le soir, RW, novembre 2021.

Ce gain de liberté va de pair avec un gain d'activité des animaux. Les éleveurs doivent donc accepter aussi de courir derrière les jeunes et de les chercher. Ils s'en inquiètent. Ils se soucient d'eux.

- *Ce qu'il y a, c'est qu'ils sont plus nerveux les veaux. Il faut dire ce qu'il faut.*
- *Oui ce sont des têtards quoi !*
- *Ça se comporte comme des petits chevreuils quoi. Parfois, on ne les voit pas à la naissance. Parfois, on peut chercher dans les buissons : ils vont se planquer. Ils prennent une grosse tétée et puis ils vont se planquer, et puis on ne les voit pas pendant 24 heures, 48 heures parfois. Je me dis : « tiens, c'est pas ça ? Ça sent la bête crevée ! C'est un des nôtres ? » Et puis ils réapparaissent deux ou trois jours après, voilà. (Éleveur laitier, juin 2021)*

Éleveurs et veaux doivent se familiariser les uns aux autres.

*Et là par contre, au début, tu (son collègue) as un peu râlé. Mais, on peut mieux gérer maintenant. Ils sont habitués. Ils arrivent, ils rentrent dans leur étable. Ils attendent. Ils sont faciles à séparer de la mère : séparer les deux, c'est très facile. (Éleveur laitier, juin 2021)*

La présence des veaux est également un atout lorsqu'il s'agit de soigner les mères. Atteinte d'une boiterie, une vache éprouvera des difficultés à se rendre à la salle de traite. La laisser avec sa velle videra son pis et la soulagera. Écartée du troupeau pour rester avec sa mère, la velle est également protégée des tentatives de saillies des jeunes mâles et d'une gestation jugée précoce. La gestion quotidienne des animaux tient donc compte de la présence des veaux et de leur croissance. Les veaux élevés avec nourrice étant moins manipulés que ceux élevés avec leur mère, ils sont plus nerveux, bien qu'appartenant à la race Holstein, réputée calme. Le séjour prolongé à la ferme a également des atouts en termes de bien-être animal car les transports et les changements d'environnement y sont limités, par rapport à ceux auxquels les veaux dans la filière conventionnelle sont exposés.

*En effet, ce qui stresse le plus les animaux, c'est le transport et le changement d'environnement. Ils ne savent pas où ils sont. Ils ont vécu toute leur vie dans un environnement. Ils ne comprennent pas ce qui se passe. (Éleveur laitier, octobre 2021)*

*C'est pour ça qu'on a séparé la génisse et il y a l'excuse que la maman a attrapé une boiterie. Elle s'est mise à boiter très fort et elle est tombée à 4 litres, au contrôle du mois d'octobre. Là, on s'est dit, on la met avec sa mère et c'est elle qui s'occupe de traire sa mère. La mère, ça la soulage comme ça elle ne doit plus marcher. Elle n'a plus de mal à suivre le troupeau. C'est ça qu'elle maigrissait et que sa production de lait chutait. Et comme ça, la génisse, elle était protégée des petits mâles. On avait peur qu'elle soit en chaleur et qu'elle soit gestante à 8 mois. (Éleveur laitier, octobre 2021)*

*Par contre, il faut tout doucement commencer à s'en méfier parce qu'ils deviennent costauds, jouettes, ça devient des taureaux. Ces deux là, en termes de poids et de gain, ils sont similaires mais celui-là est plus Holstein, tandis que l'autre il a du Montbéliard (ill.51). (Éleveur laitier, octobre 2021)*

*Un autre avantage des veaux avec leur mère, par rapport au veau nourri par vache nourrice, c'est qu'ils sont moins stressés, plus facilement manipulables que les veaux élevés avec vache nourrice. Comme on les manipule 2 fois par jour, comme on fait la séparation le matin et qu'ils rentrent avec les vaches, ils attrapent un comportement plus docile. Par contre, les veaux qui sont avec une vache nourrice, c'est plus stressant. C'est un peu comme du gibier, il relève la tête et c'est speed. Le vétérinaire a dit: maintenant, on a des Holstein et les Holstein sont des vaches calmes parce que manipulées mais nos génisses, avant de vêler, c'est comme des Limousine, des Blonde d'Aquitaine, parce qu'on ne fait pas trop autour... Les génisses, on les voit 5 minutes par jour, elles sont au champ. C'est le temps d'aller les voir et puis on part, et on revient voir le lendemain. Et les vaches nourrices, c'est la même chose. On n'a rien à faire autour. Tandis qu'un veau qu'on élève au seau, s'il fallait compter le temps qu'on y passe. (Éleveur laitier, juin 2021)*

*Et les vaches, quand on fait la séparation au soir<sup>209</sup>, elles ne se tracassent pas. Elles ne bougent pas. Elles oublient leurs veaux. Par contre, le jour où on a fait la pesée en novembre, on a laissé les veaux dans la loge et elles vont se faire traire. Elles sont habituées : juste après la traite, on les libère et comme il y a à manger dans l'étable, elles attendent. Quand on est venu peser les veaux, elles sont restées 1h à la barrière à crier après leurs veaux. Elles se tracassent pour leurs veaux. (Éleveur laitier, novembre 2021)*

### *Performance laitière des mères*

Élever les veaux sous la mère impacte la production laitière « *mais la perte de lait est moins importante que ce que l'on imaginait* » nous précisent les éleveurs. Plus que la race ou la rusticité de l'animal, ce sont l'alimentation et le cadre de vie qui constituent des facteurs-clés de la santé et de la productivité des bêtes. Tout est une question de rigueur de la part de l'éleveur dans son suivi quotidien des animaux et des parcelles pâturées.

*Une question essentielle qui restait en suspens avant l'expérience mise en place concernait la santé du pis et la possibilité de traire une vache avec son veau. Donc, ici, on a pas mal chipoté avec les bêtes et on s'est rendu compte qu'il y a peut-être moyen de laisser le veau avec sa mère. Et on a remarqué que, nulle part, cela n'avait jamais été testé avec les races laitières, de laisser le veau avec sa mère. Il n'y avait aucune donnée. Donc, les inconnues, c'est que le fait de laisser le veau avec sa mère, ça n'allait pas provoquer un anæstrus, que comment faire pour que la vache lâche son lait. Mais après 2 mois, le veau, il prélève 100 % du lait. Donc, on a fait une production de zéro. Donc, la grosse question est : est-ce qu'avec la vache, on va réussir, à*

---

<sup>209</sup> Reprenons: les veaux sont séparés des mères durant la nuit. C'est après la traite du matin qu'ils retrouvent le troupeau de laitières pour se rendre au pâturage jusqu'au soir.

*un intervalle vêlage à 365 jours ? Et quel volume de lait est-ce qu'il va rester ? Et est-ce qu'il y a des problèmes au niveau de la qualité du lait ? (Éleveur laitier, novembre 2021)*

Les éleveurs ont donc mis en place une surveillance du taux de cellules dans le lait et fait pratiquer des tests bactériologiques (E. coli et staphylocoque). Ils jugent leurs valeurs acceptables mais s'inquiètent des normes de l'AFSCA, qu'ils jugent très restrictives.

Dans l'expérience d'élevage des 5 veaux laitiers à la ferme qui nous a été rapportée, les 3 génisses avec leurs veaux ont eu une production moyenne de 17 litres de lait/jour, quand leurs congénères ayant vêlé à la même période, sont à 23 ou 25 litres. Lors des trois premiers mois post-vêlage, l'éleveur a donc perdu près de 30% de la production laitière de ces mères. Les vaches ayant vêlé à des moments différents, un comparatif n'a pas pu être mis en place. Seule une bête a mis-bas un an plus tard. Sa production de lait a diminué de 15% au début pour baisser jusqu'à -45%. Une fois que l'on sépare le veau de sa mère, on constate que la production laitière des 5 vaches augmente. On pourrait donc imaginer une séparation du veau plus rapide pour diminuer la perte de lait. Mais attention, il faut repasser à deux traites par jour, au lieu de la mono-traitte. Le taux de cellules est très élevé après la mise-bas. Une bête a gardé un niveau élevé les mois suivants quand les autres vaches se sont stabilisées et redescendues en dessous des normes de 400 000 cellules/ml. Les volumes atteints sont jugés intéressants par l'éleveur. Il faudrait réduire de 7 à 8h le temps que le veau passe avec sa mère pour encore réduire la perte de lait. Cette perte de lait peut-elle être compensée par la viande produite ?

#### *Définir le moment et le lieu de l'abattage*

Les veaux mâles laitiers élevés à la ferme peuvent être castrés à 6 mois, et donc devenir des bœufs qui pourront paître avec les génisses durant 3 ans. Sans castration, ces jeunes mâles peuvent saillir dès 5 mois. A défaut, les animaux peuvent aussi être tués avant d'atteindre la maturité sexuelle. Le nombre d'animaux dans l'exploitation et l'espace disponible devront être pris en considération.

*Du coup, là, on doit faire des bulles parce qu'avec des taureaux, ça devient ingérable. Déjà ici maintenant, ils passent leur temps à se monter dessus, à faire les sots... (Éleveur laitier, novembre 2021)*

La fin de vie des mâles est réfléchiée en termes de bien-être animal. Les éleveurs désirent que l'animal naisse et meure à la ferme. Cet abattage à la ferme reste à mettre en place mais est fortement désiré. Il est considéré comme une amélioration des conditions de mise à mort du veau. Ce dispositif est considéré comme celui qui participe de la « bonne mort » c'est-à-dire qui responsabilise l'éleveur et qui est la plus respectueuse des animaux.

La disparition des abattoirs de proximité pose également problème, car la durée du transport des animaux est allongée. Nous avons vu que le bien-être des veaux est un moteur de la mise en place de cette solution de remplacement. Disposer d'outils qui permettent de valoriser les bêtes dans la cohérence de leur élevage est essentiel.

*Parce que toute la chaîne s'est aussi industrialisée, avec notamment la diminution du nombre de petits abattoirs. Il ne reste que des toutes grosses structures qui deviennent quasiment monopolistiques. (Éleveur laitier, juin 2021)*

*Après, je trouve qu'il faut investiguer aussi l'abattage à la ferme, parce que c'est en fait la fin de vie la plus respectueuse de l'animal. (Éleveur laitier, juin 2021)*

Cette opération de mise à mort n'est pas la seule qui attire l'attention des éleveurs Sans se rendre à l'abattoir, comment effectuer la découpe de la carcasse ? L'animal tué pourrait être transporté vers un atelier de découpe. Cette opération pourrait aussi avoir lieu à la ferme mais nécessite alors d'investir dans du matériel spécifique. L'espace de la fromagerie, s'il existe, pourrait être utilisé à cette fin, pour peu que les productions soient phasées distinctement. Les normes actuelles de l'AFSCA n'autorisent pas ces pratiques. Les éleveurs souhaitent se réapproprier la filière et les outils de découpe afin de proposer des colis et des morceaux correspondant à la demande de leur clientèle et aux qualités de la race . Ils cherchent à éviter les chevilleurs dont ils craignent les rapines et une gestion trop standardisée et accélérée des carcasses. Cette filière est à mettre sur pied. Des collaborations entre éleveurs sont en réflexion en ce sens et sont à soutenir pour que cette solution de remplacement soit faisable. Un tel atelier de découpe est envisagé à l'abattoir de Ath mais le rôle de coordination est conséquent.

*Moi en fait, je pense que l'abattage à la ferme et, de pouvoir avoir après une chambre froide mobile à la ferme, que l'on loue le wee-kend, qui est une remorque en fait et puis cette remorque-là, on sait l'atteler avec la voiture, et aller à l'atelier de découpe qui se trouverait dans un rayon de 30-50 km, je pense que cela constituerait une belle solution en fait. Parce que là, on aurait la certitude que personne ne nous vole de la viande. Ça se serait top je pense. (Éleveuse laitière, juillet 2021)*

*C'est une injure de le vendre 400 € (prix proposé par le marchand de bétail pour le petit taureau holstein de 7 mois élevé sous la mère, engraisé à la ferme et ayant pâturé, ill.51 ). C'est monstrueux. Ça n'a aucun sens. C'est une viande magnifique qui va être super tendre, de qualité. On n'est pas sur des prix de fou pour le consommateur c'est juste des histoires idéologiques, des économies d'échelle pour les grandes chaînes d'abattage... Pour le consommateur, on vend ça à 15 € du kilo et on a gagné notre vie. On ne vole pas les gens à ce prix-là. (Éleveur laitier, novembre 2021)*

*On sent qu'il y a quand même des gens qui ont une demande. Après il faut voir pour le prix parce que souvent la viande bio de bœuf est très chère. (...) Donc, finalement, on a l'impression de faire une viande de qualité différenciée mais qui va être dans une filière classique en fait. (Éleveuse laitière, juillet 2021)*



Ill.51: Deux petits taureaux mâles engraisés dans le cadre du test mené, le blanc est un croisé Holstein x Montbéliard, le noir est de race Holstein, RW, novembre 2021

La viande produite n'entre plus non plus dans l'appellation « veau rosé » car ayant mangé de l'herbe, la viande est plus colorée. Il s'agit d'un broutard. Les limites de l'expérience menée se placent ici. Les

éleveurs ont vendu leurs veaux au marchand à un prix bien trop bas et sous l'appellation « taurillon ». Ils ont conservé une bête pour leur consommation personnelle.

*Ce n'est plus l'appellation « veau rosé » comme l'industrie l'entend. Mais je pense que les gens, ils auraient du veau comme ça, de 8 mois, s'il a un peu plus de caractère, c'est pas plus mal. Cela restera quand même hyper tendre comme viande. Après est-ce qu'on les tue à 10 mois ou est-ce que l'on fait des bœufs ? On peut les tuer à 3 ans aussi. C'est encore une autre piste. Parce que même sur un taureau Holstein de 3 ans, on peut aller chercher facile 300-350 kg. Si on le vend soi-même à 15 €, on va quand même chercher 4 à 5000 € sur le taureau. Cela reste aussi un projet qui est économiquement viable. Ici on doit le valoriser soi-même parce que si c'est pour en avoir 1000 € à 2,3 ans alors voilà c'est pas ... Le veau rosé, on ne le met pas dehors. Il ne mange pas de foin. Ils sont juste sur de la paille. Avant on interdisait même les barrières métalliques parce que le but c'est qu'il soit le plus carencés en fer. A 3 mois, ils faisaient 150 kilos. Alors que, normalement, ils devraient plutôt en faire 100 et bien ils en faisaient 150 à 3 mois. (Éleveur laitier, novembre 2021)*

Une appellation particulière pour un produit différencié au niveau du goût et des conditions de production serait à mettre en place afin que la viande produite ne soit pas assimilée à un produit conventionnel. Un travail de communication et de mise en place du marché est alors à prévoir afin d'expliquer un prix juste mais néanmoins majoré au regard de la filière longue. Les éleveurs sont certains qu'une demande existe pour ce type de produit. Cette affirmation repose sur la demande de leur clientèle se fournissant notamment en fromage. Cette clientèle s'est déjà manifestée en leur achetant d'autres produits à la ferme. Un travail de démarchage auprès des commerces locaux et des restaurateurs pouvant mettre en lumière le produit est à envisager. Une étude de marché pour évaluer les volumes écoulables dans une telle filière et les arguments à mettre en exergue dans le "storytelling" du produit est à mener. Cela permettrait de soutenir la démarche de l'engraissement à la ferme répondant à certaines des demandes des défenseurs des animaux vues précédemment.

*Je pense que si on fait ça, il ne faut pas essayer d'aller dans les circuits classiques. Ils ne voudront pas se remettre en question dans leur modèle. Il faut vraiment s'adresser aux consommateurs et leur proposer quelque chose de différent. Il y a moyen de trouver. Tout dépend de la filière que l'on est capable de mettre en place. Si après, nous, on nous dit qu'on doit faire 100 vaches comme ça, qu'on va nous payer un prix correct pour les veaux et en plus on va nous donner un prix correct pour le lait ... Après, il y a toute l'économie d'échelle que l'industrie est capable de faire et de mettre en place pour arriver à un prix au consommateur qui n'est pas forcément plus élevé. Nous, on va être un prix plus élevé parce qu'au lieu de faire 100 veaux par an, on va en faire que 35. Donc, on va en vendre une vingtaine. (Éleveur laitier, juin 2021)*

*Si cela flambe au prix final qui est cher, on va dire : « c'est une technique réservée aux riches ». Si on vient dire : « on perd 30 à 40 % du volume de lait produit » ; on va effectivement perdre 30 à 40 %, mais il y a déjà de ceux qui sont à 4000 l de lait par vache ; au final on arrive au même niveau qu'eux, en ne trayant qu'une seule fois par jour. Après, c'est de la technique : comment on suit ses vaches, quelle génétique on a dans le troupeau. C'est de l'agronomie ! Et après si on a une meilleure qualité de vie, on peut se permettre ... (Éleveur laitier, novembre 2021)*

### Rentabilité et zootechnie

*C'est des veaux, à un moment donné à qui il faut donner 2 x 2 x 5 ou 2 x 6 litres de lait par jour, enfin de gavage en quelque sorte. Alors il faut pour ça que les marchands puissent valoriser ça parce que, surtout en vendant du lait bio, cela fait 2 x 5, cela fait 10 et donc, cela fait quand même 4 € de lait par jour, donc 30 € par semaine, 30 € x 5-6, cela fait des grosses quantités d'argent.*

*Parce qu'on ne sait pas le valoriser sans parler de la main-d'œuvre, de la paille, de nettoyer, le fait de surcharger. Parce qu'en fait, il groupe les vêlages. Il faut avoir une fameuse infrastructure. On sait bien que le surnombre de veaux à un moment donné dans l'étable, cela crée aussi des diarrhées qui se propagent rapidement. Donc, tout ça est un problème. (Éleveur laitier, juillet 2021)*

Les éleveurs estiment nécessaire de gagner 1000 euros par veau pour que l'opération soit jugée rentable. Aux soins des animaux, il faut également ajouter les frais de transport, d'abattage et de découpe des bêtes. Ces montants sont forfaitaires et non établis au prorata du poids de l'animal.

*Les gens, ils s'en foutent qu'on ait un bon rendement viande ou pas. Ce qui compte, c'est que la viande soit à un prix correct et qu'elle soit bonne. Après les bouchers et les abattoirs ne comprennent pas qu'on veuille tuer et découper de la Holstein parce qu'ils demandent un prix forfaitaire à la bête. Pour eux, qu'il y ait 400 kg de viande ou qu'il y en ait 200, c'est le même montant. A l'abattoir, ils ne comprennent pas qu'on veuille tuer une Holstein et la faire maturer. On a payé 196 euros. Et que ce soit une grosse blonde d'Aquitaine de 500 kg de carcasse ou une petite Holstein de 300 kg, c'est le même prix, c'est pas un prix au kilo. Même chose pour le boucher, même chose pour le chevilleur, tous ces gens-là qui travaillent à la carcasse et pas au kilo de viande. Nous, on trouve que ce serait une superbe alternative mais de là à ce que ça se fasse, le modèle économique dans lequel on est fait que... (Éleveuse laitière, juillet 2021)*

*Au lieu de garder 15-20 génisses, il faut garder les 50 veaux. Quand ils sont petits, ils ne mangent pas beaucoup, mais quand ils ont 10 mois, ils mangent. Ça, il ne faut pas l'oublier. C'est ça aussi qu'on essaye de réduire le nombre de vaches traites. On va garder une taille importante parce qu'on va garder tous les veaux aussi quoi ! (Éleveur laitier, novembre 2021)*

Vendre les petits taureaux élevés sous la mère et engraisés à la ferme au marchand pour la somme de 400 euros ne permet pas que l'opération soit rentable : la viande ne comble pas la perte de lait. Le cheptel devrait alors être agrandi, de même que l'espace disponible, ce qui va à l'encontre de la durabilité mais s'inscrit en lien avec le développement conventionnel des exploitations actuelles.

*Le marchand m'a dit qu'il valait 400 € parce qu'il n'y a pas de marché pour ça. Donc, ça veut dire qu'actuellement, si on le fait avec toutes nos vaches, même si on réduit à 300 000 litres de lait pour le beurre et 50 000 litres en fromage, on a besoin de ce minimum de lait-là pour être viable avec les charges structurelles pour amortir les salaires et ainsi de suite. Si on doit vendre les veaux dans l'état, ça ne compense pas la perte de lait. On doit changer de modèle économique. On doit partir sur un troupeau de 40 vaches. On arrête le beurre et au lieu de faire 50 000 l en fromage, on fait 120 000 en fromage et on développe des colis : 20 à 30 bêtes en colis. (...) Si on avait élevé des veaux concentrés au seau, ça coûte moins cher. Et la vache, il faut la nourrir pareil et traire une vache en plus ou en moins dans le troupeau, ça ne change rien. C'est plutôt une question de facilité, de gain de temps et oui bien sûr derrière pour le bien-être animal. Nous, en tant qu'éleveurs, le premier choix, c'est vraiment le confort de vie et la croissance. (Éleveur laitier, novembre 2021)*



III.52: Jeux entre deux petits taureaux au retour du pâturage lorsque les laitières attendent la traite, RW, novembre 2021.

La mise en place de cette filière différenciée de « broutards » nécessite de repenser les filières spécialisées et de ne plus produire à bas prix, à un prix déconnecté des coûts de production. Cet équilibrage du prix par la hausse pourrait freiner les achats, quand bien même les consommateurs se disent soucieux du bien-être animal. Entre la déclaration d'intention et l'action, un hiatus existe.

*Actuellement, il y a des gens qui gagnent très très bien leur vie avec la filière lait et la filière viande, telles qu'elles sont structurées. Et la condition, c'est que les producteurs continuent à faire du lait et de la viande à bas prix, et après on peut revendre bien cher aux gens. Parce que les gens payent déjà cher leurs produits laitiers et leur viande. C'est ça, les freins ! C'est juste que les gens sont dans leur habitude. Après, si on voit les choses un petit peu différemment, si on redistribue un peu les cartes, je pense qu'il y aurait moyen. (Éleveur laitier, novembre 2021)*

*Parce que c'est ça le danger. Si on va expliquer ça à un ministre, dire que c'est une alternative possible, ils vont faire : « ouais, c'est bon, il y a peut-être 20 vaches qui vont le faire parce que c'est inabordable pour Monsieur et Madame Tout-le-monde ». Mais en fait, non, il ne faut surtout pas oublier de dire qu'il y a moyen de structurer les filières autrement, pour que ce soit une alternative crédible. Mais ce que je n'aime pas, c'est quand on va dire que c'est quelque chose de marginal et que cela ne pourra pas se développer, alors qu'en fait il y a plein de possibilités différentes pour développer ce modèle. (Éleveur laitier, juin 2021)*

Plusieurs pistes d'amélioration de cette expérience d'engraissement de jeunes mâles à la ferme sont envisageables :

- Les animaux peuvent être croisés pour favoriser la production viandeuse.
- Les vêlages regroupés en février-mars se font à l'étable, plutôt qu'au pré, ce qui génère un gain de temps tout en préservant le pâturage par la suite.
- Les animaux peuvent être séparés totalement des mères ou être séparés un temps plus long durant la journée et/ou la nuit..

- Les animaux peuvent être alimentés avec une ration plus riche pour « finir » leur engraissement.
- La date d'abattage peut varier selon le type de produits désirés.
- Un autre parcours de croissance ne recourant pas au pâturage est également envisageable.

Quoi qu'il en soit, un broutard ne s'élève pas seul et ne se vendra certainement pas seul non plus. Le risque de concurrence est important, car l'écoulement des veaux n'est pas évident. Certains restent dubitatifs.

*Il faut avoir la nourriture aussi, il faut avoir l'espace et la nourriture et ce n'est pas la même chose pour les taureaux. Et puis, si tout le monde fait ça, si cela devient un peu une démarche de niche, j'arriverai peut-être à écouler ma marchandise. Mais si toutes les fermes se mettent à engraisser leurs mâles, vous imaginez la débâcle que ça va être ! Ces tonnages de viande qui vont arriver qui vont perturber le marché actuel peut-être même des veaux viandeux ? (Éleveur laitier, août 2021)*

Les éleveurs testant l'engraissement de veaux ou de bœufs sont unanimes sur un point : en termes de [qualité de vie pour l'éleveur et les animaux](#), cette solution est irremplaçable. La mobilisation des consommateurs et la mise en place d'une filière sont les conditions de sa réussite.

#### 2.4.3 Y a-t-il des consommateurs ?

Si les éleveurs intéressés par l'élevage et l'engraissement des veaux à la ferme, plutôt que de les mettre à mort, doivent réviser leur approche de leur travail, les consommateurs devront faire de même. Certes, le coût de la viande produite sera plus élevé et ils devront adapter leurs modes de consommation.

Dans le monde industrialisé, la viande de veau a des valeurs nutritionnelles appréciées telles son profil d'acides aminés favorable, sa faible teneur en matières grasses et sa tendreté. Elle est commercialisée dans le monde entier et est généralement plus chère que le bœuf, le porc ou la volaille. En 2008, la consommation européenne de viande de veau s'élevait à 1,6 kg par habitant et par an. Le plus grand consommateur était la France (4,1 kg par habitant et par an) suivie de l'Italie (3,5 kg par an)<sup>210</sup>. La qualité de la viande va dépendre de la race, de l'âge de l'animal, de son sexe, de son alimentation, de la pièce de viande considérée, de sa maturation, sa découpe et sa cuisson. Son évaluation est subjective car les consommateurs ne recherchent pas les mêmes caractéristiques de viande. Néanmoins, il a été montré que la viande de bovins nourris à l'herbe est souvent plus appréciée par les consommateurs<sup>211</sup>. Elle présente en effet une saveur particulière en raison de la nature des composés des graisses. La viande produite à l'herbe est aussi plus riche en vitamine E, antioxydant naturel qui préserve la couleur de la viande et prévient le rancissement lors de la conservation<sup>212</sup>. La viande issue de pâturage est aussi plus riche en acides gras polyinsaturés oméga 3. Cependant, même avec un profil en acides gras plus intéressant, l'apport absolu restera limité dans l'assiette des

<sup>210</sup> Sans P., de Fontguyon G., 2009, "Veal calf industry economics", in *Revue de Médecine Vétérinaire*, n°160, pp. 420-424 ; Pardon B, Catry B, Boone R, et al., 2014, "Characteristics and challenges of the modern Belgian veal industry", in *Vlaams Diergeneeskundig Tijdschrift*, n° 83(4), pp. 155- 63.

<sup>211</sup> Micol D., Picard B., 1997, "Production de viande bovine à l'herbe et qualité", in *Fourrages*, n°152, pp. 417-428.

<sup>212</sup> Lebret B., Prache S., Berri C., et al., 2015, "Qualités des viandes : influences des caractéristiques des animaux et de leurs conditions d'élevage" in *INRA Prod. Anim.*, n°28, pp. 151-168.

consommateurs car les races intensives belges sont très maigres. Des animaux adultes de races mixtes, plus gras, apporteront plus d'acides gras lorsqu'ils sont élevés au pâturage.

Entre veau de boucherie, veau de lait, veau blanc ou rosé<sup>213</sup>, quatre concepts qui ne se recouvrent pas totalement, le veau renvoie à une question de couleur, un gradient du blanc au rouge. Le veau blanc est, aux origines, une pratique d'élevage de l'aristocratie italienne de la Renaissance qui se diffuse en Europe après le 16<sup>ème</sup> siècle selon l'historien de l'alimentation G. Carantino<sup>214</sup>. Ainsi se mettent en place des modes d'élevage et d'alimentation du veau pour obtenir une viande blanche, viande de prestige, pour satisfaire les tables des élites sociales. L'analyse des raisons du prestige du veau pointe sa tendreté et son goût délicat, sa grande plasticité culinaire, le grand intérêt de ses abats. Mais ce prestige se fonde aussi sur des raisons plus culturelles, sa position élevée dans la grande chaîne de l'être, son inscription dans la quête du blanc qui habite les élites sociales, ses vertus diététiques et médicales. Les recettes de veau se distinguent de celles du bœuf par les morceaux choisis, des abats aux muscles, ce qui confère au veau un statut spécifique. Pourtant, dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, l'agneau lui fait concurrence sur les tables et la cuisine des abats est en régression. Certains ont même disparu aujourd'hui ou quasiment. Les bouchers évoquent parfois des morceaux qu'ils ne voient plus jamais et ne vendent plus du tout. Si le prestige du veau des siècles précédents s'est estompé, si sa consommation décroît, sa cuisine reste malgré tout vivante si l'on en croit les sources actuelles des pratiques culinaires des francophones. Si l'on regarde par exemple du côté du site marmiton.org comme un indicateur de succès, on constate que 8923 recettes de veau y étaient partagées en janvier 2022 alors que, respectivement, 27 439 entrées concernent le bœuf et 657 l'agneau. Blanquettes et paupiettes y côtoient l'osso bucco et le sauté de Lisbonne.

Certes, la place des abats a considérablement régressé, mais les recettes traditionnelles sont encore bien présentes en version « facile » et la pratique s'enrichit de plats et ingrédients venant d'autres cultures culinaires et contribuant à ouvrir les horizons et à varier les parfums.

La méfiance actuelle du consommateur envers le veau peut également s'expliquer par sa couleur. Les aliments trop blanchis sont assimilés à des produits de la chimie. Les consommateurs se tournent d'ailleurs vers des farines complètes, le sucre roux, le sel de mer gris, les œufs bruns ... après plusieurs siècles de valorisation du blanc comme signe de pureté. L'imaginaire de la couleur est encore là, toujours à l'œuvre, mais a évolué. Le goût des consommateurs en RW pour le bœuf associé à la tradition du Blan Bleu Belge est également un facteur limitatif de la présence du veau laitier dans les assiettes. Enfin, la viande de bœuf associée au rouge, signe de force vitale, est renforcée par la puissance symbolique du steak comme viande de référence synonyme de confort que ne rencontre pas le maigre du veau, même gras. Ce « caméléon de la cuisine », comme le nomme Carantino, perd donc de son aura d'antan, de son prestige. Que l'on pense par exemple à la tête de veau tant appréciée par le président Chirac, elle ne figure plus dans les commerces en RW. La disparition progressive de l'animalité des morceaux présentés au consommateur l'a déshabitué et lui pose actuellement un problème d'acceptabilité de la chair. En sus, le blanc est également associé à la jeunesse des bêtes. Les images véhiculées depuis plusieurs années sur le sort funeste des veaux en atelier d'engraissement jouent sur ce registre de la jeunesse et de l'innocence des victimes suscitant la compassion, le rejet et

---

<sup>213</sup> Le veau laitier ou de lait destiné à la boucherie (veau de boucherie) devient un produit industriel lorsqu'il entre dans la filière d'engraissement longue. Il est alors un veau blanc lorsqu'il ne reçoit qu'une alimentation lactée et est rosé lorsque, suite à de nouvelles réglementations européennes, son alimentation s'est diversifiée et que la couleur de sa chair s'est teinte.

<sup>214</sup> Carantino G., 2014, "Manger le veau, un regard d'historien", in Ethnozootechnie, n°97, pp. 25-43.

ne sont pas sans effets sur les comportements alimentaires. La recherche d'une cuisine rapide actuellement et de petites portions ne va pas non plus dans le sens des plats mijotés traditionnels.

Enfin la multiplication sur les réseaux sociaux anglophones des mouvements de défense des « bobbies »<sup>215</sup> et la visibilisation croissante des questionnements et critiques de la séparation des mères pourraient mettre en lumière les conditions d'élevage des veaux laitiers. En ce sens, l'engraissement à la ferme avec des veaux élevés sous la mère est une réponse positive à cette demande sociétale. Doit-elle alors se présenter comme une alternative à la filière longue ?

#### 2.4.4 Discussion et conclusion

Les multiples approches en matière d'élevage des veaux, résistant à un système alimentaire industrialisé et mondialisé, sont souvent qualifiées d'alternatives<sup>216</sup>. Elles résoudraient les problèmes associés aux productions conventionnelles : bien-être animal, dégradation de l'environnement, impact négatif sur le climat, injustice sociale et distributive, déconnexion entre consommateurs et producteurs. Cette dualité conventionnel/alternatif laisse à penser l'existence de deux modèles types opposés par leur nature. Pourtant, un examen critique des aliments alternatifs vs. les traditionnels à destination de l'Homme est important car si les catégories sont construites et appliquées, et non pas naturelles et données, alors la construction des catégories est un acte politique qui a ses propres conséquences<sup>217</sup>. Les revendications d'altérité reposent souvent sur des termes privilégiés mais ambigus, comme « local » ou « naturel »<sup>218</sup>. Ce qui est présenté comme l'alternative, consommé avec une réflexivité consciente, est susceptible de devenir un marqueur de distinction<sup>219</sup> ou un porteur de capital culinaire valorisé, parce qu'il n'est pas accessible à tous<sup>220</sup>. Ce cantonnement dans des zones de niches engendre un produit réservé à une certaine élite, consommatrice d'idées romantiques et de produits nécessairement coûteux, car « autres ». Bien que les marchés de niche puissent offrir une solution partielle, il est irréaliste de s'attendre à ce que cette approche agisse comme une panacée. Positionner le veau laitier élevé à la ferme et au pré (broutard) comme alternative à sa mise à mort n'est donc probablement pas une piste intéressante à suivre. Par contre, mettre en exergue ses qualités organoleptiques, nutritionnelles et éthiques permettrait de répondre à des demandes sociétales portées par différents mouvements de défense des animaux et de la nature au sens large. Une meilleure compréhension des représentations des consommateurs quant aux différents produits carnés issus des veaux laitiers est indispensable à une communication permettant la création d'une (nouvelle) filière. La *storytelling* du produit doit répondre aux soucis de la société mais également démontrer ses qualités nutritives et culinaires. Redorer le blason des veaux en général permettra de limiter leur mise à mort. Des solutions de remplacement qui maintiennent le statu quo de l'industrie du veau ne sont pas satisfaisantes au regard des critiques éthiques et de bien-être animal des professionnels et de la société, à l'encontre des centres d'engraissement. Ils doivent s'améliorer, il faut

---

<sup>215</sup> Veaux laitiers envoyés dès 15 jours à l'abattoir dans le monde anglo-saxon.

<sup>216</sup> Dupuis M., Goodman D., Goodman M.K., 2012, *Alternative Food Networks: Knowledge, Practice, and Politics*, London: Routledge.

<sup>217</sup> Par exemple: Guthman J., 2004, *Agrarian Dreams: The Paradox of Organic Farming in California*, Berkeley: University of California Press ; Johnston J., Biro A., MacKendrick N., 2009, "Lost in the Supermarket: The Corporate organic Foodscape and the Struggle for Food Democracy", in *Antipode*, n° 41(3), pp. 509–532.

<sup>218</sup> Hinrichs C., 2003, "The Practice and Politics of Food System Localization", in *Journal of Rural Studies*, n°19, pp. 33-45; Pratt J., 2007, "Food Values: The Local and the Authentic", in *Critique of Anthropology*, n°27(3), pp. 285–300.

<sup>219</sup> Paddock J., "Invoking Simplicity: "Alternative" Food and the Reinvention of Distinction", in *Sociologia Ruralis*, n°55(1), pp. 22-40.

<sup>220</sup> Naccarato P., Lebesco K., 2012, *Culinary Capital*, New-York: Berg.

aussi revoir l'adéquation de l'offre face à la demande des consommateurs ,même si ces derniers sont éclairés sur les choix faits en élevage.

*Notre , quand on parle de manger du veau, ça passe déjà mal. Il faudrait pouvoir parler de viande blanche ou quelque chose comme ça. (éleveur laitier, août 2021)*

*Il faudrait que ces centres-là soient un peu plus raisonnables voire naturels mais bon, si on s'attaque à ça, on va encore passer une mauvaise période parce qu'on ne sait pas où ils iront en attendant. (éleveur laitier, août 2021)*

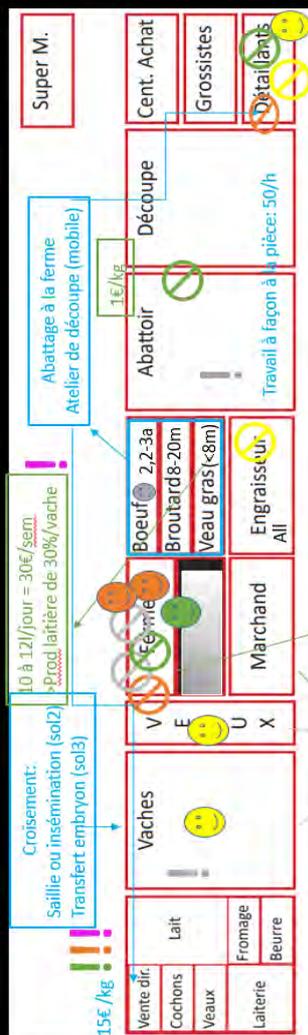
*Après, c'est aussi des cultures culinaires. Un pays comme l'Italie et un grand mangeur de viande de veau, la France, sont des grands mangeurs de viande de veau. Je ne sais pas si la Belgique est un grand mangeur de viande de veau, parce qu'en Italie, ce sont les escalopes de veau et tout ça qui sont des mets fréquents. En France, c'est la blanquette de veau, les plats mijotés à base de veau. Je veux dire chez nous, on est plus sur le bœuf, sur le taurillon, sur des animaux adultes. (éleveur laitier, août 2021)*

*Donc moi, vous me demandez maintenant, je vais faire une fondue bourguignonne acheter du taurillon, je peux faire une belle entrecôte, acheter de la vache et c'est ça que les gens doivent connaître pour commencer à connaître quel produit pour quelle finalité culinaire et si je veux du goût, je ne vais pas acheter du taurillon; si je veux faire un bon steak béarnaise, je ne vais pas acheter de la vache, je vais acheter du taurillon, il aura la tendreté exceptionnelle et c'est ma béarnaise qui apportera le goût. (Responsable R&D élevage bovin, juillet 2021)*

L'illustration 53 présente la chaîne opératoire récapitulative de la solution de remplacement directe qu'est l'engraissement des veaux laitiers à la ferme.

ill. 53: Chaîne opératoire synthétique de la solution directe d'engraisser des veaux laitiers à la ferme, en **bleu** les lieux d'action nécessaire à la mise en place du dispositif, les **!** indiquent les conditions minimales requises par cette solution,  indiquent les freins à l'adoption de cette solution,  indique les leviers potentiels de cette solution; ces éléments sont colorés selon le champ duquel ils relèvent: **éthique**, **social**, **législatif**, technique et **économique**.

# Solution directe: valorisation des veaux à la ferme



Ex gestion troupeau: système chez un éleveur bio, à 3 voies  
 HxB -> génisses saillie Rouge Flamand à la ferme (1/2 relève)  
 -> VL inséminée Rouge Suédois (1/2 relève)  
 -> Non relève: VL x BB mixte (saillie) -> conformation -> prix (150 - 300€)  
 âge déclaré > 15j

Veau croisé: 4 à 5 x prix veau pur  
 Vêlage plus compliqué  
 Perte de 4%  
 Age déclaré < 15j

Conditions :

1. Abatage à la ferme ou accès abattoir et atelier de découpe
2. Découpe adaptée
3. Label
4. Acceptation du prix de vente majoré de la viande de veau

5. Infrastructures
6. Manipulations et suivi zootechniques
7. Coûts d'abattage

Leviers :

1. Durabilité (moins de transport)
2. Bien-être de l'éleveur
3. Bien-être des veaux
4. Bien-être des laitières
5. Résilience économique
6. Compétences d'éleveurs

Freins :

1. Métier différent, parfois dénigré
2. Perte de lait
3. Consommation
4. Accès aux abattoirs et ateliers de découpe

## Estimation des solutions de remplacement à la mise à mort des veaux laitiers<sup>221</sup>

	Fixer le prix de vente du veau laitier à la ferme	IAS + ...*	Races mixtes	Engraissement à la ferme
% de veaux laitiers à tuer à la naissance	0%	0% veaux 75% velles max.	0%	0%
Pour le secteur	→	→	→	↓
Pour le consommateur	↑	↑	→	↑
Niveau économique	→	→	→	→
Niveau législatif	→	↑	↑	↑
Niveau zootechnique	↑	↑	→	→
Au niveau BEA	↑	↑	↑	↑
Niveau éthique	↑	→	↑	↑
Niveau social	↑	→	↑	↑

\*Insémination artificielle avec doses sexées seule ou avec croisement industriel, génomique ou transfert d'embryon

Le problème majeur auquel la filière se trouve confrontée est le surplus de veau et l'engorgement des animaux à l'engraissement. [Fixer un prix minimal d'achat des veaux à la ferme](#) ne fera que déplacer le problème en aval de la filière et au-delà des frontières régionales. Des accords extra-régionaux seraient donc nécessaires à l'instauration de cette solution indirecte que rien n'interdit mais pour laquelle rien n'est mis en place. Des dépenses budgétaires engendrées par cette mise en œuvre sont donc à prendre en considération.

L'usage de [doses sexées en insémination artificielle](#) empêche la naissance des veaux laitiers mâles. Le problème des animaux excédentaires se reporte alors sur les velles non nécessaires à la relève du troupeau laitier sauf si cette insémination est combinée avec d'autres techniques (génomique, transfert d'embryon ou le croisement industriel). Quoi qu'il en soit cette pratique entre en conflit avec

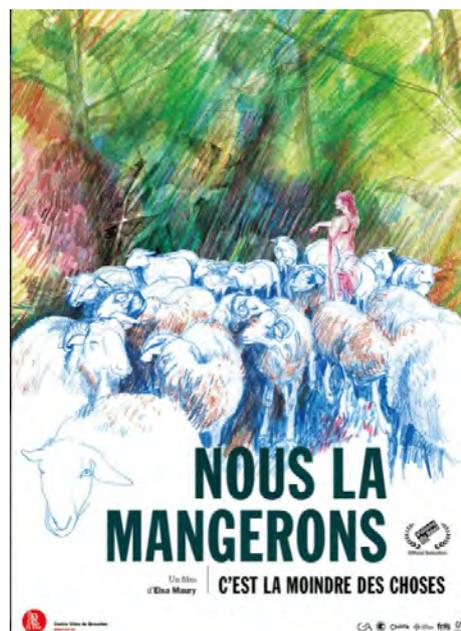
<sup>221</sup> Cette évaluation par les auteurs de ce rapport repose sur les éléments de faisabilité et d'acceptabilité détaillés dans le texte. Elle ne repose pas sur des critères quantitatifs.

la monte naturelle que certains éleveurs privilégient. Par ailleurs, l'IA peut être éthiquement et socialement associée à de la manipulation génétique. Elle peut également être envisagée comme un prolongement des techniques domesticatoires fondées sur une sélection des animaux.

Pour soutenir le développement de [l'élevage de races mixtes](#), il faudra convaincre le secteur qu'il ne s'agit pas d'un recul de la profession et soutenir le changement de référent afférant à cette diversification des exploitations. Favorisant la résilience accrue des élevages (notamment face à la volatilité des prix à la production), adaptée au pâturage dont la Région wallonne est riche, favorable au secteur bio et à la direction prise par la nouvelle PAC, cette solution de remplacement directe devrait être analysée plus en profondeur (notamment en termes économiques et techniques car l'aval de la filière devra s'adapter également). Enfin, il est notable que les qualités organoleptiques de cette viande diffèrent des standards de la consommation actuelle.

[L'engraissement des veaux laitiers à la ferme](#) souffre de l'absence de solutions technico-économiques adéquates dès le moment de l'abattage des animaux. Soutenir l'abattage à la ferme, la mise en place d'atelier de découpe accessibles aux éleveurs et/ou le maintien d'abattoirs de proximité conditionne la mise en œuvre de cette solution de remplacement directe. S'inscrivant également dans une diversification des exploitations, cette solution favorise leur résilience économique. Le nombre des veaux échappant à la mise à mort grâce à cette solution dépend des infrastructures d'hébergement des animaux surnuméraires (bâtiments, pâturages). Les veaux laitiers pourraient aussi être transférés chez des éleveurs allaitants qui devraient alors apprendre à travailler avec ces races laitières ou croisées. Le partenariat entre ces 2 types d'acteurs pourrait-il constituer une opportunité pour chacun de ces acteurs ? Regrouper les compétences, les installations, les motivations personnelles est à impulser tout en tenant compte des freins législatifs qui pourraient exister par rapport au transport des veaux, à leur engraissement dans un atelier, lequel requiert une autorisation de l'AFSCA.

### Chapitre 3 : les chevreaux, le point noir



Ill. 54: Affiche du documentaire "Nous la mangerons. C'est la moindre des choses" réalisé par E/ Maury, 2020

*Oui mais finalement le chevreau, il ..., c'est un déchet. C'est triste à, c'est triste à dire mais ... (Chevrier, octobre 2021)*

*Économiquement, c'est plus simple de donner un coup de massue sur la tête du chevreau, on est d'accord ! Une des alternatives, c'est quand même de les manger. (Chevrier, juillet 2021)*

#### Introduction : « Quel goût a la tendresse ? »

Cette question clôture le synopsis du film « Nous la mangerons, c'est la moindre des choses » (ill.54). Certes, Nathalie élève des brebis. Certes, cette bergère se fait porte-drapeau du pastoralisme. Certes, notre analyse concerne la filière caprine. Mais, à maints égards, ce film fait écho aux difficultés, questions et pratiques des acteurs caprins rencontrés pour cette étude. Que ce soit lors d'entretiens individuels, de visites de fermes, de l'accompagnement lors d'un salon de la chèvre Capr'Inov de Niort ou lors des moments partagés autour d'un repas ou dans l'habitacle d'une voiture, les chevriers racontent leur quotidien.

Parmi les éleveurs de chèvres, certains sont uniquement vendeurs du lait, d'autres le transforment en fromages dans leur exploitation, et d'autres encore assurent les deux fonctions. Leurs chèvres n'ont parfois pas accès à l'extérieur. Leurs troupeaux sont de tailles très variables. Leurs approches de la domestication sont loin d'être communes, mais le soin apporté à leurs animaux reflète la passion qui les anime. Pour l'un, c'est depuis l'enfance, lorsqu'un oncle lui a offert un cabri pour son huitième anniversaire, que le choix d'élever des chèvres s'est imposé. Pour un autre, c'est à l'âge adulte, lorsqu'il a enfin été possible de revenir sur la ferme familiale, à condition d'ouvrir un nouvel atelier dans les contraintes de cette infrastructure, qu'un « coup de foudre » pour un troupeau de Saanen a conduit à une décision : devenir chevrier. Mais cette affection est aussi affliction car, si la naissance génère le lait et engendre le fromage, elle est aussi synonyme de mort précoce. Les mises-bas sont des moments que l'on peut imaginer poignants, mais ils sont aussi éprouvants, tant pour les chèvres que pour les éleveurs. Certains redoutent même aujourd'hui de voir arriver cet événement saisonnier. Faute de mieux, faute de pouvoir faire autrement, certains pratiquent la lactation longue des chèvres (plus de 2 ans

par rapport à une lactation de durée classique), afin de reculer d'autant la naissance suivante. Ceci a des implications sur la conduite de leur élevage. D'autres refusent ces conséquences et affrontent la mise à mort de chevreaux qu'ils ne peuvent ni élever, faute de place, ni céder, faute d'autorisation sanitaire ou d'acheteur.

Entre honte, gêne, désarroi mais aussi débrouille proactive et souci du vivant, ainsi que le montrent les deux citations mises en exergue ci-dessus, les chevriers ont accepté de parler. Ils disent leurs interrogations et réflexions à propos des manières de bien mourir et de bien élever pour nourrir. Leurs savoir-faire techniques développés depuis une vingtaine d'années auraient pu servir à la reconnaissance de leur activité, mais force est de constater qu'ils n'ont pas permis d'asseoir la profession socialement, et par-delà l'imaginaire pastoraliste.

Construire la confiance pour ouvrir la parole est délicat, toujours fragile, nécessite de la patience et engendre une responsabilité de bien relater. La peur du scandale, le respect d'un métier, des femmes, des hommes qui l'exercent et des animaux qui y participent, impose tout à la fois la nuance de la complexité et la prudence<sup>222</sup>. Naître c'est mourir. La mort des chevreaux ne peut être réduite ni à une condamnation moralisante ni au cynisme productiviste ou consumériste. Elle mobilise des gestes et des mots, des attitudes et des aptitudes pour faire autrement mais aussi faire avec ainsi que nous allons l'analyser. Forts de cette confiance et de ce respect, les auteurs de ce rapport mettent ici à plat cette filière.

## **1. Elever des chèvres en Wallonie : des pros pas bobo.**

L'élevage caprin est le parent pauvre du secteur agricole wallon où il apparaît anecdotique. En 2018, on recensait 1678 professionnels et amateurs de chèvres, majoritairement des Saanen ou des Alpines. Quatre-vingt cinq pourcents des chevriers professionnels sont fromagers et ont un troupeau moyen de 67 chèvres. Cependant, deux d'entre eux ont de plus gros cheptels composés respectivement de 250 et 1200 chèvres. Retirés du comptage, la moyenne descend à 47 chèvres pour un troupeau de producteur de fromage.

En 2017, les détenteurs de chèvres ont produit 5,5 millions de litres de lait de chèvre. La production annuelle moyenne des 17 000 chèvres laitières détenues par les chevriers professionnels est évaluée à 950 litres de lait<sup>223</sup>. Actuellement, dix exploitations livrent leur lait à la laiterie ou à des fromagers, parfois eux-mêmes éleveurs de chèvres. Les troupeaux de ces livreurs sont plus grands que ceux des autres : de 200 à 2000 chèvres. Bien que le nombre d'animaux soit conséquent, nécessitant une conduite d'élevage spécifique, majoritairement en zéro grazing, ces livreurs affirment se distinguer de l'élevage industriel des Pays-Bas, lequel compte des milliers de têtes par exploitation.

---

<sup>222</sup> Tout ceci est également valable pour les autres filières. La spécificité de cette situation des chevriers se trouve dans la méconnaissance générale du sort des chevreaux mâles souvent mis à mort. Cette mise à mort n'est pas systématique comme en élevage avicole de ponte et elle est moins médiatisée d'une part. D'autre part, cette mise à mort des jeunes boucs est plus régulière que celle des veaux laitiers en Région wallonne car, contrairement au secteur bovin laitier, il n'existe pas de centre d'engraissement de chevreaux comme dans les pays limitrophes.

<sup>223</sup> Selon les données du SPW en 2021: [https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-A\\_II\\_c\\_6.html?thematic=ecc22a92-b316-40bb-b858-54b242533567](https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-A_II_c_6.html?thematic=ecc22a92-b316-40bb-b858-54b242533567)

Le Wallon consommant 35,5 millions de litres de lait de chèvre par an, la production belge ne satisfait la demande qu'à hauteur de 11 à 15%<sup>224</sup>. Rapportée à l'habitant, cette production est de 1,5 litre/an, contre 9,5 litres en France ou 11,5 litres aux Pays-Bas<sup>225</sup>.

En dépit du nombre plus important d'animaux en élevage laitier (mais insuffisant pour la demande), Le lait de chèvre est souvent manquant en hiver, marquant la forte saisonnalité de cet élevage, même si certains éleveurs déssaisonnent une partie de leur cheptel, en allongeant la durée de la phase d'éclaircissement quotidienne<sup>226</sup>. La production reste dès lors fortement rythmée par le cycle annuel de lactation des chèvres. Il est privilégié par les éleveurs fromagers, lesquels préfèrent souvent ne pas traire toute l'année pour divers motifs dont celui de profiter de cette trêve pour prendre du repos. Il en résulte un pic de lactation à la belle saison, alors que la consommation de fromage semble plus importante en hiver, selon un éleveur et le VLAM (Vlaams Centrum voor Landbouw- en Visserijmarketing)<sup>227</sup>.

La Filière de production de lait de chèvre est dite jeune (années 90). Une étiquette de 'bourgeois-bohème' (bobo) lui est encore accolée. Elle renforce sa marginalité déclarée et vécue. Ceci dit, des éleveurs nous disent s'inscrire dans une tradition plus ancienne, la chèvre domestique fournissant du lait dans chaque foyer encore au lendemain de la seconde guerre mondiale. Une méconnaissance qui renforce la moindre valorisation de l'élevage caprin.



III.55: Image illustrant une page internet de vente de fromages de chèvre bio, fabriqué par des chevriers rencontrés dans le cadre de cette étude. Selon le chevrier, "le bâton est important pour l'image". Par souci d'anonymat, la source n'est pas mentionnée.

*La chèvre est très développée dans certaines régions françaises. Mais ici, il n'y a jamais eu beaucoup de troupeaux, et donc les gens ne savent plus ce que c'est. Ils savaient du temps de nos grands-parents, en fait. Parce que, régulièrement j'ai des p'tits vieux du village qui me*

<sup>224</sup> C'est-à-dire 1.5l/habitant alors que l'on compte 9.5l en France et 1105l aux Pays-Bas. Il faut 8l de lait pour une buchette de 1kg et le Belge consomme annuellement 500g à 1kg de fromage de chèvre. Sa consommation globale de fromage est de 21kg/an. Daniaux C., 2015, "Le petit monde de la chèvre wallonne", in Valériane, n°116, pp. 6-19.

<sup>225</sup> <https://www.celagri.be/quelles-sont-les-caracteristiques-de-lelevage-des-vaches-laitieres/#:~:text=lait%20de%20ch%C3%A8vre-,En%20Wallonie,5%20litres%20aux%20Pays%2DBas>

<sup>226</sup> Caramelle-Holtz E., 2003, "Désaisonnement et photopériodisme", Idele, <https://idele.fr/detail-article/desaisonnement-et-photoperiodisme>

<sup>227</sup> <https://www.gondola.be/fr/news/vlam-les-belges-ont-depense-31-milliards-deuros-en-produits-laitiers-en-2020>; <https://www.gondola.be/fr/news/12-pour-la-consommation-de-fromage-domicile> revue en ligne du VLAM)

*demandent, qui me parlent des chèvres et qui me disent « ah ben moi, quand j'étais gamin, on avait deux chèvres à la maison pour le lait. Maman faisait un peu du fromage », ceci cela. Et la chèvre arrivée en fin de parcours, elle passait à la casserole et c'était, comme me disent les anciens, c'était la vache du pauvre. (Chevrier, octobre 2021)*

Tout dépend donc de ce que l'on considérera comme élevage traditionnel. Certains jouent d'ailleurs de cette image du chevrier hirsute appuyé sur son bâton et entouré de ses chèvres au pré pour vendre leur fromage (ill.55). D'autres idées préconçues sont souvent véhiculées dans l'inconscient collectif, à propos des caprins. Ne dit-on pas : bouc-émissaire ou odeur de bouc, vieux bouc ? Il existe de nombreux proverbes mobilisant le bouc ou 'sa famille que l'on rend chèvre', tout en 'ménageant la chèvre et le chou'. La chèvre est également réputée pour « tout manger », pour « ne pas coûter cher », « demander moins d'entretien ». Et pourtant les chevriers doivent faire montre de compétences et d'un œil d'éleveur. Par ailleurs, élever des chèvres en amateur, comme une « tondeuse de compagnie » ne requiert pas le même niveau d'exigences que celui dédié à un cheptel de 50 ou plusieurs centaines de têtes.

*Ma grand-mère dit « les p'tites crottes égalent petit bénéfice », ça a toujours été considéré comme ça, à l'époque. (Chevrier, octobre 2021)*

*Oui la chèvre, elle peut manger plus de tout. Elle peut manger des ronces, elle peut manger ... Mais ce n'est pas avec ça qu'on lui fait donner du lait. (Chevrier, octobre 2021)*

*Parce que, pour moi, le fonds du problème, de beaucoup de choses dans l'élevage, c'est la rentabilité. Moi, j'ai pas des super hautes productrices parce qu'elles sont pas poussées comme en conventionnel. Mais je compte qu'il faut qu'elles me donnent entre 800 et 850 litres de lait par an. En dessous de ça, euh voilà. Ou alors faut que je vende mon lait à un prix de fou. (Chevrier, octobre 2021)*

Certains éleveurs regrettent de ne pas avoir de contrôle laitier organisé, comme cela se pratique en France par exemple, pour les soutenir dans leur recherche d'amélioration de leur troupeau et de leur production. Cela permettrait également de changer l'image de petits joueurs qui ne sont pas pris au sérieux par leurs pairs. Malgré le nombre croissant de chèvres et d'élevages professionnels, les éleveurs se sentent délaissés. Ils doivent dès lors se débrouiller seuls, apprendre sur le tas, s'informer ailleurs et parfois échanger entre eux, au risque de se voir « dépossédés » d'une alternative à la mise à mort des chevreaux, d'un "tuyau" d'éleveur. Cet apprentissage en autodidacte les pousse à expérimenter, à ouvrir de nombreuses pistes d'adaptation de leur pratique, et à faire preuve de résilience, dans l'objectif de trouver un équilibre pour que « ça tourne », comme ils disent. *Enfin, il n'y a presque pas de chèvres en Belgique. Donc on n'est pas formé, on n'était pas formé à l'école mais voilà. Les vétérinaires ne sont pas formés et ils n'en ont pas grand-chose à faire parce que c'est pas rentable de s'investir là-dedans. Parce que finalement, c'est con mais en Wallonie, c'est la césarienne qui les fait vivre. Ici une chèvre, ben il n'y a pas de césarienne. Une chèvre malade égale une chèvre morte. Ca veut dire que quand une chèvre est malade, c'est trop tard. On peut appeler le vétérinaire. Il va peut-être en sauver deux sur dix. Et encore. Une chèvre malade, c'est une chèvre morte. Donc il faut éviter tout, au préalable pour qu'elle ne soit pas malade. La prévention passe par une super alimentation et, pour ma part, une super vaccination et (...) un lieu de vie le plus adapté possible pour leur bien-être et pour, pour ne pas qu'elles soient malades. (Chevrier, octobre 2021)*

*Jusqu'à la décision du ministre Di Antonio<sup>228</sup> pour les sites internet, il n'y avait aucun souci pour vendre nos chevreaux. Depuis ça devient compliqué, et donc là, on doit parfois euthanasier, c'est vrai et pas que rarement. Dans ce cas-là, j'ai essayé plusieurs techniques. La plus confortable, c'était l'injection de régulateur de croissance mais j'ai vu que c'était quand même très douloureux pour les chevreaux. Donc après, j'ai acheté un pistolet d'abattage et donc pfff. Avant, on a d'abord essayé de les écraser avec une masse, quelque chose comme ça, mais ça ne marchait pas en fait. Ils survivent longtemps. Le pistolet d'abattage tout seul, ça ne marche pas très bien non plus. Pourtant c'est un 12mm, donc c'est un gros. Donc maintenant, quand je dois euthanasier, j'ai un pistolet d'abattage et je les saigne : c'est plus rapide. Voilà, on n'a pas accès au médicament qui pourrait endormir le chevreau, donc euh on ne sait pas le faire. Appeler un vétérinaire, ça ferait 30 euros. Donc en cas d'euthanasie j'veux dire, c'est la technique que j'ai choisie d'utiliser pour que ça aille le plus vite possible. Donc qu'ils souffrent le moins longtemps possible. Maintenant si j'avais une technique qui pouvait endormir le chevreau, on ferait comme ça. Maintenant, on n'euthanasie pas tout. D'abord j'essaie de les donner. (Chevrier, octobre 2021)*

*Délicat sujet. Il y en a plein qui mentent sur le sujet. Ça, c'est sûr et certain aussi. Euh puis il y en a qui disent « si si moi j'engraisse tout. Moi, je vends autour de moi », machin. Puis quand je vois le nombre de chèvres qu'ils ont, je fais mes p'tits calculs. C'est impossible de vendre autant. Et qu'est-ce que je voulais dire avec ça moi ? Oui donc, c'est un sujet dont on parle parfois entre chevriers quand même mais ici, moi, dans le coin, c'est beaucoup des petits chevriers. (Chevrier, novembre 2021)*

Les éleveurs font régulièrement appel à des conseillers et des intervenants en élevage étrangers. Hollandais, luxembourgeois et français, nutritionnistes, vétérinaires ou techniciens, ils les aident à débloquer la situation. Les éleveurs échangent également avec leurs pairs français, via des réseaux sociaux dédiés à l'élevage caprin. Ils s'informent des développements du monde caprin à l'étranger et sont abonnés à des revues spécialisées étrangères.

*Ben, mon côté un peu naïf m'a fait croire que j'étais plus malin que les autres. Donc, j'ai gardé tous mes chevreaux. Je les ai vendus à un marchand à 15 – 20 kg, mais c'était il y a 7 ans. J'avais eu le contact par mon marchand de poudre de lait. Je ne sais pas où ils ont été, moi. Mais je pense qu'ils étaient regroupés et ils partaient peut-être sur, je vais peut-être dire une bêtise, mais sur le Portugal ou l'Espagne. Ça ne restait pas en Belgique. Et financièrement, je les ai vendus une vingtaine d'euros à l'époque. Ils m'en ont coûté 40. (Chevrier, octobre 2021)*

*En Hollande, les éleveurs vendent leurs chevreaux au marchand. Mais, en fait, ils ne les vendent pas, ils doivent donner 7 euros. Donc le fermier, l'éleveur donne 7 euros au marchand parce que je pense qu'il a eu des soucis par rapport à l'opinion publique et ça, ça a fuité dans les médias. (Chevrier, octobre 2021)*

---

<sup>228</sup> Il s'agit d'une interdiction de vente d'animaux par des annonces en ligne promulguée en 2017, pour la région wallonne. Un site professionnel d'annonce de vente ou de cession d'animaux de rente a été mis en place depuis (easy-agri.com), répertorié par la Région wallonne, mais il n'est pas fréquenté par les non-professionnels qui constituaient la majorité de la clientèle des chevreaux de cet éleveur. <http://bienetreanimal.wallonie.be/files/documents/sites-internet-specialises-reconnus.pdf> (la liste des sites internet et des revues spécialisés autorisés). Il s'agit de l'arrêté du Gouvernement wallon fixant les règles en matière de publicité visant la commercialisation ou le don d'animaux de rente (M.B. 31.03.2017) [A.G.W. 07.02.2019 - en vigueur le 01.01.2019].

## 2. Le funeste destin des cabris, un sujet délicat

Si les éleveurs échangent entre eux, comme nous venons de le voir, la question des chevreaux mâles reste extrêmement délicate. Dans cette filière, leur mise à mort est courante. C'est le « point noir » de cette profession à tel point que certains témoignent de leur burn-out ou de leur dépression en saison de mise-bas. D'autres disent qu'au lieu de la vie, ils voient la mort dans les mises-bas. Certains renoncent au métier, à cause des jeunes boucs. Tous énoncent, à regret, que la situation ne change pas depuis des années. Les chevriers les plus anciens que nous avons rencontrés, sont dans la profession depuis plus de 20 ans, et sont toujours confrontés à la même situation : il n'y a rien de possible pour les chevreaux en Région Wallonne. Une étude de marché menée en 1994 par un membre de ce consortium de recherche faisait un constat similaire. Le désenchantement des éleveurs s'énonce alors avec force et leurs attentes sont grandes, malgré leurs doutes quant à la mise en oeuvre d'une alternative crédible à la mise à mort des chevreaux à la naissance. Celle-ci permettrait de lever leur mise à l'épreuve éthique et leur tiraillement entre des valeurs morales et des impératifs économiques.

*Donc, je trouve ça très bien de la part de madame Tellier, mais ce genre d'études a déjà été fait. A chaque fois, ça coûte de l'argent qui est, quelque part, pris sur les budgets agricoles. Et donc, moi j'me dis « ben nom de diable, pourquoi est-ce qu'on ne nous le donne pas, alors ? ». Qu'on nous donne des euros par chevreau qui est élevé ! (Chevrier, novembre 2021)*

*Ce sera toujours plus difficile, et je pense que les gens seront toujours plus compliqués à ce niveau-là. On va vers ça. Donc, au plus vite on résout le problème, pour moi, au mieux ce sera. Mais il faut le faire en concertation avec les personnes concernées. Parce qu'on a un petit réseau, moi j'connais plus ou moins tous les producteurs. Si jamais le jour où il y a un souci et que ça fuit ou n'importe quoi, il n'y a pas de soucis. On fait un gros camion. On va chercher des chevreaux chez tout le monde et on les conduit chez Madame Tellier et elle se débrouillera avec, hein. On verra bien. Je pense qu'on veut bien faire quelque chose et essayer de faire au mieux, mais des miracles, on ne sait pas en faire. C'est vraiment une problématique et on tourne en rond. On peut faire ce qu'on veut financièrement, c'est ... Ou alors il faut octroyer des aides pour le coût d'abattage. A savoir que, ça veut dire qu'on va élever des chevreaux qui vont boire de la poudre de lait, qui vont quelque part très mal la valoriser parce qu'un agneau, on va lui donner 15kg de poudre de lait, il va faire 35kg. Un chevreau, on va lui donner pareil en poudre de lait, et il ne va pas la valoriser. A l'heure actuelle, écologiquement parlant, c'est une aberration d'élever des chevreaux. C'est fou à dire, hein, c'est... Quand je m'entends dire ça. J'me dis « c'est n'importe quoi ! ». (Chevrier, octobre 2021)*

*Comme je dis, je suis passionné d'élevage et à côté de ça, on nous zigouille les mâles. Bon j'me suis donné un peu meilleure conscience quand j'ai fait mon bilan financier la première année mais, c'est quand même pas... (Chevrier, octobre 2021)*

*Je suis sous antidépresseur, etc, pendant toute cette période-là mais non, je n'aime pas du tout cet aspect-là du métier. C'est un peu à vomir, mais voilà quoi. Et comme il y avait une clientèle au début, je n'avais pas vraiment ce souci-là. quoi donc euh. Je ne vais pas manger 40 chevreaux sur l'année. Ce qui est difficile, c'est de tuer un jeune qui vient juste de naître. Et de ne pas lui donner la, la chance de vivre un p'tit peu. Et donc si on peut abattre à la ferme, on peut les élever un p'tit peu à la ferme. Et donc les abattre euh vers 4, 5 mois. 6 mois. Enfin, ils y ont eu un début de vie quoi. (Chevrier, novembre 2021)*

*Oui ben ici, par rapport aux chevreaux, c'est vrai que quand le vété vient et que lui les pique voilà. Mais après, il faut les ramasser. Tu les portes tous. Tu as un tonneau (ill. 56) qui est plein. C'est tout sauf agréable, ça c'est sûr. (Chevrier, octobre 2021)*

*Ce qui a de dommage c'est que c'est toujours politisé. Et, et aujourd'hui, c'est madame Tellier puis ce sera les élections, ça va repasser à autre chose. Et finalement, peut-être que votre travail, ça va être entre guillemets, perdu, parce que sur du long terme, c'est très compliqué de faire bouger un pays parce que ça, c'est trop politisé. (Chevrier, octobre 2021)*

*In fine, j'espère qu'on en sortira grandi. Et c'est ça, moi, qui m'fait peur. Si c'est pour ternir l'image, ça. On n'est pas sauvé. Pourquoi est-ce qui a, qu'il n'y a pas plus de viande de chevreau*



*ou des solutions pour les poussins, depuis ces autres études ? C'est parce qu'on tourne un peu en rond quoi ! Alors maintenant si quelqu'un veut bien ou si le pouvoir politique veut investir de l'argent là-dedans, pour combler finalement le manque, pour que ça devienne rentable. Ben alors là oui, peut-être, pourquoi pas ? Maintenant, il faut voir aussi le boulot que ça va représenter. (Chevrier, octobre 2021)*

*Ce serait bien qu'il y ait au moins, que ça débouche au moins sur une technique d'euthanasie qui soit vraiment à la fois simple pour l'éleveur, gérable et efficace quoi. (Chevrier, novembre 2021)*

III.56 : Le "tonneau" de collecte des cadavres de chevreaux que les éleveurs ne peuvent plus voir, France, novembre 2021.

Évaluer le nombre de chevreaux nés par an est compliqué car certains dispositifs de contrôle des naissances sont déjà mis en place<sup>229</sup>. Évaluer le nombre de cabris tués à la naissance est également compliqué. Les données issues des ramassages de cadavres opérés par Rendac en ferme cumulent les chiffres pour les ovins et les caprins sous une seule et même catégorie (tableau 16) : « agneau 10 kg »<sup>230</sup>.

<sup>229</sup> Cependant, si on arrive à déduire le nombre de chèvres concernées par ce dispositif du nombre total de chèvres pour obtenir le nombre de chèvres en reproduction, on pourrait alors le multiplier par un taux de prolificité estimé par les éleveurs rencontrés à 1.7 duquel il faut alors retrancher un taux de mortalité « naturelle » de 10%, alors le nombre de chevreaux nés pourrait être estimé. Si un ratio 50/50 pour le sexe est appliqué et que le besoin de 20 à 25% de chevrettes pour le renouvellement est retiré, le reste constitue des animaux excédentaires dont le nombre est tout de même conséquent. Ils naissent majoritairement en février-mars et en septembre-octobre.

<sup>230</sup> Suite à une demande de données issues de la base Sanitel à propos du nombre de chevreaux nés et morts en élevage, il nous a été répondu que « pour les autres espèces (chevreaux et poussins) nous ne détenons pas ce même genre de données, et je dois vous avouer ne pas savoir où s'adresser pour obtenir les informations ».

	AGNEAU (10 KG)	VEAU (25 KG)	VEAU (50 KG)	<u>AVORTON</u>
2021 (jusqu'au 31 août inclus)	7637	3347	37292	1371
2020	7993	5673	51336	2068
2019	7209	6679	53765	2085
2018	8133	4892	58381	2151
2017	6694	4176	57405	2005

Tableau 16.: Nombre de jeunes animaux morts, ramassés par RENDAC, de catégorie "agneau" (10 kg) et "veau" (25 ou 50 kg) et 'avorton', entre 2017 et août 2021. La catégorie Agneau '10kg) ne distingue pas les ovins et les caprins, dont les chevreaux mâles.

Tous les chevriers sont confrontés à l'obligation de tuer leurs chevreaux. Les techniques sont variées comme nous l'avons vu précédemment, mais la mort est donnée le jour de la naissance, le plus souvent. Les éleveurs ne tuent pas tous les chevreaux et en effectuent une sélection. *"Et donc nous, on essaie de ne pas en tuer à la naissance. Mais il y en a qui y passent quand même"*, précise un chevrier. Un autre nous explique que la séparation doit être rapide afin que la mère ne puisse pas *"trop s'en rendre compte"*.

*Je le prends tout de suite, puis un deuxième qui arrive et si ça tombe c'est une femelle, donc il n'y a pas de soucis. Si ça tombe, c'est un mâle, et souvent je le garde. Mais donc, elle (la chèvre) ne compte pas vraiment, enfin si, elle ne s'en rend pas vraiment compte. Moi, je le prends tout de suite et puis je vais le tuer. Quand je dois faire ça quoi. (Chevrier, octobre 2021)*

Environ 20 à 25% des chevrettes sont élevées en vue de renouveler le troupeau. Certaines chevrettes sont vendues à d'autres chevriers. Le prix des chevrettes de France<sup>231</sup> va de 250 à 300 euros<sup>232</sup>. Au salon Capr'Inov de 2021, des éleveurs ont acheté des chevrettes de France à plus de 330 euros. Un éleveur wallon a vendu des chevrettes, sous réserve qu'à un âge précis, elles aient atteint un poids précis. Un chevrier wallon vend ses cabris de moins de 7 jours, à 35 euros, avec un supplément de 3 euros/ jour supplémentaires (hors TVA). Les besoins en boucs sont très limités. Quelques rares animaux sont vendus pour la reproduction ou pour marquer les chaleurs des chèvres, après vasectomie, ou enfin, vendus à des privés, ils seront engraisés « dans leur garage ».

*Parce qu'on est dans une région agricole, des gens qui prennent une ou deux chevrettes pour nettoyer leur terrain comme des tondeuses. Des chevrettes tondeuses de compagnie. On a pas mal de demandes, mais on est très sélectif. On demande aux gens: est-ce que vous savez ce que c'est, de tenir une chèvre? Parce que sinon, on a déjà eu la blague: tu vends une ou deux chevrettes, et puis 3 jours après, on te téléphone et on veut te les ramener. Moi, je dis elle est partie, elle est partie. On insiste pour responsabiliser les gens. La clôture, l'abri, s'en occuper. J'aime autant qu'on refuse que de les laisser partir n'importe où. Comme cette histoire de la fille d'Arlon qui laissait les chevrettes aller jusque dans son lit... Les chevrettes sont très*

<sup>231</sup> La société Chevrettes de France produit et commercialise des chevrettes et des boucs de races Alpine et Saanen au potentiel génétique élevé et issus d'élevages adhérant au schéma de sélection de Capgènes (entreprises visitée avec les chevriers lors du séjour à Niort; cette société était présente au salon Capr'Inov et fournit des chevrettes à de nombreux chevriers wallons)..

<sup>232</sup> Le coût de production d'une chevrette est estimé à 220 – 250 euros (<http://www.fidocl.fr/content/cout-de-production-dune-chevrette>).

*affectueuses. Ce sont des chèvres, ce ne sont pas des chats ou des poules. C'est plus exigeant comme animal. (Chevrier, novembre 2021)*

Si un camion de ramassage d'un pays frontalier, proche de l'élevage caprin, accepte de collecter les chevreaux, ils sont alors vendus à 3 ou 4 euros maximum. Ils sont aussi donnés. Les éleveurs se satisfont de ce don, car ils redoutent de payer ce service, comme aux Pays-Bas. La vente d'animaux vivants plus âgés, à l'export, est freinée par la nécessité de disposer d'un certificat sanitaire, de boucles électroniques et en raison du coût du transport. Un nombre minimal de bêtes doit également être rassemblé. Certains opèrent ce rassemblement sur des parkings, car pour rassembler des animaux, le site doit être agréé. Ne disposant pas d'un tel agrément, ils ne peuvent regrouper les chevreaux chez eux. Certains chevreaux sont engraisés à la ferme. Certains chevreaux nourrissent les fauves de parcs zoologiques, mais cette filière s'est tarie, par crainte de la réaction du public. Lorsque toutes ces pistes ont été explorées et que des animaux restent en surnombre, les éleveurs doivent faire un tri. Dans une conversation, lors d'un trajet effectué en voiture en novembre 2021, un chevrier explique à un autre :

- *Au début c'était super marqué : je rentre dans l'étable, tu as peut-être une qui vient de pondre parce que voilà ça peut arriver. Tu traits, tu fais tes brots. S'il y a trop de mouvement, elles n'aiment pas. Elles attendent. Tu vas déjeuner. Tu reviens et hop hop hop hop hop et là tu les ramasses : mâle, merde ; mâle, merde ; mâle, putain.*
- *Oui les journées comme ça ...*
- *Quand il y en a une qui en fait trois : génial ils sont beaux, tu regardes et c'est trois mâles, aaaaahhh. Et toi, les femelles, les petites triplées comme ça, tu les gardes?*
- *Si c'est en dessous de 2,5 kg, je ne garde pas; 2,5 kg, je garde encore.*
- *Tu les mets à part ou ils partent avec les mâles ?*
- *Ca part avec les mâles.*
- *Oui, c'est dingue !*
- *Et puis aussi pendant la croissance, si je vois qu'il y en a deux ou trois qui sont trop petites allez hop !*
- *Oui parce que de toute façon, tu n'auras pas de lait !*
- *Oui mais attention, j'ai quand même quelques petites chèvres qui sont petites en taille mais qui donnent bien. Je privilégie quand même tout ce qui est un peu plus grand. Et maintenant, j'arrive à mon nombre total et donc je commence à sélectionner un peu plus. Et tout ce que je laissais passer avant, maintenant, ça ne passe plus. Je regarde au poids à la naissance, si c'est trop petit je ne garde pas. (Chevriers, novembre 2021)*

Lorsqu'il ne « garde pas » ou que « ça part », cet éleveur met à mort les lots de chevreaux le soir du jour de leur naissance, en utilisant un matador<sup>233</sup>. Une distance vis-à-vis de l'animal et de sa mise à mort s'énonce dans les propos des deux chevriers : les chevreaux sont réifiés en « ça », et le tri semble facile à opérer. Il n'en est rien. Cette distanciation est une forme de protection et de détachement nécessaires. Outre le poids éthique de procéder à la mise à mort, les éleveurs craignent « une descente de l'AFSCA », c'est-à-dire un contrôle qui donnerait lieu à une amende,. Enfin, le poids de vivre dans l'illégalité se fait aussi sentir. Ces deux derniers éléments sont communs aux pratiques de la mise à mort à la naissance ou après l'engraissement. Nous y reviendrons. Cette peur du contrôle est également associée à une pression exercée par les défenseurs des animaux et une demande sociétale

---

<sup>233</sup> Pistolet d'abattage ou pistolet à tige perforante captive.

croissante en faveur du bien-être animal. Un effet loupe semble opérer à mesure que les élevages s'intensifient. Les éleveurs de grands cheptels redoutent le scandale, à l'instar des Pays-Bas.

*En Hollande, en fait, plus on monte là et plus les élevages sont intensifs, et plus le regard du consommateur sur le bien-être est important. En Flandre, c'est limite. Et en Hollande, c'est hors de question. Ils n'oseraient plus supprimer un chevreau. Parce que ils savent très bien qu'ils vont avoir les pires emmerdes. Et donc là, c'est l'agriculteur qui paie pour que ça parte. Il paie 4 euros. L'agriculteur paie 4 euros par chevreau pour qu'il parte. Mais ils seront sûrs que ça part. (...) En Hollande, un collègue qui me dit, ben donc, ils ont plus de problèmes là-bas qu'ici, vis-à-vis de ça (la mort des chevreaux). Et il dit « ben tracasse pas, ça va descendre chez vous, hein ! ». Donc il me dit, il faut trouver des solutions. Ben j'dis « oui trouver des solutions mais là, c'est plus facile entre Gand et Bruges, là ». Il y a des dizaines, des dizaines de chèvreries. Donc, c'est plus facile à mettre quelque chose en place quand il y a un groupe déjà. Quand c'est ici (Région Wallonne), il faut déjà faire plein de kilomètres pour ... Un système de ramassage qui remonterait les animaux vers les centres en Flandre, moi, je ne suis pas contre. Je suis même pour. Mais ils ne vont pas vouloir descendre, ils sont déjà noyés. Ils ont déjà du mal à en faire quelque chose chez eux, pour les-leurs. (...) Et il y a du temps. Et le premier-là, il a coûté un fric de dingue. Euh, mais on s'était, on s'était renseigné avec plusieurs, euh, chevriers du coin. Euh, ben voilà, en disant, ben moi j'en ai 40. Toi, t'en as combien. Machin et. On va essayer de faire 80. Mais vis-à-vis de l'AFSCA, on ne peut même pas. On ne peut pas rassembler. Les animaux issus d'élevages différents. Pas dans une ferme, en tout cas. Ou alors la ferme doit être reconnue. Et donc, euh, voilà. On a l'impression que la loi n'est pas trop en notre faveur, quoi, voilà. Que c'est compliqué. Ou alors il faut faire ça à la sauvette. En plus, il faudrait que tout le monde ait son certificat d'aptitude pour le transport de bétail vivant. Et je vous avoue que se taper Virton... Moi, j'avais la chance d'avoir un boucher qui habitait pas loin d'ici, qui venait me chercher mes chèvres tôt le matin et il bossait chez Renmans au Luxembourg. Et puis quelques jours après, il allait avec sa remorque frigorifique récupérer les carcasses pour les découper chez lui. Et puis moi, j'allais récupérer tout emballé chez lui. Mais celui-là, il a déménagé et il n'est plus dans le coin. Et pour aller à Virton, il faut y être avant 7h30 ou avant 6h30. Je sais plus, mais il faut décaler sa journée et la traite alors, mais aussi la famille, l'école c'est pas décalable. Il faut des abattoirs plus proches mais ils ferment. Clairement, il faudrait peut-être dire à madame Tellier qu'il faut rouvrir des abattoirs. C'est pas du tout dans l'air du temps ou l'abattage à la ferme mais l'AFSCA bloque. Le nombre de bêtes à faire et après comment elles sont découpées ? Il faut la stocker. Donc ça veut dire qu'il faut soit que chacun ait une chambre froide chez soi, qui n'est dédiée qu'à ça. Parce que. J'ai des fromagers qui me disent: oui oui oui, mais nous, on a une chambre froide hein. Mais j'dis: oui, mais. Théoriquement, tu ne peux pas. (...) Après toutes nos expériences-là, moi, c'est hors de question d'élever des chevreaux. Ou alors il faut quelque chose qui tienne la route de A à Z. La filière, c'est très bien de la créer mais il faut les gens pour manger derrière. Il faut déjà des restaurants un peu huppés pour pouvoir se permettre. (Chevrier, novembre 2021)*

### **3. Conclusion**

L'absence d'infrastructure et d'organisation pour valoriser les chevreaux engraisés et les chèvres de réforme vient compléter les nombreuses difficultés liées à la gestion des chevreaux. Deux voies d'action sont mises en place par certains éleveurs, selon le nombre de chèvres et l'orientation de leur production. Les-uns recourent déjà à la lactation longue (voir ci-après), les autres tentent déjà de valoriser quelques chevreaux engraisés, les-uns rêvent d'un ramassage des jeunes excédentaires, les autres à des doses sexées. Ces solutions étant appliquées actuellement, elles ne constituent pas à

proprement parler une alternative à la mise à mort des chevreaux. Elles en limitent simplement le nombre restant en vie. Nous allons explorer les conditions de leur mise en œuvre, mais aussi leurs avantages et inconvénients, de même que les freins et leviers les concernant.

### 3. Les solutions de remplacement à la mise à mort des jeunes mâles de la filière caprine

Avant de plonger dans la description et l'analyse des solutions de remplacement, un rappel du cycle naturel des chèvres permet de fixer les repères essentiels à la compréhension de leur élevage.

La chèvre est saisonnée. Contrairement aux vaches qui peuvent être en chaleur toute l'année, elle est en chaleur quand les jours diminuent, c'est-à-dire à partir de la mi-août jusqu'à la fin octobre, voire jusqu'à la mi-décembre pour les retardataires. La gestation dure 5 mois, ainsi les premiers chevreaux naissent entre la mi-janvier et, pour les derniers, le mois de mai. Les jeunes sont nourris au lait pendant 2 mois et demi puis après passent au foin comme les adultes. La mise bas déclenche la lactation. Une chèvre qui n'a pas eu de cabri ne peut pas avoir de lait. La lactation classique dure entre 9 et 10 mois et le tarissement est de 2 à 3 mois au cours desquels les éleveurs peuvent s'atteler à d'autres activités que la traite et la transformation fromagère.

#### 3.1 Solution préventive: la lactation longue (LL)

Les bonnes chèvres, contrairement aux vaches, ont la faculté de produire du lait durant plusieurs années d'affilée, sans avoir recours à une nouvelle mise-bas. Cette pratique n'est pas neuve.

*Non mais la lactation longue, les fermiers, les éleveurs sont malins assez pour savoir que c'est plus rentable aussi d'avoir des chèvres qui donnent du lait tout le temps et de ne pas avoir de soucis. Tout éleveur de chèvres fait des lactations longues, peut-être pas le p'tit particulier qui traite 30 chèvres et voilà. On est tous au courant de la lactation longue et tout le monde la pratique déjà. Après, y a peut-être moyen de faire un peu plus, ou n'importe mais ... De toute manière, pour démarrer une lactation, il faut quand même une mise-bas. Et la mise-bas, c'est 50% de mâles, 50% de femelles. Donc ces mâles-là, ils sont quand même là, dans le chemin. (Chevrier, octobre 2021)*

##### 3.1.1 Késako ?

La lactation longue consiste à ne pas inséminer la chèvre après une mise-bas et de continuer à la traire, ce qui stimule sa production laitière et permet de conserver une lactation pendant 2 ans voire plus. Cette technique ne doit pas être confondue

- avec le non-tarissement entre deux mises-bas, car la mise-bas suivante relance une nouvelle lactation
- avec une lactation allongée, pour changer de période de mise-bas (désaisonner ?). Elle consiste en un ajustement en matière de conduite de l'élevage.

Il y a 20 ans que des LL sont mises en œuvre, mais la pratique s'est étendue et transformée.

Elle concerne tantôt des chèvres dès la première mise-bas, tantôt des animaux plus vieux. Elle peut être interrompue donc avoir cours entre deux lactations classiques selon les choix de l'éleveur et selon les chèvres du cheptel.

Au départ, cette technique était utilisée pour pallier aux échecs de reproduction dans des élevages plus grands. On palliait une réduction des gestations à l'aide de lactations prolongées, afin de rester dans un optimum de production. Ces objectifs ont évolué<sup>234</sup>.

La LL est parfois présentée comme un palliatif au manque d'accès aux doses de semences sexées ( voir point suivant). La LL prévient la naissance de chevreaux mais également de chevrettes. Certains éleveurs se retrouvent donc en position d'acheter des chevrettes, dont le nombre disponible sur le marché est limité. Ceci dit, si les chevrettes ont un coût croissant, le coût de l'élevage de ces animaux non productifs (jusqu'à leur première lactation) et le travail nécessaire ne leur incombent pas. Le renouvellement du troupeau est donc menacé si la conduite de l'élevage n'est pas bien menée et si le renouvellement n'est pas anticipé.

Les LL concernent souvent uniquement une partie du troupeau. Les chèvres concernées sont sélectionnées : meilleures productrices en lait ou présentant en retard de gestation, et donc, de lactation. Cette dernière se trouverait raccourcie car la misebas suivante serait plus rapprochée de la précédente, si la chèvre était remise au calendrier reproductif du reste du troupeau. Cette approche des LL est dite « à la française » et les critères pour effectuer le tri des animaux sont variables.

Les LL peuvent également être généralisées et concernent tout le troupeau. Cette gestion est alors dite « à la hollandaise ». Chaque chèvre ne fait qu'une ou deux mises-bas sur l'ensemble de sa vie (contre XX en lactation de durée normale).

Les LL ne résultent pas nécessairement d'un plan d'élevage mais plutôt d'une nécessité, subie par l'éleveur, en réponse à l'infécondité, à la stérilité, à l'avortement, ... Les animaux ne sont pas sélectionnés mais mis en LL, en raison d'un résultat considéré comme un échec.

### 3.1.2 Les motivations

*Il y a une diminution quand même de production, mais voilà. Il y en a qui tiennent super longtemps. Et pour moi, elles vivent beaucoup mieux le fait de continuer à produire puisque finalement, il n'y a pas de changements de ration. Et les changements de ration chez les chèvres, c'est assez compliqué et délicat. Mais surtout, plus elles vieillissent et plus elles font un nombre important de chevreaux et parfois, elles ont un poids infernal dans la panse. Sans vouloir faire, euh, d'anthropomorphisme, une chèvre, ça fait 75kg, une chèvre adulte. Ben vous pouvez comparer ça à une femme. Quand elle en a 3 dans le ventre, c'est des bazars qui font 3kg, 3,5kg, mais elle en a 3. Elles arrivent à s'épuiser totalement en fait, euh. Donc, quand elles ont beaucoup de chevreaux dans le ventre, ben évidemment ça réduit le, la capacité du rumen. Puisque ça pousse sur tout. Certaines font de la toxémie de gestation. C'est un peu de l'anthropomorphisme aussi, mais comme si elles destinaient tout à la descendance. Et puis, il y avait la demande des fromagers d'avoir du lait. Tout est un peu l'un dans l'autre et clairement, la gestion des p'tits boucs (posait problème). Toutes les chevrettes qui naissent chez nous, on les élève, on les garde. J'en mets finalement le maximum en lactation longue. Je voudrais même arriver à ne plus les mettre que deux fois au bouc. La première fois parce qu'il faut bien. Quand elles sont chevrettes, faut bien démarrer le processus. Et l'année suivante, parce que souvent elles n'ont pas encore le gabarit nécessaire ou suffisant que pour pouvoir ingérer des grandes quantités de fourrages et de concentrés, pour vraiment produire quoi. On voit vraiment qu'il y*

---

<sup>234</sup><http://www.fidocl.fr/content/les-lactations-longues-une-strategie-delevage-de-plus-en-plus-pratiquée-en-caprin>; <https://www.agri79.fr/toutes-les-questions-sur-la-lactation-longue>; Idele, 2013, "Les lactations longues. Etude Réseau d'élevage caprin Poitou et Charentes, Vendée et Maine et Loire", in JTC 4, [https://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/Presentations/14-Lactations\\_Longues\\_JTC.pdf](https://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/Presentations/14-Lactations_Longues_JTC.pdf)

*a une grande différence de morphologie entre les chèvres de première lactation et de deuxième lactation. Et souvent pendant le tarissement qui est entre la première et deuxième lactation, ben là, elles prennent. Et donc, je voudrais, euh, les mettre ces deux fois-là au bouc, et puis pouvoir continuer et les mettre en lactation longue. Et j'achète des chevrettes.*

Plusieurs facteurs poussent les chevrriers à adopter la LL. Ils mettent en exergue les objectifs suivants :

-Le but peut être économique car la LL induit une production de lait toute l'année. Pour les laitiers, un prix du lait mieux rémunéré en hiver est attendu. Pour les fromagers, une vente de fromage étalée sur toute l'année, sans les contraintes du désaisonnement, est possible. Enfin, la LL permet de conserver des chèvres à haut potentiel, malgré d'éventuels problèmes de reproduction, leur évitant ainsi d'être réformées.

-L'organisation du travail peut s'en trouver améliorée car il y a beaucoup moins de mises bas et donc moins de cabris à soigner. De plus, pour les fromagers cela engendre un écrêtement du pic de lait et donc une meilleure répartition du lait à transformer sur l'année entière.

-D'un point de vue sanitaire, les risques liés à la mise bas sont réduits ainsi que les maladies liées à une surpopulation de chevreaux. Les chevrriers peuvent se concentrer sur les chevrettes de renouvellement. Le taux de prolificité augmentant avec le nombre de mises bas, les chèvres plus âgées peuvent ainsi être préservées. De ce fait, la réforme des animaux pourrait s'étendre mais aussi générer une surcharge du bâtiment. La LL procède donc en quelque sorte d'un étalement des phases de reproduction pour un animal.

Face à la question d'actualité de la commercialisation des chevreaux, mais aussi face aux enjeux repris ci-dessus, les lactations longues sont l'une des réponses possibles mais elles doivent être pratiquées de façon rigoureuse.

### 3.3.3 Les conditions de mise en oeuvre

Les chèvres en LL doivent être séparées des autres chèvres, surtout lors de la période de reproduction, de mise-bas et de tarissement de ces dernières, pour des questions de l'alimentation . Les étables visitées organisent des lots différenciés entre chevrettes, chèvres en lactation classique et chèvres en LL. Parfois, au centre de la chèvrerie, un traitement lumineux est appliqué pour désaisonner les mises-bas d'une partie du troupeau. Les bâtiments sont donc réfléchis et adaptés à ces pratiques, de même que le matériel. La mise en lot unique des chèvres en LL permet d'adapter la ration à leur production, le but étant de les maintenir en lactation le plus longtemps possible.

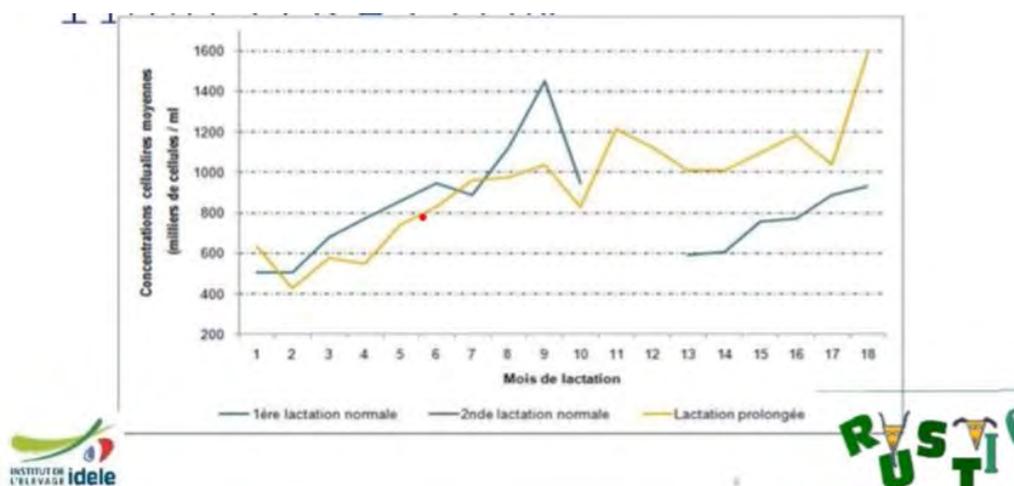


III. 57 et 58.: Un élevage d'Alpines à gauche et de Saanen à droite, qui pratique les LLL. Les bâtiments sont organisés en loges avec une gestion différente des animaux. Latéralement, les loges sont plus lumineuses. RW, novembre et octobre 2021.

*C'est ça qui est facile. C'est que tu vas traire la chèvre 5 ans et ben, on la soigne comme une formule 1 du début à la fin.* (Chevrier, octobre 2021)

L'alimentation des chèvres en LL doit être de qualité et régulière. Elle se distingue de l'alimentation des chèvres en tarissement. Leur état d'engraissement est à surveiller.

Le nombre de cellules dans le lait doit être peu élevé en première lactation. Il représente le premier critère de sélection d'une future chèvre en LL, car le taux de cellules augmente dans le lait, avec cette pratique, même si la production de lait est équivalente<sup>235</sup>. La présence de cellules peut impacter la qualité fromagère du lait et indiquer une mammite, sans que le pis ne puisse guérir (absence de tarissement dans la pratique de la LL).



Ill.59: Concentration cellulaire du lait de deux chèvres ayant des parcours distincts ( Lactation Longue et lactation ordinaire). Tiré de R. de Cremoux, M. Legris, V. Clément, « Les carrières des chèvres en lactations longues », ppt du séminaire de restitution du programme CASDAR RUSTIC, Toulouse, 3 et 4 octobre 2019.

Comme le montre l'ill. 59, à la reprise de la nouvelle lactation, le taux cellulaire du lait de la chèvre en lactation ordinaire est revenu à son niveau de base, alors que celui de la chèvre en LL montre une augmentation continue. Celle-ci signe une santé mammaire fragilisée, selon les auteurs. Un contrôle laitier est nécessaire pour cette analyse. Le taux cellulaire pourrait être limité par une sélection génétique des reproducteurs sur ce critère. Une mesure de référence du taux de cellules du lait de chèvre est nécessaire<sup>236</sup>. Les éleveurs imaginent que ce taux devrait être aux alentours de 750 000 cellules/mL.

En France, outre le statut cellulaire, la sélection est aussi basée sur la productivité. Plus une chèvre est productive, meilleure sera sa persistance dans le temps. La quantité de lait doit se situer autour de 2,5 kg/j à 210 jours de lactation selon la littérature consultée<sup>237</sup>. La persistance laitière est donc aussi

<sup>235</sup> Voir de Cremoux, M. Legris, V. Clément, « Les carrières des chèvres en lactations longues », ppt du séminaire de restitution du programme CASDAR RUSTIC, Toulouse, 3 et 4 octobre 2019.

[https://www.slideshare.net/idele\\_institut\\_de\\_l\\_elevage/zoom-sur-les-lactations-longues-en-caprins](https://www.slideshare.net/idele_institut_de_l_elevage/zoom-sur-les-lactations-longues-en-caprins)

<sup>236</sup> Ibidem

<sup>237</sup> <http://www.fidocl.fr/content/les-lactations-longues-une-strategie-delevage-de-plus-en-plus-pratiquée-en-caprin>; <https://www.agri79.fr/toutes-les-questions-sur-la-lactation-longue>; Idele, 2013, "Les lactations longues. Etude Réseau d'élevage caprin Poitou et Charentes, Vendée et Maine et Loire", in JTC 4, [https://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/Presentations/14-Lactations\\_Longues\\_JTC.pdf](https://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/Presentations/14-Lactations_Longues_JTC.pdf)

un critère de choix. Pour cela un suivi et un contrôle laitier doivent fournir les données et un technicien peut venir en appui.

L'éleveur doit se montrer vigilant sur le taux de renouvellement de son troupeau (25 % chaque année) et sur le pourcentage des lactations longues (max. 30 % du troupeau), pour éviter un vieillissement du troupeau selon les praticiens français<sup>238</sup>. Par ailleurs, pour préserver le potentiel génétique du troupeau, les éleveurs vont privilégier l'insémination des bêtes lors des trois premières lactations. En effet, les chèvres plus âgées ont une bonne persistance laitière. Les chèvres moins intéressantes génétiquement pourront être des candidates à la lactation longue choisie non généralisée.

Si les chèvres déclarées les meilleures, c'est-à-dire celles qui ont la plus haute production de lait, sont sélectionnées en LL, elles ne sont pas utilisées pour la reproduction et donc l'amélioration ou la stabilisation de la qualité génétique sur ce critère dans le cheptel, et ce même si, par ailleurs, les animaux les plus productifs sont souvent ceux dont la reproduction est la plus compliquée. Cette complexité et cette technicité de la reproduction caprine constituent « le charme de la chèvre » selon le directeur d'un centre de reproduction caprin français.

*Et il y a des chèvres, là c'est affolant oui. J'ai des chèvres qui sont en lactation longue depuis 5 ans et qui donnent toujours très bien en fait. Et elles, pour moi, certaines personnes voient ça d'un mauvais œil en disant, souvent les petits chevriers, disent « ah oui mais enfin, c'est dégueulasse. C'est contre nature ». Parce que normalement, à l'arrière-saison, les jours diminuent. Elles viennent à chaleur. Elles diminuent en lait donc faut les mettre au bouc. (Chevrier, octobre 2021)*

*Mais le problème c'est que, en faisant ça, là pour le moment il y a un peu pénurie de chevrettes. Donc une chevrette ça coûte super cher. Celui qui veut commencer aujourd'hui c'est quasiment impossible parce que le coût de la chevrette est trop cher parce qu'elle est prisée, parce qu'il n'y en a pas, parce que tout le monde fait des lactations longues. Une chevrette c'est 400, 450 euros et on n'en trouve pas. Ben ce pourquoi j'ai remis beaucoup de mes chèvres à mâle cette année, c'est parce que j'ai fait plusieurs années beaucoup de lactations longues et ici, je me retrouve avec trop peu de chèvres en fait. (Chevrier, octobre 2021)*

Cette pratique de la LL n'a pas toujours bonne réputation, notamment auprès des petits éleveurs qui y voient une anomalie, une rupture du cycle naturel des chèvres. Cette rupture et la pratique de la LL peut engendrer un ennui des chèvres qui restent en loges. Il s'agit alors de conserver une mobilité, de les occuper et même d'enrichir leur couloir avec des objets d'occupation adéquats.

*Parce qu'il y a des gens qui vont vous dire « ouais le stress ». Quand on voit les gens qui n'y connaissent rien et qui enfin... Je pense à Gaïa ou n'importe quoi mais nos chèvres, quand je les taries, il y en a qui dépriment. C'est pas une blague. Le fait d'aller les chercher tous les jours. « allez les filles, venez ». Elles se lèvent. Elles vont dans la salle d'attente. Elles font les connes. Elles se battent un peu. Elles rentrent dans la salle de traite. Elles mâchouillent un bazar. C'est la récré ! On les lâche. Elles courent dans le couloir parce qu'elles n'ont pas accès au couloir d'habitude. Elles savent bien qu'après elles vont être soignées et voilà. Elles sont bien. On les tarie. J'en ai beaucoup, elles font des toxémies de gestation mais il n'y a pas que ça. Elles restent couchées parce qu'elles ne sont pas stimulées. D'ailleurs maintenant, cette année-ci et l'année passée, elles passent. Je les fais passer quand même dans la salle de traite même sans les traire et on fait le circuit. (Chevrier, octobre 2021)*

---

<sup>238</sup> Aux Pays-Bas, la vision est différente car la LL sur la quasi-totalité du troupeau est encouragée selon les chevriers hollandais rencontrés en France en novembre 2021.

*Oui mais chez nous, c'est pas pensable parce que, on travaille avec un seul lot. On devrait mettre un lot à part qu'on ne remettrait pas à la reproduction. En bio c'est compliqué parce qu'elles doivent pâturer donc elles sont tout le temps ensemble. Faut d'autres pâtures pour séparer celles qui sont en lactation longue de celles qui sont en reproduction. C'est vraiment très compliqué et point de vue rentabilité, c'est compliqué aussi parce qu'une chèvre qui est en lactation longue, qu'on choisit de mettre en lactation longue, c'est a priori une bonne chèvre et donc, qui va donner deux bonnes chevrettes pour le renouvellement. Ce serait intéressant de faire des lactations longues uniquement pour des animaux de plus de 5 ans, ça serait pensable comme ça. Mais encore une fois, en bio, c'est vraiment très compliqué parce qu'elles doivent pâturer. (Chevrier, novembre 2021)*

Cette pratique ne concerne donc pas toutes les chèvres. Généralisée, l'éleveur devra se rendre acquéreur de chevrettes pour assurer la relève de son troupeau. Actuellement, les livreurs mettent une partie de leur troupeau en lactation longue. Cette pratique peut également être utilisée par les transformateurs mais elle implique une certaine organisation du travail. La production de lait est continue et est antinomique de la trêve hivernale appréciée de certains fromagers. Ces derniers vivent au rythme de la saisonnalité des chèvres. Ces éleveurs parfois désaisonnent des animaux pour travailler aux champs et aux fourrages par exemple. La nécessité de composer un lot spécifique des LL n'est pas toujours envisageable lorsque le troupeau pâture, notamment en élevage bio. Cette compétence laitière particulière des chèvres bien que naturelle est méjugée par certains éleveurs qui pointent notamment leur besoin de luminosité et donc un éclairage artificiel pour créer les conditions d'une journée longue.

### **3.2 Solution préventive: l'insémination artificielle sexée**

Qui dit sexage dit nécessairement insémination artificielle. Celle-ci peut être utilisée dans le cadre d'une reproduction saisonnière des animaux mais également de façon désaisonnée grâce à un traitement lumineux spécifique des caprins en bâtiment.

#### **3.2.1 Produire des semences sexées :**

Les boucs de reproduction de races Alpine et Saanen ont une durée de vie de 1,5 ans. Leur vie est limitée par des normes sanitaires concernant notamment la tremblante en France, qui limitent la possibilité de vendre ces animaux en élevage. Ils sont donc réformés malgré leur bonne forme et la perte génétique qui s'ensuit. Chaque bouc est entraîné par un animalier durant 1,5 mois. Il va être habitué selon son individualité à approcher la chèvre et à être manipulé quotidiennement. Chaque bouc produit environ 2500 paillettes qui seront vendues durant 3 ou 4 années afin de diversifier la génétique mais aussi de privilégier le progrès génétique. Une récolte de semence d'un beau volume atteint, selon le directeur de Capgènes, 3 ml. Chaque ml comporte 1,5 milliards de spermatozoïdes. La concentration est donc très élevée et rend le traitement du liquide séminal compliqué. Chaque paillette d'IA compte 80 millions de spermatozoïdes (en bovin standard, la densité par paillette est de 10 millions). 30 doses sont produites par éjaculat. Ce lot va être réduit au fil du traitement des semences. Une paillette est, par exemple, sortie du système pour vérifier que les spermatozoïdes ont supporté la congélation en observant leur mobilité et leur motilité. 35% des éjaculats produits ne résistent pas à ce contrôle qualité. Dans le plasma séminal du bouc, il existe une lipase qui détruit l'activité des spermatozoïdes à la congélation. Il faut donc la séparer en centrifugeant la semence. Ce procédé diminue la quantité de semence de 10%. Qui plus est la spermatogenèse est de 42 jours et ne

supporte pas une température de plus de 35 degrés. Une semence fraîche a une durée de vie de 48 heures. Les bâtiments et l'alimentation des boucs sont adaptés. Outre la complexité du dispositif qui limite la production de doses congelées, le taux de réussite des IA est de 60% en France. En Belgique, certains éleveurs annoncent un taux de réussite de 70% après de nombreuses années de pratique. Les éleveurs moins aguerris ont des taux de réussite plus faibles et désirent un appui technique pour améliorer leur réussite des IA. L'acte d'insémination ne serait pas compliqué à appréhender et maîtriser mais il faut l'apprendre. Un procédé de décongélation des paillettes est également à suivre pour un gain de fertilité. L'absence actuelle d'inséminateur caprin limite donc le nombre d'inséminations artificielles car les éleveurs limitent leur prise de risque<sup>239</sup>. L'accès au matériel d'insémination est également compliqué en Belgique selon les éleveurs participants à la visite des installations de Capgènes. C'est tout le contexte d'élevage qui nécessite un suivi pour que l'IA prenne bien. Il s'agit de bien sélectionner les chèvres à inséminer. Capgènes conseille de ne pas mener cette sélection sur l'indexation de l'animal ou sur sa performance laitière mais sur des critères physiologiques. « Des chèvres qui sont dans les clous pour les intervalles mises bas – IA donc 180 jours et pas de nullipare ». Un suivi organisé par un contrôle laitier aiderait à la sélection des bêtes à inséminer comme cela se fait en France. La génomique se développe également dans le monde caprin. La performance des animaux peut donc être connue à l'âge d'un mois. La sélection des animaux grâce à la génomique se fait sur les index suivants : quantité du lait, qualité de lait (taux butyrique et protéique), diversité génétique, santé de la mamelle (cellules somatiques) et morphologie de la mamelle. De nouveaux critères sont au travail : la fertilité, la longévité et la résistance au parasitisme. En effet, ce dernier critère de sélection fait suite à une tendance de retour des chèvres au pâturage alors que dans les années 80, les chèvres étaient en bâtiment. Il faut environ 10 ans pour que les effets d'un critère de sélection neuf soit effectif et que le progrès génétique se constate dans le troupeau.

En France, Capgènes produit 270 000 paillettes annuellement. 70 000 sont placées en France (10% des chèvres de France), 20 000 sont exportées et une partie de la production est placée en réserve pour faire face à un problème sanitaire qui interférerait dans la production.

### 3.2.2 Conditions d'utilisation

Pour produire toute l'année<sup>240</sup>, les caprins peuvent être soumis à un traitement photolumineux qui alterne des jours courts équivalents à 8-12h d'éclairement et des journées longues de 15-16h d'éclairement. L'alternance des saisons est donc mimée pour ne plus limiter la reproduction des animaux à une petite partie de l'année. En effet, si les jours longs sont inhibiteurs, les jours courts stimulent l'activité sexuelle des mâles et des femelles. Ce procédé s'inscrit dans différents protocoles de reproduction caprine recourant à la monte naturelle ou à l'IA et à des variations temporelles de luminosité adaptées à la conduite d'élevage. La lumière artificielle peut se combiner à la lumière naturelle ou non. Ce traitement lumineux ne conviendrait pas aux lactations longues. Les lots de chèvres doivent donc être séparés. Les conditions de logement des animaux impactent donc tant sur

---

<sup>239</sup> Selon un technicien, 4 inséminateurs bovins de Wallonie sont en formation pour les caprins.

<sup>240</sup> Selon les données collectées auprès des éleveurs, lors d'une visite d'un centre de production de semences caprines en France <https://www.capgenes.com/> et <https://idele.fr/detail-article/desaisonnement-et-photoperiodisme>; Fatet A., Johnson L., Bidan F., 2018, "Étalement de la production. A chaque saison sa reproduction", in *Salon international de la filière caprine - Capr'innov*, Niort, France; hal-03238643<https://www.capgenes.com/wp-content/uploads/2018/02/Traitements-photop%3%a9riodiques-v3.pdf>

la réussite d'une lactation longue que d'une IA mais de façon spécifique aux deux techniques. Une bonne détection des chaleurs permet aussi, comme en élevage bovin, une réussite de l'IA. Certains éleveurs recourent à un **bouc vasectomisé** pour marquer les chèvres. De ce fait, de jeunes mâles trouvent à être valorisés en élevage et ne sont pas mis à mort de façon précoce. Leur nombre demeure toutefois très limité.

### 3.3.3 Les freins et leviers

Le développement de semences sexées a démarré il y a trois ans. Le taux de réussite de ces IA descend à 45% mais le nombre de femelles naissant de cette sélection préventive est de 99% selon les dires de la société productrice de semence française. L'IAS diminuerait donc le nombre de mâles naissant de façon significative mais augmente le taux d'échecs de reproduction. Les doses ayant subi plus de manipulations sont plus sensibles et plus diluées comme dans la filière bovine. Elles sont également moins nombreuses. Tous les boucs ne sont pas sexables. Le coût de ces semences est également un frein à leur usage. La technologie est brevetée et la société détentrice demande une intervention de 20 euros pour opérer le sexage des doses. Actuellement une seule société américaine fait cette opération. Il n'y a pas d'agrément en caprins contrairement aux deux plateformes de sexages agréées dans la filière bovine française. Une précommande des éleveurs a été passée car étant donné le coût de production des semences, leur vente doit être assurée. Après un test en France, une offre à l'exportation sera ouverte.

L'accès à ces semences est également complexe. Il faut être un éleveur adhérent à la société productrice de semence pour en bénéficier. Les éleveurs participent alors à l'effort d'amélioration génétique et paient donc tous 14 euros pour n'importe quelle dose. Les éleveurs non français peuvent acheter des paillettes dont le prix varie de 10 à 40 euros selon le bouc. Les chevriers belges soulignent qu'ils ont payé entre 20 et 50 euros de plus par dose entre 2020 et 2021 alors que la firme n'a pas changé ses tarifs. Un intermédiaire augmente donc sa marge. Il serait possible, par l'intermédiaire de l'AWé d'adhérer à Capgène et de participer au schéma de sélection et à la collecte de phénotypes en échange d'un accès aux semences à un prix similaire à celui des autres adhérents. Il est également possible d'entrer dans un programme européen de création génétique mais dans ce cas, il faut pouvoir évaluer génétiquement le troupeau belge. Un service devrait être mis en place. Notons qu'un contrôle laitier en élevage caprin a été mis en place il y a quelques années selon l'AWé. Gratuit au début, le service est devenu payant. Les éleveurs n'y ont plus fait appel. Il faut donc travailler aussi sur la notion de « service » rendu aux éleveurs à l'instar de la dérive du terme dans le cadre de la relation au marchand de bêtes de l'élevage bovin. Un génotypage d'une partie du cheptel peut aussi être envisagé. Le coût est de 40 euros par animal. Le contrôle laitier procède par analyse d'échantillons donc les coûts sont multipliés. Si le génotypage fournit une valeur génétique de l'animal, il ne permet pas son « pilotage ». Une structuration du secteur caprin et une mise en commun de leurs demandes sont à mettre en place pour permettre, éventuellement, aux structures encadrantes telles que l'AWé ou la SOCOPRO de soutenir la démarche d'adhésion à Capgène et accéder plus facilement aux semences et doses sexées.

On peut également s'interroger sur l'abondance de chevrettes à naître si les mâles sont supprimés de l'équation.

*Le problème du sexage, on le fait en bovin, c'est un coût. On pourrait le faire en chèvre, ça aurait un coût aussi. Mais le problème, c'est que ça va amener sur le marché deux fois plus de chevrettes que ce qui a besoin. (Chevrier, octobre 2021)*

Le taux de réussite limité endigue-t-il l'abondance des animaux si le taux de prolifération du cheptel est bon (1,7 ou 1,8 selon les normes entendues et la littérature) ? La mise en place d'une limitation structurelle due à un défaut technique mais engageant des frais de reproduction est-elle souhaitable ? Outre le recours à l'IA qui ne satisfait pas les partisans de la monte naturelle, les coûts majorés sont-ils contrebalancés par la non-élimination des mâles ? Éthiquement c'est certain mais économiquement, c'est plus problématique. La balance entre ces valeurs et les priorités individuelles des éleveurs est ici en jeu.

Le nombre d'inséminations à mettre en place est également un frein. La technique demande un apprentissage, du temps et du matériel. Lorsque l'on voit une cage d'insémination de caprins en usage, on comprend rapidement le temps de main-d'œuvre nécessaire et la manipulation des animaux que cela requiert. Un éleveur souligne : *Le problème c'est les gros. Les gros élevages, ça coûte trop cher et c'est trop de boulot l'insémination.* (novembre 2021)

Un autre précise : *C'est très compliqué à mettre en œuvre sur des gros troupeaux. Et des p'tits troupeaux, ils ont leur petit marché de niche pour les mâles et tout ça. Parce qu'ils connaissent toujours bien l'un ou l'autre. Et donc ils ne vont pas adhérer mais sinon ça pourrait être une solution* (novembre 2021)



III. 60: Cage d'insémination caprine, source:

[https://www.google.com/url?q=https://www.reussir.fr/chevre/loiseau-cage-dinsemination-caprine&sa=D&source=docs&ust=1644580601634865&usg=AOvVaw3jGhTVJBCVrPxXNcxOvd\\_X](https://www.google.com/url?q=https://www.reussir.fr/chevre/loiseau-cage-dinsemination-caprine&sa=D&source=docs&ust=1644580601634865&usg=AOvVaw3jGhTVJBCVrPxXNcxOvd_X)

La technique de l'IA ne répond pas à une demande de tous les chevriers. Les éleveurs avec un plus petit cheptel et souvent également fromagers mettent en exergue l'importance de travailler « au naturel », dans le respect des cycles des animaux et de leur reproduction. L'IA et le désaisonnement ou encore le traitement lumineux n'entrent pas dans ce schéma de représentation de la profession et de la domestication. Ce refus se traduit parfois par un rejet de toute connaissance en la matière.

*En chèvre le sexage n'existe pas et les inséminations sont très compliquées. Enfin le taux de réussite est faible par rapport à des bovins par exemple. Euh, et, et oui. Et pour que les inséminations en chèvre fonctionnent le mieux possible, il faut faire des groupements de chaleur.* (Chevrier, octobre 2021)

Les techniques de groupement des chaleurs nécessitent, selon les protocoles, de recourir à des hormones, ce qui est contraire au cahier des charges bio.

### 3.3.4 Récapitulatif

La production des semences sexées pour l'insémination des chèvres est un procédé récent dont la délicatesse limite la quantité. Le coût de ces doses sexées est élevé (de 20 à 50 euros) et elles ne sont, par ailleurs, pas produites en Wallonie. L'IA nécessite un savoir-faire que les chevriers acquièrent mais le taux de réussite de l'opération varie de 50 à 70% et tombe à 45% lorsque la semence est sexée. Le contexte d'élevage et la sélection des animaux est fondamental dans la réussite d'une insémination. Les chevriers demandent qu'un suivi technique leur soit fourni afin de les appuyer dans leur quotidien. Cette pratique, si elle limite le nombre de jeunes mâles à naître, génère un surcroît de chevrettes. Ces jeunes femelles inutiles à la relève du troupeau deviennent excédentaires et risquent de connaître le sort de leur frère à la naissance. Les chevriers avec un plus petit cheptel préfèrent travailler en respectant le cycle naturel des animaux et privilégient la monte naturelle. La solution préventive de l'IAS ne leur convient donc pas du tout et n'est pas envisageable.

### 3.4. Solution directe : engraisser les chevreaux

Comme déjà indiqué, il n'existe pas de circuit long d'engraissement du chevreau en RW. Il n'y a pas de dispositif de ramassage des cabris, pas de centres de rassemblement, pas de centres d'engraissement. Cette filière longue existe en Flandre, en France, aux Pays-Bas notamment. Ces circuits sont empruntés par les chevriers wallons dès que l'opportunité se présente à eux. S'apparentant à un bricolage occasionnel, cette pratique dépend du nombre de chevreaux produits, du coût du transport, du tarif proposé pour les jeunes mâles.



Ill.61 : Chevreau dans son espace à quelques jours de la naissance, RW, novembre 2021.

*Moi je viens du centre de la France donc là-bas les éleveurs de chèvres il y avait des engraisseurs qui collectent les chevreaux à 3 jours ou un peu plus et qui élèvent des chevreaux et qui après gèrent ça or ici il n'y a pas ce système là à notre connaissance, ce circuit-là n'existe pas ici et en tout cas pas ici dans la région. Nous ce qu'on a entendu dire c'est que la plupart des éleveurs gardent quelques chevrettes pour le renouvellement et puis les autres ils leur donnent un coup de bois sur la tête à la naissance quoi voilà même dans les gros élevages, les chevreaux sont mis dans des grosses caisses et on injecte du gaz carbonique et ils sont envoyés à l'équarrissage. Je ne me voyais pas faire ça mais on tue quand même une petite dizaine. (Chevrière, juillet 2021)*

L'absence de ramassage pousse à l'euthanasie des jeunes mâles ou mobilise les éleveurs à trouver d'autres pistes pour un maximum de petits boucs. Si le ramassage est souhaité par nombre d'éleveurs fromagers, le sort réservé aux chevreaux qui empruntent cette filière longue d'engraissement suscite quelques questions concernant leur transport et leurs conditions de vie dans des centres d'engraissement à l'instar des suspicions à l'encontre de la filière d'engraissement des veaux industriels. Plusieurs chevriers livreurs ou fromagers ont mis en place leur propre méthode et circuit d'engraissement des chevreaux à la ferme. Nous allons analyser cette pratique qui demeure confidentielle en nous basant sur les données empiriques collectées auprès des acteurs de la filière

caprine que nous avons rencontrés. Ces données seront mises en perspectives et nourries de la littérature étudiant le redéploiement de la filière caprine française et les modes de consommation de viande caprine en Europe. Nous aborderons ainsi la gestion des animaux, leurs coûts de production, leur transport, leur abattage et le circuit de commercialisation mis en place en ce compris le prix des différents produits issus de leur chair. Nous nous intéresserons également au consommateur car se nourrir de chevreau n'est pas inscrit dans la culture wallonne au même titre que l'élevage caprin n'est pas considéré comme traditionnel. Pour autant s'agit-il là d'un présupposé potentiellement « déverrouillable » ou d'une impossibilité de développement de ce produit et de ses circuits courts ou longs ? Les données issues d'une enquête certes limitée mais indicative nous permettront d'évaluer la pertinence d'établir une filière longue du chevreau en RW au regard des habitudes alimentaires des habitants et de leurs représentations du chevreau.

### 3.4.1 Elever des chevreaux à la ferme : approche zootechnique

Selon la conduite d'élevage, les chevreaux naissent une fois l'an en février/mars ou plusieurs fois en élevage désaisonné. Les critères de sélection des animaux qui seront gardés varient : le poids, le deuxième mâle ou plus d'une chèvre dans la même portée, l'espace disponible. Cette sélection pose un problème éthique aux éleveurs malgré tout.

*En fait je me donne bonne conscience avec ces 100 là. C'est dégueulasse. Mais inconsciemment c'est un peu ça. J'en garde un peu donc je me dis « ben ça va, j'en garde ». (Chevrier, octobre 2021)*

Les chevreaux reçoivent d'abord du colostrum de leur mère si ce dernier est de bonne qualité. Un éleveur donne trois prises de colostrum équivalentes à 15% du poids du cabri. Ils sont ensuite nourris différemment selon les choix des éleveurs. Certains sont élevés sous la mère, d'autres reçoivent du lait en poudre ou du lait de vache bio. Des biberons multitétines sont utilisés pour nourrir plusieurs jeunes en même temps. L'apprentissage, l'habituation et l'utilisation du matériel ne sont pas toujours aisés. Très fluide, le lait en poudre fuit des tétines. Il demande également une préparation car il doit être chauffé, mélangé et stocké. Les jeunes élevés au pis sont sujets à des problèmes de « mou » car ils disposent d'un lait très riche en permanence. Ce problème ne touche pas autant les animaux élevés au biberon car ils reçoivent une moindre quantité de lait. Les animaux élevés au pis peuvent également être séparés la nuit de leur mère pour limiter leur surconsommation. Différents produits stimulant l'immunité des chevreaux sont également ajoutés, tels que l'huile de poisson par exemple. Le lait de vache « yaourté » acheté nécessite du temps de transport régulier mais aussi un entretien soigneux des bidons de transport. L'avantage de recourir à ce produit local et sur lequel les éleveurs insistent est le gain d'autonomie. « C'est une matière première que l'on maîtrise » affirme l'un d'eux. L'inconvénient est que la pratique se fait souvent sous le manteau. En contrat avec une laiterie, le laitier bovin ne peut souvent pas vendre son lait à un quidam même si les quantités sont minimes. Un arrangement est souvent conclu car le lait est acheté à meilleur prix que par la laiterie : 0,50 euro/litre. La facture s'élève souvent à 3500 euros de lait par an pour un élevage de 80 chèvres, une cinquantaine de chevreaux mâles et les chevrettes de relève.

*Si on part de la période de la conception, nous on a un seul lot de mises bas. Toutes les chèvres sont mises à la reproduction début octobre. On a envie d'avoir des mises-bas sur les 10 premiers jours de mars. L'idée est d'avoir quelque chose de très groupé pour ne pas avoir à gérer des chevreaux retardataires. On doit quand même en gérer tous les ans mais cette année on avait un peu mieux géré ça. Tout est arrivé relativement en même temps. Une fois que la mise-bas démarre, on laisse de toute façon un chevreau sous la mère et le ou les chevreaux supplémentaires sont élevés au biberon. Nous, on a des petits parcs. On fait plus ou moins 7 parcs dans lesquels on tient 7 chevreaux parce que l'on a des multitétines de 7 et donc on n'a*

*fait jamais plus que 49 ou 50 chevreaux élevés au biberon. Quand la chèvre met bas, que ce soit le chevreau qui reste sous la mère ou celui qui va être enlevé, on leur donne un biberon de colostrum. On teste le colostrum de la mère avec un réfractomètre. Si le colostrum est bon : le colostrum de la mère. Mais s'il n'est pas bon et que ce jour-là on a eu d'autres chèvres qui avaient un colostrum correct alors voilà. Si c'est un mâle ou une femelle, la question ne se pose pas, c'est le même : le mâle reste sous la mère et la femelle sera élevée au biberon parce que justement comme on fait du chevreau de lait, on préfère vendre du chevreau élevé sous la mère parce que, d'une part, il pousse plus vite et parce que si c'est une viande de chevreau plus ... (Chevrière, juillet 2021)*

*En plus du lait, ils ont un petit râtelier de foin. Pour les chevreaux de boucherie, comme ils partent entre 6 et 8 semaines, ils n'ont pas vraiment le temps. Une chicotte un peu de foin. c'est la période durant laquelle ils apprennent à ruminer et donc ils vont chercher spontanément des trucs qu'ils chiquent assez longtemps. Une grosse partie des chevreaux reste à l'étable. (Chevrier, octobre 2021)*

*Parce qu'en fait, si tu regardes le manque à gagner, si tu ne transformes pas le lait, c'est quand même important, les frais que tu as en plus pour nourrir le chevreau. Avant on était à de la poudre de lait et cela nous coûtait un pont. Maintenant on travaille avec du lait de vache bio que l'on va chercher chez un agriculteur du coin mais cela fait quand même plusieurs milliers d'euros par an de lait plus le transport et le travail donc si tu calcules le manque à gagner et les frais que l'on a en plus, on ne couvre pas. En vendant les colis, on ne couvre pas. On ne couvre pas. Bon c'est toujours mieux que de ne rien faire du tout mais ... (Chevrier, juillet 2021)*

Les repas sont distribués plusieurs fois par jour ou sont disponibles à la louve en continu. Les chevreaux sont souvent séparés des mères à la naissance surtout dans les grands troupeaux laitiers. Les éleveurs comparent leur pratique avec l'élevage bovin laitier. Ils sont placés en nurserie après être restés quelques heures avec leur mère qui les lèche, ce qui déclenche la lactation. Le prix de la poudre de lait est estimé à 5 ou 6000 euros la tonne par des éleveurs bio.

*On couvre nos charges, on ne va pas dire qu'on perd de l'argent. Si tu regardes juste les frais chevreaux donc le lait, le matériel, les choses comme ça alors, à ce moment-là, il y a du bénéfice. On fait plus que couvrir les charges mais ce bénéfice ne couvre pas entièrement le manque à gagner du lait. Si on prenait l'option de dire « on tue tout le monde à la naissance sauf nos chevrettes d'élevage » et on fait tout le lait et passer en fromage, alors bien entendu on gagnerait beaucoup plus économiquement que d'élever nos chevreaux mais, à élever les chevreaux, on ne perd pas d'argent je veux dire. (Chevrier, juillet 2021)*

*Le problème, c'est que c'est aucunement rentable. Aucunement. Des chevreaux pour la boucherie. On a fait notre calcul. Si je ne comptais que le lait qu'ils avaient bu, donc je ne comptais pas notre temps, l'eau et le foin. C'était que le lait parce-que ça clairement en bio, ça coûte très cher. Je me retrouvais avec (rire), avec un coût de production de fou. Et puis derrière, les problèmes d'abattage. Et l'emballage. Parce-que on voulait faire tout le truc en bio. Et on se retrouvait avec de la viande de chevreau à 35 euros du kg non désossée. On ne saurait pas garder tout pour nous. C'est vraiment triste parce que c'est de la viande excellente et formidable. Vraiment. (Chevrier, novembre 2021)*

Combien un chevreau coûte-t-il ? Le prix est variable selon le type d'aliment et la technique de nourrissage des jeunes. Une évaluation des coûts récente a été proposée pour les différentes techniques par une étude PEP Caprin (2019<sup>241</sup>) :

Un exemple de plan d'alimentation lactée (un peu plus de 200 l de lait) :

AGE	QUANTITÉ DE LAIT DISTRIBUÉE	NOMBRE DE REPAS
0 - 3 jours	0,5 à 1	3
3 - 7 jours	1	2
7 - 15 jours	1,5	2
15 - 45 jours	2,5	2
45 - 60 jours	1	1

Tableau 17: Plan d'alimentation lactée pour l'engraissement des chevreaux, source: <http://www.aurafilieres.fr/wp-content/uploads/2020/03/2019-PEI-TALC-Comment-Allaiter-ses-chevreaux.pdf>

L'usage d'un aliment en poudre est évalué à 83 euros en conventionnel et à 149 euros en bio/jeune animal (tableau 18). Le coût de 100 l de lait en poudre est évalué à 30 euros par A. Poncelet<sup>242</sup>.

POSTE DE CHARGE	COÛT AVEC POUDRE CONVENTIONNELLE	COÛT AVEC POUDRE CERTIFIÉE AB*
Temps de travail	23 euros (1 h 30 par chevreau rémunérés à 1,5 SMIC soit 15,05 euros/h en 2019)	23 euros (1 h 30 par chevreau rémunérés à 1,5 SMIC soit 15,05 euros/h en 2019)
Coût alimentaire (Perte de lait commercialisable)	29 euros (120 L de lait consommé à 15 % de poudre)	95 euros (120 L de lait consommé à 15 % de poudre)
Investissements matériels: allaiteur automatique	25 euros (2 500 euros sur 5 ans)	25 euros (2 500 euros sur 5 ans)
Autres (petits matériels, électricité, eau...)	6 euros	6 euros
<b>Total</b>	<b>83 euros / chevrete</b>	<b>149 euros / chevrete</b>

Tableau 18: Coût de l'allaitement des chevreaux avec un aliment en poudre, source: <http://www.aurafilieres.fr/wp-content/uploads/2020/03/2019-PEI-TALC-Allaiter-ses-chevreaux-%C3%A0-l'aliment-d'allaitement.pdf>

L'usage de lait maternel thermisé durant la phase d'allaitement est estimé à 231 euros/jeune (tableau 19). Attention que ce prix est évalué au prix de la valorisation du fromage. Si le coût est évalué au prix du lait vendu à la laiterie, ce coût est amoindri. Selon A. Poncelet, l'usage de lait de chèvre varie de 1 euro à 2,5 euros du litre en Wallonie pour un coût de 100 à 250 euros/bête consommant 100 litres de lait. Un éleveur vend son lait à 0,6 euro le litre. Le coût serait alors de 60 euros pour 100 litres.

<sup>241</sup> <https://www.aurafilieres.fr/engraisser-ses-chevreaux-a-la-ferme/>

<sup>242</sup> Poncelet A., 2019, *La filière viande caprine en Wallonie. Pistes de rentabilité et comparaison avec la France* TFE, Bachelier en agronomie finalité technique et gestion agricole, HEPN.

POSTE DE CHARGE	COÛT
Temps de travail	45 euros (3h par chevreaux rémunérés à 1,5 SMIC soit 15,05 euros/h en 2019)
Coût alimentaire (Perte de lait commercialisable)	168 euros (120 l de lait consommé à 2 euros / l en exploitation fromagère dont 30% de lait post-colostral non commercialisable)
Investissements matériels: thermiseur (type stérilisateur)	12 euros (1 200 euros amortis sur 5 ans)
Autres petits matériels, (eau, consommation électrique...)	6 euros
<b>Total</b>	<b>231 euros / chevrete</b>

Tableau 19 : Coût de l'allaitement des chevreaux avec du lait maternel thermisé, source: <https://www.aurafilieres.fr/wp-content/uploads/2020/03/2019-PEI-TALC-Allaiter-ses-chevreaux-au-lait-maternel-thermise.pdf>

Le lait acidifié de vache revient à 89 euros/jeune (tableau 20). A. Poncelet évalue ce coût à 50 euros pour 100l.

POSTE DE CHARGE	COÛT
Temps de travail	34 euros (2 h 15 par chevreaux rémunérés à 1,5 SMIC soit 15,05 €/h en 2019)
Coût alimentaire (Perte de lait commercialisable)	48 euros (120 L de lait consommé à 0,4 € / L)
Investissements matériels: cuve et bassin	0 euros (négligeable car ces matériels sont peu coûteux et ont une durée de vie élevée)
Autres (petits matériels, yaourt...)	7 euros
<b>Total</b>	<b>89 euros / chevrete</b>

Tableau 20 : Coût de l'allaitement des chevreaux avec du lait acidifié de vache, source: <https://www.aurafilieres.fr/wp-content/uploads/2020/03/2019-PEI-TALC-Allaiter-ses-chevreaux-au-Lait-acidifie-de-vache.pdf>

Dans son étude de, A. Poncelet évalue les frais d'engraisement d'un chevreau comme suit :

Charges			
Alimentation	Prix/L	Prix/sevrage (100L)	
Lait de vache	0,5€	50€	
<b>Lait en poudre</b>	<b>0,30€</b>	<b>30€</b>	
Lait de chèvre	1-2,5€	100-250€	
Fourrages			
Frais VT			
Charges	5€		
<b>Transports</b>	50€/lot	5€/cv	
<b>Abattage</b>		22,5€	
<b>Découpe</b>		15€	
<b>Transformation*</b>	Prix/kg		
Merguez	3,25€		
<b>TOTAL</b>		<b>77,5€</b>	

Tableau 21: Evaluation des charges totales de production d'un chevreau engraisé à la ferme, source: Poncelet A., 2019, *op.cit.*, p.18.

Notons également qu'en France, l'Idel<sup>243</sup> indique une hausse de 13% du prix des aliments d'engraisement de chevreaux sur une période d'un an en juillet 2021.

Le gain quotidien moyen des jeunes diminue après 12kg. Une fois sevré et ayant un bon développement, l'animal devient plus rentable. Il nécessite moins de charge de travail. La voie de l'engraisement des chevreaux à la ferme a été testée par différents chevrillers lesquels ont estimé l'opération non rentable et trop coûteuse en termes de main-d'œuvre pour un marché inexistant. Des éleveurs dynamiques soucieux de la vie des boucs et dégoûtés de devoir les tuer tous engraisent actuellement quelques animaux. Ils font des émules parmi leurs pairs qui réfléchissent à la mise en place d'un circuit court de viande de chevreaux qu'ils engraiseraient.

<sup>243</sup> Voir *Tendances Lait Viande*, n°332, octobre 2021.

*Alors pourquoi nous on fait ça ? Il y avait l'idée de respecter l'animal puisque lui ... et bien voilà la chèvre quand on leur enlève leur chevreau, c'est quand même des fois il y en a certaines qui vont pleurer pendant plusieurs jours à la recherche de leur chevreau et à la fois si on laissait tous les chevreaux on aurait pas eu de lait pour la transformation or c'est quand même la transformation du lait en fromage qui est notre gagne-pain. (Chevrière, juillet 2021)*

### 3.4.2 Abattage

L'âge de départ des animaux dépend de leur destination. Les « tondeuses de compagnie » sont sevrées à 2,5 mois et doivent peser minimum 18kg. Elles partent vers 3 mois au plus tard. La maturité sexuelle marque une limite pour les éleveurs qui élèvent des chevreaux très lourds, ce qui est assez rare (poids vif de 25 kg environ). Un maximum de 6 mois pour tuer les boucs est avancé. Les chevreaux de boucherie partent entre 6 et 8 semaines.

*C'est un âge idéal. Si tu veux le chevreau, c'est entre 12 et 15 kilos. C'est le bon poids pour faire de la viande de chevreau. Après ce qui se passe, quand il grandit c'est qu'il va faire plus d'os et donc tu as moins de rendement. Et donc le pourcentage de viande sur un chevreau sera moins important. C'est à ce moment-là que ça se tue. (Chevrier, juillet 2021)*

On parle alors de chevreaux légers. Ils ont moins de trois mois et pèsent entre 20 et 25kg. Leur rendement carcasse est de 49%. Ils donneront entre 5 et 6 kg de viande selon une éleveuse. Une éleveuse fromagère explique que c'est lorsqu'elle « commence à avoir moins de lait » que les cabris quittent la chèvrerie. Ses chevreaux sont lourds. Ils ont plus de trois mois et pèsent plus de 25kg pour un rendement carcasse de 47%. 8 à 9 kg de viande sont fournis par un chevreau lourd en France. Dans son cas, les chevreaux sont abattus illégalement à la ferme pour fournir 7 à 7.5 kg de viande par animal.

*On commence à abattre vers le 20 avril et on fait cela pendant 3 semaines : 25 chevreaux par semaine. On fait 4 abattages. Son compagnon poursuit : Au début on faisait de nous-mêmes. On n'était pas sur les mêmes quantités de chevreaux mais c'était fou... Moi, tuer un animal, ça ne me pose pas trop de problèmes mais se les enfile à la chaîne et en tuer 20 sur la journée ... Et là, moi, ça n'allait pas bien. J'y ai passé tous mes week-ends et ce n'est pas mon métier ! Je sais le faire mais je suis plus long alors qu'un boucher c'est tac tac. Donc on a rencontré des bouchers qui arrondissent leurs fins de mois en allant dans les fermes et en proposant ce genre de service. Ils viennent et en gros ça leur prend 3 à 4h pour faire 25 chevreaux, pour les transformer en carcasse. Elle précise : Ils viennent ici. Moi j'ai sélectionné les chevreaux. La chambre froide est libre. Je démonte mon armoire à fromages. On met des bacs pour pendre les carcasses. Elles refroidissent une nuit et le samedi, il vient découper. Dimanche matin, les colis sont mis sous vide et le dimanche après-midi je nettoie la fromagerie, les deux salles et on est reparti pour du fromage. (Chevriers, juillet 2021)*

Cette pratique est justifiée par le coût trop élevé de l'abattoir et de la découpe même si cet abattoir se situe à proximité. Les frais d'abattage sont évalués par les chevriers à 30 euros. Ceux de découpe sont estimés à 15 euros. La majorité des éleveurs s'associent avec un boucher pour faire le travail de découpe. Soit que ce boucher est également celui qui tue les chevreaux à la ferme soit qu'il se charge du transport des carcasses vers son atelier où l'éleveur retirera ses colis. A ces tarifs, les frais de transport s'ajoutent. Ils varient d'une exploitation à l'autre selon sa distance avec le lieu d'abattage et avec le boucher partenaire.

Les auteurs du projet « Abattoir à la ferme<sup>244</sup> » nous ont transmis les tarifs d'abattage à la pièce suivants pour les caprins (Tableau 22) :

Wama Beef	38,5
Virton>25kg	38
Liège	35,5
Gedinne	30
Virton < 20kg	28
Ath	26,5
<b>Moyenne</b>	<b>33</b>

Tableau 22: Tarifs à la pièce des abattoirs caprin de Wallonie, source:

Les animaux sont abattus sur les lignes d'abattage des ovins en Wallonie.



III.62 : Sites d'abattage des ovins/caprins et couverture territoriale à 45 min, source: ULiège, 2022, *Les opportunités de développement de l'abattage à la ferme en Wallonie*, version provisoire

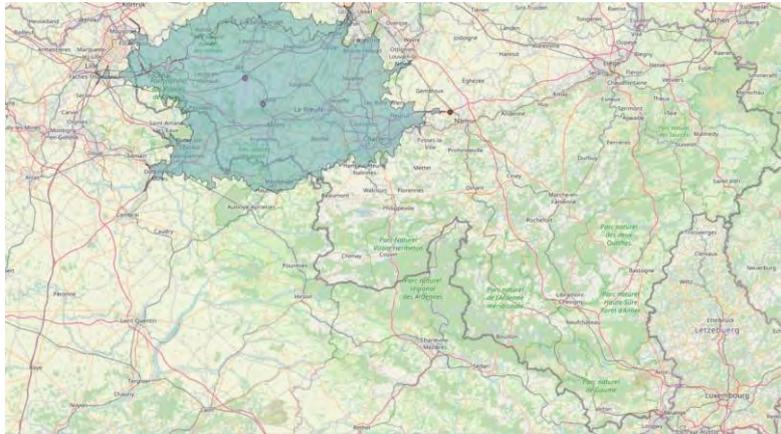
Les chevrriers cherchent à diminuer les frais de l'abattage des chevreaux et proposent, comme cela se pratique en France, que les chaînes d'abattage des lapins soient usitées. Les coûts diminueraient. Cependant, la couverture territoriale reste problématique. Un transport des chevrriers situés dans la région qui s'étire entre Jodoigne, Gembloux, Charleroi, Beaumont et Chimay dépasse 45 minutes. Ceci résulte notamment de la fermeture de l'abattoir de Charleroi. Le manque de lieux où abattre les animaux pour les éleveurs est problématique. Autoriser l'abattage à la ferme faciliterait le travail de ces chevrriers qui engraisent leurs animaux mais les coûts devront également être maîtrisés. Les colis produits à la ferme dans un circuit informel sont vendus à 15,5 euros/kg.

*Nous, en bio, si on voulait élever les chevreaux, ça nous coûte 200 euros de lait. L'abattage, ça il faut 30 euros. Et il y a encore des pertes. On arrive à à peu près à 30 euros du kg minimum. (Chevrrier, novembre 2021)*

*Ben c'est là qu'on arrive au plus gros des problèmes. Ce que à l'abattoir en Belgique, on nous demande le même prix que pour tuer un agneau. Donc c'est 30 euros en moyenne. Donc ça*

<sup>244</sup> ULiège, 2022, *Les opportunités de développement de l'abattage à la ferme en Wallonie*, version provisoire

veut dire qu'on nous demande 30 euros pour tuer un animal qui vaut pas ça ou qui vaut ça plus ou moins. (...) si on va dire que le chevreau vaut 30 euros valeur viande, il me coûte déjà, je vous ai dit 40, après il y a peut-être moyen de faire des économies d'échelle, de regarder à tout et d'essayer d'arriver à ce que on fasse plus ou moins « pouf ». On va dire ça comme ça parce que, moi, j'ai pas besoin de gagner. On gagne sur le lait des chèvres. A la limite si on fait plus ou moins « pouf » c'est pareil. Après si on le valorise en plats préparés pour ça il y a peut-être moyen que de 30 euros on passe à 60. Mais de toute manière quand ça vaut 30 et qu'on fait plus 30 pour le tuer, enfin pour aller à l'abattoir avec, c'est foutu. En France ou en Hollande, apparemment, ils passent des chevreaux dans les lignes d'abattage lapin à peut-être 3 euros. *Ben si on fait ça, on résout le problème du chevreau.* Faut pas chercher plus loin. C'est simple comme bonjour. (Chevrier, octobre 2021)



Ill.63 : Sites d'abattage cynicole et couverture territoriale à 45 min, source: ULiège, 2022, *op.cit.*

Comme l'indique cette carte (ill.63), la solution d'abattre les chevreaux sur des lignes cynicole diminuerait le prix de la mise à mort mais le transport serait nécessaire car ces lieux sont encore plus rares que ceux destinés aux ovins.

*Tous les petits abattoirs du coin ferment au fur et à mesure et ça devient des énormes structures qui sont rattachées à leur élevage à eux et c'est vraiment, ils tournent maintenant en circuit fermé. Telle société qui vend dans tel ou tel magasin à tel ou tel poulailler qui ont un abattoir et eux, ils vont pas passer leur temps à téléphoner. Je vais dire, j'ai 50 chevreaux à zigouiller mais je veux pas donner de trop parce-que c'est pas rentable. Et puis euh ben non parce-que l'AFSCA. Enfin non. C'est des emmerdes pour rien du tout.* (Chevrier, novembre 2021)

*Ce qui manque, ce qui serait bien je vais dire, dans une décision ministérielle, c'est la possibilité d'abattre le chevreau ici à la ferme, ça c'est sûr. Si on *pouvait abattre les chevreaux directement à la ferme sans devoir faire venir un vétérinaire, sans avoir de frais annexes, ça serait déjà bien. Ça serait déjà une piste j'vais dire pour que les p'tits éleveurs, comme nous en tout cas, puissent valoriser ce circuit-là. Maintenant, un gros élevage de 2000 chèvres, il se retrouvent avec 500 chevreaux un truc du genre et ce ne serait pas possible.** (Chevrier, novembre 2021)

*Une fois qu'on a résolu ce problème de 30 euros de frais d'abattage, pour moi on a résolu les trois quarts du problème. Après, c'est à chaque éleveur à se dire ben voilà je consacre du temps pour élever mes chevreaux et pour après aller rechercher les carcasses et les valoriser. Alors comment, ben ça c'est à chacun à se bouger un peu. Nous, on a un petit magasin à la ferme ben pourquoi pas faire des préparations des plats préparés euh des saucissons, euh tout ce*

*qu'on veut hein. Quand on va en vacances en France euh on a tous été au marché, aller acheter des saucissons de, d'âne, de n'importe quoi. (Chevrier, octobre 2021)*

*Il y a beaucoup de va et vient avec l'abattoir et la boucherie. J'ai pensé faire un abattoir à la ferme mais les normes AFSCA sont trop pesantes. S' il y avait un camion ce serait pas mal non plus. Ici, les Hollandais me prennent mes chevreaux mais par 40 ou 50 à la fois. Il faut les engraisser une semaine ou 2 avec les boucles électroniques et ils paient 3 euros pour 15 jours. Ce n'est pas normal. En plus, c'est le démarrage qui demande le plus d'efforts. L'an passé, j'ai vendu au Luxembourg. Il y a des Portuguais. Toutes les pistes sont bonnes à prendre pour le chevreau. Les gros frais sont à l'abattage et à la découpe. Pour 10 chevreaux, j'en ai à peu près pour 1000 euros. Pour m'en sortir, je ne compte pas mes heures. Je fais pour ne pas devoir les ... parce qu'un jour cela va caler. Quand on les engraisse un mois, ils sont aussi tués mais c'est pas la même chose. Il y a un but au final. Tu vois un mâle comme ça c'est pas gai. C'est surtout au niveau de sa vie qui a un sens et sa mort aussi. Et nous, on est pas là pour tuer à la naissance. (Chevrier, novembre 2021)*

Une diminution des coûts d'entretien des chevreaux pourrait être prise en charge par la laiterie. Une légère augmentation des prix de vente des fromages pourrait venir en soutien de la production de viande comme dans la filière bovine à ceci près que la filière viandeuse caprine est inexistante. La laiterie pourrait également bénéficier d'une meilleure image.

*En achetant (point de vue du consommateur) notre fromage un peu plus cher, on contribue à l'élevage de chevreaux dans des conditions optimales. Maintenant le problème qu'il y a, c'est que en faisant comme ça, je suis certain qu'au lieu de nous donner soixante cents, ils vont nous dire « on vous donne 58 et voilà ». Parce qu'ils ont toujours plus facile de répercuter chez nous parce que nous on ne dit rien à la grande surface parce que la grande surface fait pression Tout le monde garde sa marge mais nous, pas spécialement quoi. (Chevrier, novembre 2021)*

Certains éleveurs contrebalancent les coûts de l'engraissement des chevreaux et de la valorisation de leur viande par la vente des boucs reproducteurs à environ 250 euros.

*On en fait une dizaine que l'on vend à nos clients ici, que je vends en fait à perte. Mais quand je peux fin j'peux compenser ça par le fait que je vends des reproducteurs, donc ce sont des candidats reproducteurs j'vais dire qui sont élevés. Et puis ceux qui ne sont pas partis ou bien qui n'ont pas les critères que je souhaite, partent en colis de viande quoi. Ça nous coûte 30 euros du kg mais on vend à 20. On vend à perte et on compense. (Chevrier, novembre 2021)*

Notons enfin que les résultats de l'étude Valcabri<sup>245</sup> montrent que le croisement des chèvres laitières avec une race viandeuse n'a que très peu d'impact sur la production viandeuse des chevreaux. Leur poids est similaire. La conformation de la carcasse est légèrement modifiée : plus trapue, moins allongée. La couleur ne varie pas non plus. Le croisement ne constitue donc pas une voie d'amélioration de la valorisation des chevreaux.

### 3.4.3 Circuit de commercialisation

Si les fromagers disposent majoritairement d'une clientèle directe qui se rend à la ferme et/ou au marché, il n'en est pas de même pour les chevriers laitiers. Le nombre d'animaux étant plus conséquent également, l'engraissement des chevreaux semble également plus compliqué. Ce n'est pourtant pas impossible non plus car certains d'entre eux testent la mise en place d'une clientèle de consommateurs et de restaurateurs pour un ensemble de produits variés. Si les fromagers vendent

---

<sup>245</sup> Étude présentée lors d'une conférence dans le cadre du salon Capr'inov.

souvent des morceaux de viande de chevreau selon une découpe classique de l'animal<sup>246</sup>, d'autres testent des préparations comme les burger en mélangeant le haché de chevreau et de porc, les merguez, le jambon fumé, le saucisson, le plateau pour fondue. Une éleveuse récupère les graisses des chevreaux et chèvres de réforme. En les faisant fondre et en ajoutant de l'huile végétale et des huiles essentielles, un onguent est préparé pour le soin des mamelles des chèvres. Elle se lance maintenant dans la fabrication de savon. Il reste malgré tout des déchets d'abattage tels les pattes, la peau et les os lorsque la mort est pratiquée à la ferme. Ces éléments sont souvent enterrés et parfois à regret car les peaux pourraient être tannées. Ce cuir de qualité servait autrefois à la confection de gants. Une filière artisanale pourrait être imaginée mais n'entrera-t-elle pas en concurrence avec les abattoirs qui valorisent le cinquième quartier au détriment des éleveurs ?

*Rien que les peaux de chevreaux, c'est avec ça qu'on fait des gants. C'est un cuir vraiment extraordinaire. J'en jette 80 par an. C'est encore tout un travail, une filière mais ça pourrait être valorisé. Mais le tannage des peaux c'est quand même encore tout un métier. On n'en trouve plus beaucoup. Il faut trouver quelqu'un qui soit intéressé par ça. Et puis tu dois le faire vite. C'est une filière à installer. C'est vrai que c'est du cuir de qualité que c'est recherché mais bon... Il faut un artisan gantier mais aussi quelqu'un qui maîtrise toute la filière. Le tannage c'est un métier en soi. La plupart des gens qui travaillent le cuir et bien ils achètent leur cuir. Si tu veux faire un tannage un peu écologique et propre c'est encore plus compliqué. C'est très exigeant. Alors tu vas produire des gants d'une qualité extraordinaire mais à un prix qui sera tout aussi extraordinaire. Tout ça pour juste vendre à quelques nantis qui ont les moyens de s'offrir ce genre de truc. Et donc tu travailles pour des nantis. Ça devient un peu absurde. S'il y avait moyen de faire des gants pour Monsieur Tout-le-monde ce serait super mais ce ne sera pas le cas. (Chevrier, juillet 2021)*



III.64: Tableau des morceaux de viande valorisable sur une carcasse de chevreau coupée en trois dans les "cassettes" vendues en France entre 12 et 14 euros du kg, à gauche en découpe simple (83% de la carcasse hors abats), à droite en découpe élaborée (67% de la carcasse hors abats) source: <https://idele.fr/valcabri/>

Pour vendre leurs produits, quelques éleveurs ont tenté de s'associer et de proposer des ragoûts ou des cuisses confites, de transformer la viande. Le surcoût a rapidement mis un terme à l'opération.

<sup>246</sup> La découpe peut différer sur les épaules et les genoux. Un colis standard comporte une épaule entière, un gigot. Les ¼ de carcasses sont adéquats pour des repas de deux personnes. Entretien avec un commercial d'une grande firme française ramassant, engraisseur, abattant, transformant et commercialisant de la viande de chevreau à Capr'inov (novembre 2021).

Vendue à 15 euros du kg, la viande ne leur permettait pas de compter leurs heures de travail. Le produit est méconnu. Il est souvent comparé à l'agneau qui semble justifier que le chevreau soit éclipsé des boucheries.

*C'est compliqué à mort. J'ai fait le tour de tous les bouchers de la région. Je me suis fait remballé à plein d'endroits en me disant « oui mais on a déjà de l'agneau ». Ben oui mais c'est pas la même chose. Ils n'ont pas envie non plus de devoir se battre. Voilà ils font leur petit truc eux. Ils proposent de la viande que les gens demandent et c'est plus facile en fait. (Chevrier, novembre 2021)*

*Ce qui se passe, c'est que la viande de chevreau est connue des professionnels. Si tu parles à des bouchers et des restaurateurs, eux ils connaissent. Ils savent que c'est bon. Mais ça se vend difficilement. La réaction des bouchers c'est « oui, je vais en prendre un pour moi parce que moi, je sais que c'est bon mais, je ne vais pas essayer de le vendre car cela ne va pas partir ». En Belgique, il y a une méconnaissance du produit. (Chevrier, juillet 2021)*

Du chevreau est malgré tout commercialisé sur les étals des boucheries halal de Wallonie. Leur tarif cependant ne peut être concurrencé par les productions locales. Ces chevreaux sont issus de l'importation. Dans une boucherie halal de Namur fréquentée régulièrement par un membre de l'équipe, une viande étiquetée comme chevreau était vendue à 7,5 euros/kg ou à 9,5 euros du kg selon le type de morceau. L'étal comportait, en novembre 2021, des gigots et des épaules non désossés. Ce produit n'a pas été fréquemment observé en ce lieu<sup>247</sup>.

*Les boucheries Halal à Bruxelles, les chèvres et les chevreaux viennent de Hollande parce qu'ils sont obligés de les garder, parce que les éleveurs donnent 7 euros pour démarrer. Les frais d'abattage sont moins chers et alors ça revient en Belgique où on ne sait pas les concurrencer. (Chevrier, novembre 2021)*

Outre la méconnaissance du produit, la viande de chevreau est également confrontée à deux autres problèmes : la saturation du marché et la saisonnalité. La COVID a freiné l'exportation de viande de chevreau français. Les stocks se sont accumulés dans les congélateurs de l'hexagone et le marché s'est fermé à la Wallonie. La France perd des parts d'exportation de viande de chevreau vers l'Italie au profit de la Grèce<sup>248</sup>. Dans les pays du bassin méditerranéen, la consommation de viande de chèvre est courante. Le chevreau est un mets consommé notamment à Noël et à Pâques. La demande de ce produit est moindre en dehors de ces fêtes qui ne correspondent pas nécessairement au calendrier de la production. La viande de chevreau ne semble pas récolter un grand succès actuellement même dans les pays où sa consommation est dite « traditionnelle ». Un coût publicitaire est donc à ajouter à la production. Les éleveurs mentionnent alors l'intérêt de proposer des recettes, d'organiser des dégustations ou de faire appel à des grands chefs. Le consommateur adhérerait-il ?

*Je vois en France, toute la pub qu'ils font pour la viande de chevreaux. Chaque année, ils refont des campagnes. Mais ça coûte un pognon de fou aussi ça. On le voit nous à notre petite échelle, on paie une société via l'APAQ-W pour avoir une petite pub. Une petite pub comme ça dans*

---

<sup>247</sup> Une enquête micro-trottoire était prévue auprès des bouchers et restaurateurs. Le questionnaire est prêt mais la situation sanitaire n'a pas permis de mettre en place cet outil dans le cadre de ce rapport.

<sup>248</sup> INTERBEV, 2017, *Caractérisation de la filière viande caprine. Identification des acteurs de la filière viande caprine, analyse des flux d'animaux et des débouchés.* [https://www.interbev-nouvellequitaine.fr/\\_medias/AQUI/documents/rapport\\_etude\\_viande\\_caprine\\_septembre\\_2017.pdf](https://www.interbev-nouvellequitaine.fr/_medias/AQUI/documents/rapport_etude_viande_caprine_septembre_2017.pdf);

*Femmes d'aujourd'hui, sur les fromages de chèvre. Et il y a parfois un p'tit spot publicitaire mais ça coûte, ça coûte un bras hein ça. (Chevrier, novembre 2021)*

### 3.4.5 Y a-t-il des consommateurs ?

*Oh ben c'est les débouchés et, oui surtout les débouchés en tout premier. Il n'y a pas de marché oui. Maintenant, on demande beaucoup « Où est-ce qu'on trouverait de la viande de chevreau etc. sur Bruxelles. On ne sait pas répondre à ça, voilà. Maintenant s'il y avait quelque chose qui se développait peut-être que ça marcherait mais qui va s'engager à ça ? (Chevrier, novembre 2021)*

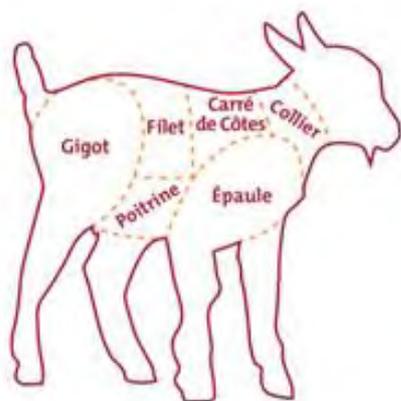
*Moi la seule viande de chèvre que j'ai mangée c'était en Afrique quand je faisais mes missions. Ils la cuisent hyper fort pour ne pas avoir de problème sanitaire. C'est du chewing-gum. J'aimerais manger du vrai chevreau pour savoir vraiment ce que c'est. (Responsable R&D filière bovine, juillet 2021)*

Certes la consommation de chevreau ne fait pas partie des habitudes alimentaires mais cela ne semble pas perdu ou joué d'avance. Il faut du temps aux éleveurs pour construire leur réseau de clients et écouler une centaine de colis mais une fois ce réseau constitué plus largement que dans leur cercle familial et d'amis, les consommateurs semblent adhérer à la proposition qui leur est faite. Leur achat s'effectue en connaissance de cause : ils savent comment les chevriers travaillent et soutiennent leur démarche. Cependant est-il possible d'envisager un produit qui ne se cantonnerait pas à cette niche, qui pourrait être visibilisé et promu afin de rendre peut-être crédible la mise en place d'une filière d'engraissement des chevreaux qui mettrait un terme à leur mise à mort précoce ?

*Il a quand même fallu gagner une clientèle chevreau et cela n'a pas été rien. Je veux dire les premières années, quand on a démarré avec 40 chèvres qui ont mis bas, on devait garder beaucoup de chevrettes parce qu'on était en croissance de troupeau et on a dû vendre la première année 20 ou 25 colis je crois. C'était surtout les copains. C'est que nous, on est en vente directe pour nos fromages et donc on sait être en contact avec de la clientèle. J'imagine un éleveur bovin qui ne fait pas de vente directe où va-t-il aller faire sa publicité. Moi je suis toutes les semaines sur des marchés et je rencontre 250 personnes toutes les semaines. Je mets un petit panneau, j'en parle mais ça se fait un peu tout seul. C'est ça qui fait la grande différence. Une part de notre métier, c'est le commerce. Je pense que si j'avais 20 vaches je pense que je pourrais vendre des veaux comme je vends des chevreaux. Un éleveur qui fait du lait et qui vend son lait à la laiterie n'a aucun contact avec la clientèle. Comment va-t-il faire? (Chevrier, juillet 2021)*

### 3.4.6 Connaissance et attrait de cette viande ?

Une bonne prise en compte de la qualité de la viande de chevreau passe par une meilleure compréhension des besoins et des souhaits des consommateurs. Pour cela, il semble indispensable de réaliser des études portant sur le comportement des consommateurs vis-à-vis de cette viande. Sa méconnaissance est-elle un frein ou peut-elle devenir une opportunité pour les chevriers ? Pour répondre à cette question, nous avons mis en place une enquête. Celle-ci ne se veut nullement



représentative mais constitue une première approche dont les résultats fournissent de bons indices pour évaluer la faisabilité de l'alternative à la mise à mort des jeunes caprins par leur engraissement.

Ill.65: Planche des morceaux de viande de découpe d'un chevreau, source: <https://i.pinimg.com/originals/c2/d4/5f/c2d45faa04d58c8ede3d44aafcaf73e1.jpg>

Cette enquête a été menée via les réseaux sociaux<sup>249</sup>. Nous avons rédigé un questionnaire (voir annexe) comportant X questions fermées et Y questions ouvertes nous permettant de cerner le profil des consommateurs, leur fréquence de consommation de viande de chevreau, leur évaluation de cet aliment, leurs modes de consommation et les représentations qui lui sont associées. 302 répondants ont complété entièrement le questionnaire. Tous vivent en RW. 58% (n 175) des répondants étaient masculins et 42% féminins (n 127). 68 % des répondants ont plus de 45 ans et 65 % sont dans la vie active ; 9% sont dans le secteur de l'agroalimentaire au sens large. 51 % des répondants consomment de la viande quotidiennement (n 155) et 43% plus d'une fois par semaine (n 131). Aucun ne s'est déclaré non consommateur de viande (voir ci dessous).

Tableau 23.: Profil des participants à l'enquête « habitudes de consommation de viande de chevreau ».

Age	#	%	Profession	#	%	Formation	#	%
< 18 ans	1	0	Etudiant	17	6	Primaire	8	3
18 - 24 ans	25	8	Ouvrier(e)	27	9	Secondaire professionnalisant	55	18
25 - 34 ans	35	12	Employé(e)	72	24	Secondaire généraliste	73	24
35 - 44 ans	35	12	Agriculteur/trice	18	6	Supérieur non universitaire	116	38

<sup>249</sup> Pour ce faire, le questionnaire a été mis en ligne par la plateforme EPISTO qui a également recruté notre population cible (des habitants de la RW nécessairement utilisateurs des réseaux sociaux) via les réseaux sociaux. Répondre à cette enquête ne génère aucune rétribution. En deux jours de présence de notre enquête en ligne, le quota initialement prévu de 250 répondants était atteint. Concrètement, Episto récolte des données via des publicités ciblées sur Facebook, Instagram ou Snapchat. Les internautes sont invités à cliquer et répondre à des questionnaires. Le tout de manière ludique, en reprenant les codes conversationnels des messageries. En moins d'une semaine, les données sont livrées au client via une plateforme. Le questionnaire est accessible via ce lien : <https://chat.episto.fr/?p=sandbox&s=20fdce81d2b1&lg=fr&test=1>. Les résultats sont accessibles via ce lien : <https://app.episto.fr/surveys/0645ff21f60d/charts>

45 - 54 ans	70	23	HORECA	8	3	Supérieur universitaire	50	17
55 - 64 ans	70	23	Enseignant(e)	15	5			
> 65 ans	66	22	Cadre	12	4			
			Indépendant(e)	16	5			
			En recherche d'emploi	10	3			
			Retraité(e)	78	26			
			Autre	29	10			

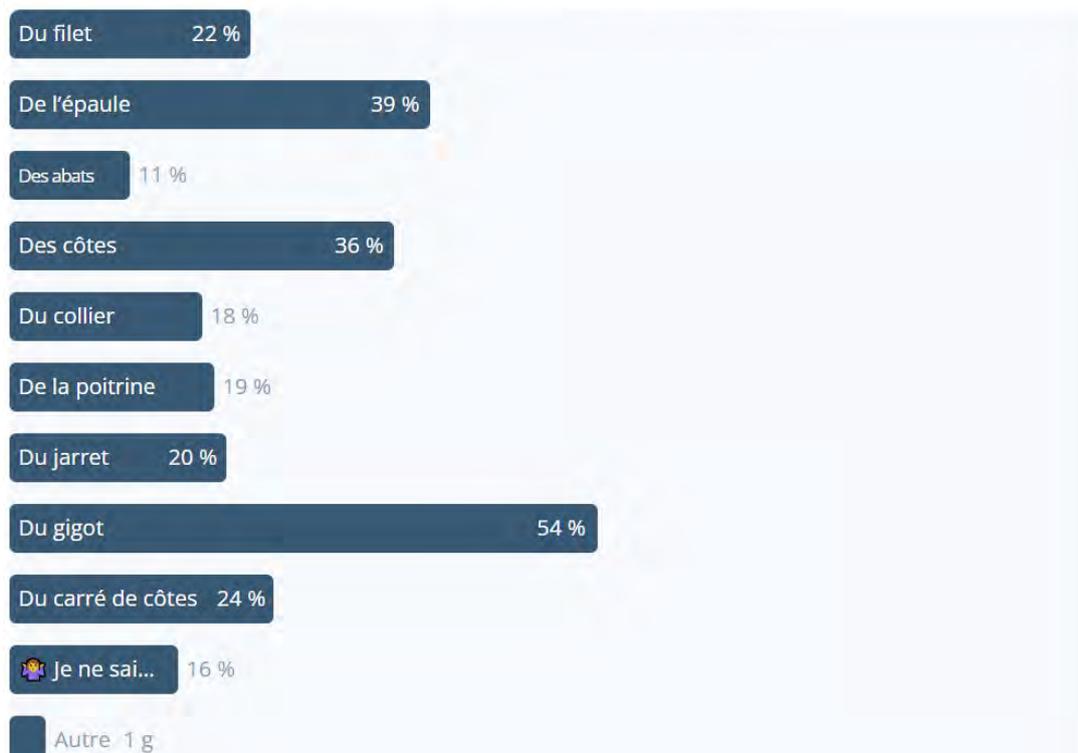
28% ont déjà consommé du chevreau (n 85) tandis que 2% ne savaient pas s'ils en avait déjà mangé (n 5). 22% des personnes interrogées ayant déjà consommé du chevreau (n – 90) consomment de la viande de chevreau plus d'une fois par an (n 20), 39% plus rarement (n 35) et 36 % n'en ont consommé qu'une seule fois (n 32). Les lieux de consommation les plus fréquents sont le domicile (36% - n 35/90) et à l'étranger (33% - n 32/90). 40% (n23/58) des consommateurs de viande de chevreau n'achètent pas leur viande. 39% (n 23/58) achètent leur viande de chevreau à la boucherie ou chez un éleveur.

Les morceaux de viande consommés sont multiples de même que les modes de préparation. Les recettes partagées dans le questionnaire sont multiples : tajine, rôti au four avec du miel, grillé au barbecue, à la broche, au curry, à la sauce Capri, en ou rizotto.

Q6

90 Réponses

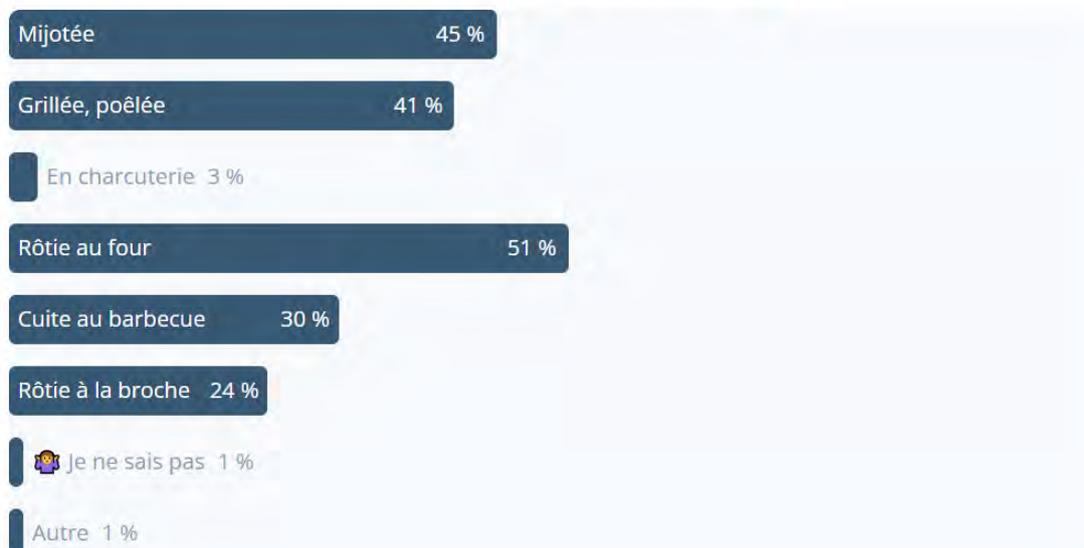
Quelle(s) pièce(s) de viande de chevreau avez-vous déjà mangée(s) ?



Q7

76 Answers

Et comment ces pièces de viande de chevreau étaient-elle préparées ? 🍷



Ill.66: Capture d'écran des résultats de notre enquête relative aux habitudes de consommation de viande de chevreau en RW, Réponses aux questions 6 et 7, <https://app.episto.fr/surveys/0645ff21f60d/charts>

Bien que ne disposant pas de données sur les origines des répondants, les images qu'ils évoquent, la mention de souvenirs et les lieux de dégustation ou de découverte de la viande de chevreau indiquent que certains répondants ont de la famille dans le pourtour du bassin méditerranéen. D'autres évoquent des voyages dans ces régions et en Afrique. Le goût pour le chevreau est inscrit culturellement en lien avec ces régions. Le type de carcasses préférées par les consommateurs de

viande caprine est influencé par leurs origines, leurs habitudes alimentaires, leurs traditions culturelles et religieuses, etc

Si nous regardons la répartition mondiale des caprins, nous constatons qu'environ 90 % des chèvres se retrouvent dans les pays en développement où la viande caprine est une importante source d'alimentation et même de revenu. Les immigrants provenant de ces pays sont d'importants consommateurs de viande caprine dans des pays comme le nôtre où les mets traditionnels sont souvent à base de bœuf, de porc ou de volaille. De plus, le secteur de la viande ovine et caprine souffre de la compétition internationale et de la fragilité du marché intérieur. La consommation saisonnière en décalage avec la production crée une opportunité pour les importations de produits ovin et caprin venant notamment de Nouvelle Zélande et d'Australie. Le changement d'habitudes alimentaires des jeunes se tournant vers la volaille et le porc contribue également à la chute de la consommation des viandes caprines<sup>250</sup>.

Plus le chevreau est âgé, plus la saveur de sa chair est marquée. La viande caprine est une viande de bonne qualité protéique. Elle est plutôt maigre comparativement aux viandes les plus courantes. Son taux de matières grasses contient peu d'acides gras saturés et son taux de cholestérol est plus bas que pour les autres viandes, notamment l'ovine dont l'aspect et les caractéristiques lui sont similaires, ce qui la rend intéressante pour les personnes soumises à un régime hypocalorique et hypocholestérolémique<sup>251</sup>.

H-L. Gagnon<sup>252</sup> rapporte des préférences de divers groupes de consommateurs. Ces préférences qui sont surtout basées sur les communautés de consommateurs et le poids des carcasses préférées pourraient se répartir de la façon suivante : Italiens et Grecs préfèrent la viande fraîche. Les premiers se tournent vers des chevreaux légers ; les seconds vers des chevreaux plus lourds. La consommation est festive : à Pâques et Noël. Dans notre enquête, l'Europe méditerranéenne a très clairement été évoquée par les répondants comme souvenir d'enfance ou de vacances que leur évoque la viande de chevreau.

Certains groupes d'Africains préfèrent des chevreaux plus âgés et de moindre qualité. Parmi nos répondants, certains ont consommé du chevreau ou de la chèvre en Afrique ou dans des restaurants africains. Les Arabes consomment des produits surgelés provenant de la Nouvelle-Zélande car ils proviennent de caprins abattus selon la méthode « hallal » qui respecte les rites musulmans. Les Mexicains préfèrent les chevreaux de lait pesant de 6,5 à 11,5 kg vivants. Les Chinois et les Coréens

---

<sup>250</sup> Mandolesi S., Naspetti S., Arsenos G., et al., "Motivations and Barriers for Sheep and Goat Meat Consumption in Europe: A Means-End Chain Study", in *Animals* 2020, 10(6), 1105; <https://doi.org/10.3390/ani10061105>  
Notons que ces auteurs indiquent également que, dans leur recherche bibliographique sur SCOPUS en novembre 2019, seuls 20 articles sur 181 furent sélectionnés. Pour les titres, abstracts et mots-clés, leur recherche fut codée comme suit : (1) "consumer" AND (2) "meat" AND (3) "sheep" OR "lamb" OR "goat" OR "ewe", AND (4) "preference" OR "perception". Parmi les 68 références de leur bibliographie comptant des articles généraux sur la consommation et la perception de la viande mais aussi sur leur méthode de recherche, seuls trois papiers mentionnent la viande caprine dans leur titre. Ceci illustre bien la pauvreté des recherches menées sur l'aval de la filière caprine en Europe.

<sup>251</sup> Valcabri, op. cit; Interbev, op.cit. <https://www.reussir.fr/chevre/la-viande-de-chevreau-confirme-ses-qualites->

[nutritionnelles#:~:text=La%20viande%20de%20chevreau%20confirme%20ses%20qualit%C3%A9s%20nutritionnelles,source%20de%20vitamine%20B12%20et%20de%20min%C3%A9raux%20essentiels.](https://www.reussir.fr/chevre/la-viande-de-chevreau-confirme-ses-qualites-nutritionnelles#:~:text=La%20viande%20de%20chevreau%20confirme%20ses%20qualit%C3%A9s%20nutritionnelles,source%20de%20vitamine%20B12%20et%20de%20min%C3%A9raux%20essentiels.)

<sup>252</sup> Gagnon H-L., 2000, "caractéristiques des chevreaux demandés par le consommateur", [https://www.agrireseau.net/caprins/documents/caracteristiques\\_chevreaux.pdf](https://www.agrireseau.net/caprins/documents/caracteristiques_chevreaux.pdf)

préfèrent les chevreaux de 27 à 32 kg vivants. Les Juifs préfèrent les chevreaux de 9 à 11 kg vivants pour abattage « kasher »

Les mangeurs de chevreau, occasionnels ou réguliers, ont globalement un avis positif voire très positif sur le goût de cette viande. 72 % d'entre eux (n 65) lui attribuent une note de minimum 7/10. Les qualités les plus souvent mises en exergue sont : sa saveur (58 %) et sa tendreté (62%). 47% (n 42) des mangeurs ne lui imputent aucun défaut. Dans leur étude des freins et leviers à la consommation de viande caprine et ovine en Europe (6 pays), Mandolesi et al.<sup>253</sup> indiquent également que les participants à leurs focus groups pointent un goût unique, un produit authentique et naturel, sain et festif. Les non consommateurs se disent dégoûtés à l'idée de manger ces viandes et au su de leur odeur et de leur aspect gras.



III.67: Capture d'écran des résultats de notre enquête relative aux habitudes de consommation de viande de chevreau en RW, Réponses à la questions 8, <https://app.episto.fr/surveys/0645ff21f60d/charts>

58% des consommateurs de chevreau (n 52) associent son goût à celui de l'agneau. Cette comparaison est soit favorable ou chevreau déclaré à la fois goûteux et délicat ou, à l'inverse, elle ne peut rivaliser avec le goût plus prononcé de l'ovin.

A l'instar des informations collectées dans notre enquête, le chevreau est comparé à divers autres produits d'origine animale :

- Comme l'agneau

Dans une enquête menée par Sande et al.<sup>254</sup>, des dégustateurs habitués ont goûté les gigots d'un agneau et celui d'un chevreau. Ainsi, sur le plan organoleptique, celui d'agneau s'avère plus juteux, rosé, au gras plus parfumé, alors que le chevreau présente une couleur plutôt grisée et une odeur « animale » plus prononcée. À la dégustation, la viande de chevreau est plus ferme, moins juteuse et plus filandreuse que celle d'agneau. Jugée plutôt un peu fade par les gastronomes, la viande de chevreau est préconisée, par les cuisiniers français, avec des épices ou des condiments assez forts mais les cuisiniers américains préfèrent généralement ajouter un seul assaisonnement au réputé chevreau du « Tennessee », ceci pour ne pas masquer la délicatesse de la chair de « chevreau ». Par ailleurs, cette dernière, est significativement moins grasse que l'agneau ; ce qui constitue un élément favorable à sa consommation par une clientèle de plus en plus soucieuse du maintien pondéral<sup>255</sup>. Concernant l'odeur, beaucoup de consommateurs ont relevé qu'il n'y avait pas de différence significative entre les deux viandes. On notera également que, dans notre enquête, la comparaison avec l'agneau met en

<sup>253</sup> Mandolesi S., et al., *op.cit.*

<sup>254</sup> Sande D., Epperson J., 2005, "The Relationship of Consuming Populations to Meat-Goat Production in the United States", in *Journal of Food Distribution Research*, n°36(1).

<sup>255</sup> Fischler C., 1990, *L'omnivore*, Paris: Odile Jacob.

avant le goût plus fin du chevreau. L'agneau est également évoqué comme jeune animal n'atteignant pas la maturité.

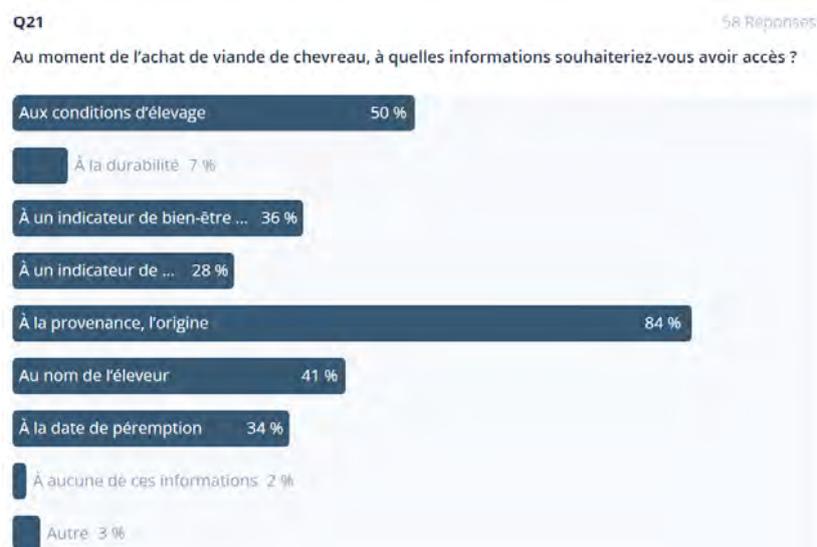
- Comme le bœuf

Les données qui suivent sont tirées d'une recherche réalisée à l'Université de Floride concernant l'acceptation par les consommateurs de la viande caprine<sup>256</sup>. Lors d'un panel formé de 600 consommateurs dont seulement 25 % avaient déjà consommé de la viande caprine, on a demandé d'évaluer des échantillons non identifiés de barbecue de viande caprine et de viande de bœuf. Pour ces consommateurs provenant de Jacksonville et de Tampa, la viande caprine fut préférée pour certains critères alors que le bœuf le fut pour d'autres. Globalement 42 % des répondants préféraient la viande caprine, 38 % le bœuf et 20 % n'ont pas fait de distinction entre les deux viandes. Ce qui démontre, selon ces chercheurs, qu'il n'y a pas de différence significative entre ces deux viandes et ainsi la viande caprine convenablement apprêtée se compare favorablement au bœuf.

- Comme du lapin

A 6 semaines, la viande de chevreau est tendre et blanche. Elle est maigre et non filandreuse à l'instar de la viande de lapin, écrit P. Burny (1994). Cette couleur blanche peut être conservée ultérieurement si les chevreaux restent alimentés au lait mais le goût sera plus marqué.

90 répondants consommateurs de chevreaux éprouvent des difficultés quant à l'évaluation du prix de la viande de chevreau : 41% ne savent pas si elle coûte plus ou moins cher que l'entrecôte de bœuf. 44 % en évalue le prix inférieur<sup>257</sup>. Lors de leur achat de viande de chevreau, les consommateurs (n 58) déclarent à 84% vouloir connaître l'origine de la viande, 50% les conditions d'élevage et 41% le nom de l'éleveur.



Ill.68: Capture d'écran des résultats de notre enquête relative aux habitudes de consommation de viande de chevreau en RW, Rep 3 = indicateur de BEA; Rep 4= indicateur de qualité nutritive, Réponses à la Q21, <https://app.episto.fr/surveys/0645ff21f60d/charts>

<sup>256</sup> Jacques K., Norwood B., 2017, "Consumer Preference for Goat Meat in a Blind Sensory Analysis", in Sheep & Goat Research Journal, n°32, pp. 28-35.

<sup>257</sup> En janvier 2022, l'entrecôte de bœuf bio était affichée à près de 32 euros du kg et l'entrecôte de vachette BBB à 17 euros du kg.

212 répondants, c'est-à-dire 70%, d'entre eux déclarent ne jamais avoir mangé de la viande de chevreau quand 55% d'entre eux affirment savoir que le chevreau peut être mangé. Près de la moitié d'entre eux (49%) ne se déclarent pas favorables à l'idée de découvrir cette viande en la dégustant.

Q16

212 Réponses

Aimeriez-vous manger de la viande de chevreau ?



Ill.69: Capture d'écran des résultats de notre enquête relative aux habitudes de consommation de viande de chevreau en RW, Réponses à la question 16: n28 tout à fait, n39 oui, plutôt, n27 non plutôt pas, n76 non pas du tout , <https://app.episto.fr/surveys/0645ff21f60d/charts>

83 répondants se sont exprimés sur les motifs de leur volonté de ne pas manger de chevreau. La majorité d'entre eux expriment leur désapprobation de consommer un jeune animal (n 27) ou un animal (n 9). Le chevreau est déclaré trop petit, trop jeune pour être mangé, le laisser vivre serait préférable. Il est associé à un animal de compagnie tel le cheval. Certains parlent également de leur élevage de chèvres d'agrément. 5 répondants diminuent leur consommation de viande parfois pour des raisons écologiques. 7 répondants indiquent qu'au su de l'existence d'autres animaux à manger, le chevreau n'est pas leur choix ou n'est pas nécessaire. Il ne donne pas envie ou ne suscite pas l'intérêt de 8 personnes. Son goût est trop prononcé pour 13 répondants (2 d'entre eux le rapprochent du mouton). 6 personnes mentionnent que cela ne fait pas partie de leurs habitudes alimentaires et que la viande n'est pas connue.

Enfin, l'image associée par 204 répondants à la viande de chevreau se décline comme suit :



- L'image d'un bébé, d'un jeune animal sans nécessairement se prononcer positivement ou négativement à l'égard de cette évocation : n 41.
- Sans avis : n 26.
- La souffrance et le dégoût à l'idée de consommer cet animal ou de la viande en général ou de la mise à mort d'un être vivant : n 24.
- Une viande de qualité (fraîcheur, tendreté, naturelle, locale, simple) : n 20
- Les vacances, la fête : n 20.
- Un bon repas : n 12.
- Une envie de découverte : n 9.
- Un produit rare : n 7.
- Un problème pour les chevriers : n 4.

Ill.70 Campagne de sensibilisation à la mise à mort des chevreaux accompagnée du témoignage d'une éleveuse sur le site des animalistes en lutte, <https://www.animalistesenlutte.com/2020/04/entretien-avec-une-eleveuse-de-chevres-laitieres-bio-fromage-tuer-des-bebes.html>

Les réponses dont la connotation est directement favorable à la viande de chevreau (n 61) sont près de trois fois plus nombreuses que les images négatives associées à la mort d'un animal (n 24). Ces images positives ont trait aux qualités de la viande, au contexte de sa consommation et à une envie de découvrir ou de faire re-découvrir un nouveau produit.

Ces données peuvent donc reconforter quelque peu les chevriers rencontrés :

*Oui il y aurait peut-être moyen de redonner une image positive du chevreau auprès de la population belge. C'est un peu le principe du lapin. Maintenant les gens, un lapin on le caresse, on l'aime bien. Et un chevreau c'est pareil. Alors manger un lapin, on préfère l'avoir dans une cage à la maison que de le bouffer et le chevreau, c'est peut-être un peu pareil. De toute façon on ne va pas, à moins d'un changement radical, mais la société ne va pas vers plus de consommation de viande, que du contraire. Et ça se restreint toujours. On mangeait du lapin, on mangeait du chevreau, on mangeait du mouton. Les jeunes maintenant mangent du poulet. Du poulet et un peu de cochon.*

Par ailleurs, sur base d'une estimation du nombre d'habitants de la RW et de la quantité de viande de chevreau produite<sup>258</sup>, nous avons posé une question aux enquêtés.

Si je vous dis qu'en mangeant 150 gr de viande de chevreau par an et par consommateur de Wallonie, vous aideriez les chevriers wallons à vivre bien mieux de leur production tout en favorisant le bien-être des chevreaux, en mangeriez-vous (plus régulièrement) ?

211 répondants sont positifs contre 158 qui demeurent réfractaires à la consommation de chevreau.

Q20

302 Réponses

Cela vous donne t-il envie de consommer de la viande de chevreau ?



III.71: Capture d'écran des résultats de notre enquête relative aux habitudes de consommation de viande de chevreau en RW, Réponses à la question 16: n91 tout à fait, n77 oui, plutôt, n27 non plutôt pas, n73 non pas du tout , <https://app.episto.fr/surveys/0645ff21f60d/charts>

Le petit nombre de consommateurs de viande ayant déjà mangé du chevreau est déjà un bon indicateur de la méconnaissance de cette viande et du peu de présence à l'esprit qu'elle véhicule. Une visibilité de ce produit s'avère nécessaire pour une consommation accrue. La communication autour de ce produit pourrait miser sur l'origine et la localité. Ces deux critères réclamés par les enquêtés sont également associés à des valeurs positives telles que la naturalité, l'authenticité, la qualité, la fraîcheur. L'association au pâturage pourrait renforcer cette image positive. Cependant son usage doit être réfléchi au regard des pratiques concrètes et réelles des chevriers laitiers. Il faut également veiller à ne pas renforcer un stéréotype bobo ou du bon sauvage romantique (pastoralisme) dont souffrent les éleveurs caprins et qui creuserait le fossé entre les pratiques et l'imaginaire. L'importance octroyée aux conditions d'élevage et au souci des animaux est également à mobiliser. Certes, les répondants opposés à l'abattage des animaux et intégrant dans leur déclaration de dégoût pour la viande la néoténie des chevreaux ne pourront être convaincus d'emblée. Une communication sur les pratiques concrètes des éleveurs attentifs à leurs chèvres et boucs est à mener. Sur cette base, une ouverture à la nécessité de consommer des co-produits du lait pour participer à ces bien-être des animaux d'élevage et contribuer à la préservation d'un élevage à taille humaine et attaché au sol en RW pourrait être facilitée et pourrait dépasser les controverses clivantes.

<sup>258</sup> Estimation : 3 600 000 habitants en RW ; 17 000 chèvres x 1,7 (prolificité)= 28900 naissances (calcul maximal car il faudrait décompter les lactations longues) /2 (ratio sexe à la naissance)= 14 450 mâles + 7225 (chevrettes non relève) = 21 675 cabris X 9kg de viande si chevreau lourd = 146 313 kg de viande -> 40 gr par habitant (sans décompter le taux de mortalité).

Pour mettre en valeur les produits viandeux caprins, les restaurateurs pourraient être sensibilisés et mobilisés. Des dégustations pourraient être mises en place. Un discours bien préparé sur les qualités organoleptiques et nutritionnelles du chevreau est à prévoir. En effet, nous avons tenté un micro-trottoir dans le secteur HORECA pour appréhender sa position quant à la présence de viande caprine à la carte. Les réponses ont majoritairement été négatives. Ceci dit, le contexte du COVID est certainement à prendre en considération. La fermeture du secteur a pu freiner leur disponibilité à nous répondre. Des émissions télévisées ou en ligne, des magazines ou ouvrages de cuisine avec des grands chefs, des concours de cuisine pourraient également mettre en exergue le chevreau. Deux voies de mise en image sont à mobiliser : celle de la grande qualité d'un produit local issu d'élevages locaux pas si récents que cela et le goût unique d'un produit tendre, faible en graisse et convivial à redécouvrir. En effet, selon Bernués et al.<sup>259</sup>, la viande caprine et ovine est souvent servie dans des repas de famille et entre amis. Elle a une connotation, nous l'avons vu, de vacances et d'occasions spéciales. La proposition de produits adaptés tels que des plateaux de charcuterie combinable avec du fromage ou encore de pierrades, de grillades ou à la broche correspondent bien à cette image.

Pour que ces différents produits soient présents sur le marché, ils doivent être rentables pour les éleveurs. Un maillage territorial de collecte et d'abattage des animaux est à consolider voire même créer. L'abattage à la ferme constitue une opportunité à saisir. En effet, la mise en place d'un centre d'engraissement semble complexe. Le risque encouru, à l'instar de l'engraissement des veaux industriels, est un développement oligopolistique. Une répartition de la valeur ne doit pas se faire au détriment des éleveurs – naisseurs et engraisseurs. Pour ces chevreaux qui ne peuvent rester dans les exploitations d'origine, s'inscrire dans une filière d'exportation est une piste à suivre à défaut de centres en RW. Les animaux devront alors être transportés ce qui a un coût économique et en termes de BEA. La reprise du marché après la période de confinement constitue peut-être une opportunité pour établir des coopérations internationales avec des partenaires de filières caprines proches.

### 3.4.7 Récapitulatif

L'engraissement des chevreaux à la ferme procurerait une image positive à la filière. Les qualités diététiques de la viande de chevreau et ses qualités organoleptiques appréciées des consommateurs sont à mettre en avant tout autant que l'origine de la production. Cependant, si certains consommateurs se déclarent favorable à manger cette chair, près de la moitié du public interrogé dans notre enquête refuse cette idée. Il reste également à créer une chaîne de valeur de ce produit méconnu car, actuellement, chaque chevrier qui engraisse les chevreaux crée lui-même sa propre clientèle. L'engraissement ne leur permet pas de tirer un bénéfice de la production (tableau des indicateurs zootechniques ci-dessous). Il est mis en place par certains explicitement pour des raisons de bien-être animal. En effet, les chevreaux connaissent alors une vie jugée intéressante et valorisée. La majorité des chevriers n'effectue pas ou ne veut plus engraisser car la vente des produits est compliquée et que le coût de production est trop élevé notamment en raison des frais d'abattage des animaux. Ils préféreraient qu'un ramassage des jeunes animaux soit organisé afin qu'ils soient engraisés hors de la Wallonie. En effet, il n'existe aucun centre de ce type dans la région. L'autorisation de l'abattage à la ferme ou sur des lignes cunicole moins coûteuses soulagerait les chevriers. Qui craignent cependant qu'une mauvaise image de leur métier ne découle de la diffusion d'une information non maîtrisée à propos de la gestion des jeunes mâles. La confidentialité de leur élevage participe d'une forme de protection.

<sup>259</sup> Bernués A., Ripoll G., Panea B, 2012, "Consumer segmentation based on convenience orientation and attitudes towards quality attributes of lamb meat", in *Food Qual. Prefer.*, n°26, pp. 211–220

Tableau 24 : Indicateurs zootechniques et de qualité de la viande à retenir dans l'engraissement des chevreaux

<b>Indicateurs zootechniques</b>
Poids vif à la naissance (kg)
Poids vif à l'abattage (kg)
Durée d'engraissement (j)
Age d'abattage (j)
Ingestion (kg MS)
Gain quotidien moyen (g/j)
Poids carcasse par jour d'engraissement (g/j)
Indice de conversion alimentaire (kg/kg)
Rendement d'abattage (Poids carcasse (kg)/Poids vif (kg))
<b>Indicateurs de qualité de la viande</b>
Qualité nutritionnelle
Qualité sensorielle, nutritionnelle, sanitaire

## Estimation finale des solutions de remplacement à la mise à mort des chevreaux<sup>260</sup>

	Lactation longue		Insémination artificielle avec doses sexées		Engraissement à la ferme	
	Laitier	Fromager	Laitier	Fromager	Laitier	Fromager
% de chevreaux à tuer à la naissance	De 0 à 70%		0% chevreaux 80% de chevrettes max		0%	
Pour le secteur	↑	↓	↑	→	→	
Pour le consommateur	↑		↑		→	
Niveau économique	↑	→	→		→	
Niveau législatif	↑		↑		↑	
Niveau zootechnique	↑	→	→		→	
Niveau BEA	↑		↑		↑	
Niveau éthique	↑		→		↑	
Niveau social	↑		→		→	

Dans cette filière, il est nécessaire de distinguer deux formes d'élevage caprin : l'élevage principalement laitier réunissant peu d'éleveurs mais la majorité des chèvres de la région et l'élevage fromager regroupant de nombreux praticiens avec des cheptels plus petits. La gestion des troupeaux est spécifique à chacune de ces formes. Les solutions de remplacement envisageables n'y ont pas le même écho.

La lactation longue est d'ores et déjà mise en pratique dans les élevages laitiers et limite donc un bon nombre de naissance de chevreaux. Pratiquée sur l'ensemble du troupeau supprime le problème des jeunes mâles mais génère une absence de relève et la nécessité d'acheter des chevrettes à l'extérieur. La production de lait en lactation longue est continue et, si elle n'est pas infaisable techniquement

<sup>260</sup> Cette évaluation par les auteurs de ce rapport repose sur les éléments de faisabilité et d'acceptabilité détaillés dans le texte. Elle ne repose pas sur des critères quantitatifs.

parlant, elle ne correspond pas au rythme de travail saisonnier des fromagers qui respectent le cycle naturel des chèvres.

L'insémination artificielle avec doses sexées pose le problème inverse : celui d'un afflux de chevrettes. Si les mâles ne naissent plus, les chevrettes surnuméraires sont mises à mort à leur place. Par ailleurs l'accès à ces doses est compliqué et leur cout est élevé. Enfin, l'assimilation de cette manipulation à de l'eugénisme et son opposition à la « naturalité » de l'élevage suscite des débats au niveaux éthique et sociétal.

Le ramassage des chevreaux à destination d'un centre d'engraissement extérieur à la région wallonne n'est pas organisé car le nombre d'animaux est insuffisant. Engraisser les chevreaux à la ferme nécessite de disposer des infrastructures adéquates. Les éleveurs qui ont mis cette solution en place le font pour le bien-être animal mais n'en tirent aucun bénéfice financier. La consommation de viande de chevreau est confidentielle en Wallonie mais pourrait attirer une frange de la population pour peu que l'impact positif de cette consommation soit communiqué.

## Discussion conclusive transversale aux filières

### *Par-delà les espèces : un ethos au travail, une communication à construire*

Le système agro-alimentaire « conventionnel » et l'agriculture intensive sont actuellement les sujets de controverse, de discussion et de critique dans les sociétés européennes<sup>261</sup>. Les raisons de cette critique incluent le fait que la différenciation axée sur le marché, la division du travail, les efforts d'efficacité et la concurrence par les prix entraînent souvent des effets secondaires écologiques, sociaux et éthiques<sup>262</sup>. Un exemple de ces effets secondaires éthiques est la mise à mort des jeunes mâles, objet de ce rapport. Il est difficile de chiffrer le nombre de ces mises à mort. Pourtant, **les éleveurs en parlent pour peu que l'écoute soit active et qu'une relation de confiance s'instaure** ainsi que nous l'avons montré. Le temps est dès lors un atout car il faut dissiper les jugements et préjugés des uns envers les autres pour construire une réflexion commune.

#### **1. Une posture à adopter, une situation complexe à appréhender**

Prendre au sérieux les acteurs de terrain implique d'entendre que la situation actuelle n'est pas nécessairement condamnable. Prendre au sérieux la demande sociétale nécessite d'entendre qu'une attention aux conditions de vie des animaux est fondamentale. Il s'agit, dans les deux cas, de dire qui l'on est par ce que l'on fait, ce que l'on croit et ce que l'on craint. **Si les pratiques de mise à mort ont cours, elles ne sont pas nécessairement « ordinaires »**. Les animaux ne sont pas réduits systématiquement à des déchets : leurs corps sans vie peuvent être valorisés ou entrer dans les flux d'équarrissage. Les jeunes mâles (JM) peuvent également être considérés comme des co-produits de moindre intérêt que leurs sœurspondeuses ou laitières et voir ainsi le sens de leur vie affadi. **La valorisation et la mort prématurée peuvent être préférées par les éleveurs et par les citoyens à une mort différée mais moins « bonne » et à une qualité de vie amoindrie par ses conditions d'existence**. Par ailleurs, la prise en main des jeunes mâles par une société puis les abattoirs, place leur mort à distance des éleveurs et de la société (ambiguë quant à ce sujet: elle ne veut pas voir la mise à mort, les procédés de transformation de la chair tout en voulant savoir ce qu'elle mange). Cette délégation est historique et se conjugue avec un rapport particulier de nos sociétés à la mort<sup>263</sup>. Aussi les conceptions de ce qu'est, d'une part, l'éthos de l'éleveur (le bon éleveur) (Pharo, 1980) et les représentations et connaissances des citoyens sur le bon élevage ne se recouvrent pas, loin s'en faut ; elles tendent à s'éloigner. Pour illustrer cette situation, les éleveurs nous ont raconté de nombreuses anecdotes et nous ont montré plusieurs situations matérialisant cet éloignement voire cette fracture sur le terrain.

*On a déjà eu des emmerdes. J'ai eu un jour, un combi de police qui a débarqué ici, un dimanche après-midi. Parce que j'avais une vache qui était couchée dans le pré juste ici en face. C'était en hiver. Elle avait couché là parce qu'elle ne se levait pas facilement à l'intérieur. Elle était suivie par le vétérinaire. Le vétérinaire venait tous les jours, donc, ce n'est pas comme si on*

<sup>261</sup> Hatt, et al., 2016, *op. cit.*

<sup>262</sup> Bruijn et al., 2015, *op. cit.*

<sup>263</sup> Mouret S., 2012, *Élever et tuer des animaux*, Paris: PUF; Porcher J., 2002, *Éleveurs et animaux, réinventer le lien*, Paris: PUF; Porcher J., 2011, *Vivre avec les animaux. Une utopie pour le XXIème siècle*, Paris: La Découverte; Baldin D., 2014, *Histoire des animaux domestiques XIXe-XXe siècle*, Paris: Seuil ; Aries P., 1975, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident. Du Moyen-Âge à nos jours*, Paris: Le Seuil.

*faisait rien. Elle mangeait, elle buvait. Donc, on avait un espoir qu'elle reprenne. Et un dimanche après-midi, un couple, pas du tout du coin, qui se promenait avec leur chien, pas en laisse, le chien est allé renifler autour de la vache. Alors là, ils ont appelé les flics. C'était mon gamin qui me dit « il y a un monsieur qui est en train d'appeler la police ». Je suis sorti. Je dis « Bonjour, j'peux savoir ? ». Je dis « Ce n'est pas compliqué : il y a une maison juste en face. Vous y venez sonner. On peut peut-être en discuter ». « Ah, mais j'ai appelé la police ». Ben je dis « Oui, appeler la police, pourquoi ? ». Enfin voilà, on est d'office ... Donc le gars, il n'est pas du coin, il ne m'a jamais vu, il ne me connaît pas. Il ne sait même pas dire si je suis bon éleveur ou pas. J'estime être bon éleveur : faire attention au bien-être. J'aurais pu la zigouiller ou enfin dire au vétérinaire « Euthanasie-la, qu'on n'en parle plus ». Ben non, on essayait quand même, donc, c'est qu'il y a une volonté ... Et les flics sont arrivés. Ça a été discussion pendant une heure et demie, à mon avis. Jusqu'au moment où j'ai dit « Ok, vous m'emmerdez tous ». Je dis « On va appeler le vétérinaire ». Puisque tout le monde veut ça. Ben, on était dimanche, mon vétérinaire n'était pas disponible. J'ai appelé le vétérinaire de garde. Donc, ça m'a coûté une plombe. Vous savez ce que la Police m'a dit ? « Ben oui mais Monsieur, pourquoi est-ce que vous ne mettez pas ça dans la prairie derrière la maison ? ». Que les gens ne voient pas quoi. Mais je dis que ce n'est pas ça, l'élevage. L'élevage, oui il y a des pertes. Oui, il y a des morts. Il faut en plus cacher ça à tout le monde. Mais je dis, que n'importe qui fasse n'importe quel élevage à n'importe quelle taille, il y aura des problèmes. (Éleveur, octobre 2021)*

Nous allons ici rassembler les propos des acteurs de terrain rencontrés. Par-delà les filières dans lesquelles ils s'inscrivent et que leurs animaux suivent, comprendre leurs relations éclaire leur vécu de la mise à mort précoce des JM. Comment conjuguent-ils vie et mort, caresse et sang, rapprochement et distanciation ?

## **2. Ethos des éleveurs : la responsabilité d'un contrat**

Le métier d'éleveur est décrit comme une passion. Certains expliquent être tombés dedans tout petit ; lorsque, par exemple, un oncle a offert une chevrette pour le huitième anniversaire de l'un d'entre eux, il a su qu'il deviendrait chevrier. **Être éleveur c'est faire naître et grandir des animaux pour en tirer une production contre des soins. Être éleveur, c'est un labeur, mais les efforts consentis sont au cœur de la fierté et de la réjouissance du travail bien fait.** La domestication est un échange : un contrat<sup>264</sup> et un endettement<sup>265</sup>. La mort des animaux de rente est un don involontaire, une contrepartie des soins quotidiens qui permet la vie notamment de ceux qui s'en nourrissent.

*C'est-à-dire que les œufs sont intimement liés au bien-être de la poule. Si la poule n'est pas bien, on ne fera jamais un bel œuf. Donc, au plus la poule est bien, au moins elle est malade, au mieux les œufs sont. (Éleveur de pondeuses, juillet 2021).*

*Tout cela concourt à un meilleur bien-être de l'animal si j'ai une bonne fertilité, donc, un bon suivi, donc, un bon rendement, et après, elle fait son rôle et elle respecte le contrat qui est entre l'éleveur et l'animal qui est de dire « je te nourris et toi, tu me permets de vivre et moi je dois être respectueux de ton élevage ». Après, il y a une finalité, voilà quand même, qui est la mort. Il faut accepter cela à un moment donné. (Éleveur laitier, août 2021)*

---

<sup>264</sup> Larrère C., Larrère R., 1997, "Le contrat domestique", in *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°30(30), pp.5-17.

<sup>265</sup> Mouret S., 2012, *op. cit.*

Une chaîne des vivants se forme grâce à l'élevage et dans l'élevage. Ne plus soigner et tuer n'entrent pas dans cette ligne de conduite du métier, **même si pour produire, le sang coule.**

*Finalelement le chevreau, on pourrait s'adapter si on a l'outil et les moyens et tout ce qui s'ensuit. Parce que ça ne fait quand même plaisir à personne de devoir faire ça, hein. Moi, -quand je me lève le matin et qu'il y a 20 chèvres qui ont mis bas et que je vois qu'il y a 50 boucs, c'est chiant. (Chevrier, octobre 2021).*

### **3. Bonne mort et bien-être**

**Bien élever, c'est aussi savoir bien tuer, au sens d'être responsable de la décision d'ôter la vie proprement.** Pour certains, cette responsabilité se matérialise dans le geste de la mise à mort d'un animal qui souffre. Ils apprennent à donner une bonne mort. D'autres mettent en place des soins, tentent de trouver une autre solution (mise en place d'une infirmerie, appel du vétérinaire, report de réforme, ...) avant parfois de devoir se résigner « pour le bien des bêtes ». Dès lors, les éleveurs rencontrés travaillent également sans compter leurs heures. En ce sens, par exemple, engraisser des chevreaux relève moins du gain économique que du gain éthique : c'est pour que l'animal aie une vie même limitée mais de qualité, car sous la houlette de l'éleveur qui l'a vu naître. **Le produit qui en est tiré doit également avoir du sens** : il doit être vendu « au juste prix », tant que faire se peut, mais aussi être désiré et donc être un « bon produit car issu d'un bon élevage ».

*J'ai un voisin agriculteur qui m'a montré comment, avec un coup de marteau, on pouvait euthanasier un veau et je n'étais vraiment pas prêt à le faire, il y a quelque temps. Et maintenant, je l'ai fait une fois mais, vraiment sereinement, parce que j'avais d'abord essayé de bien soigner le veau avec le vétérinaire. (...) je suis tout à fait prêt à expliquer qu' à un moment donné, ce n'est plus possible, et la façon dont on tue un veau avec un coup de masse bien placé, en fait, le veau ne souffre pas. (éleveur, juillet 2021)*

*Je dirais même que, des fois, ce serait mieux de l'euthanasier. Comme dans toute ferme, il y a des veaux qui vont bien et il y a des veaux qui vont mal. Mal - mâles (rires). Mais laisser une bête agoniser parce qu'on ne sait plus faire venir le vétérinaire, parce qu'on ne veut plus mettre de médicament, parce qu'on ne veut plus mettre de l'argent, c'est peut-être pire que de finalement euthanasier la bête. A un moment donné, il faut prendre sa décision et il faudrait peut-être mieux abréger ses souffrances pour ne pas aller à contresens finalement, tout en gardant la bête aller à contresens de ce que l'on veut faire. C'est assez diabolique des fois. (Éleveur, août 2021).*

Pour bien élever et prendre ses responsabilités quant à la mise à mort d'une bête, il faut « avoir la force ». C'est une question de courage. **Tuer à la naissance est une pénibilité pour les éleveurs dont le moral est atteint.** « Ce n'est jamais joli de voir un petit poussin mourir » nous disait un des acteurs rencontrés. Les chevriers, de leur côté, en évoquant des échecs de mise-bas très précis avec leurs confrères, déchargent leur culpabilité, disent leur honte d'avoir les mains sales et partagent leur courage à poursuivre. Prendre ses responsabilités, c'est aussi choisir la technique de mise à mort estimée la moins impactante pour l'animal et du point de vue de l'animal. Même si elle est qualifiée de « la plus humaine » possible, cette technique combine différents aspects : la légalité, le coût, la rapidité, l'aspect pratique et la minimisation de la souffrance. Différentes techniques sont utilisées pour tenter de trouver celle qui sera la « plus douce ». Ainsi, le gazage apparaît-il comme une anesthésie : l'animal s'endormirait. Cependant ces projections à caractère anthropomorphique ont

leurs limites. Il est également question de reconnaître la vie, de ne pas la réduire au rang de déchet. Il est également question d'appréhender la souffrance à hauteur de l'animal. En effet, leur côtoiement quotidien génère des savoirs-être/-faire avec les animaux, qui favorisent tout autant le rapprochement que la distinction entre l'homme et l'animal. Leur souffrance comme leurs compétences sont reconnues par rapprochement avec ce que l'humain peut ressentir et ressent effectivement, mais sans se fondre avec l'animal. Les ressentis divergent. Les différences sont honorées<sup>266</sup>.

*Évidemment, ce sont des animaux qui souffrent, je pense, comme tout être vivant mais la notion de souffrance est fort différente de la nôtre, je pense. C'est-à-dire que vous pouvez avoir des animaux qui souffrent. J'ai déjà vu des animaux qui étaient blessés et on voyait à l'intérieur, mais qui continuent à marcher. (Éleveur de poudeuses, juillet 2021)*

*C'est tout simple parce que, je vais dire, à partir du moment où c'est un être vivant, c'est comme nous. On ne ferait pas à quelqu'un d'autre ce que l'on n'a pas envie que l'on nous fasse. Si je prends pour la poule, si on vient me dire: tu as un garçon, tu as une fille. Le garçon, dans notre pays, ce n'est pas bien vu: à la pouelle. Je ne veux pas dire que nous sommes des poules ou que nous sommes des coqs mais, éthiquement, c'est dur de se dire ça. Et c'est pour d'autres aspects évidemment. Si on sait, par exemple, qu'on a des bonnes conditions. Par exemple, les enfants sont bien à l'école: une bonne institutrice. Ils ont de bonnes conditions. Ils ont un bon cahier, un bon bic. Ils vont bien apprendre. Mais si vous avez la même chose et que vous ne pouvez pas acheter de papier ni de bic, cela restera des enfants mais ils ne seront pas élevés de la même manière. Je n'ai pas envie de me dire: « le bien-être animal se limite finalement à quelques aspects, parce que ce sont des choses qui n'ont pas d'impact, c'est juste un choix ». Il y a des choses qui sont possibles à faire et il y a des choses qui ne sont pas possibles. Pour moi, le bien-être animal, ce n'est pas compliqué. Pourquoi? Parce que simplement, je me dis toujours, voilà, on a un être vivant. Qu'est-ce que je n'ai pas envie qu'on lui fasse? Tout simplement, moi, dans ma tête, cela reste simple. Maintenant, les impacts que cela peut avoir sur le développement d'une filière, évidemment, c'est énorme. C'est ma vision de l'agriculture. Pourquoi? Parce que moi, je parle de moi, de ma vie, de mon aspect personnel mais, ce n'est probablement pas le cas de mon voisin qui a aussi un élevage, qui fait peut-être du bio mais pas du tout dans ces idées-là, pour lui mettre des coqs dans un bâtiment et il ne comprendrait absolument pas l'intérêt de le faire, si ce n'est qu'il va perdre de l'argent. (Éleveur de poudeuses, juillet 2021)*

*Moi, je dis toujours que les choses doivent être faites sur base des connaissances que nous avons aujourd'hui, en respectant la meilleure façon d'accompagner cet animal. Si je prends par exemple les petits poussins, je ne m'y connais pas du tout dans l'élevage de volaille mais, on sait qu'à un moment donné, on broyait et tout ça, mais c'est scandaleux. Il faut le reconnaître. Par contre si maintenant, je gaze ces petits poussins, je mets en place une pratique à laquelle j'ai réfléchi pour qu'elle soit la moins impactante. Je ne sais rien faire de ses petits poussins-là, mais je les gaze par des techniques qui les endorment et progressivement les tuent. Donc moi, j'ai mis en place un système, c'est mon côté zootechnicien, mais j'ai mis en place un système qui cherche à respecter par une technique, par une technologie et accompagné de manière propre la chose. (Responsable R&D filière bovine, juillet 2021).*

---

<sup>266</sup> Haraway D., 2010, *Manifeste des espèces de compagnie*, Paris: Ed. de l'Eclat.

La mise à mort non systématique pèse à plusieurs titres : c'est une responsabilité, c'est une force nécessaire à développer tout en se rappelant que c'est illégal, c'est condamnable et donc, silencieux et dissimulé.

*Dans la démarche, on pourrait « attirer un peu la guigne » sur son métier comme tu n'as pas une attitude positive. Le négatif pourrait arriver comme perdre une vache. Mais bon ça c'est un peu dans ma tête. (Éleveur laitier, août 2021)*

Le mal n'est pas bien loin. C'est un sale boulot, c'est le point noir du métier, ce n'est pas joli, c'est le mal nécessaire du mâle, racontent les acteurs de terrain. Non systématique, la mise à mort reste un choix contre-intuitif de respect de la vie. Systématisée, elle est une contrainte génératrice de déchets vivants. Pour autant, le sens moral des éleveurs n'est pas normatif. Il dépend des conditions sociales et intersubjectives dans lesquelles l'acteur mobilise cette faculté. **Les contraintes économiques sont en balance avec les valeurs personnelles et l'éthique professionnelle.** Si la recherche menée montre bien souvent une volonté de préserver l'éthique face à une rationalité économique pure, cela ne se fait pas non plus à n'importe quel prix car la survie des acteurs est également en jeu.

*Ce n'est pas gai de toujours parler de l'animal-production mais, c'est quand même son rôle. (Responsable R&D filière bovine, juillet 2021)*

*Et alors, j'entends souvent des retours, que ce soit politiques ou région wallonne ou, à nous dire « oui mais il ne faut pas toujours regarder la rentabilité. Et j'dis oooh si (rires). Et maintenant, oui, il y a bien une chose ou l'autre qu'on fait dans notre métier qui ne rapporte pas d'argent, on est bien d'accord. Le contraire même. Parce que, à mon avis, on serait riche alors. Mais voilà, quand c'est un atelier, il faut en dégager quelque chose ou au minimum, faire « pouf ». Mais, on ne peut pas se dire « ah je vais élever 100 chevreaux et perdre sur chaque chevreau ». Ça ne va pas ça. On ne peut pas. (Chevrier, octobre 2021)*

*En fait, je vais prendre un exemple. Je ne peux pas me résoudre à me dire: je mets de côté l'aspect économique parce que c'est quelque chose malheureusement, et je dis bien malheureusement, j'insiste sur le malheureusement, **aujourd'hui les fermes sont obligées de fonctionner d'abord économiquement avant de fonctionner humainement ou d'envisager des alternatives.** Ce n'est pas vraiment des alternatives mais, le bien-être animal fait partie de mes préoccupations. Mais malheureusement, j'ai une préoccupation économique. (Éleveur de poudeuses, juillet 2021)*

Leur fierté est mise à mal. L'estime de soi se brouille. Ainsi un éleveur nous confiait que ses enfants, investis dans l'élevage avec lui, ignoraient les pratiques « d'euthanasie » de certains animaux « pour ne pas les dégoûter ». Un autre explique :

*J'ai encore entendu dire, par exemple dans une ferme, qu'il était gêné devant ses enfants parce qu'il ne laisse plus vivre les veaux mâles et qu'il les euthanasie. Et dans certaines fermes avec 300 vaches, il y a beaucoup de vêlages. Les enfants lui demandent « pourquoi est-ce qu'il y a un tas de veaux qui s'accumule là ? ». Et on se retrouve dans des situations quand même un peu compliquées à expliquer aux enfants. (Éleveur laitier, août 2021)*

**Le bien-être animal est perçu comme subjectif.** Il change selon les cultures, selon les individus. Pour pouvoir être pris en considération par les éleveurs et générer un impact quelconque sur leurs pratiques, ils doivent se sentir dégagés des priorités économiques dans lesquelles certains se trouvent corsetés au point de ne plus prendre soin de leurs animaux.

- *Au sud, ils ont une perception du bien-être animal qui est différente que dans le Nord.*

- *C'est ça qui est très compliqué à gérer parce que ce n'est pas un sujet noir et blanc. (Échange entre deux acteurs de la filière volaille).*

*Il n'a pas les moyens de pousser, cela plus loin. Il dira « Bien, mes cochons, qu'est-ce que je peux faire pour améliorer le bien-être animal de mes cochons ? ». Se poser la question, c'est déjà trop compliqué pour lui, parce qu'il n'a déjà pas le temps. Si aujourd'hui, il pouvait gagner 50 cents en plus du kg de cochon, il pourrait peut-être engager quelqu'un. Il aurait diminué son temps de travail, sa charge de travail. Et alors, on envisage cela différemment. On a les moyens quelque part d'envisager certains aspects du métier, mais ce n'est pas forcément possible pour tout le monde. Le bien-être animal, on sera toujours pour, mais à certaines conditions parce qu'on ne peut pas faire autrement. (Eleveur de poudeuses, juillet 2021)*

#### **4. Une habitude ?**

A ce phénomène de concurrence des centres d'attention des éleveurs s'ajoutent également une forme d'habitude générée par l'accélération des rythmes, par l'accroissement des exploitations et par l'intensification des élevages. Le goût pour le travail se mue alors en besogne abrutissante. La multiplication des naissances efface la réjouissance d'un événement devenu banal. Une « cécité de grange »<sup>267</sup> se met en place. Il s'agit d'une perception erronée des agriculteurs qui pensent que parce qu'ils le voient tous les jours sur leur propre ferme, un phénomène est normal, qu'il concerne les naissances mais aussi, les mises à mort. Le référentiel des éleveurs est modifié, sans nécessairement qu'ils en prennent conscience. Cette vision « tunnel » est connue pour tous les groupes professionnels<sup>268</sup>. Elle peut être défensive pour permettre de faire face à un problème, tel que la mise à mort systématique des jeunes mâles. Il peut aussi s'agir d'un aveuglement volontaire, résultant d'un manque de réaction aux actions qui ne trouvent pas d'explication, de sens, soit par manque d'alternative, soit par incertitude scientifique, soit par lacune morale. Cette cécité peut aussi être organisationnelle et résulter d'une asymétrie entre l'offre et la demande. Le problème se trouve sous-estimé.

*Si j'ai développé une pratique qui me rassure, que j'ai été respectueux d'une absence de souffrance, je ne mettrai pas en cause le système productif qui fait qu'il y aura toujours quelque chose d'improductif. Par la force des choses, il n'y a pas un système, un physicien dira: il y a toujours un rendement dans un système, il y a toujours des pertes. Toute transformation est nécessaire pour produire un rendement, et par la force des choses, est un système où il y a un déchet. Dans la production d'aliments, c'est le même. Malheureusement, il y a quelque chose qui est collatéral et qui est improductif. Après, on est sur du vivant ici et c'est plus difficile à percevoir quand c'est du vivant, en tout cas, à accepter quand c'est du vivant. Et donc, il faut développer quelque chose qui est respectueux de comment je gère ce problème-là, tout en évitant qu'il y ait du mal-être. Il y a une réalité. Il faut que le citoyen accepte cette réalité-là. Après, c'est comment on peut, sur base de cette réalité, faire qu'on travaille bien, correctement vis-à-vis de l'animal. (Responsable R&D bovin, juillet 2021)*

Tout système productif produit des déchets mais est-il acceptable que le vivant soit supprimé sans valorisation ? La valorisation et la mise à mort généralisée et « douce » suffisent-elles à légitimer la mise à mort à la naissance ? Écourter la vie des bêtes remet-il en question une vie qui vaut la peine

<sup>267</sup> Mee J.F., 2020, "Denormalizing poor dairy youngstock management: dealing with "farm-blindness."", in *J Anim Sci.*, n°98, pp. 140–149.

<sup>268</sup> Westermarck N., 1961, "The human factor and economic progress", in *Indian J. Agric. Econ.*, n°16, pp.12–17.

d'être vécue pour les animaux ? Est-ce antinomique d'une bonne mort ? Transformer le « déchet » en nourriture suffit-il à ne plus en faire un « objet persécuteur »<sup>269</sup> ? Pragmatisme de praticiens et/ou cécité professionnelle ?

## **5. Quelques verrous à analyser pour être levés**

Différents verrous économique-socio-techniques entourent les pratiques de mise à mort des jeunes mâles et freinent la mise en place ou le développement de pratiques alternatives. Nous allons mentionner ces éléments et les illustrer. Chacun mériterait une analyse en soi. Ayant pour objectif la compréhension de la situation actuelle, le relevé des solutions de remplacement à la mise à mort des JM et l'évaluation de leur faisabilité, nous pouvons ici approcher les conditions de cette mise en œuvre. **Des études doivent être poursuivies pour comprendre comment déverrouiller ces situations** dont il ne nous appartient pas de juger de la véracité<sup>270</sup>.

Une certaine conception du métier et de la performance est présentée comme antinomique de l'adoption de certaines pratiques, telles que l'usage de races à deux fins, qui sont associées par quelques acteurs, nous l'avons vu, à une approche passéiste de l'agriculture. Pharo<sup>271</sup> avait déjà montré que le passage d'une production intensive à une production extensive correspondait, selon les éleveurs de veaux de lait, à une **régression technologique**. Cependant, la dichotomie intensif/extensif ne recouvre pas l'opposition tradition/modernité ou celle de passé/progrès. L'engraissement de veaux à la ferme s'entoure d'arguments relevant du registre de la **modernisation de l'agriculture** : bonne gestion d'un système agricole, technicité, organisation du temps de travail, temps de vie familiale, rationalisation du troupeau, ... **Le référentiel de la performance doit également évoluer** pour tendre vers une conception d'une **agriculture raisonnée** inscrite en lien avec le milieu, une **agriculture plus durable** productrice de produits dont la « naturalité » pourrait s'avérer un argument de choix auprès des consommateurs comme nous l'avons vu. Un changement de paradigme est à mettre en œuvre en s'appuyant sur les savoir-faire-être et les propos des praticiens inscrits dans cette voie. En ce sens, **le standard du « maigre-tendre »<sup>272</sup> comme référent fondamental de la filière viande bovine est à questionner**. Hors des exploitations inscrites dans la filière Blanc Bleu Belge, d'autres modèles peuvent coexister et doivent être reconnus afin que les pratiques s'adaptent aux produits générés par les alternatives à la mise à mort des JM. Ceci est **valable pour chacune des filières au regard de son modèle conventionnel particulier**.

La pluralité de référentiels permettra également de décadencer une conception du marché fortement ancrée et qui cloisonne l'innovation. En effet, à maintes reprises, que ce soit dans le chef des éleveurs ou des conseillers, il nous a été affirmé sans sourcillement que la mise en place d'une offre nécessite une demande. Dès lors, c'est au consommateur qu'il reviendrait de dire ce qu'il veut

---

<sup>269</sup> Mouret S., 2012, *op.cit.*

<sup>270</sup> Rappelons que notre démarche s'inscrit dans un paradigme de plausibilité et non de vérité. Notre ambition est de saisir un pan de la réalité avec les acteurs et selon leurs points de vue sans jugement préalable, sans mise en tension avec une vérité extérieure. Affiner ces données en poussant plus avant les enquêtes sur chacun de ces verrous permettrait de nuancer et de complexifier cette première lecture que nous proposons et dont nous sommes conscients des limites. Les études de suivi gagneraient à s'engager auprès d'un plus grand nombre d'intervenants que ceux que nous avons pu rencontrer (faute de temps mais aussi de disponibilité des acteurs), y compris les transformateurs, les distributeurs (nous sommes restés sans réponses à nos invitations et à leur relance par différents moyens) et les consommateurs.

<sup>271</sup> Pharo P., 1987, "Éthique et mutation économique. Étude d'un cas : l'élevage des veaux en Corrèze", *Revue française de sociologie*, n°21(3), pp. 355-377.

<sup>272</sup> Stassart P.M., Jamar D., 2009, "AB et verrouillage des systèmes de connaissances. Conventionalisation des filières agroalimentaire bio", in *Innovations Agronomiques*, n° 4, pp. 313-328.

manger. **Faire reposer le développement d'un produit différencié sur les épaules des acheteurs ne limite-t-il pas son déploiement ?** Selon Appleby<sup>273</sup>, il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que les consommateurs assument la responsabilité du bien-être animal aux points de vente. **Si les marchés de niche peuvent limiter partiellement la mise à mort des JM, ils ne pourront tout résoudre.**

*C'est aussi le consommateur qui peut entraîner l'évolution parce que, comme je dis, c'est bien de faire des lois, mais si le consommateur a décidé de ne pas payer le prix, c'est quand même l'éleveur qui va devoir payer le prix. C'est sur sa marge aussi. (Eleveur laitier, août 2021)*

Par ailleurs, **ce consommateur est également pris dans un portrait antinomique de ce rôle qui lui échoit.** En effet, il est perçu comme volatile, inculte et formaté. Il aspirerait, selon ses dires captés par les éleveurs, à certaines pratiques qu'il ne mettrait pas en œuvre une fois l'achat venu ; ou alors ces velléités s'estomperaient bien vite au retour de l'ordinaire (post-confinement). Il serait ignorant des pratiques agricoles et projeterait sur elles une image tronquée. Pour lui, les pratiques paysannes dépassées ou édulcorées seraient la référence ; elles seraient le socle de son imaginaire. Celui-ci serait contrarié par les mises en images produites par les mouvements de défense des animaux, abolitionnistes ou encore végan noircissant le tableau de l'agriculture. Une méfiance serait même requise pour ne pas « ouvrir la porte de sa ferme à n'importe qui ».

*Dans un incubateur, ce ne sont pas des poules qui incubent les œufs, ce sont des machines qui incubent les œufs. Et bien le consommateur lambda, je crois qu'il pense que ce sont des poules qui couvent les œufs. Donc, discuter avec des gens qui ne connaissent pas déjà comment c'est fait, c'est très difficile. (employé d'un couvoir, juillet 2021)*

*Après aussi, le souci c'est que vous êtes obligé d'ouvrir et que vous tombez sur des gens, s'ils sont honnêtes et que cela se passe bien, il n'y a pas de souci, si ce sont des amis, des gens que vous connaissez. Mais si c'est des gens que vous ne connaissez pas, que vous ne savez pas pour quelle finalité ils font ça, si pendant que vous êtes occupé, ils rentrent dans le bâtiment, ils vont faire des photos. Il y a un moment donné, on devient suspicieux. C'est malheureux mais, on a peur aussi. À ce moment-là, il y avait beaucoup de choses qui circulaient. Des éleveurs qui s'étaient faits attraper comme ça. (Eleveur de poules, juillet 2021)*

*C'est qu'on a l'impression que l'élevage est souvent pointé du doigt. Maintenant, quand c'est pour acheter entre guillemets "de la merde qui vient d'ailleurs", alors là, il n'y a pas de problème. Et les gens ne se rendent pas compte que, en Belgique, on a un système qui est euh super surveillé, super au point. C'est d'ailleurs en Europe, un des systèmes les plus stricts, avec l'AFSCA. Et on nous fait quand même toutes les misères du monde, euh. Mais est-ce qu'ils se posent la question de savoir d'où vient la viande quand ils vont se faire un Mac'Do? Je ne pense pas. (Chevrier, novembre 2021)*

*C'est plutôt la victimisation des animaux qui est difficile. On est toujours les méchants mais on fait le travail que les autres ne veulent pas faire. Personne ne veut le faire. (Vétérinaire dans un abattoir, juillet 2021)*

*C'est le consommateur qui doit d'abord s'éduquer au niveau du bien-être animal et je pense que la plupart des gens, manger ce n'est pas... Ils ont toujours mangé donc ils ne pensent pas à mettre de l'argent, beaucoup d'argent pour manger. Ils ont d'autres préoccupations que ça*

---

<sup>273</sup> Appleby M.C., 2004, "Science is not enough: how do we increase implementation?", in *Anim Welf.*, n°13, pp. 159–62.

*et c'est ça aussi que, je pense que... Quand mes grands-parents vivaient encore, ils se préoccupaient d'abord de manger avant de ... avant les loisirs. Et maintenant, ce sont les loisirs avant de manger ! Donc, c'est ça aussi l'éducation qu'il faut faire aux consommateurs. Je ne dis pas qu'il ne faut pas en avoir mais, si on met de moins en moins dans la fourchette, il ne faut pas s'étonner, à un moment donné, de devoir acheter des choses qui ne sont pas chères. Et quand on commence à acheter du pas cher, on s'expose. (Employé d'un couvoir, juillet 2021)*

*Mais le problème, c'est que dans notre chaîne de production, c'est quelque chose qui continue à produire. On ne peut pas mettre un arrêt sur les poules pour dire « c'est vacances pour vous, vous devez attendre et ne pas pondre pendant l'été » et redémarrer en septembre. La raison pour ça, c'est surtout que les consommateurs, ils sont assez riches ou qui sont assez compétents pour l'acheter, l'œuf bio, sont en vacances. Mais les œufs sont là et les autres consommateurs disent « non un œuf au sol c'est déjà assez cher ». Et en hiver, on doit importer des œufs bio du Portugal, d'Espagne et de Pologne pour y arriver donc ... (Directeur d'un couvoir, juillet 2021)*

**Le consommateur serait également téléguidé par la standardisation des produits proposés par la grande distribution.** Celle-ci cadenasserait les filières en imposant ses normes et en captant les bénéfices tirés des produits de qualité différenciée, qui ne seraient plus au juste prix.

*Pour moi, les grandes surfaces ont très bien fait leur boulot les quelques décennies qui viennent de passer. Donc finalement, on est arrivé, peut-être pas dans la totalité mais dans la majorité en tout cas, à proposer de la viande standardisée à fond. Pour le dire, c'est de la viande de blanc bleu, de la viande qui n'a pas beaucoup de goût ; qui, oui, est super tendre, facile à couper. On formate finalement le consommateur à avoir ça, tout le temps. Et donc quand nous... Enfin voilà, nos bœufs-là, c'est de la race normande. Et donc ça fait une viande très persillée. Donc avec du gras. Mais c'est du bon gras qui se met dans la viande et qui donne du goût Mais il y a beaucoup de gens qui ne savent plus supporter ça, parce-que c'est trop fort. (Chevrier, novembre 2021)*

Enfin, une dernière menace pèse sur la mise en place des alternatives : **l'acceptation des monopoles, qui iraient à l'encontre de la diversité des pratiques agricoles à taille humaine et attachées au sol.** L'autonomie des élevages wallons serait en danger, au regard de l'importation de produits ne répondant pas aux mêmes normes que celles qui leur sont imposées localement, et qui seraient plus attractifs financièrement parlant. L'accès restreint aux terres et la restriction de certains maillons des filières à quelques acteurs incontournables, fixant leurs règles en début ou en bout de chaîne, mettent à mal l'agriculture en Wallonie (pour rappel, seules deux à trois entreprises gèrent, au niveau mondial, la génétique des volailles pondeuses). **Créer des points de rencontre entre les filières spécialisées, ajuster les prix et la répartition coûts/bénéfices se révèlent nécessaires pour que les investissements à l'installation des alternatives n'incombent pas qu'aux seuls éleveurs.** Une législation allant dans ce sens serait perçue comme un soutien de leur profession.

*On est dans un élevage où on est plutôt entre le marteau et l'enclume (Eleveur de pondeuses, juillet 2021)*

*Le risque, c'est que la loi, si cela devient une loi, si c'est imposé, le consommateur ou les grandes surfaces vont dire « C'est obligé, nous, on ne va pas payer plus ». Les frais vont venir chez le producteur pour toute la filière et ça c'est la catastrophe ! (Directeur d'un couvoir, juillet 2021)*

*Mais alors, qu'on y mette les moyens ! Que ce soit des vrais moyens et alors que les personnes acceptent de participer à cela ! Ce n'est pas aux agriculteurs de supporter cela parce qu'ils ont déjà beaucoup de charges, les transformateurs aussi, parce que les marges en transformation sont loin d'être rigolotes. Je crois que nous ici, on est à 8 % de marge. En grande distribution, on est sur 50 % de marge, donc il faut une répartition homogène. (Vétérinaire dans un abattoir, juillet 2021)*

Pour surmonter certains de ces freins, **rétablir la communication, montrer les bonnes pratiques en élevages et la nécessité de bien traiter les animaux permettra au citoyen de se situer lors des achats et de l'encourager à comprendre ce qu'est le produit, son prix et de se souvenir de l'éleveur et de l'animal qui le lui procurent.**

*Ça a été un choc ! Il croyait qu'on élevait les poulets, une dizaine de poulets dans la basse-cour. Il ne se rendait pas compte qu'il y avait au total 2 bâtiments avec 13000 poulets. Il pensait vraiment qu'on élevait les poulets dans la cour. C'est terrible, la fracture ! La plupart de nos grands-parents avaient encore quelques poules mais maintenant, voilà, c'est vraiment l'après-guerre, cette industrialisation d'après-guerre, qui a fait que l'on a perdu le lien. Mais il y a quelque chose toujours de positif : on en revient. Le système doit avoir le soutien de la population, quelle que soit la solution : le sexage dans l'œuf ou la valorisation des coqs. Il faut qu'il y ait une base de communication et de compréhension du citoyen qui accepte de payer un prix différent pour ça. (Vétérinaire dans un abattoir, juillet 2021)*

## **6. Invisibiliser la mort**

« L'euthanasie » des JM pose une double question. La première, celle de la **réduction du vivant à un déchet**. La seconde, celle du **rapport à la mort dans nos sociétés occidentales**. Nous avons vu que la mise à mort relève de la responsabilité de l'éleveur engagé envers ses animaux. Il cherche à donner une « bonne mort » et fait parfois le choix de tuer pour d'autres motifs que le respect de l'animal. Il est alors souvent contraint par l'impossibilité d'agir autrement. Il se trouve **acculé économiquement ou structurellement**. Ces motifs ne coïncident pas avec une légitimation éthique du geste de la mise à mort. Dès lors, certains posent également la question de la mort préférable aux conditions de vie délétères dans l'industrie. Certains ont effectivement une piètre image des centres d'engraissement, quand d'autres estiment que c'est un partenaire indispensable pour écouler les animaux excédentaires. Même s'ils sont peu nombreux, leurs exigences sont de plus en plus contraignantes (prix, vaccin, conformité, transport, ...). Une mise à distance de ces jeunes animaux quittant la ferme opère de façon similaire à celle requise pour les bêtes de réforme. **Différents mécanismes<sup>274</sup> permettent à l'éleveur de se détacher du sort réservé aux bêtes et du contrat domestique qui le noue à celles-ci**. Il peut ainsi disqualifier leur performance et les rendre responsables de leur sort. Il peut également faire valoir la nécessité de combiner des valeurs de bien-être avec des obligations de rentabilité. Il prend sur lui la décision du départ mais se dédouane de la suite du parcours suivi par l'animal qui change de « mains ». Sa responsabilité est alors transférée aux acteurs des maillons suivants de la filière. Il ne veut pas savoir quel est le traitement réservé à sa bête. **Une coupure est instaurée par le recours à des valeurs économiques pour baliser la sensibilité**. C'est d'ailleurs parce qu'ils sont frustrés de cette situation qui ne cadre pas avec l'ethos de l'éleveur que certains réclament

---

<sup>274</sup> Della Bernardina S., 1991, "Une Personne pas tout à fait comme les autres. L'animal et son statut", in *L'Homme*, n°120, pp. 33-50.

la mise en place d'un dispositif d'abattage à la ferme, coïncidant symboliquement et éthiquement avec leurs valeurs.

En prenant distance avec leurs animaux et en pratiquant la mort de façon cachée, les éleveurs se disent également pris dans une **conception de la mort** qui les dépasse largement et **qui caractérise la société occidentale** dans son ensemble.

*L'homme au jour d'aujourd'hui, même l'homme avec l'homme, a un problème d'acceptation de la mort. Je suis d'origine étrangère. Dans nos familles, on fait la veille du mort. Aujourd'hui, qui fait encore cela ? On va sous-traiter aussi cela. On va le mettre dans le funérarium avec une heure bien précise, il y a une visite de 18h à 20h et le mec reste tout seul de 20h à 18h le lendemain. Dans ma perception familiale, chez nous, on ne fait pas ça. Et donc, la relation même homme à homme par rapport à la mort est problématique aujourd'hui. (Technicien, juillet 2021)*

*Mais ça, le problème qu'il y a par rapport à la mort et tout ça, les gens sont complètement déconnectés parce qu'il y a deux ou trois générations d'ici, tout le monde faisait ça. C'était courant. Chaque maison avait son cochon. Les voisins venaient. On tuait le cochon. C'était limite la fête. Pour tout le monde, sauf pour le cochon. Mais c'était, culturellement comme ça. Ici, aujourd'hui, les gens n'ont plus ce lien avec l'animal, et avec la mort et tout ça. Ils mangent encore tous de la viande qui vient du magasin, mais alors on est choqué quand on voit quelqu'un qui tue un animal, mais ça a toujours été. (Chevrier, octobre 2021)*

En effet, c'est déjà au 19<sup>ème</sup> siècle que pour des raisons d'hygiène notamment, les villes ont été vidées des tueries. Les abattoirs se sont installés en périphérie et se sont industrialisés au rythme de ladite Révolution verte. On peut croire que l'attitude de compassion à l'égard des animaux est apparue postérieurement à l'industrialisation de l'élevage. En fait, indique C. Stepanoff <sup>275</sup>, c'est l'inverse. L'élevage industriel vient de la volonté de nettoyer les villes de la violence, des cris des animaux, des rigoles de sang et des chairs suspendues aux étales. Les élites intellectuelles ont exigé que des abattoirs soient créés, les tueries de rue interdites. Ils ont voulu que cette violence visible soit interdite et que la mort soit camouflée. Un rapprochement avec la gestion de la mort humaine et la disposition des cimetières en périphérie pourrait être fait. Parallèlement, le rappel des corps animaux s'est effacé des barquettes de viande souvent transformée et le lien entre l'animal d'origine et la chair s'est distendu<sup>276</sup>. **Qui plus est, un éloignement des éleveurs avec le reste de la société, combiné à la professionnalisation du métier sont en partie responsables d'une méconnaissance des pratiques d'élevage par les citoyens non agriculteurs. Certains d'entre eux découvrent donc des manières d'élever des animaux dans les médias ou par l'intermédiaire d'actions militantes; pratiques d'élevage qu'ils ne comprennent pas toujours et qui peuvent leur apparaître, selon la manière dont les informations leur sont présentées, inadaptées voire cruelles**<sup>277</sup>. Un employé dans un abattoir nous raconte :

*On a vraiment été de plus en plus spécialisé avec des systèmes de plus en plus automatisés, centralisés dans des grandes usines fermées où les gens ne voyaient plus la mort. Donc à un moment donné, les gens n'ont plus compris. Ils se sont séparés de la mort. Ils en ont fait quelque*

<sup>275</sup> Stepanoff C., 2021, *L'animal et la mort. Chasse, modernité et crise du sauvage*, Paris, La Découverte.

<sup>276</sup> Poulain J-P., 2002, *Sociologie de l'alimentation. Les mangeurs et l'espace social alimentaire*, Paris: PUF.

<sup>277</sup> Delanoue E., 2018, *Débats et mobilisations autour de l'élevage : analyse d'une controverse*, Thèse de doctorat, Renne 2.

*chose que l'on ne voulait pas voir ou en tout cas les industriels se sont dit que les gens ne voulaient pas le voir et dans la mort et dans l'élevage. Ce n'est pas que l'on a voulu cacher les fermes mais, progressivement, les gens se sont désintéressés de l'agriculteur du village. Il est devenu, de celui chez qui on allait chercher une bouteille de lait, il est passé de ce stade-là, à celui qui nous ennuie parce qu'il fauche son foin le jour de la communion des enfants. Ça, c'est très dommageable. La conséquence de tout ça, c'est que maintenant, on redécouvre, ce qui est très positif, les systèmes d'élevage mais on a oublié comment c'était. On arrive avec notre nouveau système de valeurs dans cet élevage et on essaie de l'appliquer. Ce que je reproche parfois un peu, c'est qu'on essaie d'appliquer stricto sensu nos valeurs : « c'est ça et on ne veut pas comprendre comment vous avez fait pendant 50 ans pour en arriver là mais nous on veut ça ! ». Une valeur, c'est l'ultra transparence ; ou ne pas comprendre qu'on doit absolument respecter, à tout prix, le bien-être animal mais, c'est d'abord à la limite une vie. Moi, j'ai l'impression que dans les abattoirs maintenant, on met la vie en premier alors que les abattoirs sont quand même des outils où on travaille plutôt sur la mise à mort. Cette mort qui est taboue au final dans nos sociétés, elle est fort taboue quand même, on ne veut plus la voir, et même pour l'humain on ne veut plus la voir. C'est terrible alors qu'elle fait partie de la vie. Enfin, c'est normal de mourir. Tout le monde meurt un jour et notre travail dans les abattoirs, c'est de faire que cette mort se passe le mieux possible pour l'animal. Bien sûr que, sans doute, il aurait voulu vivre et courir dans les champs mais, ce n'est pas sa finalité. On ne va pas relâcher les millions de volailles qui sont en élevage maintenant, demain dans les champs. Ce n'est pas envisageable ! Donc, on applique ça et alors je trouve que cela manque un peu de discernement. Et un problème que l'on remarque et, ça, on le remarque fort avec nos clients, la grande distribution, c'est que les gens viennent avec ces idées-là qui ne sont pas mauvaises, c'est très louable comme intention mais, le jour où il faut payer pour cela ça, c'est compliqué et là, ça s'arrête. (Employé d'un abattoir, juillet 2021).*

## **7. Communiquer et poursuivre l'étude sur les alternatives à la mise à mort des jeunes mâles**

“Nous n'avons rien à cacher”, déclarent les acteurs que nous avons rencontrés. Cependant, certains font aussi appel à l'anonymisation des données. **Leur participation à cette recherche s'ancre dans une volonté de mieux faire et de montrer leur ouverture** car, dans les faits et au quotidien, ils sont attentifs à leurs animaux dont ils dépendent. Ils désirent communiquer sur leur bonnes pratiques et leur savoir-faire-être avec les animaux rejaillissant sur une production de qualité. Cette volonté se trouve freinée par la crainte d'une mauvaise interprétation de leur message qui pourrait être détourné et générer un scandale ternissant encore une fois leur métier. Or, il a été montré<sup>278</sup> que la restriction de la circulation de l'information est contre-productive : elle diminue la confiance et conduit à des perceptions plus négatives. Mieux comprendre les attentes des consommateurs en matière de bien-être animal et de production animale, en matière d'habitudes alimentaires et débattre avec eux des pratiques d'élevage, de ce qui les guide et des alternatives réelles et potentielles analysées dans notre rapport est indispensable pour renouer ce lien à travers une communication. **Un remodelage des valeurs économiques et éthiques, des contenus pratiques de l'élevage n'est possible que si un lien étroit entre pratiques économiques et pratiques symboliques est reconnu.** Des ateliers, des documents

---

<sup>278</sup> Robbins J.A., Franks B., Weary D.M., et al., 2016, “ Awareness of ag-gag laws erodes trust in farmers and increases support for animal welfare regulations”, in *Food Policy*, n° 61.

vidéos, des dispositifs multiples sont à co-créer avec tous les maillons des filières pour expliquer comment cela se travaille, se vit, se pense, se rêve. La demande sociétale de bien-être animal n'est pas un îlot éthique. Ce pourrait être une **opportunité de réflexion collective sur les dysfonctionnements d'un modèle de production tuant les JM et sur les moyens d'en sortir** car aujourd'hui il ne s'agit pas seulement de dénoncer mais d'avoir des **propositions constructives**. Ainsi, la cause animale pourrait être un levier du changement, de la transition écologique et solidaire. ». Comme l'écrit J. Porcher, « élever ou produire des animaux, cela fait toute la différence ». Il s'agit moins de lever la dette à l'égard des animaux que de vivre avec cette dette et en accepter le contre-don non réductible à une forme de prédation.

La réduction du fossé entre éleveurs et consommateurs passe par une conscientisation de l'endettement envers les animaux morts pour les alimenter, mais aussi de la qualité de leur vie. Pour ne pas oublier d'où provient la viande, il y a des règles culturelles de consommation/prohibition et préparation, des festivités, des rituels qui peuvent redonner du sens à **'se nourrir'** plutôt que **'manger'**. Aujourd'hui, il est possible de manger de tout, n'importe quand, et n'importe où, ou presque. Les choix alimentaires sont porteurs de principes moraux, sanitaires et politiques. Étudier l'alimentation revient à analyser le bon, le propre et le bien, tous transcrits dans les aliments consommés, aimés et moralement autorisés. **Ces règles sociales attachées à l'alimentation renvoient au fait que les sociétés occidentales n'ont plus peur, aujourd'hui, de manquer de nourriture mais, au contraire, de trop manger et de mal manger.** Ainsi, les différentes crises sanitaires du XXI<sup>ème</sup> siècle (« vache folle », Fipronil dans les œufs, concombres contaminés à la bactérie E.coli, etc.), la reconnaissance de problèmes de santé publique posés par certains aliments ou modes alimentaires (junk food, sucre, viande, etc.) et leurs liens avec le développement de cancers ou de l'obésité et le développement de normes sociales liées au corps et à la santé (culte de la minceur voire de la maigreur, valorisation du « sain ») ont fait de l'alimentation un risque, une source d'inquiétudes<sup>279</sup>. Les travaux de N. Vialles<sup>280</sup> aident, plus précisément, à comprendre le régime carné, qui consiste en l'incorporation d'êtres vivants abattus, et ses justifications. Elle montre que les animaux procurant de la viande doivent se trouver « à bonne distance » des humains pour pouvoir être consommés : à la fois suffisamment éloignés de l'humain pour éviter la consommation immorale de ses « semblables », mais également suffisamment semblables pour garantir la restauration de son propre corps . Parallèlement à cette évolution, la consommation de viande, symbole de réussite sociale et de bonne santé dans la société agraire, est assimilée, au XXI<sup>ème</sup> siècle, à la dégradation de l'environnement, à des risques pour la santé et à la maltraitance animale. **Deux tendances contraires coexistent dans la société actuelle** entre, d'un côté, une consommation d'aliments de plus en plus déconnectés des circonstances de leur production et artificialisés et, de l'autre côté, une prise de distance avec l'aliment « viande » perçu comme de la chair animale, néfaste pour l'humain, les animaux et la nature. La **création d'un observatoire des habitudes alimentaires** permettrait de mieux cerner les consommateurs d'aujourd'hui. En faire également un **lieu de discussion entre producteurs et consommateurs serait** un formidable outil pour réfléchir la mise à mort des jeunes mâles de façon indirecte et collectivement constructive.

En plus des connaissances agronomiques, des connaissances sur l'**acceptabilité sociale** (attitudes et comportements des consommateurs) sont nécessaires pour promouvoir une transformation du système agro-alimentaire, qui soit durable et axée sur le bien-être animal. Le succès des produits de qualité différenciée générés par les pratiques d'élevage et de production alternatives à la mise à mort des JM nécessite l'**adhésion des acteurs des filières de production mais aussi et surtout des consommateurs**. Pour ce faire, ces derniers doivent pouvoir connaître et apprécier la valeur ajoutée

---

<sup>279</sup> Corbeau J-P., Poulain J-P., 2002, *Penser l'Alimentation. Entre imaginaire et rationalité*, Paris: Ed. Privat.

<sup>280</sup> Vialles N., 1998, "Toute chair n'est pas viande", in *Etudes rurales*, n°147-148, pp. 139-149.

de ces innovations. Considérant qu'un nombre croissant de recherches ont été menées sur l'acceptabilité sociale des aliments biologiques en général<sup>281</sup>, la recherche sur l'acceptabilité des alternatives à l'abattage des JM en est à ses balbutiements<sup>282</sup>.

**Des études sur l'acceptabilité de chacune des solutions de remplacement** analysées avec les secteurs respectifs doivent compléter ce rapport car les solutions techniques ne suffiront pas à supprimer la mise à mort des JM. Compte tenu de la nature complexe de la gestion des JM dispensables et/ou excédentaires, il importe de comprendre et de tenir compte des intérêts de toutes les parties prenantes, et des raisons qui motivent les désaccords entre elles. **Des études combinant une analyse de l'acceptabilité sociale et du système d'innovation sont encore nécessaires.** Les connaissances sur le fonctionnement du système agroalimentaire et les processus d'innovation combinés à des connaissances sur l'acceptabilité sociale pourront être utilisés pour **évaluer les potentiels du marché et élaborer des stratégies politiques pour soutenir la transition dans un système agroalimentaire plus durable et axé sur le bien-être animal et le lien au territoire.** Ces études multidisciplinaires doivent également être **participatives**. En plus de l'implication des professionnels, les non-professionnels doivent être en mesure de contribuer au développement d'approches et de stratégies innovantes, car ils sont extérieurs au cadre professionnalisant guidant ces acteurs. L'inclusion de la voix des filières et des citoyens par le biais de forums peut agir comme une source de confiance, de légitimation et de changements.

---

<sup>281</sup> Par exemple, Hempel C., Hamm U., 2016, "Local and/or organic: a study on consumer preferences for organic food and food from different origins", in *International Journal of Consumer Studies*, n°40(6), pp. 732-741 ; Zander C., Hamm U., 2010, "Consumer preferences for additional ethical attributes of organic food", in *Food Quality and Preference*, n°21, pp. 495–503.

<sup>282</sup> Par exemple: Brümmer et al., 2018, *op. cit.* ; Gremmen et al., 2018, *op.cit.* ; Leenstra et al., 2011, *op. cit.*

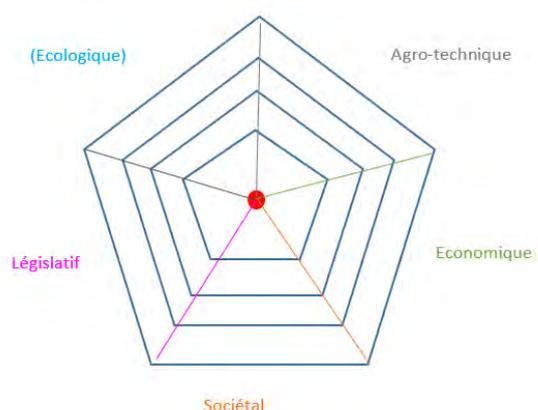
## Outil d'Aide à la Décision : CIBLE

Pour évaluer la pertinence des alternatives à la mise à mort des jeunes mâles que nous avons présentées dans notre rapport, un outil d'aide à la décision (OAD) pourrait s'avérer utile. Nous formulons ici une proposition d'OADI sur base du contenu, des indicateurs et des catégories dégagés par notre étude. Il ne s'agit pas d'un outil définitif. Il demande à être travaillé, à être testé et co-designé avec les acteurs de terrain. Il nous semble malgré tout offrir une forme de récapitulatif des facteurs à prendre en considération. Nous avons vu que, selon les filières, selon les solutions et selon les lieux d'application, ces indicateurs varient. Cet outil permet une clarification de cette complexité. Grâce à nos échanges, à l'enquête empirique et la recherche bibliographique, nous avons essayé de dénouer cette complexité de situations diverses et mis en avant des éléments partagés.

Certains facteurs relèvent de la technique, d'autres sont de l'ordre économique, législatif, environnementaux ou encore éthique et sociétal. Or tous ces facteurs participent de la décision d'adopter ou non une solution de remplacement, selon les objectifs de l'exploitation mais aussi de la filière, ou encore de la région. Si le choix des solutions permet également d'indiquer un cap, alors ces multiples niveaux, ces différents champs impliqués sont à considérer simultanément.

Cet outil permet d'avoir une vision globale sur l'ensemble de la chaîne opératoire, donc de la filière. Cependant, il ne consiste pas en une recette ou en un instrument de contrôle par la mesure mais a pour finalité d'envisager les objectifs à l'échelon concerné par l'adoption d'une solution ou une combinaison de solutions. L'outil ne permet pas de déterminer une fois pour toutes si une solution est viable ou non mais d'évaluer par projection sa faisabilité au regard d'un contexte spécifique. Cet outil ne prétend nullement à l'exhaustivité, mais est une base proposée à la réflexion. Il ne permet pas de porter un jugement sur l'état actuel d'une ferme. Il entend soutenir une prise de décision en objectivant l'impact de l'adoption d'une pratique alternative à la mise à mort des jeunes mâles.

Nous proposons de représenter les défis de l'alternative grâce à une cible composée de secteurs et de niveaux. Les niveaux indiquent la force de l'effet de l'alternative. Les secteurs marquent les champs d'action selon des couleurs. C'est plus la correspondance de ce que permettrait l'adoption de l'alternative selon les objectifs attendus que le recours à telle ou telle technique qui est le cœur de CIBLE. Ceci dit, CIBLE peut également permettre d'évaluer le moyen, c'est-à-dire chaque alternative ou chaque combinaison d'alternatives. Cela permet en quelque sorte de cibler un profil pour en parler de façon organisée, partagée mais aussi complexe.



Chaque côté du pentagone regroupe différents facteurs composant autant de subdivisions. Plus on se rapproche de la périphérie (niveau 4), plus la solution alternative satisfait ce facteur, inversement, plus on se rapproche du centre, plus des freins sont présents.

Dans le secteur **technique**, nous avons identifié les éléments suivants : troupeau, animal, produit

- Adéquation des infrastructures
- Relève du troupeau
- Performances zootechniques
- Taux de mortalité
- Indice de conversion alimentaire
- Gain quotidien moyen
- Productivité annuelle
- Santé animale (pododermatite)
- Comportement animal (piquage, pâturage)
- Qualité des carcasses (conformation)
- Qualité de la viande/œuf
- Qualité nutritionnelle
- Qualité sanitaire
- Poids vif
- Durée d'engraissement
- Age d'abattage
- Ration
- Ingestion
- Taille des œufs

Dans le secteur **économique** :

- Temps de travail
- Adéquation des infrastructures

- Résilience face aux crises
- Autonomie
- Viabilité
- Chaîne des valeurs équilibrée

Dans le secteur **sociétal** :

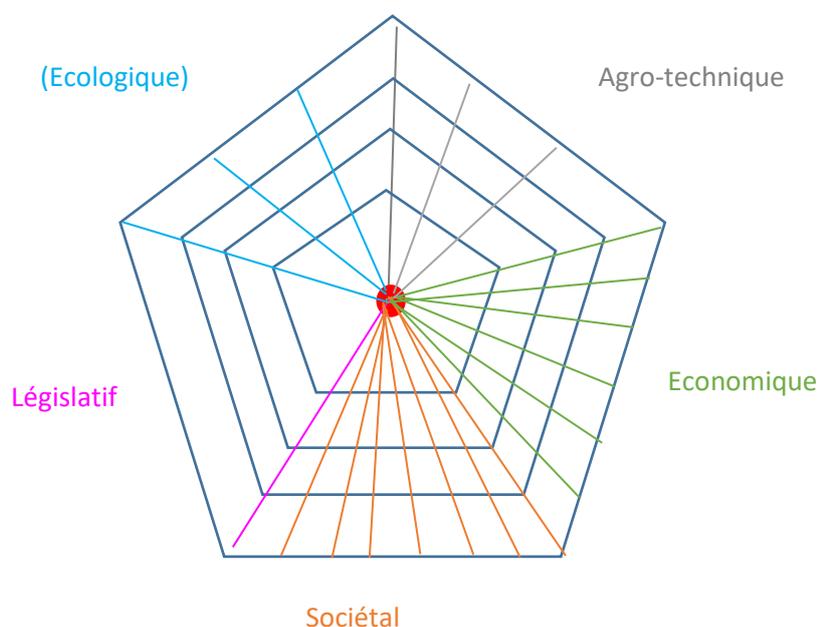
- Inscription dans le tissu local
- Acceptabilité sociale
- Sécurité alimentaire
- BEA
- Santé
- Culture alimentaire
- Ethique

Dans le secteur **législatif** : O ou N (0 ou 4)

- Transport
- Abattage
- Santé publique
- OGM
- La loi est-elle respectée ou non

Dans le secteur **écologique** :

- Biodiversité
- Paysage
- Qualité eau
- Climat et énergie



## Recommandations finales et perspectives

Ce rapport a été réalisé entre juin 2021 et février 2022. Le sujet de cette étude est complexe et global. Il dépasse largement les frontières de la Région wallonne. Il a rassemblé les informations du terrain et de la littérature grise et blanche. Sur cette base, nous avons identifié des solutions de remplacement à la mise à mort des jeunes mâles dans les filières avicole de ponte, bovin laitier et caprine. Nous avons évalué la faisabilité de ces solutions selon les acteurs animaux, les acteurs des filières et les consommateurs. Nous avons également pris en compte les niveaux économique, législatif, zootechnique, du bien-être animal, éthique et social par ces alternatives.

Rappelons que notre démarche s'inscrit dans un paradigme de plausibilité et non de vérité. Notre ambition est de saisir un pan de la réalité avec les acteurs et selon leurs points de vue sans jugement préalable, sans mise en tension avec une vérité extérieure. Affiner ces données en poussant plus avant les enquêtes sur chacun des freins, leviers et verrous identifiés pour chaque solution de remplacement permettrait de nuancer et de complexifier cette première lecture que nous proposons et dont nous sommes conscients des limites. Les études de suivi gagneraient à s'engager auprès d'un plus grand nombre d'intervenants que ceux que nous avons pu rencontrer (faute de temps mais aussi de disponibilité des acteurs), y compris les transformateurs, les distributeurs (nous sommes restés sans réponses à nos invitations et à leur relance par différents moyens) et les consommateurs.

La mise en œuvre des solutions identifiées dépendra d'une analyse plus fine pour effectuer les choix les plus judicieux au sein de ces solutions prises individuellement ou combinées. Cette évaluation est globale à ce stade. Elle requiert une analyse plus fine grâce à l'outil d'aide à la décision que nous avons esquissé. Ci-dessous, déclinée sous forme d'un tableau récapitulatif pour chaque filière investiguée se trouve notre estimation de la faisabilité des solutions de remplacements identifiées.

### **Recommandations finales:**

Les flèches vertes  indiquent une évaluation favorable de la solution de remplacement qui peut déjà être mise en œuvre.

Les flèches jaunes  indiquent que la solution est jugée intéressante et/ou à approfondir.

Les flèches rouges  indiquent une évaluation défavorable de la solution envisagée.

## 1. Estimation finale des solutions de remplacement à la mise à mort des poussins mâles de pondeuses

	Ovo sexage	Elever les frères	Races mixtes
% de poussins à tuer à la naissance	2% *	90 à 0%	0%
Pour le secteur	→	↓	→
Pour le consommateur	↑	↓	↑
Niveau économique	→	↓	→
Niveau législatif	↑	↑	↑
Niveau zootechnique	→	→	→
Niveau BEA	→	↑	↑
Niveau éthique	→	↑	↑
Niveau sociétal	↑	↑	↑

\*Estimation optimiste des firmes

L'**ovosexage** est une solution à laquelle d'autres pays recourent déjà (ex : Allemagne et France). Cependant cette technique doit être améliorée (contamination de l'œuf, faux positifs et faux négatifs). Son acceptation par la société sera conditionnée par une prise en compte de la nociception de l'embryon et de la gestion des œufs "mâles" écartés (assimilée à un « avortement »).

L'**élevage des coqs frères de pondeuses** est mis en place dans d'autres pays (ex : Autriche). Cependant, cette production n'est pas envisageable en matière économique et zootechnique (indice de consommation, valorisation des carcasses) mais elle permet de gérer les poussins mâles nés d'un ovosexage raté.

**Élever des races mixtes** nécessite de développer leur génétique. Des races rustiques ou locales pourraient être revalorisées. Une synergie des filières est à envisager pour cette double production. Une conception différente du métier d'éleveur doit accompagner la mise en place de cette solution dont les référents en termes de productivité, notamment, sont spécifiques et non comparables à ceux des filières spécialisées. La communication envers le citoyen et le consommateur devra être assurée.

## 2. Estimation finale des solutions de remplacement à la mise à mort des veaux laitiers

	Fixer le prix de vente du veau laitier à la ferme	IAS + ...*	Races mixtes	Engraissement à la ferme
% de veaux laitiers à tuer à la naissance	0%	0% veaux 75% velles max.	0%	0%
Pour le secteur	→	→	→	↓
Pour le consommateur	↑	↑	→	↑
Niveau économique	→	→	→	→
Niveau législatif	→	↑	↑	↑
Niveau zootechnique	↑	↑	→	→
Au niveau BEA	↑	↑	↑	↑
Niveau éthique	↑	→	↑	↑
Niveau social	↑	→	↑	↑

\*Insémination artificielle avec doses sexées seule ou avec croisement industriel, génomique ou transfert d'embryon

Le problème majeur auquel la filière se trouve confrontée est le surplus de veau et l'engorgement des animaux à l'engraissement. [Fixer un prix minimal d'achat des veaux à la ferme](#) ne fera que déplacer le problème en aval de la filière et au-delà des frontières régionales. Des accords extra-régionaux seraient donc nécessaires à l'instauration de cette solution indirecte que rien n'interdit mais pour laquelle rien n'est mis en place. Des dépenses budgétaires engendrées par cette mise en œuvre sont donc à prendre en considération.

L'usage de [doses sexées en insémination artificielle](#) empêche la naissance des veaux laitiers mâles. Le problème des animaux excédentaires se reporte alors sur les velles non nécessaires à la relève du troupeau laitier sauf si cette insémination est combinée avec d'autres techniques (génomique, transfert d'embryon ou le croisement industriel). Quoiqu'il en soit cette pratique entre en conflit avec la monte naturelle que certains éleveurs privilégient. Par ailleurs, l'IA peut être éthiquement et socialement associée à de la manipulation génétique. Elle peut également être envisagée comme un prolongement des techniques domesticatoires fondées sur une sélection des animaux.

Pour soutenir le développement de **l'élevage de races mixtes**, il faudra convaincre le secteur qu'il ne s'agit pas d'un recul de la profession et soutenir le changement de référent afférent à cette diversification des exploitations. Favorisant la résilience accrue des élevages (notamment face à la volatilité des prix à la production), adaptée au pâturage dont la Région wallonne est riche, favorable au secteur bio et à la direction prise par la nouvelle PAC, cette solution de remplacement directe devrait être analysée plus en profondeur (notamment en termes économiques et techniques car l'aval de la filière devra s'adapter également). Enfin, il est notable que les qualités organoleptiques de cette viande diffèrent des standards de la consommation actuelle.

**L'engraissement des veaux laitiers à la ferme** souffre de l'absence de solutions technico-économiques adéquates dès le moment de l'abattage des animaux. Soutenir l'abattage à la ferme, la mise en place d'ateliers de découpe accessibles aux éleveurs et/ou le maintien d'abattoirs de proximité conditionne la mise en œuvre de cette solution de remplacement directe. S'inscrivant également dans une diversification des exploitations, cette solution favorise leur résilience économique. Le nombre des veaux échappant à la mise à mort grâce à cette solution dépend des infrastructures d'hébergement des animaux surnuméraires (bâtiments, pâturages). Les veaux laitiers pourraient aussi être transférés chez des éleveurs allaitants qui devraient alors apprendre à travailler avec ces races laitières ou croisées. Le partenariat entre ces 2 types d'acteurs pourrait-il constituer une opportunité pour chacun de ces acteurs ? Grouper les compétences, les installations, les motivations personnelles est à impulser tout en tenant compte des freins législatifs qui pourraient exister par rapport au transport des veaux, à leur engraissement dans un atelier, lequel requiert une autorisation de l'AFSCA.

### 3. Estimation finale des solutions de remplacement à la mise à mort des chevreaux

	Lactation longue		Insémination artificielle avec doses sexées		Engraissement à la ferme	
	Laitier	Fromager	Laitier	Fromager	Laitier	Fromager
% de chevreaux à tuer à la naissance	De 0 à 70%		0% chevreaux 80% de chevrettes max		0%	
Pour le secteur	↑	↓	↑	→	→	
Pour le consommateur	↑		↑		→	
Niveau économique	↑	→	→		→	
Niveau législatif	↑		↑		↑	
Niveau zootechnique	↑	→	→		→	
Niveau BEA	↑		↑		↑	
Niveau éthique	↑		→		↑	
Niveau social	↑		→		→	

Dans cette filière, il est nécessaire de distinguer deux formes d'élevage caprin : l'élevage principalement laitier réunissant peu d'éleveurs mais la majorité des chèvres de la région et l'élevage fromager regroupant de nombreux praticiens avec des cheptels plus petits. La gestion des troupeaux est spécifique à chacune de ces formes. Les solutions de remplacement envisageables n'y ont pas le même écho.

La **lactation longue** est d'ores et déjà mise en pratique dans les élevages laitiers et limite donc un bon nombre de naissances de chevreaux. Pratiquée sur l'ensemble du troupeau, elle supprime le problème des jeunes mâles mais génère une absence de relève et la nécessité d'acheter des chevrettes à l'extérieur. La production de lait en lactation longue est continue et, si elle n'est pas infaisable techniquement parlant, elle ne correspond pas au rythme de travail saisonnier des fromagers qui respectent le cycle naturel des chèvres.

L'**insémination artificielle avec doses sexées** pose le problème inverse : celui d'un afflux de chevrettes. Si les mâles ne naissent plus, les chevrettes surnuméraires sont mises à mort à leur place. Par ailleurs l'accès à ces doses est compliqué et leur coût est élevé. Enfin, l'assimilation de cette manipulation à

de l'eugénisme et son opposition à la « naturalité » de l'élevage suscite des débats aux niveaux éthique et sociétal.

Le ramassage des chevreaux à destination d'un centre d'engraissement extérieur à la région wallonne n'est pas organisé car le nombre d'animaux est insuffisant. Engraisser les chevreaux à la ferme nécessite de disposer des infrastructures adéquates. Les éleveurs qui ont mis cette solution en place le font pour le bien-être animal mais n'en tirent aucun bénéfice financier. La consommation de viande de chevreau est confidentielle en Wallonie mais pourrait attirer une frange de la population pour peu que l'impact positif de cette consommation soit communiqué.

### **Perspectives :**

Les acteurs directement concernés par la mise à mort des jeunes mâles sont très sensibles à cette problématique qui les touche non seulement à un niveau technico-économique mais également psychologique et déontologique. Ils sont demandeurs de solutions face à une problématique inhérente au système. Tout changement appelle un soutien financier et politique en matière de bien-être animal et d'agriculture. Quels que soient les choix portés, les volets éducatif et informatif de tous les acteurs humains impliqués favoriseront l'adhésion aux solutions. Pour inciter au changement, lever une série de freins et de verrous, pour soulager les éleveurs du poids de la mise à mort, une approche multidisciplinaire est indispensable. Sans présager du choix politique et stratégique inhérent à la mise en œuvre des solutions de remplacement identifiées, voici un ensemble de points d'attention et de pistes d'action qui nécessiteraient d'être prolongées pour appuyer cette décision :

- Prévenir le monopole
- Favoriser la mise en place de réglementations cohérentes au niveau international (mesures miroirs)
- Veiller à la répartition équitable des coûts et bénéfices des solutions de remplacement sur l'ensemble de la filière
- Ne pas cantonner les produits issus de ces solutions à des produits de niches ou alternatifs
- Mettre en place une communication transparente avec tous les acteurs qui informe des pratiques concrètes des éleveurs (ni idéalisées ni diabolisées), expliciter les enjeux de la mise en place des solutions de remplacement et ce que cela permet d'éviter, rappeler les bonnes pratiques déjà mise en œuvre en élevage.
- Mettre en place un observatoire des pratiques alimentaires, des représentations sociales des produits alimentaires et de l'acceptabilité éthique et sociétale des pratiques de productions alimentaires pour accompagner le développement de produits issus d'un élevage sans mise à mort des jeunes mâles.
- Protéger un élevage lié au sol et à taille humaine
- Favoriser le maintien, l'accès et le développement des abattoirs de proximité et/ou l'abattage à la ferme
- Favoriser, à tous les échelons des filières, la mise en place de nouveaux référents distincts des normes des filières spécialisées.
- Favoriser les synergies entre les filières spécialisées.
- Soutenir la recherche et le développement de génétiques mixtes.
- Soutenir le ramassage des chevreaux.
- Aider à la mise en place d'un centre d'engraissement en Wallonie.
- Favoriser la mise en place d'une coopération avec une firme productrice de semences sexées ou aider au développement de cette recherche en Wallonie.
- Étudier les pratiques de mise à mort de jeunes animaux dans les maillons des filières extérieures au territoire wallon.



---

# Remerciements

NOUS REMERCIONS LES AGRICULTEURS,  
LES EXPERTS, LES ÉTUDIANTS ET LES  
CONSOMMATEURS AYANT CONTRIBUÉ À  
CE PROJET.

